U d'/of OTTAWA
39003005653760

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/noticesurlabibli00roua

MAR 1 1972

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Effort à M. Kaszinski
en témoignage de ma
estime

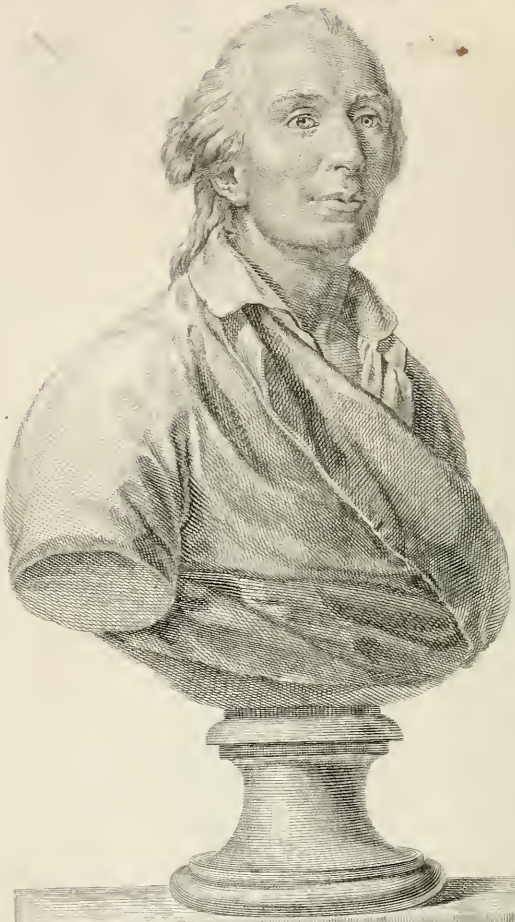

A LA MEMOIRE
DE J. B. MARIE PIQUET MARQUIS DE MÉJANES,
1er CONSUL D'AIX, PROCUREUR DU PAYS,
QUI PAR SON TESTAMENT DU 26 MAI 1786
A LEGUÉ SA PRECIEUSE BIBLIOTHEQUE
A LA PROVINCE DE PROVENCE
POUR ETRE RENDUE PUBLIQUE
DANS LA VILLE D'AIX SA CAPITALE.

Gravé d'après le buste de Houdon par Mme Renaud pour la notice sur la Bibliothèque Méjanes publiée par E. Rouard, bibliothécaire. 1831.

NOTICE

SUR

LA BIBLIOTHÈQUE D'AIX,

DITE

DE MÉJANES;

Précédée

D'UN ESSAI SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE CETTE VILLE,

SUR SES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES,

SUR SES MONUMENTS, ETC.

PAR E. ROUARD,

Bibliothécaire.

Paris,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES.
TREUTTEL ET WURTZ, LIBRAIRES.

Aix,

CHEZ AUBIN, LIBRAIRE, SUR LE COURS.

1831.

Universitas
BIBLIOTHECA
Oteviensis

Z
798
.A3R8
1831

A LA MÉMOIRE

DU PRÉSIDENT

DE SAINT-VINCENS *

ANCIEN MAIRE D'AIX,

ET DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF;

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT,

ET DEPUIS MEMBRE LIBRE DE L'ACADÉMIE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES;

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ETC.

DONT LES VERTUS

ET LES LUMIÈRES HÉRÉDITAIRES

HONORÈRENT ET SERVIRENT LE PAYS;

DONT LA BIENFAISANCE INÉPUISABLE

NE CONNUT D'AUTRES BORNES

QUE CELLES DE SA FORTUNE;

ET DONT LA RICHE BIBLIOTHÈQUE,

TOUJOURS OUVERTE AUX AMIS DE L'ÉTUDE,

REÇUT MA JEUNESSE AVIDE D'INSTRUCTION,

ET PÉNÉTRÉE A JAMAIS

DE RECONNAISSANCE ET DE RESPECT

POUR L'ÉMULE, POUR LE SUCCESSEUR VÉNÉRABLE

DE L'ILLUSTRE PEIRESC.

* V. la note 1, vers la fin du volume. C'est là que nous renvoyons les notes indiquées par un chiffre.

AVANT-PROPOS.

Quoique nous signalions un bon nombre de raretés bibliographiques dans ce volume, nous n'avons pas la pensée de donner aujourd'hui un ouvrage de Bibliographie proprement dit ; ce n'est guère ici qu'une Notice développée sur la Bibliothèque publique d'Aix, si justement appelée de MÉJANES, du nom du grand citoyen à qui nous la devons. C'est un hommage que nous nous empressons de rendre à cet immortel ami de la science ; et en essayant de faire mieux connaître le magnifique dépôt confié à nos soins, nous ne faisons que remplir un devoir dont il nous importe de nous acquitter.

Nous avons cru devoir joindre à cette Notice, le tableau de nos souvenirs littéraires. Cette partie assez neuve de

l'histoire d'Aix, n'est pas la moins intéressante. Elle prouvera que les Lettres ont presque toujours été honorées et cultivées dans l'antique capitale de la Provence, et que les études y prospèrent depuis long-temps.

Ce que nous disons de nos Monuments la complète ; parce que l'histoire des Arts tient à celle des Lettres, et que les uns et les autres suivent la marche de la civilisation, dont ils sont l'expression véritable. Peut-être nos concitoyens apprécieront-ils d'autant plus ces Monuments qu'ils en connaîtront mieux l'origine et les détails, et l'étranger pourra les visiter avec plus d'intérêt, en ayant leur histoire sous les yeux.

Ce n'est pas seulement comme bibliothécaire, que nous avons voulu rattacher tous ces objets à l'histoire de la Bibliothèque Méjanes : c'est encore comme citoyen, que nous avons voulu attirer l'attention sur ce bel établissement, pour lequel l'Administration n'a point fait encore peut-être tout ce qu'il y aurait

à faire ; et qui selon nous doit être un des éléments de la prospérité future de la ville d'Aix, en y fixant, en y attirant tout ce qui s'appuye sur les grands dépôts littéraires, tout ce qui tient à l'instruction publique.

Dans ce travail, qu'il nous eût été facile de rendre plus volumineux, nous n'avons fait quelquefois que recueillir et abréger ce que des hommes érudits et laborieux avaient écrit avant nous ; mais nous avons tout vérifié ensuite par nous-même, autant qu'il a été possible, avec un soin minutieux. Nous avons assez souvent rectifié des dates et des indications admises dans des ouvrages très-estimables, sans croire pour cela n'avoir point commis d'erreurs ; etnous remercions ici d'avance les personnes qui voudraient bien nous les faire remarquer, sauf à discuter celles qui seraient douteuses.

Notre intention a été de résumer, et, pour ainsi dire, de rajeunir les recherches antérieures, d'en présenter l'ensemble et de les compléter : en réunissant, autant

que notre plan le permettait, tous les souvenirs locaux qui embellissent, qui animent un pays, et le rendent ainsi plus cher à ceux qui l'habitent, et plus intéressant aux yeux de l'étranger. Notre intention a été aussi de rappeler les noms honorables dans les annales de la Cité; c'est peut-être là notre idée dominante, la pensée qui a présidé à cette rédaction, trop précipitée sans doute, mais consciencieuse: mais écrite avec reconnaissance, avec affection, nous osons le dire, pour les BONS CITOYENS, qui comme magistrats, comme savants, comme artistes, ont SERVI et HONORÉ le pays, par leurs vertus, par leurs lumières, par leurs talents, par leur PATRIOTISME.

B. M., Bibliothèque Méjanes.
Ms. *ou* Mst., manuscrit.
Mss., manuscrits.

NOTICE

SUR

LA BIBLIOTHÈQUE MÉJANES.

PREMIÈRE PARTIE.

ESSAI

SUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA VILLE D'AIX,
SUR SES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES,
SUR SES MONUMENTS, ETC.

La ville d'Aix, que le meilleur de nos traités de Géographie appelle l'*Athènes du Midi* (a), a semblé de tout temps destinée à être le centre de l'instruction de cette partie de la *Province romaine*, connue de nos jours sous le nom de *Provence*, dont elle a été long-temps la capitale [2].

Elle fut fondée ou restaurée l'an de Rome, 630, 123 ans avant J.-C., par le proconsul C. Sextius Calvinus qui venait enfin de vaincre

(a) *Malte Brun*, Précis de Géographie universelle, t. VIII, p. 234. (Paris 1829.)

les *Salyens* [3], peuplade *Celto-Ligurienne* dont le chef-lieu était dans la même plaine, ou sur le plateau couvert de ruines qui la domine au nord. Aix fut le premier établissement des Romains en deçà des Alpes, que les Gaulois avaient aussi franchies depuis plusieurs siècles (a), et le point de départ de leurs conquêtes dans les Gaules.

Ainsi, l'on peut dire que si la civilisation grecque s'était montrée sur nos côtes méridionales, grâce aux colonies sorties de la République florissante de Marseille fondée plus de quatre siècles auparavant par les Phocéens d'Ionie, la civilisation romaine, moins brillante sans doute, mais appuyée sur la force des armes, partit de la ville d'Aix pour s'étendre dans toute la Gaule, où Jules-César la propagea bientôt d'une manière aussi terrible que rapide et complète (b).

(a) Vers l'an 590 avant J.-C., sous la conduite de *Bellovèse*, qui, s'il faut en croire *Tite-Live*, (l. v, c. xxxiv), aurait protégé contre les *Salyens* la fondation de Marseille, avant d'aller au delà des Alpes bâtir Milan *au champ des Insubriens*.

(b) Telle a été sans doute la pensée de notre sculpteur *Chastel* à qui nous devons la belle fontaine de la place des Prêcheurs, dont l'obélisque est surmonté d'un *aigle* qui va s'élancer dans les airs, et dont les inscriptions mentionnent la fondation d'Aix, etc.

Le nom d'*Aquæ Sextiæ*, les eaux de Sextius, rappelle le fondateur d'Aix et les eaux thermales qui s'y trouvent, encore fréquentées de nos jours, et qui ont été le sujet d'un assez grand nombre d'ouvrages [4]. Sidoine Apollinaire, dans le ve siècle, en l'assimilant à Marseille pour l'importance et la célébrité, lui donne le nom de *Baies Sextienne*, par allusion aux eaux minérales et aux délices de la voluptueuse ville de *Baïes* en Campanie (a).

Vingt ans après sa fondation, la *Cité romaine* assista pour ainsi dire au triomphe de la civilisation sur la barbarie (b), lorsqu'elle vit exterminer presque sous ses murs deux cent mille Cimbres ou Teutons, que C. Marius défit au pied de cette montagne pittoresque qui s'élève à l'orient de la ville, et qui porte encore le nom de *la Victoire*, sous le nom vulgaire de *Santo Venturi*, ou *Santo Vittori*. Tout dans la contrée rappelle le vainqueur, et le nom de *Marius* devenu *classique* et sanctifié par le triomphe, est souvent donné aux enfants comme

---

(a) . . . . . *Phocida Sextiasque Baias*
Illustres titulisque prœliisque
Urbes, per duo consulum tropœa....
Carmen XXIII ad Consentium.

(b) *Actum erat*, dit Florus, *nisi Marius illi sæculo contigisset.* L. III, c. IV.

prénom depuis un temps immémorial, et sans doute à cause de ce grand souvenir (a).

La fondation de la colonie de *Narbone* (b) ayant suivi de près celle d'Aix, les Romains jaloux de reculer les limites de leurs conquêtes et d'assurer leur puissance dans les Gaules, firent probablement de Narbone la capitale de la *Province romaine* qui prit le nom de *Narbonaise*. Bientôt Jules-César qui établit ou renouvela la colonie d'Aix (c), comme celles de Narbone et d'Arles, lui donna son nom, ainsi que l'empereur Auguste à qui un temple y fut dédié; sous Antonin, on y éleva ce beau mausolée dont la destruction inconcevable accuse encore la mémoire de ceux qui l'ordonnèrent [5]; et lorsque les Gaules furent défini-

---

(a) Nous avons essayé de réunir tout ce qui s'y rattache, dans un voyage inédit fait à la montagne de *Ste Victoire* en 1830, le jour même où les habitants de Pertuis, au delà de la Durance, viennent encore y célébrer l'anniversaire de la bataille qui tombe au 24 avril. Cette montagne historique a d'ailleurs été consacrée par la muse de *Walter Scott*, dans *Charles-le-Téméraire* (*Anne of Geierstein*).

(b) Par *Q. Marcius Rex*, 118 ans avant J.-C.

(c) 46 ans avant J.-C.; voy. dans *Bouche*, *Pitton*, *Papon*, *Saint-Vincens*, etc., les inscriptions où elle porte le nom de Col. Jul., Col. Jul. Aug., etc., et où il est fait mention de flamines ou prêtres qui appartenaient au collége des *Sextumvirs Augustaux* de la colonie d'Aix.

tivement divisées en dix-sept provinces, Aix devint la Métropole de la *seconde Narbonaise*, et le siége des principaux établissements civils et ecclésiastiques [6]. Le nom même d'*Aquitania*, a été quelquefois donné à la province à cause de sa capitale; et c'est à ce titre que *St Prosper*, dit d'*Aquitaine*, mort en 463, et qui a certainement vécu dans le pays, peut être revendiqué comme *Provençal* selon nos traditions (a). Enfin nous lisons dans la légende de *St Cannat*, évêque de Marseille, que l'on place vers l'an 496, qu'il était fils du *Roi* et de la *Reine* d'Aix, titre que les Francs donnaient au *préteur* ou *comte* romain qui gouvernait la province (b).

(a) Voy. Muratori, *Rerum italic. Scriptores*, t. 2, p. 385 — *Léon de Marsi*, dans ses Chroniques de Mont-Cassin, appelle *Aquitaniæ ducem*, (*hoc est*, *Aquensium vel Aqui-Sextiensium*, Adr. Vales.), Hugues, roi d'Italie et de Provence, mort en 947, que d'autres qualifient de comte d'Arles ou de Provence.

(b) On lit dans les anciens Bréviaires d'Aix et de Marseille, à la date du 15 octobre, cette première Leçon : *Beatissimus Cannatus illustrissimis natalibus ortus fuit; Regis fuit enim Aquensis et Reginæ filius; qui modo Comes appellatur Rex Aquensis antiquitùs dicebatur.* — St Cannat s'était retiré dans une solitude à deux lieues d'Aix, dite du *Sauzet* (du provençal *saouzé*, saule), où il fut ensuite inhumé. Un village s'y forma bientôt sous ce nom, qui a été remplacé depuis par celui de St Cannat.

Malgré la renommée que s'étaient acquise dans le ve siècle les savants évêques d'Aix *Lazare* et *Basile*, l'un en combattant l'hérésie de Pélage jusque dans l'Orient (a), l'autre en délivrant la Provence des Goths (b), l'indépendance de leur Métropole fut cependant longtemps contestée sous le rapport ecclésiastique par les Églises d'Arles et de Marseille; et la discussion se prolongea même jusques au concile de Francfort-sur-le-Mein, en 794, qui en référa au Saint Siége (c). Le premier prélat qualifié du titre d'*Archevêque* (d), paraît être

---

(a) Histoire littéraire de la France, par les Bénédictins, t. 2, p. 147 et suiv. Lazare fut ordonné évêque vers l'an 408. C'est le premier évêque d'Aix dont le nom et l'existence soient incontestables. Le Pape Zozime l'accusait, dans une lettre écrite en 417, d'être monté sur le siége d'Aix encore teint du sang d'un évêque. Mais on ne connaît pas le nom de ce prédécesseur de Lazare, et l'épiscopat des autres est incertain.

(b) *Sidonius-Apollinaris*, l. 7, ep. 6.

(c) Voy. le Canon VIII de ce Concile, dans la collection des PP. Labbe et Cossart, t. 7, p. 1059 et 1066. Paris, 1671-72, 18 vol. in-fol.

(d) Cependant un capitulaire de Louis-le-Débonnaire, de 828, indique pour l'année suivante quatre Conciles qui se tiendront à Mayence, à Paris, à Lyon et à Toulouse. Les Métropolitains qui sont convoqués avec leurs suffragants pour l'assemblée de Lyon, sont: *Agobard*, (archevêque de Lyon),

Rotbert, que nous voyons assister en 879 à l'assemblée de Mantaille entre Vienne et l'Isère, où le duc *Boson* se fit proclamer roi de Provence. Mais on sait que ce titre, réservé d'abord aux évêques honorés plus tard de celui de *Patriarche*, ne devint en France ordinaire aux Métropolitains que vers la fin du IXe siècle; et d'ailleurs l'église d'Aix, ravagée et peut-être détruite par les Barbares, offre une grande lacune dans la liste de ses pasteurs un peu avant cette époque (a).

Cependant quelques monuments presque contemporains nous apprennent que plusieurs siècles après les *Honorat*, les *Hilaire* et les *Basile*, les *Eucher*, les *Cassien* et les *Salvien* qui avaient tant illustré les Églises de Pro-

---

Bernard, (de Vienne), *André*, (de Tarentaise), *Benoit*, (d'Aix), et *Ageric*, (d'Embrun). C. Lecointe, *Annales ecclesiastici Francorum*, t. 8, p. 3, 9, 10 et 76. Paris, Typ. regiâ, 1665-83, 8 vol. in-fol.

(a) En 887, l'archevêque *Matfride* ou *Matfroid*, successeur de Rotbert, assiste au Concile de Port (*de Portu*, *in villâ quæ Portus dicitur*), entre Nîmes et Maguelonne. Si on ne le voit pas figurer au Concile de Valence en 890, où Louis *l'Aveugle*, fils de Boson, fut élu roi par les évêques, c'est peut-être parce que les souscriptions de ce Concile sont perdues, ou parce que les Sarrasins avaient envahi son diocèse.

vence [7] ; qu'après les ravages multipliés des Vandales, des Goths, des Bourguignons et des Francs, des Saxons, des Lombards, et surtout des Sarrasins qui pillèrent les villes de Marseille et d'Arles, et ruinèrent entièrement celle d'Aix, le flambeau de l'instruction n'était pas tout-à-fait éteint dans nos contrées ; mais c'est dans les cathédrales et les cloîtres qu'il faut en chercher les étincelles, parce que depuis que le Christianisme était venu s'asseoir sur les ruines de la société romaine, c'était là qu'était la vie, c'est-à-dire, les lumières et la liberté.

Il existait dans la cathédrale d'Aix une école où l'on enseignait la Théologie, la Grammaire, la Musique..... C'était sans doute une suite des institutions de Charlemagne qui avait voulu que dans toutes les cathédrales, ainsi que dans les monastères de son empire, une école fût établie pour apprendre les Psaumes, la Note, le Chant, l'Arithmétique, etc.

Une inscription du xe siècle, que l'on voit encore dans le cloître de la métropole de St Sauveur, nous apprend qu'un chanoine de cette église était chargé de l'enseignement en général, et en particulier de celui de la Musique (a).

(a) Voy. Mémoire sur un marbre qui sert de banquette

Peu après nous devons remarquer l'archevêque Pierre Ier, qualifié lui-même de naturaliste et de *physicien* dans les Mémoires du temps, dit *de Haitze* (a); ce qui veut dire qu'il avait été médecin. Parvenu à l'épiscopat, le goût des sciences naturelles, si rare alors, ne l'abandonna point, et selon un autre historien, *il fit dresser un très-beau et curieux jardin qu'il fit meubler des plus rares Simples du royaume* (b). Ce prélat siégeait de 1038 à 1049.

Pierre III, l'un de ses successeurs, consacra dans les premières années du XIIe siècle (c) l'église de *Saint-Sauveur*. Elle avait été commencée dès 1060 par le prévôt *Benoît*, auprès d'un antique oratoire, et sur un emplacement où des fouilles postérieures ont fait penser qu'il avait

---

dans le cloître de Saint-Sauveur, et qui porte une inscription du X. ou XI. siècle, par *M. de Saint-Vincens*, imprimé dans le Recueil des Mémoires de l'Académie d'Aix, t. 1, p. 336.

(a) Histoire de la ville d'Aix, t. 1, p. 198, MS. B. M.

(b) Ordre successif ou Catalogue historial des seigneurs Archevêques d'Aix, etc., par *Jean-Claude Sobolis*, t. 2, p. 217. MS. B. M.

(c) Le 7 août 1103. V. l'acte de consécration de cette église, (tiré d'un manuscrit intitulé : *Concordantia Bibliorum*, aujourd'hui à la B. M.), dans *Pitton*, Annales de la Sainte Église d'Aix, Lyon 1668, in-4. p. 112.

existé un temple d'Apollon ou du Soleil [8], auquel les magnifiques colonnes du Baptistère actuel auraient appartenu. En 1112, le même prélat tint un Concile provincial dans la vieille cathédrale de *Notre-Dame de la Seds*, qui, détruite et rebâtie plusieurs fois, a été relevée de nos jours sur le même terrain justement réputé classique, tant les colonnes et les débris antiques y abondent (a).

Nous voyons encore dans les actes du XIe siècle qu'il y avait à cette époque, dans le chapitre d'Aix, un chanoine dont les fonctions étaient relatives à l'instruction des clercs. Il

---

(a) Voyez dans le tome 3 des Mémoires de notre Académie, p. 44, une Notice sur l'église de Notre-Dame de la Seds, ancienne métropole d'Aix, par *M. Castellan*, chanoine, professeur d'Histoire ecclésiastique. -- Cette église de la Seds (*B. Maria de Sede*), parce qu'elle était le siége de l'évêque, ne fut entièrement détruite qu'après 1383, époque où l'on transporta à Saint-Sauveur le tombeau et les reliques de S. Mitre, patron de la ville, et martyr dans le v. siècle. Rebâtie en 1521 à la suite d'une peste, elle fut cédée en 1556 aux religieux Minimes qui ont laissé leur nom à ce quartier. On y voyait, avant la révolution, le mausolée que le roi de Prusse avait fait élever à son ami le marquis d'Argens, et qui est aujourd'hui à l'hôtel-de-ville. Les religieuses du S. Sacrement, qui avaient acquis en 1815 le local des Minimes, firent placer la première pierre de la nouvelle église, en 1818.

était appelé *Grammairien*, *Grammaticus* ; et l'on sait que ce nom désignait un littérateur, un savant, un philologue (a).

L'attention donnée aux études dans cette église, à l'époque de la barbarie la plus complète, confirme l'opinion généralement adoptée que le principal historien de la première croisade, *Albert d'Aix*, était chanoine de ce chapitre. Un passage du VIe livre de son histoire avait fait penser qu'il pouvait être d'Aix-la-Chapelle ; mais des chartes (non encore alléguées) de l'église d'Aix, et qui se rapportent bien à l'époque où il a vécu, semblent dissiper tous les doutes et confirmer la tradition locale. Cette histoire, qui va de 1095 à 1120, date probable de la mort de l'auteur, est une des plus intéressantes et la plus complète des productions contemporaines qu'inspirèrent les grands événements de la première croisade [9].

Ce n'est point sans raison que nous mettons quelque prix à réclamer comme nos compatriotes des hommes qui, au milieu de l'ignorance générale, témoignent encore par leurs fonctions, par leurs écrits, que la civilisation ou du moins quelques germes de civilisation ont constam-

---

(a) *Pitton*, Annales de la Sainte Église d'Aix, p. 103.

ment existé parmi nous ; et que les études particulièrement ont toujours été plus ou moins florissantes dans nos murs, même avant la fondation de l'Université d'Aix. C'est ainsi que nous citerons avec un double intérêt un homme remarquable par sa science, et surtout par sa *philanthropie* dans laquelle il puisait sans doute sa haute éloquence, le fondateur de l'ordre des *Trinitaires* ou de la *Rédemption des captifs*, *S. Jean de Matha* que la philosophie aurait pu placer à côté de *Vincent de Paul.* Né à Faucon dans la haute Provence, en 1169, il fut envoyé à Aix, *ville célèbre par ses études*, dit l'historien de sa vie (a), pour y recevoir l'instruction sous d'habiles maîtres ; ses progrès justifièrent cette renommée, et lui concilièrent la bienveillance et l'admiration de tous les citoyens.

C'était surtout au comte Alphonse ou Ilde-

(a) *Nec obstitit ætas*, dit Fr. Macedo *quominùs à parentum complexu avulsus Aquas-Sextias insignem doctrinarum studiis urbem mitteretur. Ibi humaniorum litterarum rudimenta posuit, haud exiguo suo profectu, et pietatis monumenta reliquit, magnâ civium utilitate, quorum concivit gratiam, et collegit admirationem.* (*Vitæ SS. Joannis de Matha et Felicis de Valois, fundatorum ordinis S. Trinitatis, Redemptionis captivorum.* Romæ, 1660, in-8.).

phonse Ier, roi d'Arragon, qui régnait sur la Provence depuis 1167, que la ville devait cette célébrité littéraire. Aussi peut-on faire remonter jusqu'à lui la fondation de l'Université d'Aix, puisqu'il y avait créé une *Académie générale des Sciences qui en prit le nom* (a).

Peu après, *Guillaume Durand*, surnommé *Speculator*, né, selon l'opinion générale, à Puymoisson, diocèse de Riez, vers 1232 (b), vint faire ses études à Aix, où se distingua bientôt comme jurisconsulte *Jacques de Bellevue* qui en parle comme d'un compatriote (c). L'un et l'autre se firent connaître par des ouvrages de droit, et le premier dut son surnom à un Traité, fameux alors, intitulé *Speculum judiciale* (d). Mais un ouvrage bien plus cité en bibliographie est son *Rationale divinorum officiorum*, souvent réimprimé, et dont une édition de 1459 passe pour le troisième ouvrage *imprimé avec date* que nous connaissions (e).

(a) *De Haitze*, Histoire d'Aix, t. 1, p. 248. Ms. B. M.

(b) D'autres le font naître à Puimisson, près de Béziers.

(c) Dans son traité *De Ratione studendi in utroque jure*, cité par *Pitton*, Histoire d'Aix, p. 598.

(d) Dont la première édition avec date est de Strasbourg, 1473, in-fol.; réimprimé sous le titre de *Speculum juris*, *etc.*

(e) La B. M. ne possède que l'édition de Paris de 1475, in-fol. à deux col., *per Martinum, Ulricum et Michaelem.*

Il mourut à Rome, évêque de Mende, en 1296, dans le couvent des Dominicains de la *Minerve* où nous avons encore vu son tombeau.

Le second, Jacques de Bellevue (*de Bellovisu*), qui enseigna le droit à Pérouse, en 1314, l'enseigna probablement aussi à Aix où il était né. Il y reçut le bonnet de docteur vers 1306 des mains de *Pierre de Ferrier*, chancelier de Charles-le-Boiteux et archevêque d'Arles, *qui*, dit-il, *me doctoratûs honore in aulâ regiâ civitatis Aquensis, ipsiusque præsentiâ decoravit.* Il avait laissé plusieurs ouvrages de droit, mais il n'y a eu d'imprimé que le *Praxis judiciaria in criminalibus*, Cologne, 1580. On en doit la publication à *Boniface de Séguiran*, seigneur de Vauvenargues, qui dans son épître dédicatoire à *Simon de Tributiis*, conseiller au parlement, l'appelle un ouvrage divin, et mentionne à ce propos les noms de plusieurs jurisconsultes provençaux dont les ouvrages sont perdus (a).

Ces notes bibliographiques, peut-être fastidieuses, nous ont presque fait dépasser une époque célèbre dans l'histoire de la civilisation et de la poésie, qu'il n'est point permis d'ou-

---

(a) V. *Pitton*, Histoire d'Aix, p. 600.

blier en recueillant les souvenirs littéraires de la ville d'Aix. Nous voulons parler des *Troubadours*, de ces hommes hardis et naïfs, braves et voluptueux, souvent courtisans, mais plus souvent encore censeurs impitoyables, et quelquefois cyniques; enfin poëtes-chevaliers, véritables organes de l'opinion publique du temps, qui dans la guerre odieuse des Albigeois, où la civilisation précoce du midi fut refoulée par les barbares Croisés du nord de la France, eurent la gloire de se déclarer presque tous contre les oppresseurs.

Dans les XIIe et XIIIe siècles, époque la plus florissante de la langue romane, la cour des comtes de Provence, qui cultivèrent eux-mêmes quelquefois la poésie avec succès, dût attirer un grand nombre de ces Troubadours dans la ville d'Aix, devenue le séjour habituel des Princes de la maison de Barcelone qui remplaça celle de Boson (a). Cet événement arriva en 1112, par le mariage de Raymond-Bérenger, comte de Barcelone, avec *Douce*, fille aînée de

---

(a) Les comtes de la première race, dont on peut fixer le commencement à Boson Ier nommé comte *bénéficiaire* vers 926 par Hugues roi d'Italie, firent leur principal séjour à Arles, d'où vient qu'ils sont souvent appelés comtes d'Arles.

Gerberge héritière de toute la Provence et veuve de Gilbert, vicomte de Gévaudan. Une autre fille de Gerberge, *Etiennette* ou *Stephanette*, épousa Raymond de Baux, à qui elle apporta en dot, avec des droits ou des prétentions sur le Comté, beaucoup de terres en Provence, nommées *terres Baussenques* depuis leur union à celles de la maison de *Baux* (a), déjà puissante avant ce mariage, et qui guerroya long-temps avec les successeurs de Raymond-Bérenger I.er Il est à remarquer que la ville d'Aix, ou du moins la partie occidentale dite *la ville des Tours*, est comptée parmi ces terres *Baussenques*, dont le nombre prétendu mystérieux était de 79 (b). C'est peut-être par ce motif et à cause de ses

---

(a) Cette maison de Baux ou des Baux (*de Baucio*) qui a joué un si grand rôle en Provence dans le moyen âge, tirait son nom du bourg ou village des *Baux*, placé comme son nom l'indique en provençal (*Baou*, hauteur escarpée) sur une montagne entre Arles et Saint-Remi. Les restes du château démoli en 1631, offrent peut-être les plus belles ruines *féodales* que nous ayons vues. Elles mériteraient bien d'être plus connues, ainsi que deux blocs de rocher ornés de bas-reliefs *antiques* que l'on trouve vers le pied de la colline, et que nous croyons inédits.

(b) *Gui de Foz*, mort archevêque d'Aix en 1212, qui était de la maison de *Baux*, légua à son chapitre la *ville des Tours*, sur laquelle ses successeurs ont conservé la basse et moyenne justice, jusques à son entière destruction à la fin du XIV. siècle.

prétentions que le titre de comtesse de Provence est quelquefois donné à *Stephanette*. Quoiqu'il en soit, on la désigne encore comme l'une des présidentes de ces singulières *cours d'amour*, dont on a vainement voulu nier l'existence, et qui d'ailleurs ne furent point particulières à la Provence. Mais les nôtres furent les plus célèbres, et l'on cite celles de Pierrefeu et de Signe, du Puget, de Romanin, d'Aix, et en dernier lieu celle d'Avignon qui était alors la résidence des Papes, dont la cour attirait tout ce qui aimait les lettres et la *galanterie* [10]. On peut avoir une idée assez juste des cours d'amour par le tableau que le vieil historien des Troubadours nous fait de celle d'Avignon. « On y voyait, dit *Jehan de Nostre-* » *Dame*, plusieurs dames illustres et géné- » reuses de Provence..... qui s'adonnoyent à » l'estude des lettres tenans cour d'amour ou- » verte, et y deffinissoyent les questions d'a- » mour qui y estoient proposées et envoyées, » au moyen desquelles, et de leurs belles et » glorieuses œuvres, leur renommée s'espandit » partout, jusques en France, en Italie et Es- » pagne..... (a). » Cette cour fut dispersée par

(a) Les Vies des plus célèbres et anciens poëtes provençaux, p. 218, Lyon 1575.

la grande peste de 1348, que plusieurs nommèrent *lou flagel mortal de Dieu*... ; et l'on ne trouve plus guère de trace de ces institutions en Provence que dans la fameuse procession de la Fête-Dieu d'Aix. Le roi René, en y plaçant un *Prince d'amour* et un *Lieutenant* de ce prince, eut évidemment l'intention de rappeler les usages et les traditions des cours d'amour.

Cependant les comtes de Provence, au milieu des troubles et des guerres qui coûtèrent la vie à plusieurs d'entre eux, se montrèrent souvent à la tête de cette civilisation nouvelle dont une littérature presque toujours naïve et gracieuse, mais un peu monotone et quelquefois grossière, était l'expression.

Leur cour devint brillante sous les deux Alphonse ou Ildephonse (a). Le premier, dont nous avons déjà parlé, et qui était aussi roi d'Arragon, cultiva la *gaie science*. Il est compté parmi les Troubadours, quoiqu'il ne nous reste de lui qu'une seule chanson, où il semble dire qu'il ne saurait chanter que *Dieu et*

(a) Alphonse Ier du nom comme comte de Provence, est Alphonse II comme roi d'Arragon. Son successeur en Provence fut Alphonse II son second fils. On les a souvent confondus.

l'amour (a). C'est pour obéir à ses ordres qu'*Hermentaire*, moine de Lerins, avait fait un recueil précieux, dont la première partie contenait les titres, les alliances et les armoiries de toutes les maisons nobles de Provence, d'Arragon, d'Italie et de France; la seconde, beaucoup plus intéressante, contenait les œuvres des meilleurs poëtes provençaux, avec un abrégé de leurs vies. On ne saurait douter que ce premier essai de *bibliothèque provençale*, ne nous ait conservé un grand nombre de pièces et de renseignements curieux, et nous verrons plus tard que les successeurs de ce prince qui eurent les mêmes goûts littéraires, firent puiser dans cette collection.

Alphonse II, qui lui succéda en 1196 pour le comté de Provence, aima passionnément tout ce qui était galanterie, et attira par là un grand nombre de Troubadours auprès de lui. On distingua parmi eux *Elias de Barjols*, qui prit pour objet de ses chants la comtesse de Provence elle-même, *Garsende de Sabran*, petite-fille

---

(a) *Mas al meu chan neus ni glatz*
No m'ajuda, ni estatz,
Ni res, mas Dieus et amors.
Raynouard, Choix des poésies originales des anciens Troubadours, t. 3, p. 118.

et héritière de Guillaume, dernier comte de Forcalquier.... Alphonse II étant mort en 1209, à Palerme, où il était allé conduire sa sœur *Constance*, son corps fut apporté à Aix et mis en dépôt dans l'église de Saint-Sauveur.

Le goût de la poésie acquit encore plus de force, dit *Millin* (a), à la cour de son noble fils Raymond-Bérenger IV et de sa charmante épouse Beatrix de Savoie ; ce fut alors le séjour de ce mélange de politesse, d'esprit et de galanterie, en un mot de cette science aimable expressivement caractérisée par le nom qu'on lui donna de *gaï saber* (le gai savoir). Les plus célèbres de ces chanteurs Troubadours faisaient l'ornement de la cour des comtes de Provence. Marguerite, sa fille, qu'il avait *ensengniée et doctrinée en sens et en courtoisie et en toutes bonnes meurs dès le temps de s'enfance* (b), fut aussi formée par leurs leçons, et d'après le portrait que nous en ont laissé les contemporains, c'était un modèle d'esprit, de sagesse, de modestie et de bonté. Elle épousa Louis IX, qui depuis passa à Aix l'an 1254, en revenant de la Palestine (c).

(a) Voyage dans les départements du Midi, t. 2, p. 215.

(b) Annales du règne de S. Louis, par *Guillaume de Nangis*.

(c) « Le Roy s'en vint par la contée de Provence jusques » à une cité qu'en appelle Ays en Provence, là où l'en di-

Raymond-Bérenger IV, dernier prince de la maison de Barcelone, mourut à Aix le 19 août 1245, après avoir donné sa seconde fille Éléonore à Henri III, roi d'Angleterre, en 1236. Ce prince l'avait demandée par une ambassade solennelle dont le souvenir s'est long-temps conservé dans le quartier dit le *Bourg des Anglais*, à cause du séjour qu'ils y firent, et qui est aujourd'hui celui des *Cordeliers* (a). Le digne neveu de Richard Cœur-de-Lion, le frère de Henri III, Richard, duc de Cornouailles, qui depuis fut élu empereur, était venu lui-même à Aix en 1243 pour épouser *Sancie*, troisième fille de Raymond; et *Béatrix*, la dernière, dont plusieurs princes recherchaient la main, fut l'héritière des comtés de Provence et de Forcalquier désormais réunis.

Il est juste de faire honneur à Raymond-

» soit que le cors à Magdeleine gisoit, et fûmes en une voûte » de roche moult haut, là où l'en disoit que la Magdeleine » avait esté en hermitage dix-sept ans. » *Joinville*, Histoire de S. Louis. On voit bien que le preux sénéchal de Champagne écrit long-temps après l'événement, car le roi qui venait d'Hières, et qui allait à *Biaukaire*, *en sa terre*, dut visiter la *Sainte-Baume* avant d'arriver à Aix.

(a) Ce quartier était nouveau, puisque ce n'est que sous le règne précédent qu'on avait commencé à le bâtir entre la ville *comtale*, et la ville inférieure ou des *Tours*.

Bérenger IV, recommandable à tant d'autres titres, de la construction de l'église de *Saint-Jean*, l'une des premières commanderies de l'ordre de Malte, ordre hospitalier dans le principe, dont un Provençal fut l'instituteur et le premier grand-maître, sans toutefois en prendre le nom (a). Les comtes Alphonse II et Raymond-Bérenger firent de grandes aumônes à cet hospice, mais l'église projetée depuis long-temps, et commencée sous le règne de ce dernier, (en 1231), ne fut achevée qu'après sa mort, et consacrée par Pierre, évêque d'Albano, le 3 mai 1251. C'est alors que son corps et celui de son père y furent déposés dans un riche mausolée, monument très-intéressant comme l'église elle-même, de l'état des arts en Provence au XIIIe siècle. Un commandeur de cet hôpital, Berenguier Monachi, natif d'Aix, ayant en main de grandes épargnes, et secouru des aumônes des habitants, fit terminer l'édifice. Il fit même élever à ses frais, dit-on, l'élégante flèche *gothique* du clocher, le plus beau monument en ce genre, selon nous, de la France méridionale. L'église de Saint-Jean elle-

---

(a) Gérard Tenque, né à Martigues (dit alors *l'Isle de Saint-Geniéz*), vers l'an 1040, fonda l'ordre hospitalier de Saint-Jean à Jérusalem, l'an 1100, et mourut vers 1121.

même, par la pureté et la simplicité du dessin, par l'unité du plan et par l'époque de sa construction, doit être regardée comme l'un des premiers types de l'architecture *gothique* (a). Si, comme l'a dit un écrivain très-versé dans l'histoire et dans la théorie des arts (b), le magnifique portail de Saint-Trophime d'Arles, (fini peu auparavant), *fut le dernier soupir du ciseau grec*, le pays offrit bientôt à la sculpture éplorée un asile digne d'elle, dans un temple dont le caractère d'architecture sombre et religieux favorise singulièrement la pompe des tombeaux. Ce temple reçut dès-lors le mausolée des comtes de Provence, chef-d'œuvre de l'art à cette époque, et si heureusement rétabli de nos jours, grâce au patriotisme éclairé du comte de Villeneuve [11].

C'est un plaisir, c'est un devoir pour nous, qui voulons autant que possible écarter de cette esquisse tout ce qui ne se rattache pas aux

---

(a) On sent bien que nous employons cette expression impropre pour nous conformer à l'usage vulgaire. Toutefois nous en trouvons une explication singulière dans *de Haitze*, qui prétend qu'on donna à cette architecture le nom de *gothique*, parce qu'elle avait détruit l'ancienne, comme les Goths avaient détruit l'empire romain.

(b) M. Emeric-David, membre de l'Institut. V. la note 11.

lettres et aux arts, de rappeler le nom des princes, des magistrats ou des citoyens qui ont si noblement doté l'avenir. Quelque sanglant triomphe, quelque grand crime peut-être, ou une administration violente et despotique, les aurait rendus plus célèbres ; mais la cité illustrée par leurs monuments, et les arts dont ils ont favorisé l'essor, n'auraient pas honoré leur mémoire, qui appartient aujourd'hui à l'histoire littéraire du pays et à celle de ses bienfaiteurs.

Les ministres de Raymond-Bérenger, à la tête desquels il faut mettre Romée de Villeneuve, firent épouser à l'héritière de la Provence le frère de S. Louis, Charles d'Anjou, qui fut ainsi le chef de la première maison de ce nom. Bientôt accompagné de sa femme, il suivit en Égypte le roi de France dont il partagea la captivité; et plus tard (en 1270), lorsque le comte de Provence allait encore joindre son frère, il le trouva expirant sur la cendre, non loin des ruines de Carthage, et sur ces mêmes rives africaines qui deux fois alors témoins de nos revers, l'ont été de nos jours deux fois de la gloire de nos armes.

Malheureusement pour la Provence, les Papes avaient appelé Charles Ier au trône de Naples et de Sicile dont ils prétendaient dépouiller la maison de Souabe. Couronné à Rome par Clé-

ment IV, en 1266, la victoire de Bénévent lui ouvrit les portes de Naples ; et cette conquête qu'il scella du sang de l'infortuné Conradin, et qui nous valut près de deux siècles de guerre, ne put se conserver que par des efforts continuels. Elle épuisa la Provence d'hommes et d'argent, priva long-temps la capitale de la présence de ses souverains, et les empêcha souvent eux-mêmes de donner parmi nous aux lettres et aux arts qui renaissaient, cette heureuse impulsion que l'Italie ressentait déjà, et qui dans notre pays n'aurait été que la suite du mouvement imprimé par les Troubadours.

Cependant Charles II, dit le Boiteux, fils et successeur de Charles d'Anjou mort consumé de chagrins et sans doute dévoré de remords (a), accorda plusieurs priviléges aux habitants d'Aix, où il s'était fait bâtir un palais. Ils lui doivent leur *charte de commune*, donnée en 1290, concession tardive sans doute

(a) A Foggia, dans la Pouille, en 1285. Sa femme Béatrix qui aima les lettres et protégea ceux qui les cultivaient, était morte à Nocera en 1267. Elle voulut être enterrée dans l'église de Saint-Jean d'Aix, où l'on voyait son tombeau vis-à-vis de ceux de son père et de son ayeul, Raymond-Bérenger et Ildephonse II. Ils ont tous été gravés dans l'Atlas du voyage de *Millin*, d'après les dessins de *Saint-Vincens*, déposés à la B. M.

dans l'histoire des libertés communales, mais dont le retard s'explique par le séjour des souverains dans leur capitale, où le pouvoir municipal aurait pu leur porter ombrage. C'est sans doute à cette charte, autant qu'à ses vertus de *bienheureux*, que Charles II devait l'hommage que les consuls d'Aix allaient rendre à son cercueil lorsqu'ils entraient en charge, et que la municipalité constitutionnelle de 1790 lui rendit pour la dernière fois [12]. Ce prince qui mourut à Naples en 1309, avait voulu être inhumé à Aix dans le couvent des dames de Nazareth ou de S. Barthélemy qu'il avait fondé. Son corps desséché et enveloppé de lambeaux d'étoffe bleue, semée de fleurs de lys d'or, y reposait dans un cercueil de cyprés qui fut profané et dispersé par le vandalisme révolutionnaire, aussi étranger aux idées et aux souvenirs de liberté qu'au sentiment religieux et au goût des arts.

N'oublions pas de rappeler que c'est à Charles II que l'on doit la belle église de la ville de Saint-Maximin, qui ne fut cependant achevée que sous le roi René.

Robert, son fils et son successeur, se fit couronner roi de Naples dans Avignon qui lui appartenait, et où le pape Clément V venait de transférer le Saint-Siége. Mais la Provence ne

jouit pas long-temps de la présence de ce prince habile et prudent, qui protégea les lettres avec tant d'éclat, et les cultiva lui-même avec passion. Aussi, disait-il, selon Pétrarque dont il fut l'admirateur et l'ami, ainsi que de Boccace, que les lettres lui étaient beaucoup plus *douces* et plus chères que le trône : *Ego juro dulciores et multò cariores mihi litteras esse quàm regnum* (a). Il avait laissé à Aix un souvenir bien conforme à ses goûts. Dans le jardin de son palais, qui était au même endroit où depuis fut bâti l'ancien collége, il avait fait élever un monument sur lequel on lisait cette inscription digne d'un sage, *Deo et Musis,* à Dieu et aux Muses. C'est là qu'il réunissait les doctes de son temps, dont la conversation lui était si chère, et pour qui ces jardins étaient une nouvelle *Académie.* Ce prince protégea contre les moines Arnaud de Villeneuve (b), qui fit à Aix une partie de ses études de philosophie,

---

(a) *Petrarc. Opera*, *Rer. mem. lib. II*, *Basil.* 1554, p. 467.

(b) Né en Catalogne, ou, selon *de Haitze* qui a écrit sa vie (Aix 1719), à Villeneuve près de Vence, mort en 1313. V. Mémoires de Niceron, t. 34. – Le *même* Arnaud de Villeneuve paraît être l'auteur du *Livre des Termes*, (Traité de l'arpentage et de la plantation des Termes), composé par ordre du roi Robert, et dont un manuscrit curieux, en vieux provençal, existe aux archives de la ville.

et qui eut tant de renommée comme médecin, comme théologien, et surtout comme alchimiste.

Robert mourut à Naples en 1343, laissant pour héritière de ses états sa petite-fille la reine Jeanne, si célèbre par sa beauté, ses fautes et ses malheurs, et l'on peut ajouter par ses prodigalités. Elles furent telles que la ville d'Aix lui fit jurer de ne jamais l'aliéner, avec cette clause que le cas arrivant, elle permettait à la ville de prendre les armes. Ce qui était reconnaître le droit d'insurrection, mais ce qui ne l'empêcha pas de vendre Avignon à Clément VI en 1348; aliénation que nos registres appellent *Transactum maledictæ venditionis.*

C'est sans doute par ses ordres que le savant *Jean Piscis* ou *Peissoni*, archevêque d'Aix, surnommé le *Tribonien* de la reine Jeanne, réunit les statuts de Provence, que *Loys Masse* fit imprimer pour la première fois à Avignon en 1557. On sait qu'ils ont été commentés après lui par *J. Morgues* ou *Mourgues*, et *Julien.*

On fixe l'époque des derniers Troubadours sous le règne de Jeanne Ire. Nous en citerons cependant encore quelques-uns qui lui sont postérieurs. S'il fallait en croire Jean de Nostre-Dame, cette reine aurait fourni par ses *faits et gestes* le sujet de cinq *belles* tragédies au Troubadour Bernard de Parasolz, qui les offrit

secrètement, dit-il, au pape Clément VII (a), à Avignon, en 1383. Ce fait, admis trop légèrement par les auteurs de *l'Histoire du théâtre français*, qui veulent bien y voir l'origine de l'art dramatique, n'est rien moins que prouvé, et tout semble annoncer que cet art fut ignoré des Troubadours.

Louis Ier duc d'Anjou, second fils du roi de France, et adopté par la reine Jeanne qui périt à Naples en 1382, par l'ordre de Charles de Duras, fut le chef de la seconde maison d'Anjou en Provence, où il ne fit que paraître. Cette maison ne parvint jamais à s'asseoir que passagèrement sur le trône de Naples, et cependant le pays ne cessa de fournir à ses entreprises malheureuses.

Son fils Louis II lui succéda bientôt en 1384, sous la régence de sa mère Marie de Blois. Il s'occupa réellement de son comté lorsqu'il eut été pacifié, et que le fameux Raymond de Turenne, long-temps la terreur et le fléau de la Provence, eut été chassé au delà du Rhône, où il se noya même en 1399, selon une chronique provençale [13]. Pendant ces guerres ci-

---

(a) Robert de Genève, compétiteur d'Urbain VI, qui résidait à Rome.

viles, les habitants d'Aix, pour avoir des points d'observation et de défense, firent rebâtir plusieurs tours ruinées, dont la plus remarquable parce qu'elle couronne un riche paysage et qu'elle domine même tout le territoire, existe encore au nord-est de la ville. Elle est connue aujourd'hui sous le nom de tour de la *Keirié* (a). autrefois tour du Prévôt, ou de César, et sa reconstruction date de 1385.

C'est à Louis II que la ville d'Aix doit l'établissement définitif de son Université. Nous avons vu que depuis le XIIe siècle, le comte Ildephonse Ier y avait fondé une *Académie*, et il résulte de plusieurs actes, qu'on y enseignait la jurisprudence ; mais jusques à l'époque à laquelle nous sommes arrivés, les Facultés de théologie et de droit ne paraissent pas y avoir été régulièrement constituées. Il est à remarquer que Louis II demanda au pape Alexandre V, à Pise où il était allé le saluer, une bulle qui l'autorisât à fonder cette Université. On sera moins surpris de voir un prince indépendant demander la sanction du souverain Pontife pour un établissement de ce genre, si

---

(a) Parce que les enfants allaient s'y battre à coups de pierre, *s'enkeira* en provençal, du grec ἐγχειρίζειν, prendre, saisir avec la main.

l'on fait attention que dans ceux qui existaient alors, on enseignait spécialement la théologie ainsi que le droit canon, et que l'instruction et la science se propageaient encore à cette époque sous l'influence bienfaisante de l'église romaine.

La bulle du pape Alexandre V est du 9 décembre 1409. On y voit que la ville d'Aix était déjà distinguée dans l'enseignement, et très-propre pour les études qui y florissaient dès-lors; que beaucoup de maîtres en théologie (*in sacrâ paginâ*), ainsi que des docteurs en droit civil et en droit canon y professaient à des heures réglées, etc.; enfin que la nouvelle Université jouira des mêmes priviléges, libertés et immunités que celles de Paris et de Toulouse (a).

Louis II ne la constitua cependant qu'en 1413, et il n'y créa d'abord que les Facultés de théologie et droit. Les autres le

---

(a) V. cette bulle avec l'acte de fondation par Louis II, en tête du recueil intitulé: *Almæ Aquarum-Sextiarum Universitatis vetera et nova statuta, constitutiones et consuetudines nunc* primùm *typis mandatæ, etc. Aquis-Sextiis, apud Carolum Nesmoz*, 1676 *in*-4; ou 1667, *typis Roize.*

Les lettres patentes de Louis II, à la date du 31 décembre 1413, sont aux Archives de la ville, *liber Catena*, fol. 223.

furent successivement et à d'assez longs intervalles [14], ainsi que les statuts, dont quelques-uns présentent des détails de mœurs fort singuliers [15]. Par les mêmes lettres patentes, il exhorta tous les prélats à envoyer leurs diocésains aux études dans la ville d'Aix, comme dans le lieu le plus convenable de la province; car cette ville, dit-il, est paisible et propre aux études, les habitants y sont sociables et bienveillants, l'air y est pur, les vivres y abondent, et l'on y voit une foule de docteurs et de savants. « *Namque in eâdem civitate, ad id locus propitius et quietus, incolarum grata communio et benigna, salubris aer, victûs abundantia, ac doctorum divini et humani jurisperitorum aliarumque scientiarum copia.* »

L'auteur d'une bonne Notice sur notre ancienne Université (a), remarque avec raison que les historiens de Provence, qui généralement en ont attribué la fondation au pape Alexandre V, n'ont pas rendu à Louis II tout l'honneur qu'il méritait. C'est ce prince qui conçut la pensée de ce bienfait, et à qui l'on doit encore l'institution d'un Parlement à

(a) Notice sur l'ancienne Université d'Aix, par *M. Antoine Henricy*, avocat. Aix, 1826, in-8.

Aix, en 1415 (a), pour remplacer l'ancienne Cour royale ou Conseil-Éminent rétabli bientôt après en 1425.

L'Université fut placée par le Conseil municipal dans une maison que la ville possédait devant l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, où l'on éleva depuis (vers 1750?) le bâtiment actuel qui porte aujourd'hui le nom d'Université ou d'École de Droit.

La ville d'Aix voulut se montrer digne d'un établissement si important. Selon l'historien Pitton « les Consuls achetèrent un lieu pour une Eschole publique dans la rue du *Plan dau four*, maintenant Saint-Joachim (b); ils y firent bâtir une maison et achetèrent aussi des livres pour faire une BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE, en suite d'une délibération de 1418. *Instrument*

(a) Jourdain Brici, savant jurisconsulte, l'un des présidents de ce Parlement, et depuis Juge-Mage au Conseil-Éminent, composa un ouvrage qu'il data d'Aix, du 13 août 1433, en faveur de l'élection du pape Eugène IV; ouvrage que Baluze juge très-bon, et qu'il a fait imprimer dans le tom. 3 de ses *Miscellanea*. 7 vol. in-8. Paris, 1668-1715.

(b) Cette rue, qui donne dans celle du *Bon-Pasteur*, près de l'Université, s'appela dès-lors des *Écoles*, puis des *vieilles Écoles*, ensuite de *Saint-Joachim*, aujourd'hui de *l'École*. C'est dans cette rue qu'est né le botaniste Tournefort, dont on y voit la maison.

dans les archives de la Maison Commune, quoté K. Y. (a). » Hist. d'Aix, p. 591.

De Haitze en parle aussi en ces termes sous la date de 1419. « Nos habitants, pour favoriser les sciences, délibérèrent dans un conseil de la Maison Commune, de faire bâtir des Écoles, et en chargèrent les syndics qui achetèrent pour cela une place *au Plan du four*, qu'on appelle maintenant Saint-Joachim. On acheta en même temps des livres pour en composer une *Bibliothèque publique*. Ces livres étaient sans doute des manuscrits, etc. »

C'est un fait bien remarquable dans notre histoire littéraire, que la fondation d'une Bibliothèque publique à Aix, trente années environ avant la découverte de l'Imprimerie. Rien n'indique mieux le goût de ses habitants pour l'étude, et la haute sagesse de ses administrateurs à cette époque, où il serait difficile de citer d'autres établissements de ce genre ; établissements

---

(a) Nous avons vainement cherché jusqu'ici, dans les archives de l'hôtel-de-ville et dans celles de la préfecture, l'original de cette délibération si honorable pour la cité. Les registres de la ville ayant été brûlés par Charles-Quint en 1536, on n'a pu retrouver d'antérieurs à cette époque, que ceux de 1351, 1485, 1492, 1499, 1520, 1521 et 1522. Quelques-uns portent même les traces de l'incendie.

qui prouvent dans leurs fondateurs l'amour du pays et de l'instruction, et qui doivent la propager. Elle était peu nombreuse sans doute cette Bibliothèque, où des manuscrits seuls et vraisemblablement enchaînés (*catenati*), tant on veillait à leur conservation, figuraient dans les tablettes ou sur des pupitres; mais il ne serait pas moins curieux d'en retrouver le catalogue, qui peut-être nous révélerait quelque chef-d'œuvre de littérature ancienne, objet aujourd'hui de nos regrets, et que de pareils dépôts, s'ils avaient existé en plus grand nombre dans les lieux où parut d'abord l'Imprimerie, nous auraient certainement conservés.

Telles furent les mesures que prit la ville pour seconder la restauration de l'Université, dont le premier chancelier fut l'archevêque d'Aix, *Thomas de Pupio*. La nomination de son successeur fut réservée au recteur, aux licenciés et docteurs qui quelquefois élevèrent des séculiers à cette dignité.

Pupio, qui était né à Aix, et qui siégea de 1399 à 1420, fut un savant distingué dans l'un et l'autre droit. Après avoir assisté au concile de Pise, il tint un synode pour réformer son clergé et lui inspirer le goût de l'étude. Chaque ville ou bourg muré de son diocèse, devait posséder une copie du nouveau Testa-

ment avec des notes, que les prêtres de l'arrondissement pourraient lire et consulter (a). Enfin il avait lui-même une riche Bibliothèque qu'il légua au chapitre. Il n'en restait plus dans le XVIIe siècle qu'une très-belle Bible sur vélin, enrichie de miniatures, sur la dernière page de laquelle on lisait au-dessous des armoiries : *Quam RR. DD. Archiep. Thomas de Pupio emit Mediolani quinquaginta florenis aureis dum rediret Româ.*

La protection que Louis II accordait aux lettres et aux études, dût favoriser la recherche des anciens manuscrits. C'est pour lui que le *Monge des isles d'Or* [16] tira, de la bibliothèque de Lerins, le précieux recueil des poëtes provençaux, qu'Hermentaire avait fait jadis pour Alphonse II. Chargé de la *librerie* de ce monastère, renommée la plus belle de toute l'Europe, le *Monge* la mit en ordre, *en séparant les livres selon la faculté des sciences*, *non sans grand' peyne et fatigue*, dit *Nostre-Dame*, et transcrivit en *belles lettres* les œuvres des poëtes provençaux qu'il envoya à Louis II. *Hugues de Saint-*

(a) *Quatuor evangelia integra*, *acta et epistolæ apostolorum cum notis*, incatenata *in presbyterio.* Regist. du Chap. d'Aix, où étaient les actes du synode cités par Saint-Vincens.

Cesari, qui avait suivi la cour de ce prince avant de se faire moine à Montmajour près d'Arles, et qu'il ne faut pas confondre avec le Monge de Montmajour dit *lou flagel dels Trobadours*, fit dans la suite une nouvelle copie ou collection de ces œuvres avec les vies des poëtes. Lorsqu'il les eut corrigées dans ce qu'elles avaient de défectueux, il les écrivit en *beaux caractères rouges, illuminez d'or et d'azur*, et les adressa au roi *René*, fils de Louis II, la première année de son règne, en 1435. Ce prince les fit copier avec soin, en y faisant ajouter plusieurs vies *d'autres souverains poëtes provençaux et personnes héroïques* qu'il avait fait recueillir, etc.

Après avoir cité les noms de dom Hilaire des Martins qui avait laissé des fragments sur le Monge des isles d'Or, et de frère Rostang de Brignoles, qui avait rédigé tant en rimes provençales qu'en prose les *vies d'aucuns poëtes provençaux*, de la *Marie-Magdeleine*, de *Ste Marthe*, etc., nous dirons adieu à ces derniers souvenirs des Troubadours, inséparables de ceux de la cour des comtes de Provence. Celle-ci même va bientôt disparaître, mais la capitale se ressentira long-temps de son heureuse influence; et si la poésie et le génie des arts, qui ont besoin d'éclat, cherchent un

théâtre plus brillant, la science y sera toujours dignement représentée, et le bon goût ainsi que l'érudition sauront bien y former des collections précieuses.

Louis III avait succédé à son père Louis II, mort à Angers en 1417. Son règne se passa en vaines expéditions contre le royaume de Naples, où il finit cependant par être déclaré duc de Calabre, et héritier présomptif de la reine Jeanne II. Il y mourut en 1434, un an avant elle ; son frère le *bon roi René* lui succéda au comté de Provence, au duché d'Anjou, et malheureusement aussi à ses droits et prétentions sur le royaume de Naples, dont il fut le souverain éphémère pendant quelques années. Forcé de l'abandonner en 1442 par la trahison et l'inconstance des Italiens, il vint se vouer au bonheur de ses sujets, qui lui en ont conservé un long et honorable souvenir, manifesté encore de nos jours par une médaille frappée en son honneur, et par sa statue en marbre érigée en 1823 sur la plus belle promenade de la ville d'Aix [17]. Trop souvent arraché à ses douces occupations, ses infortunes et celles de sa famille le rendirent presque aussi célèbre que sa bonté et son goût pour les arts. Mais l'affection de ses sujets et les charmes de l'étude, lui firent supporter philosophiquement

tous ses malheurs. Quoiqu'il n'ait jamais réussi dans ses entreprises militaires, il a mérité cependant d'être comparé à Henri IV (a). C'était la même bravoure, la même gaîté, la même franchise et originalité, et l'on peut justement lui appliquer le même vers :

Seul roi de qui le peuple ait gardé la mémoire.

Généreux protecteur des lettres et des arts, peintre, poëte et musicien lui-même, René était digne de faire naître en Provence l'aurore du siècle de Léon X et de François Ier. Il voulait y attirer des savants et des artistes qui honoraient l'Italie, et se faisait envoyer des copies des ouvrages que l'on y découvrait. Zélé pour l'instruction et pour l'avancement des études, ce prince, dit Saint-Vincens, eût désiré que l'on eût substitué dans les écoles de ses états, les bons auteurs élémentaires aux mauvais grammairiens qui étaient entre les mains de la jeunesse. Il chercha à donner du lustre et de l'émulation aux professeurs de l'Université. Il fonda un Collége à Saint-Maximin, dont il donna la direction aux Dominicains. Il établit des places gratuites dans plusieurs colléges d'Aix

---

(a) V. ce parallèle très-bien développé par M. *Raynouard* dans le Journal des Savans de juillet 1821, p. 422.

et d'Avignon. Enfin il accueillit des professeurs en théologie et en droit qu'il fit venir à Aix, et parmi ces derniers il faut remarquer Melchior de Séguiran, qui par la suite composa pour Louis XI un mémoire plein d'érudition dans lequel il établit les droits du roi de France sur la Provence.

René cultiva lui-même les arts, comme nous l'avons dit, et il en a laissé des preuves remarquables. Le fameux tableau *triptyque* de la *Vierge* et du *Buisson ardent*, qui décorait l'ancienne église des *Grands-Carmes*, et qui est aujourd'hui dans la métropole de Saint-Sauveur, est, selon *Millin*, l'un des plus précieux monuments de la peinture en France. Ce savant voyageur, qui en donne la gravure et en fait une longue description (a), n'hésite pas à adopter la tradition constante qui l'attribue au roi René, que nous devons, ajoute-t-il, regarder comme l'un des plus habiles peintres de son temps.

Les autres monuments de ce genre, dont ce prince avait orné Angers, Lyon, Avignon, Saumur, Aix et Marseille, ont presque tous

---

(a) Voyage dans le Midi, t. 2, p. 344.

Seroux d'Agincourt l'a fait graver dans son *Histoire de l'Art par les Monuments*. 3 v. in-fol, Paris, 1810-1823.

disparu, et nous devons attacher d'autant plus de prix à ce tableau qui est une de nos véritables richesses.

Il excellait à peindre en miniature. La Bibliothèque Méjanes possède des *Heures* in-4° sur vélin, avec la date de 1458, qui lui ont appartenu, et qu'il avait enluminées. Un autre livre de prières in-f°, bien plus riche encore, avec de superbes miniatures de la main de ce prince, est décrit dans le tome 1 du Catalogue des livres rares de la Vallière, p. 98. (Il fut vendu 1200 fr.)

René avait aussi orné de peintures le *Traité des gages de bataille*, ou *Livre des Tournois*, qu'il composa lui-même vers 1450, et dont deux beaux manuscrits regardés comme originaux existent à la Bibliothèque royale sous les n°s 8352 et 8352 *bis*. C'est le formulaire le plus intéressant qu'il y ait sur cette matière. Les grandes miniatures qui l'accompagnent représentent toutes les cérémonies et tous les détails des Tournois. Elles sont composées avec goût, et les figures, qui ne se distinguent guère par la finesse ou par la noblesse des traits, ont toutes une expression remarquable de naïveté. Quant aux costumes et aux armures, ils offrent le plus grand intérêt. On peut voir aujourd'hui ce bel ouvrage à la B. M., grâce à la publication

qui en a été faite en 1826 (a), d'après les manuscrits ci-dessus provenant de *Peiresc*. Cet illustre savant avait eu ce projet lui-même dès 1620, et en avait déjà fait graver plusieurs planches ; projet auquel se rattachait sans doute la délibération prise par les États de Provence de concourir à l'impression de plusieurs ouvrages de René, *en faveur de la mémoire de ce bon prince, qui a tant aimé et favorisé cette province* (b).

Ce roi à qui nous devons divers autres ouvrages

(a) *Les Tournois du roi René* d'après les manuscrits et les dessins originaux de la Bibliothèque royale, publiés par MM. *Champollion-Figeac*, pour le texte et les notes explicatives ; *L.-J.-J. Dubois*, pour les dessins et les planches coloriées ; *Ch. Motte*, lithographe, éditeur, imp. de F. *Didot*. 1 vol. grand in-fol. jésus vélin. Prix 300 fr.

(b) Registres des États, t. II, f. 69, aux archives de la préfecture. Cette délibération des États assemblés à Aix en janvier 1624, n'a pas été imprimée, et on ne la trouve point dans la collection de ces délibérations publiées depuis 1611 jusqu'en 1789, qui est à la B. M. C'était le sieur *Tavernier*, graveur et *imprimeur* du Roi, qui sollicitait leur concours pour la publication des *Tournois*, des *Statuts* des ordres du Croissant et de Saint-Maurice, de tous les Édits et Ordonnances du roi René, etc. ; publication qui n'eut point lieu, on ne sait par quel motif. *Wlson de la Colombière* fut le premier qui en 1648, dans son *Vray Théâtre d'honneur et de chevalerie*, 2 v. in-fol., publia *le Traité des Tournois*, mais peu exactement.

en vers et en prose (a), ne pouvait qu'aimer les livres qui le consolèrent si souvent au milieu de ses revers. Aussi, dit un historien, il avait fait dresser une très-riche bibliothèque assortie de toute sorte de volumes curieux, et surtout des œuvres de tous les anciens Troubadours; bibliothèque qui, à sa mort, fut achetée et emportée par le seigneur d'Agoult à son château de Sault, et dont il ne restait plus rien de bon du temps de Peiresc. (Lettre de ce dernier à Borrili du 10 septembre 1631.) Enfin tout le monde sait que le manuscrit qui servit à la première édition (1547) des précieux mémoires de *Joinville* sur S. Louis, fut trouvé au château de Beaufort-en-Vallée, dans de vieux

---

(a) Nous ne devons qu'indiquer ici :

Le *Mortifiement* ou *Mortification de vaine plaisance*, dialogue mystique et allégorique en vers et en prose, resté *Mst.*

Le roman en prose et en vers de *Très doulce mercy au cueur d'amour épris*, probablement resté *Mst.*

L'Abuzé en Court, roman allégorique et moral aussi en vers et en prose, imprimé d'abord vers 1475, puis à Vienne en 1484, et plusieurs autrefois avant 1500.

Les *Amours du berger et de la bergère*, où sous le nom de *Regnault* et de *Jeanneton*, on croit que René a voulu peindre en vers ses amours avec Jeanne de Laval; etc.

V. ces divers ouvrages cités et analysés dans le tom. 2 de l'histoire de René d'Anjou, par *M. de Villeneuve-Bargemont*, livre curieux et rempli de savantes recherches, mais auquel il manque une table.

registres qui avaient appartenu au roi René, *amateur d'antiquité*, dit l'éditeur.

Ce prince avait laissé un autre souvenir, qui peut-être n'a pas moins contribué que son extrême bonté à populariser sa mémoire, et qui tient à l'histoire littéraire comme à celle des mœurs. Ce sont les jeux sacrés et profanes institués vers 1462 ou 1470, pour la solennité de la Fête-Dieu à Aix. Ce n'étaient pas dans le principe, comme on l'a dit, des représentations muettes des mystères de l'ancien et du nouveau Testament, puisqu'on y récitait des vers, composés par ce bon roi, selon *Pitton*, pour les expliquer aux idiots.

Le peuple d'Aix, tous les Provençaux, revirent avec enthousiasme, *au* XIXe *siècle*, cette procession singulière, que la philosophie moqueuse du XVIIIe et les ravages de la révolution n'avaient pas plus dépopularisée que les plaintes de la religion profanée, ou les réclamations des gens de goût. Peut-être ne la reverrons-nous plus, et nous en sommes fâchés ; car tout ce qui vivifie les populations et les transporte de joie, fût-il assaisonné de folie, est digne de regret, et les fêtes de la Raison ne seront de longtemps des fêtes populaires. Nous pouvons le dire, au moment surtout où l'on exhume avec tant de succès nos vieilles chroniques nationales,

notre procession de la Fête-Dieu était une véritable page vivante de l'histoire du moyen âge, que le bon René nous avait léguée, et c'est dans le génie de ce roi, comme dans celui de cette époque, qu'il fallait en chercher l'explication tant controversée (a).

La marche nocturne, dite *le Guet*, où figuraient à cheval et dans des chars toutes les divinités de la Mythologie avec leurs attributs, précédait le jour de la fête. Une musique sourde et monotone, force tambours, fifres et tympanons, de nombreuses torches, des costumes extraordinaires, donnaient un éclat vraiment fantastique à cette pompe lugubre, allusion évidente aux ténèbres du Paganisme que venait dissiper le soleil du lendemain, fête du Seigneur, véritable soleil du monde. Dès le point du jour

---

(a) V. l'*Esprit* du cérémonial d'Aix en la célébration de la Fête-Dieu, par Pierre-Joseph (*de Haitze*). Aix (1708) in-16, réimprimé en 1730 et 1758; et surtout l'*Explication* des Cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix en Provence, ornée de figures, des airs notés, etc. Aix, David, 1777, in-12, (par *Gaspar Grégoire*, fig. dessinées et gravées par ses fils); ouvrage curieux et bien plus complet que le précédent. Il existe contre cette procession une lettre à Gassendi de *Laurent Mesme*, dit *Mathurin Neuré*, imprimée in-4. et in-12., 1645, dont voici le titre : *Querela ad Gassendum de parùm christianis Provincialium suorum ritibus*, *etc.* V. aussi la description de la Fête-Dieu dans le Voyage de *Millin*.

le *galoubet* national, le joyeux tambourin, les *gros tambours* de la ville au son rauque et majestueux, parcouraient les rues donnant des aubades, et fesant entendre les marches et les airs consacrés, que le roi René a composés lui-même. Partout, un concours immense de curieux accourus des villes comme des campagnes, et particulièrement de Marseille, au point qu'une partie était souvent réduite à bivouaquer sur les places publiques. Les mystères ou les jeux, sacrés pour nos ayeux, trop souvent scandaleux depuis pour la piété austère, mais qui n'étaient plus que bizarres et burlesques pour le peuple, étaient exécutés au milieu de la foule bruyante et de la joie universelle. Vers l'heure de la procession, ils défilaient tous en ordre et en avant du cortége, dans nos belles rues semées de fleurs et richement tapissées, que garnissaient des réunions brillantes de parents et d'amis invités dans les maisons de ces rues privilégiées. Après ces parodies de la Bible, qu'on aurait pu appeler les figures grotesques de l'ancien et du nouveau Testament, et dont les rôles étaient affectés à la populace, paraissaient les représentants de la vieille chevalerie; c'étaient diverses compagnies de chevaliers, escortant *l'abbé* de la ville ou de la jeunesse, dit l'*abat:* le *roi de la Bazoche,* que nommaient les

gens de Palais ; enfin le *Prince d'amour*, dernier souvenir de nos cours d'amour, et qu'un arrêt du conseil de Louis XIV remplaça par un *Lieutenant*, attendu l'énormité de la dépense qui pesait sur la noblesse.

Les chevaliers appelés *bâtonniers*, imitaient avec le drapeau, la lance ou le *bâton*, les exercices ordinaires d'un tournoi, qui la veille avait été annoncé par une marche ou course aux flambeaux, dite la *Passado*, ou le *Pas d'armes*. Tous étaient élégamment vêtus de soie et chargés de rubans à la couleur de leurs officiers, qui se faisaient remarquer par leur bonne mine et par la richesse de leurs costumes brochés d'or et d'argent. De nombreux corps de musique, mandés des villes voisines, précédaient chaque compagnie. Ensuite venait la véritable pompe sacrée suivie d'une magistrature imposante et de nombreux fonctionnaires, dont la dignité semblait rehaussée aux yeux du peuple par l'hommage qu'ils rendaient à Dieu ; aux yeux du peuple, disons-nous, qui aimait à penser que l'impression religieuse, véritable garantie de justice et d'équité, était partagée par tout le monde.

Telle nous avons encore vu cette fête dont nous ne pouvons parler plus longuement ici, pour laquelle René avait affecté des revenus,

que la ville suspendit ou modifia souvent à cause de la dépense, et dont le Gouvernement Consulaire, essentiellement habile et réparateur, favorisa le rétablissement en 1803 (a); persuadé qu'en liant le présent au passé, qui pour la multitude est souvent embelli par l'illusion, il donnait à l'avenir un gage de sécurité indispensable après les commotions politiques.

Le roi René mourut à Aix le 10 juillet 1480, au milieu de tous les signes d'une véritable douleur publique. Son corps qui devait être transporté à Angers, fut déposé dans l'église de Saint-Sauveur, d'où l'on fut obligé de l'enlever secrètement. On y construisait déjà un mausolée; et le peuple, dont les regrets se renouvelèrent en apprenant l'enlèvement, ne l'aurait certainement point souffert.

Charles d'Anjou, comte du Maine, son neveu et son successeur, ne régna pas long-temps, et mourut à Marseille le 11 décembre 1481,

---

(a) Interrompue par la révolution, elle n'a été célébrée depuis 1792 qu'en 1803, en 1804; en 1807, lorsque la princesse Pauline Borghèse était à Aix; en 1811, le 9 juin, jour de la Trinité, pour la fête de la naissance du *Roi de Rome;* en 1814, mais incomplètement, pour l'arrivée du comte d'Artois, *le 29 septembre;* et en 1823, pour l'inauguration de la statue du roi René, qui eut lieu en présence de Madame la duchesse d'Angoulême.

après avoir nommé le roi de France Louis XI pour son héritier. Le seul souvenir *littéraire* qui se rattache à son nom, est le legs de sa bibliothèque au couvent des Dominicains de Saint-Maximin, *ad honorem gloriosæ Sanctæ Mariæ Magdalenæ*, à l'exception des livres de médecine qu'il légua à son médecin *Pierre Maurel* (a). Charles III laissa aussi deux mille écus d'or à l'église de Saint-Sauveur d'Aix, où il voulut être enterré, et dans laquelle Louis XI lui fit élever un tombeau que l'on y a vu jusqu'en 1793, à la gauche du maître-autel (b).

Cette Métropole vit terminer peu après sa façade *gothique*, que l'archevêque *Olivier de Pennard* avait fait commencer en 1477. Le portail chargé de statues que l'on vient d'y replacer [18], était particulièrement remarquable par la délicatesse de ses ornements *à jour* détruits en grande partie à présent, et n'était point indigne des belles portes sculptées en bois

---

(a) Peiresc voulut un jour visiter la bibliothèque des bons Pères, et fut *bien mal satisfait de sa curiosité*, dit-il, dans une lettre à *Borrilli*, déjà citée.

(b) Ce tombeau est gravé en tête du premier volume de l'Histoire d'*Honoré Bouche*. Cette gravure diffère, quant à la position de la statue de Charles III, de celle qui est dans l'Atlas de *Millin*, tirée des cartons de Saint-Vincens.

de noyer qui y furent posées en 1504. On voit sur ces portes, heureusement conservées, des personnages en relief représentant, dit-on, des Prophètes et des Sibylles, entourés de fruits, de feuilles, d'animaux, finis avec beaucoup de soin, et formant des arabesques qui par leur élégance rappellent le voisinage de l'Italie et la résurrection des arts. C'est peut-être le meilleur morceau de sculpture que ce siècle ait produit dans le midi de la France (a).

Nous croyons devoir mentionner ici les noms de deux citoyens honorables qui ne doivent pas être oubliés. Le premier est le notaire *Jean Guiran*, qui par testament fit bâtir à ses frais en 1494, la tour du clocher des *Augustins*, sur laquelle est encore une horloge publique (b).

(a) Ces portes ont été mal dessinées et mal rendues dans l'Atlas de *Millin*, qui les regarde avec raison comme un monument précieux pour l'histoire de l'Art, t. 2, p. 266.

(b) La tour de la *Grande Horloge* qui tient à l'Hôtel-de-Ville, ne fut élevée qu'en 1510 sur une ancienne porte de la ville *Comtale*. Cette Horloge est citée dans les anciennes *Géographies*, trop souvent copiées par les modernes, à cause d'une *mécanique* qui fesait apparaître successivement les statues des *quatre Saisons*, et celles des *Planètes* qui président aux sept jours de la semaine. Il ne paraît plus que les premières. Au-dessous de la statue *de la Saison*, est une niche où l'on avait placé le buste de Louis XIII en 1624. Ce buste, renversé par la révolution, fut remplacé en 1801 par

Le second, encore plus recommandable, est *Jacques de la Roque*, trois fois consul d'Aix, qui fonda en 1519 *l'Hôpital Saint-Jacques* ou *l'Hôtel-Dieu*, augmenté depuis par *Gaspard de Jarente*, mort archevêque d'Embrun en 1565, et en dernier lieu en 1753, par M de Brancas, archevêque d'Aix.

La réunion de la Provence à la couronne suivit de près la mort de Charles III. *Palamède de Forbin*, surnommé *le Grand*, qui avec *Jean de Matheron*, homme d'état distingué, avait été l'ami et le conseiller des deux derniers souverains, et qui contribua puissamment à cette réunion, en fut nommé gouverneur. Investi de pouvoirs extraordinaires, la disgrâce l'atteignit bientôt; il la supporta noblement, et mourut à Aix en 1508 (a).

Cette réunion dut faire perdre à la capitale

---

une urne funéraire avec cette inscription : *Aux Mânes des défenseurs de la Patrie.* L'une et l'autre disparurent après 1815; on les a rétablies en septembre 1830.

(a) *Matheron* mourut ambassadeur à Rome en 1495. Les médaillons de ces deux illustres Provençaux ornent le piédestal de la statue du roi René, qui compta aussi parmi ses amis et fidèles conseillers le chancelier *Martin* ou *des Martins* (Jean), seigneur de Puyloubier, mort en 1475. Quelques débris du tombeau de ce dernier, existent encore à Saint-Sauveur.

quelque chose de son importance, et il sera plus difficile encore de lier ses souvenirs littéraires, presque toujours rattachés jusques ici à des princes qui avaient constamment protégé et souvent cultivé les lettres et les arts. Heureusement c'était l'époque de la renaissance, et jamais les amis de l'étude ne montrèrent plus d'ardeur. Les recherches d'érudition furent surtout l'objet de leurs travaux, et sous ce rapport notre ville se fit remarquer. Dans aucune autre peut-être, on ne vit pendant une suite de trois siècles plus de collections d'antiquités, de tableaux, d'objets d'art, de médailles, enfin plus de bibliothèques particulières, dont quelques-unes furent léguées à la cité, pour être rendues publiques, par d'honorables citoyens dont les noms méritent spécialement d'être signalés à la reconnaissance de leurs compatriotes.

Ces détails pourraient présenter quelque intérêt, s'il nous était permis de les développer, et de les complétér dans cet *Essai*. Mais notre titre nous fait un devoir de nous circonscrire aujourd'hui, et nous craignons même de dépasser les limites qu'il semble nous imposer. Bornons-nous donc à recueillir chronologiquement, ou à peu près, ces *mentions honorables*, auxquelles se joignent nécessairement les noms de nos concitoyens qui se sont distingués dans

la carrière des sciences, des lettres et des arts. C'est ce qui nous semble constituer, sauf les développements, l'*histoire littéraire* d'une ville, expression un peu ambitieuse peut-être, mais qui seule rend toute notre pensée.

La création d'un Parlement à Aix par Louis XII, en 1501, en augmentant le nombre des magistrats chargés d'y rendre la justice, y propagea le goût de l'étude.

Cette cour souveraine y attira souvent des jurisconsultes célèbres qui la présidèrent, ou qui siégèrent dans son sein, et l'on peut citer à leur tête, dans ce siècle même, les premiers présidents *Chassanée*, et *Guillaume Duvair* depuis chancelier.

L'influence de ces magistrats et d'un grand nombre d'autres qui se délassaient noblement des devoirs de leur charge, en se livrant à des recherches d'érudition, fut très-heureuse parmi nous ; et c'est dans ces familles parlementaires, que nous trouverons plusieurs fois la tradition des vertus héréditaires jointe à celle de la science et des antiquités. C'est à elles que nous devrons les faibles débris de ce qui s'est conservé, ou le souvenir de ce qui a existé. Mais avant d'en présenter l'esquisse, nous dirons quelques mots des efforts de l'Administration, pour réparer les désastres de la guerre et pour répandre l'instruction.

La Provence et en particulier la ville d'Aix, eurent beaucoup à souffrir des deux invasions, de 1524 et de 1536; la première, dirigée par le Connétable de Bourbon; la seconde, par Charles-Quint en personne, qui eut la fantaisie de se faire couronner roi d'Arles et de Provence par l'évêque de Nice, dans la Métropole de Saint-Sauveur. Le poëte macaronique *Antonius Arena,* qui était alors à Aix, a consacré à cette expédition une espèce de poëme dont les détails ne sont pas sans intérêt pour l'histoire du pays (a).

Les guerres de Charles-Quint avaient presque anéanti l'Université d'Aix par la dispersion des professeurs et des élèves. Mais dès 1540, on voit les États de la province essayer d'y remédier en s'imposant pour cet objet. La ville *voulant remettre l'Université en sa première splendeur, laquelle estait esteinte*, fonde en 1568 deux

---

(a) Antoine d'Arena, jurisconsulte, né à Soliers près de Toulon, mort juge de Saint-Remi, en 1544. Voici le titre de ce poëme : *Meygra entrepriza catoliqui Imperatoris. Quando de anno Dñi* 1536, *veniebat per Provensam bene corrosatus im postam prendere Fransam cum villis de Provensa, propter grossas et menutas gentes rejohire : per Antonium Arenam Bastifausata, etc. Avenione*, 1537, *in*-8. *goth.*, édit. originale, très-rare, réimpr. à Avignon sous le titre de *Bruxelles* 1748, incorrecte, et mieux à Lyon 1760, in-8.

chaires de médecine et deux nouvelles chaires de droit.

En 1574, elle fixe dans son sein l'Imprimerie, qu'elle désirait y établir depuis longtemps, et devient ainsi la première ville de Provence où les bienfaits de cet art aient été répandus immédiatement (a). Jusques alors le Parlement, l'Administration et le Clergé avaient fait imprimer leurs actes et leurs livres à Lyon ou à Avignon. De même que les premiers imprimeurs venus des bords du Rhin à Paris furent logés à la Sorbonne, à la source de l'enseignement, de même le Conseil de ville logea dans une maison (b) attenante à *l'Université*, l'imprimeur *Pierre Roux* d'Avignon, qui publia en 1575 le premier livre probablement imprimé à Aix. C'est le *Traicté de l'Église de Dieu contre les Calvinistes*..... par Jehan Pellicot, conseiller au siége d'Aix (c).

(a) L'Imprimerie fut établie à Marseille en 1594; à Arles en 1647; à Toulon en 1704.

(b) Acquise par la Communauté... au devant de l'église Saint-Saulveur, confrontant... avec les estudes publiques....

(c) V. la *Notice sur l'origine de l'Imprimerie en Provence*, par M. Henricy, 1826, in-8., et dans le tome 3 des Mémoires de l'Académie d'Aix. En traitant les mêmes matières, on ne peut que citer cet écrivain respectable, dont les recherches consciencieuses méritent toute confiance, et sont vraiment utiles pour l'histoire du pays.

Il convient de citer ici parmi les successeurs de ce premier imprimeur les *Maillou*, les *Roize*, et surtout les *Tholozan* et les *David*, dont l'imprimerie existe encore. Ces noms honorables ne sauraient être étrangers à notre histoire littéraire.

Le Conseil municipal d'Aix, toujours fidèle à ses projets généreux d'amélioration dans les études, acheta en 1583 un local (a) au quartier de *Ville-neuve* que l'on commençait à bâtir, pour y construire un collége qui prit ce nom ; mais il dut le quitter bientôt, lorsque Henri IV, par son Édit du mois d'octobre 1603 eut créé et organisé le *Collége royal Bourbon*, et mérité ainsi le titre de Restaurateur des études et de notre Université [19].

(a) Dit *le Jardin du Roi*, parce qu'il avait été celui du roi Robert. (V. ci-dessus p. 35). Il appartenait alors à la famille *La Cépède*, qui a donné son nom à une rue de ce quartier, ainsi que le consul *Jean de Bourg*, à qui on doit cet agrandissement ; l'ancienne famille d'*Arpilhe* y avait possédé un pré, et l'on a joint son nom à celui de *Bourg* dans la rue *Bourg d'Arpilhe*. La construction de la porte de la *Plate-Forme* où était un bastion est de 1583. Vingt ans après qu'on eut bâti le quartier de *Ville-neuve*, un nouvel agrandissement fut nécessaire, et *Joseph Bonfils*, lieutenant-général de la sénéchaussée, commença à bâtir en 1605 le quartier de *Ville-verte*, ainsi nommé à cause des prairies qu'il y avait; et dont la porte, d'abord appelée de *Valois*, en l'honneur du comte d'Alais issu des Valois, ne fut ouverte qu'en 1645.

Le premier président *Duvair*, que nos historiens appellent justement le *père des bonnes lettres*, contribua beaucoup à cette restauration. Placé à la tête de la magistrature de la province, il avait senti combien il importait au pays de voir refleurir dans sa capitale les études académiques, qui s'allient si bien à celles du magistrat, et combien le séjour paisible de la ville d'Aix convenait au culte des muses et à la dignité des organes de la justice [20].

Jamais alliance ne fut plus marquée pendant trois siècles. La plupart des hommes que nous aurons à citer comme littérateurs ou antiquaires, appartiennent à la Magistrature ou au *Palais*; et il y a quelque chose de touchant à voir le zèle patriotique que nos savants mirent alors à exhumer les souvenirs de la Provence.

Quiqueran de Beaujeu, natif d'Arles, véritable prodige d'érudition, nommé à vingt ans évêque de Senez, mort à vingt-quatre, venait de composer son Éloge de la Provence (a), et semblait avoir donné l'exemple. Les *Séguiran* (Melchior et Boniface, nommés p. 48 et 22),

---

(a) Imprimé en 1551, un an après sa mort, sous ce titre: *De Laudibus Provinciæ libri tres*, Paris, in-fol. rare, traduit par *de Claret*, archidiacre d'Arles, sous le titre de *La Provence de Pierre de Quiqueran*, etc. Tournon 1614, in-8.

recueillaient des matériaux pour l'histoire du pays. François *de Clapiers*, seigneur de *Vauvenargues*, essayait d'éclaircir la généalogie de nos comtes, et se distinguait surtout comme jurisconsulte. *Louis de Gallaup-Chastueil* travaillait à l'histoire d'Aix, que diverses tracasseries lui firent abandonner, et dont son fils a donné quelques fragments dans son *Discours sur les Arcs triomphaux*, etc.

Mais il y a deux hommes qui méritent d'être spécialement mentionnés parmi ceux qui s'occupaient alors dans notre ville de l'histoire nationale, et qui formaient des Cabinets ou des Bibliothèques : *Jean de Nostre-Dame* et *Jules Raymond de Solier*.

Le premier, procureur au parlement, et frère du fameux astrologue *Michel Nostradamus* mort à Salon en 1566, a été l'historien naïf et crédule des Troubadours, au nombre desquels il aurait pu se placer comme musicien et comme poëte ; mais ses nombreuses chansons galantes en provençal sont perdues, et il ne reste de ses poésies que quelques vers français. Il paraît avoir aimé beaucoup les livres, d'après ce qu'il dit dans son *proësme*, ou préface curieuse qu'il a mise en tête de son ouvrage (a),

---

(a) *Les vies des plus célèbres et anciens poëtes provensaux*

dont la dédicace à la très-chrétienne royne de France (Catherine de Médicis) est signée *Iean de Nostradamus*, et datée d'Aix 1er juin 1575.

« On trouve, dit-il, plusieurs livres traduits en nostre langue Provensalle, tant en prose qu'en rithme, desquels j'en ay une infinité, sans une grande partie de vies de Saincts et Sainctes, tant en prose qu'en rithme que j'ay veu en plusieurs parts, et d'autres beaux livres que j'avois ramassez çà et là, escripts en lettre de main, tant en latin, françois que provensal... qui me furent desrobez et pris au temps des troubles de 1562. Mais combien y en a-t-il de cachez parmi les librairies des monastères, couvents, églises, et dans les archifs des maisons nobles de ce pays... Il n'y en avoit aucune qu'elle n'eut un registre, en forme de Romant, auquel estoient descripts les hauts faicts et gestes de leurs ancestres en langage provensal, etc. »

---

qui ont floury du temps des Comtes de Provence, recueillies des œuvres de divers autheurs..... en langue provensale, et depuis mises en langue françoyse par Iehan de nostre Dame, Procureur en la Cour de Parlement de Provence... A Lyon pour Alexandre Marsilij, 1575, petit in-8. Trad. la même année en italien par *Giudici*, et beaucoup mieux depuis par *Crescimbeni*, avec des corrections et des notes importantes, Rome 1710, in-4., dans *l'Istoria della volgar Poesia*... Réimprimé à part en 1722 in-4., avec de nouvelles augmentations.

Nostre-Dame déclare qu'il se borne à parler des poëtes provençaux qui ont écrit en notre langue. « Quant aux autres, ajoute-t-il, je m'en remets à ce qu'en a escript Remond de Soliers, Iurisconsulte d'Aix, en ses commentaires des antiquitez de Provence », à l'instante requête duquel et de quelques autres hommes de bon jugement, il produit son livre *en lumière*; livre d'ailleurs très-agréable à lire par la naïveté du style et par les détails les plus curieux sur les mœurs du moyen âge, mais entièrement dénué de critique. Les mémoires qu'il avait recueillis pour l'histoire de nos Comtes, furent fondus, ainsi que les vies des Troubadours, dans *l'Histoire et Chronique de Provence*, que publia son neveu *César Nostradamus*, Lyon, 1614, in-fol., et pour laquelle les États avaient accordé à ce dernier une gratification de 3000 livres. Cette famille mérita donc bien du pays, quoique les Prophéties de *Michel* aient rendu le nom de *Nostradamus* fameux à d'autres titres dans le temps, et presque ridicule aujourd'hui.

Jules Raymond de Solier, non moins zélé que son ami *Nostre-Dame* pour les antiquités provençales, était un protestant assez impartial, tandis que ce dernier fut un fougueux catholique, peut-être à cause de son origine juive qu'il

devait penser à faire oublier. Sa modération et ses habitudes studieuses ne l'empêchèrent cependant point d'être plusieurs fois victime des guerres civiles..... Après avoir fait à Aix des études brillantes, sous *Oronce Finée* et *Adrien Turnèbe*, Solier se signala dans la jurisprudence et devint bientôt le premier avocat de la province et l'oracle de la ville. Il nous apprend qu'il y logeait au quartier de *Saint-Sauveur*, fameux, dit *de Haitze*, qui nous a laissé une vie manuscrite de *Solier*, par la naissance du jurisconsulte *Bertrand Maure*, commentateur de Tacite, enlevé à vingt ans par les guerres de religion.

Solier regardant comme un des principaux devoirs d'un bon citoyen de tourner ses études vers l'utilité publique, voulut occuper ses moments de loisir à la recherche des antiquités du pays, qu'il décrivit en latin, et qu'il dédia d'abord à Charles IX, lorsque ce prince vint à Aix en 1564. Forcé par les fanatiques de se retirer à Pertuis sa patrie, auprès de son père, cette occupation, dit-il lui-même, servit beaucoup à charmer son ennui. Après avoir refondu son ouvrage, il en fit hommage à Henri III par une dédicace datée d'Aix 1577; mais les malheurs du temps empêchèrent de le faire imprimer. Il est resté inédit en grande partie, et la B. M. en possède

le *Mst.* autographe chargé de ratures, qui a successivement appartenu à Scipion Dupérier, à Pitton, à de Haitze et aux Saint-Vincens.

De nouveaux troubles obligèrent encore *Solier* à se réfugier avec toute sa famille au château de *Montfuron*, dont le seigneur lui offrit l'hospitalité la plus généreuse. Il y succomba à ses malheurs, terminant dans un exil volontaire une vie remplie de chagrins, vers l'année 1594 ou 1596.

Si quelque chose pouvait encore ajouter à l'intérêt qu'inspire cet écrivain trop peu connu (a), chez qui ont puisé tous ceux qui depuis ont parlé des antiquités et de l'histoire naturelle de la Provence, ce serait le passage suivant qu'il nous est impossible de ne pas citer. Son fils *Hector de Solier*, dit en parlant de lui dans la dédicace datée d'Aix 1613, qu'il a mise en tête de la première partie de son ouvrage, la seule qui ait été publiée (b) : « Feu mon père s'estant retiré à l'escart du trouble qui travailloit la France aux dernières années, pour char-

---

(a) Il a été oublié dans la *Biographie universelle.*

(b) *Les Antiquitez de la ville de Marseille*, par N. Iules Raymond de Solier, jurisconsulte... Translatées de latin en françois par Ch. Annibal Fabrot, advocat au Parlement de Provence. *Cologny*, par Alexandre Pernet 1615, ou Lyon 163., petit in-8.

mer en partie la douleur qu'il recevoit des afflictions de la patrie, se dévoua entièrement à l'estude, et voulut que la postérité sceust qu'il avoit vescu. Et que la Provence, sa tant douce patrie, comme lui ayant donné naissance, le retirast encores du tombeau, etc... »

A côté des collections de livres et de manuscrits qu'avaient formées Nostre-Dame et Solier, on voyait à Aix plusieurs autres cabinets, parmi lesquels on remarquait celui de *Rascas de Bagarris*, autre avocat au Parlement. Ce cabinet un des plus riches de l'époque, reçut le jeune Peiresc qui fesait alors son droit, et qui en examinant, en admirant tant de trésors, y prit l'amour des monuments anciens, auquel il dut plus tard une si grande renommée.

Bagarris, appelé auprès de Henri IV pour être garde du cabinet des médailles, eut le premier l'idée de composer l'histoire du roi, par des médailles qui en retraceraient les faits les plus glorieux ; idée que la mort de Henri IV lui fit abandonner au moment où elle allait être réalisée, et qui fut adoptée plus tard par Colbert pour l'histoire de Louis XIV. Bagarris revint à Aix avec la plus grande partie de sa collection, qu'il augmenta jusqu'à sa mort arrivée en 1620, lorsqu'il était primicier de l'Université.

Les désordres de la ligue, les guerres civiles de religion n'avaient pas dispersé tous les amis des lettres. Aix possédait encore divers littérateurs, soit provençaux, soit étrangers, attirés ou favorisés par la cour spirituelle du grand-prieur de France Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II. Ils y formaient une espèce d'Académie à la tête de laquelle était *Malherbe*, qui avait suivi ce prince comme premier secrétaire, lorsqu'il vint commander en Provence en 1577. Le séjour de ce poëte à Aix, où il épousa la fille du président *de Coriolis*, se prolongea pendant une trentaine d'années, et même il y revint plusieurs fois depuis (a).

Malherbe était lié avec *François Dupérier*, antiquaire et numismate, à qui il adressa ces belles stances :

Ta douleur, Dupérier, sera donc éternelle,

et dont le cabinet, par délibération des États de 1608, fut *donné* au roi qui l'*avait fait demander*. La B. M. en a le *roole* imprimé avec un supplément *autographe*. Il était encore lié

(a) V. des détails curieux sur ce séjour dans une brochure intitulée : *Recherches biographiques sur Malherbe*, publiée en 1825 par *M. Roux-Alpheran*, homme très-versé dans les souvenirs biographiques du pays, et dont l'obligeance égale l'exactitude.

avec *Louis de Gallaup - Chastueil*, dont la famille, comme celle de *Dupérier*, se voua pendant plusieurs générations au culte des lettres et s'y distingua ; avec *César Nostradamus*, qui, outre son histoire, a laissé des poésies imprimées bien médiocres, et un poëme inédit intitulé l'*Hippiade*, ou *Godefroi et les Chevaliers*, dont le sujet est le même que celui du *Tasse*, et qui renferme, dit-on, de curieux détails historiques sur beaucoup d'anciennes familles de France, et particulièrement de Provence (a).

Nommons encore parmi les amis de Malherbe *Belaud de la Belaudière* natif de Grasse, dont les poésies provençales, publiées en 1595 avec celles de son éditeur *Pierre Paul*, semblent être le premier livre qui ait été imprimé à Marseille ; *Jean de la Cépède*, premier président de la Cour des Comptes, qui a laissé des poésies sacrées ; *François d'Escalis*, autre poëte oublié comme *Villeneuve-la-Garde*, qui avait fait une *Histoire sainte* et le *Petit Carnaval des honnêtes gens*, etc.

Si le génie de Malherbe n'avait que faible-

(a) V. sur ce poëme inconnu jusqu'ici, les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, *etc.* par Ch. Nodier, Paris, Crapelet, 1829, in-8, p. 77.

ment échauffé la verve de nos *Troubadours* qui balbutiaient encore pour ainsi dire la langue française, on peut dire que le génie de l'érudition si dignement représenté par *Peiresc* (a), eut l'influence la plus heureuse et la plus étendue sur la première moitié du XVIIe siècle. Ce n'est point seulement en Provence que ce grand homme provoqua, favorisa les travaux littéraires. Tout le monde savant se ressentit de ses bienfaits, et peu de souverains ont autant fait que lui pour le progrès des sciences. « Son mérite, dit *Thomas*, fut d'avoir la passion des lettres et des antiquités, comme d'autres ont la passion de la fortune et des grandeurs. La physique, l'histoire naturelle, les langues, les médailles, les monuments, l'histoire, les arts, il avait tout embrassé, et avait des connaissances sur tout. Il était en commerce avec les savants de toutes les parties du monde. Sa bibliothèque, dans un temps où il y en avait

---

(a) Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, conseiller au parlement de Provence, né le 1er décembre 1580 au château de Belgencier, où sa famille s'était retirée à cause de la peste qui désolait Aix ; mort dans cette ville le 24 juin 1637. V. sa vie écrite en latin par *Gassendi*, réimprimée plusieurs fois depuis 1641, traduite et abrégée par *Réquier*, Paris 1770, in-12 ; *Thomas*, Essai sur les éloges, c. 35 ; et l'excellent article de *Foisset*, qui lui est consacré dans la Biographie universelle.

peu, et où les livres n'étaient pas encore un luxe, fut ouverte à tous ceux qui voulaient s'instruire, et il communiquait non-seulement ses livres et ses lumières, mais sa fortune. Ses revenus étaient employés à encourager des talents pauvres, à faire des expériences utiles, à acheter des monuments rares, à récompenser des découvertes, ou à des voyages entrepris pour perfectionner des connaissances, etc. »

Tel est en quelques lignes le résumé de la vie de Peiresc, résumé que nous transcrivons, parce qu'il nous serait impossible de faire ici l'énumération de tous les services qu'il a rendus aux lettres, de tous les travaux auxquels il a concouru. Ce grand homme mourut à Aix entre les bras de son digne ami *Gassendi*, qui a écrit sa vie avec une prolixité affectueuse. On sait que la plus grande partie de ses recueils Mss. et de ses lettres autographes existe à la bibliothèque publique de Carpentras, qui n'est autre que celle du président *Mazaugues*, dont le père avait épousé une petite - nièce de Peiresc : bibliothèque qui fut acquise en 1743 par le savant et généreux prélat *Inguimbert*, pour en doter sa ville natale. Celle d'Aix possède, outre quelques Mss. autographes, une copie précieuse de sa correspondance que *Mazaugues* avait fait faire pour la publier, copie

qui fut confiée à *Séguier* de Nîmes, qui passa dans les mains de *Mercier de Saint-Léger*, et que le dernier des *Saint-Vincens* avait acquise, augmentée et mise en ordre, et dont il a fait connaître quelques parties.

La bibliothèque de Peiresc fut achetée par le Collége de Navarre, et son cabinet se fondit dans celui de Sainte-Geneviève, dont le P. *Dumolinet* a fait une bonne description imprimée en 1692, in-fol. Mais divers objets d'antiquité, des inscriptions et des tableaux restèrent à Aix, où plus d'une collection était digne de les recevoir, et où l'on en retrouve une partie aujourd'hui. Le Musée de la ville en possède plusieurs que les Saint-Vincens avaient recueillis, et que la description de cet établissement fera connaître sans doute (a). Le portrait de *Rubens* par *Van Dyck*, légué par Peiresc à son ami *Borrilli*, est chez M. le conseiller *Bermond* avec quelques autres objets curieux, tels que les *trois écorchés* ou *squelettes* de Michel-Ange, qui proviennent aussi du cabinet des *Borrilli*.

(a) Nous devons au moins mentionner ici, *et pour cause*, la précieuse inscription grecque du *jeune navigateur*, dont tant de savants hellénistes se sont occupés, et que *Schœll* signale dans son Histoire de la Littérature grecque, t. 4 p. 32.

Ces *Borrilli* paraissent avoir possédé la collection la plus riche après celle de Peiresc. Peut-être même la leur, où l'on comptait un grand nombre de tableaux et d'objets de curiosité, était-elle plus considérable ; et ce qu'il y a de particulier, c'est qu'elle s'est conservée dans la famille des *Fabri-Borrilli*, jusqu'à la révolution qui la dispersa comme tant d'autres. On croit qu'elle fut commencée par l'ami de Peiresc, *Boniface Borrilli*, qui fut notaire de 1591 à 1648, époque probable de sa mort. Lorsque Louis XIII vint à Aix en 1622, il voulut la visiter, et en fut si content qu'il l'enrichit du baudrier qu'il portait le jour de son sacre, baudrier que Borrilli, honoré aussi du titre de conseiller et de secrétaire de la Chambre, fut autorisé à placer sur ses armes, et qui fut l'objet d'une foule de vers latins, français, grecs, provençaux, etc., recueillis et imprimés sous le titre de *Baudrier du sacre de Louis-le-Juste* (a).

Son fils *Michel Borrilli*, mort en 1688 prieur de Ventabren, continua d'accroître son cabinet qui fut visité par Jacob Spon en 1674.

(a) Aix, Tholosan, 1623 in-4, B. M. — V. sur ce cabinet et sur le don du Baudrier le t. X du *Mercure françois* de 1624, p. 392.

Ce savant en parle au commencement de son *Voyage d'Italie*, ainsi que de plusieurs autres qui l'intéressèrent vivement pendant son séjour à Aix. Tels furent celui de M. *Cibon*, où il trouva dix Mss. de Peiresc, des inscriptions, des gravures et des médailles; celui de l'apothicaire *Toussaint Lauthier*, que l'étude des sciences naturelles conduisit à celle des pierres précieuses et des pierres gravées dont il recueillit un très-grand nombre (a), et que son fils *Louis Lauthier*, prévôt de Saint-Sauveur, mort en 1738, augmenta encore.

Sans nous arrêter à la collection de médailles qu'avait faite le chanoine *Honoré Bonfils*, ni à celle bien plus précieuse des premiers présidents *Le Bret*, dont le savant *Bouhier* a donné une *Explication* partielle, nous devons dire un mot des deux *Thomassin-Mazaugues* (b) qui les premiers recueillirent les Mss. de

---

(a) Parmi lesquelles fut long-temps la célèbre cornaline antique, dite le cachet de Michel-Ange, aujourd'hui au cabinet du roi. *Spon*, t. 1, p. 11. Acad. des inscriptions, *Histoire*, t. 1, p. 270. V. l'*Inventaire* de ce cabinet, Aix, David, 1663.

(b) Père et fils; le premier, Louis de Thomassin, seigneur de Mazaugues, né à Aix en 1647, fut conseiller au parlement et mourut en 1712. Le second, Henri-Joseph, né en 1684, mourut président au parlement en 1743. Omis l'un et l'autre dans la *Biographie universelle*. V. dans le *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*, leur article où se trouvent des erreurs, comme dans presque tous les autres.

Peiresc, Mss. négligés depuis que le baron de *Rians* son neveu et son héritier, les avait rapportés de Paris où il avait voulu les vendre.

L'un et l'autre ont beaucoup écrit et peu fait imprimer; mais les *Montfaucon*, les *Lelong*, les *Muratori*, les *Ducange* s'enrichirent de leurs communications, et en les publiant réalisèrent la pensée des *Mazaugues*, qui avant tout voulaient être utiles.

Ces deux illustres magistrats avaient mis tous leurs soins à former une bibliothèque qui était à leur usage comme à celui du public, et où puisèrent les *Pagi* et les *Bougerel*. Elle devint plus tard le fond de celle de Carpentras, comme celle des *Saint-Vincens*, leurs dignes imitateurs, est devenue récemment le fond de la bibliothèque d'Arles [21]. Des noms aussi vénérés figurent dignement, ce nous semble, au berceau de pareils établissements dont le but est l'utilité publique, et qui ne sauraient être mieux fondés que sous les auspices de la science et de la vertu.

Avant d'arriver à leurs deux imitateurs, il est convenable de placer après le nom de *Mazaugues* le père, celui de *Jacques Reboul*, maréchal ferrant, amateur d'antiquités, qui fut son ami, et qui avait formé en ce genre une collection dont il connaissait tout le prix.

Le souvenir des deux *Saint-Vincens* vit encore au milieu de nous. Qu'est-il besoin de retracer le tableau de leurs vertus, de leurs lumières, de leur bienfaisance? La piété filiale a payé noblement sa dette au premier; l'amitié, la reconnaissance n'ont pas oublié le second, dont la belle âme se peignait tout entière dans sa physionomie vénérable. Qui ne se rappelle sa charité inépuisable envers les malheureux, sa bonté, son obligeance pour tout le monde, mais surtout pour les jeunes amis de l'étude; et sa conversation savante à la fois et spirituelle, et son aménité, et sa douce causticité, qui laissait par fois tomber sur la morgue insolente et sur la sottise en faveur des traits acérés par l'esprit de justice, que l'indulgence s'empressait d'émousser? Qui ne se souvient de ce Maire vigilant constamment à son poste, véritable père de la cité, dont l'abord était si facile et l'accueil si bienveillant, dont les refus même accompagnés d'une politesse exquise laissaient la conviction qu'ils étaient dictés par la justice? Enfin, qui n'a vu cet administrateur infatigable des hospices, allant dès le point du jour en toute saison, malgré le poids de l'âge et des infirmités, allant, disons-nous, veiller sur le bien des pauvres, parcourir les salles de l'Hôtel-Dieu, et ranimer par sa pré-

sence tout l'espoir des malades dont il semblait l'ange tutélaire?

Nous ne saurions énumérer ici les services qu'il a rendus au pays et à la science comme érudit [1], et d'ailleurs nous aimons à nous reposer sur le souvenir de ses vertus.

La bibliothèque, les antiquités, les médailles de M. de Saint-Vincens, quoique divisées en trois lots, n'ont pas été perdues pour le département. Après la sienne, la ville d'Aix, bien que menacée d'en voir disperser plusieurs, s'enorgueillit encore de quelques collections importantes, sans parler d'une foule de tableaux et d'objets curieux placés chez divers amateurs. La plus riche peut-être et la plus variée est celle de M. *Sallier*, dont les arts déplorent la perte récente (a). Elle se compose de tableaux de prix, d'antiquités égyptiennes et

---

(a) M. François Sallier, receveur des finances, est mort le 20 février 1831. Maire d'Aix, du 31 mai 1802 au 26 juin 1806, il a rendu divers services au pays; on lui doit notamment l'ordre mis dans les revenus de la ville, l'érection de l'École secondaire depuis Collége communal, le rétablissement de l'École gratuite de dessin fondée par le duc de Villars, et peut-être la conservation de la Bibliothèque publique dont il ordonna les travaux préparatoires. Voilà les souvenirs qu'un magistrat doit laisser à la cité, voilà des titres que nous nous plaisons à rappeler.

romaines, d'un riche médaillier ; enfin de plusieurs *papyrus*, sur l'un desquels M. Champollion jeune a particulièrement attiré l'attention de l'Europe savante, en déclarant y reconnaître, y *lire* même un fragment de l'histoire de Sésostris, qu'il a retrouvée dans les hiéroglyphes et dans les personnages tracés sur les murs du palais des rois à Thèbes.

Le cabinet de M. *Magnan-la-Roquette* mort en 1828, est riche en pierres précieuses. On y remarque quelques tableaux, diverses sculptures et deux beaux modèles de Puget.

Le marquis *de Lagoy*, mort député des Bouches-du-Rhône, le 1er septembre 1829, possédait l'une des plus belles et des plus riches collections de dessins originaux qui aient existé ; il en avait lui-même gravé un certain nombre à l'eau-forte avec un grand talent.

Nous devons citer encore l'immense galerie de M. *Bourguignon-Fabregoule*, où plusieurs tableaux capitaux et beaucoup de bons ouvrages arrêteraient long-temps l'amateur qui voudrait en donner une idée exacte ; et dont le possesseur fait encore les honneurs, malgré le poids de l'âge, avec une urbanité parfaite.

Tant de collections de ce genre durent faire naître ou attirer dans le pays des peintres, des graveurs plus ou moins recommandables.

Quoique nous n'ayons à rappeler le nom d'aucun artiste du premier ordre, nous mentionnerons toutefois le peintre flamand *Finsonius*, qui a laissé parmi nous de bons tableaux; *Daret* (a), *Fauchier*, *Mignard*, *Levieux*, et plus récemment les *Vanloo*, *Dandré-Bardon* qui a aussi écrit sur les arts; *Esprit-Antoine Gibelin* peintre et antiquaire qui a fait renaître en France l'art de la fresque; *Peyron* qui seconda *Vien* pour ramener la peinture à l'imitation de la nature et de l'antique, et dont le frère a laissé quelques ouvrages de littérature; *Tuaire* qu'une ardeur immodérée pour le travail enleva à une belle renommée naissante, etc.

Parmi les graveurs citons seulement dans les contemporains *Étienne Beisson* mort en 1820, à qui l'on doit quelques belles estampes; et parmi les anciens les *Cundier*, *Sébastien Barras* et *Coelmans* que *Boyer d'Aiguilles*, amateur distingué, peintre et graveur lui-même, fit venir d'Anvers pour graver sa célèbre galerie de

---

(a) Jean Daret, originaire de Bruxelles, vécut 30 ans à Aix, où il fit beaucoup de tableaux estimés, et où il mourut le 2 octobre 1668. Il venait de peindre l'escalier de l'hôtel de *Château-Renard* (et c'est une de ses plus belles compositions), lorsque Louis XIV y logea en 1660. Cet hôtel, rue de la Grande-Horloge, a été transformé depuis peu en couvent de Capucines, au grand regret des amis des arts.

tableaux dont nous n'avons pu encore parler ; la première publication de ce recueil d'estampes, plus rare et plus estimée que la seconde, parut à Aix en 1709, peu de jours avant la mort de cet illustre ami des arts. Enfin plaçons après cette collection celle à laquelle *Boyer de Fonscolombe* (a) consacra sa fortune entière, et qui consistait surtout en estampes, en tableaux et en pierres gravées.

Cependant la direction des esprits dans cette ville ne s'était pas portée exclusivement vers le culte des arts et de l'archéologie. Après tous ces antiquaires, tous ces amateurs de tableaux groupés ici comme appartenant à la famille de Peiresc, nous aurons bien d'autres noms à citer, illustrés dans les sciences et dans les lettres, sans parler de tous ceux dont les efforts honorables n'obtinrent qu'une renommée locale et contemporaine. D'ailleurs la plupart de ces archéologues, en étudiant les débris des antiquités grecques et romaines, les étudiaient surtout dans leur rapport avec l'histoire du pays dont le sol offrait ou recélait une partie de ces trésors ; nos historiens n'ont pu

---

(a) (Jean-Baptiste-Laurent) mort en 1788, père d'Emmanuel-Honoré-Hippolyte *Boyer de Fonscolombe* dont il sera question ci-après, et frère de l'envoyé de France à Gènes.

se dispenser d'en parler ; nous devons donc les nommer ici en leur adjoignant quelques autres érudits , avant d'arriver aux hommes qui se sont distingués dans les sciences proprement dites , et en nous bornant toujours à ceux qui sont nés , ou qui ont vécu dans nos murs.

Honoré Bouche est le premier de tous. Né à Aix en 1598 , mort en 1671 , il consacra sa vie entière à l'histoire de la province , qu'il écrivit d'abord en latin , et qu'heureusement il traduisit en français sur le conseil qu'on lui en donna. Soins assidus , recherches , dépenses , voyages , il n'épargna rien pour compléter son travail , et malgré ses digressions , s'il n'est pas le plus agréable à lire de nos historiens , il est peut-être le plus curieux et le plus utile , à cause des chartes et autres pièces qu'il a recueillies ; il y a plus de critique sans doute dans l'ouvrage de Papon , le seul qu'on puisse lui comparer , mais à l'époque où vivait Bouche , les sources historiques n'étaient ni aussi connues , ni aussi accessibles qu'elles l'ont été depuis. Les États du pays en fesant imprimer l'ouvrage aux frais de la Province , répondirent au vœu et aux besoins du public ; car peut-être l'auteur qui pour le perfectionner avait consumé son patrimoine , n'aurait jamais pu le

faire imprimer. La récompense de tant de sacrifices fut un exemplaire de son livre, et *la satisfaction d'avoir employé ses veilles à élever un monument qui marque l'amour et le zèle qu'il avait pour la gloire de sa patrie.* Telles sont les expressions de la lettre honorable qui lui fut écrite au nom des États par les consuls d'Aix procureurs du pays (du 6 septembre 1661). Il n'est pas besoin d'ajouter que l'âme de l'homme de bien et du citoyen, fut pleinement satisfaite.

Pitton, l'historien particulier de la ville d'Aix, était loin d'avoir l'érudition de Bouche dont il eut le tort d'être jaloux. Il ne put se livrer comme lui à de vastes recherches. Son style incorrect et souvent pédantesque, ne manque cependant pas de naïveté et même de malice. Sa mauvaise humeur l'inspire quelquefois assez bien, et son livre, qui commence à devenir rare, renferme une foule de faits intéressants pour nous qui seraient oubliés sans lui. Honnête homme et bon citoyen, malgré ses préjugés l'auteur mérite notre hommage.

Outre cette histoire, nous devons encore à Pitton les Annales de l'Église d'Aix, où l'on trouve plus de recherches, et même plus de critique ; des lettres intitulées *Sentiments sur les historiens de Provence*, qui sont encore estimées et qui méritent d'être lues, etc.

De Haitze, l'infatigable de Haitze (a), auteur d'une volumineuse histoire manuscrite de la ville d'Aix, qui s'étend jusqu'en 1715, pourrait être appelé l'*Hercule* ou le *Scudéri* des auteurs provençaux, si l'on ne considérait que le nombre de ses travaux et la fertilité de sa plume. Copiste exact et laborieux, neuf volumes de ses manuscrits enlevés d'Aix sont à la bibliothèque de Marseille, plusieurs sont dans la nôtre, presque tous inédits, et cependant il a publié plus de vingt ouvrages assez peu volumineux à la vérité. Il voulait, disait-il, mourir debout comme Vespasien, et la plume à la main pour la gloire de sa patrie. Quoique la plume de de Haitze ne l'ait guère illustré lui-même, ses vastes recherches, ses transcriptions d'actes, de chartes, ses diverses biographies, etc., peuvent encore être utiles, et nous ne devons prononcer son nom qu'avec reconnaissance, en nous rappelant son patriotisme ardent et constamment soutenu.

Il mourut à Trets dans la maison de campagne des *Gaufridi*, dont il était allié. Cette famille a fourni deux hommes dignes de mé-

---

(a) Pierre-Joseph de Haitze, connu sous le nom de *Hache*, né à Cavaillon vers 1657, amené à Aix au bout de quelques mois, y a constamment vécu. Mort le 25 février 1737.

moire. Le premier, *Jacques de Gaufridi*, défendit les droits du pays, lui rendit de grands services, et fut long-temps l'idole du peuple, qui un jour cependant saccagea sa maison dans un moment de vertige.... Le digne magistrat se voua depuis à la retraite, où il écrivit une espèce d'apologie historique imprimée trois ans après sa mort sous le titre d'*Emplois du président Gaufridi*. (Aix 1687 ? in-12.) Son fils, *Jean-François*, a fait une histoire de Provence, qui parut par les soins de sa veuve en 2 vol. in-fol. Aix, 1694. Mais son style déclamatoire, l'absence totale de pièces justificatives et même de citations, en rendent la lecture fatigante et peu instructive.

Disons encore un mot de *Charles-François Bouche*, qui fut député d'Aix à l'assemblée nationale, et dont *l'Essai sur l'histoire de Provence* n'est souvent qu'un extrait abrégé de celle de son grand oncle Honoré Bouche, extrait assaisonné de force réflexions philosophiques et d'allusions aux circonstances, mais où domine l'amour du bien public et du pays; et de M. *Boisson-de-la-Salle*, qui n'aima pas moins sa patrie, et qui en publiant son *Essai sur l'histoire des comtes de Provence*, (Aix 1820, in-8°) paraît avoir voulu rendre cette histoire populaire par le soin qu'il a pris d'en écarter tout ce qui pourrait ressembler à l'érudition.

Le P. *Bougerel*, oratorien plein de science et de vertu, a bien mérité de notre histoire littéraire en publiant la vie de Gassendi, des Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Provence, et quelques autres ouvrages de biographie et de littérature. Il est à à regretter qu'il n'ait pas eu le temps de faire imprimer ses vies des Provençaux célèbres, qui devaient former quatre vol. in-4°, et son Parnasse provençal qui en est le complément (a).

Nous avons à citer comme des puits d'érudition particulièrement dirigée vers les sciences ecclésiastiques, les oratoriens *Thomassin* et *Cabassut*, que les dignités vinrent vainement chercher au fond des bibliothèques; les *Pagi*, dont l'un critiqua et corrigea *Baronius*; le jésuite *Colonia*, qui semblait s'être voué à l'histoire de Lyon, et qui rendit des services dans l'enseignement, comme l'oratorien *Mitre Mérindol* (b); les trois *Gibert*, recommandables,

---

(a) Ces manuscrits, qui appartiennent aujourd'hui à M. *J.-F. Porte*, mériteraient d'être analysés et publiés, ou au moins d'être acquis pour la Bibliothèque publique.

(b) Nous pourrions encore citer, parmi les jésuites d'Aix qui se sont distingués le P. *Guesnay*, annaliste sans critique de Marseille, les prédicateurs *Séguiran* et *Gaillard*; parmi les oratoriens, *Duranti de Bonrecueil*, traducteur très-estimé de divers ouvrages de S. Ambroise, et le P. *Bertier* (Jh.

le premier comme canoniste, le second comme rhéteur, et le troisième qui osa lutter avec Fréret, comme érudit; *Bonardi*, docteur de Sorbonne, et l'abbé *Dubreuil*, qui avaient composé l'un et l'autre une bibliothèque provençale restée manuscrite (a). Oublierons-nous le marquis *d'Argens*, dont l'érudition un peu superficielle, était cependant très-variée, et qui fut honoré de l'amitié du grand Frédéric? enfin, pour arriver jusqu'à nos jours, l'abbé *Pouillard* mort à Paris en 1823, qu'un long séjour à Rome avait familiarisé avec les antiquités de tout genre, et à qui nous devons quelques dissertations estimées.

Ces érudits, ces antiquaires, ces historiens, ces amis des arts, semblent, comme nous l'avons dit, appartenir plus spécialement à la famille de Peiresc; et toutefois si nous voulons parler de ceux qui se signalèrent parmi nous dans les sciences, c'est encore à lui qu'il faut rattacher la chaine.

En remontant à son époque, nous trouverons

Etienne), mort en 1783, que d'Alembert appelait un fanatique pour les sciences, et qui fut un modèle d'obligeance et de bonté. Massillon, né à Hières, entra dans cette savante congrégation à Aix en 1681.

(a) Le Mst. de l'abbé Dubreuil, qui mourut à Aix en 1783, est à la B. M.

d'abord son ami *Gassendi*, qui comme élève et comme professeur honora l'université d'Aix restaurée par Henri IV. Après y avoir étudié sous le P. *Philibert Fezaye*, il se mit sur les rangs pour disputer les chaires de philosophie et de théologie ; il les emporta toutes les deux, céda la dernière au P. Fezaye, et dicta son premier cours de philosophie par cœur en 1616.

Il se lia plus intimement alors avec Peiresc et *Joseph Gautier*, prieur de la Valette, grand-vicaire de l'archevêque d'Aix, et de plus astronome et mathématicien, qui voulut l'avoir dans sa maison. C'est ainsi qu'il y avait logé *J.-B. Morin*, depuis professeur de mathématiques au collége de France, et l'astronome *Ismaël Bouillaud*.

Gassendi observa avec Gautier, et probablement à l'observatoire qu'avait fait élever Peiresc sur sa propre maison (a), la comète de 1618,

---

(a) La maison de Peiresc était au centre de la rue qui porte aujourd'hui son nom, et qui longe le nouveau Palais de justice au nord. La rue parallèle, au midi, porte le nom de *Monclar*. Il est à désirer que l'administration municipale veille à donner de pareilles dénominations, qui rappellent les illustrations du pays, aux nouvelles rues, et même à celles qui ont des noms à *contre-sens*, ou homonymes, source de méprises pour les étrangers, et surtout pour les militaires.

à la *grande joie* de ce dernier qui se trouvait alors à Paris où l'avait voulut emmener son ami Duvair, devenu garde-des-sceaux.

Après que Gassendi eut quitté la Provence, le prieur de la Valette continua long- temps encore ses observations astronomiques qui le mirent en relation avec tous les savants de l'Europe. Lorsqu'il mourut en 1647, le goût de l'astronomie qu'il avait pour ainsi dire popularisée autour de lui, continua dans notre ville, et parmi ceux qui s'y livrèrent avec succès, on nomme son neveu *Honoré de Gautier*, prieur de Roquefeuil, et *Charles Voland de Matheron*, qui tracèrent en 1665 la ligne méridionale que l'on voit encore sur l'une des fenêtres de la cour de l'hôtel-de-ville.

On lit dans un Mst. de M. Saint-Vincens que le prieur de la Valette avait laissé sa bibliothèque à la ville d'Aix. Quoique nous ne trouvions aucun autre témoignage de ce fait intéressant pour nous, nous aimons à le recueillir parce qu'il honore la mémoire d'un savant dont les vertus égalèrent les lumières, et qui après s'être livré aux mathématiques et à l'astronomie par amour de la science, s'était occupé de médecine et de jurisprudence pour servir et défendre les pauvres et les orphelins.

La Médecine et le Droit enseignés avec suc-

cès dans notre Université, peuvent citer dans les deux derniers siècles plusieurs noms honorables qui ne furent pas étrangers aux progrès de la science.

Dès 1600, la ville ayant l'intention de faire construire un édifice public pour ses bains d'eaux chaudes, divers médecins publièrent des brochures contradictoires sur le lieu qu'il fallait choisir, et un docteur piémontais dit *Castelmont* fit d'abord prévaloir, en sa qualité d'étranger, l'opinion qu'il fallait rebâtir d'anciens bains situés rue des *Bagniers*, presque au centre de la ville (a). L'expérience de plusieurs médecins recommandables, et notamment de *Fontaine* et de *Mérindol* ne purent prévaloir. Ce ne fut que plus tard qu'on leur rendit justice, et qu'on revint à leur opinion en adoptant l'emplacement actuel, comme l'avaient fait les Romains.

L'un et l'autre furent des professeurs distingués qui occupèrent successivement la première chaire de médecine. Le premier, Jacques Fontaine, natif de Saint-Maximin, commenta Hippocrate, écrivit sur les eaux de Gréoulx, et

---

(a) Dans le voisinage de la fontaine actuelle des *Bagniers*, construite en 1685 au milieu de la rue, et adossée au mur en 1759.

mourut en 1621, laissant un fils nommé Gabriel, qui soutint sa renommée.

Le second, Antoine Mérindol, d'une ancienne famille d'Aix féconde en hommes de talent, fut conseiller et médecin de Louis XIII, et ami de Duvair à qui aucun genre de mérite n'échappait. Il professa avec beaucoup de distinction, et mourut universellement regretté en 1624. Ses ouvrages ont été publiés en un vol. in-fol. (Aix, 1633), par son fils Jean Mérindol, habile jurisconsulte.

Les deux *Bicaïs* (Honoré et Michel), professèrent successivement la médecine avec éclat, et le premier, qui rendit de grands services à ses concitoyens pendant les pestes de 1629 et de 1639, a laissé plusieurs ouvrages qui lui ont survécu.

L'historien d'Aix, Pitton, était médecin et s'occupa de nos eaux thermales. C'est dans son ouvrage que nos bains justement appelés de Sextius (*Thermæ Sextii*), portent pour la première fois le nom vulgaire de *Meyne*, dont l'origine remonte à un particulier de ce nom, qui vers 1567, ayant trouvé des eaux chaudes dans un fonds voisin, y établit probablement des bains publics.

Peu après d'autres médecins s'occupèrent encore de l'analyse de ces eaux avec plus ou

moins de succès [4], particulièrement à l'époque (en 1704 et 1705) où l'on bâtit l'édifice actuel, qui restauré de nos jours, s'embellit de plus en plus pour l'usage et pour l'agrément des baigneurs.

Le nom de *Lieutaud* a été assez connu en médecine dans le XVIIIe siècle (a), et ceux de *Jacques Henricy* et de *Pierre Pontier*, dont l'un fut son prédécesseur et l'autre son successeur dans la chaire d'anatomie, méritent de l'être. L'amour de l'humanité fixa le premier à Aix, où il se trouvait par hasard au moment de la peste de 1720. Le second, indépendamment des nombreux services qu'il rendit dans son état, prit aussi une part honorable à divers projets d'utilité publique, tels que l'entreprise du canal de Provence, l'établissement du collége de chirurgie en 1768, etc.

Rappelons ici, avec le regret de ne pouvoir énumérer leurs titres, les *Tournatoris*, les *Roccas*, les *Roure*, les *Jaubert* et les *Gibelin*, car les noms que l'humanité souffrante et consolée a bénis, méritent de survivre à leurs bienfaits.

(a) Joseph Lieutaud, né à Aix en 1703, y reçut des leçons de botanique de son oncle Garidel, etc. Il est mort premier médecin du roi à Versailles en 1780. Grand observateur de la nature, il soumettait tout à l'expérience. V. son éloge par Vicq-d'Azyr et par Condorcet.

L'étude de l'histoire naturelle, dont la médecine n'est pour ainsi dire qu'une riche et triste dépendance, ne fut point négligée parmi nous, et nous pourrions réclamer l'illustre et malheureux *Lamanon* (a), qui a publié un mémoire *sur des ossements fossiles de tortues*, trouvés dans nos environs si curieux et si intéressants pour la Géologie [22]. Mais c'est la Botanique surtout, la plus importante peut-être de ses branches, et certainement la plus facile et la plus agréable à étudier, qui compte parmi nos compatriotes quelques noms vraiment glorieux. *Tournefort* et *Adanson* honoreront toujours la ville qui fut leur berceau, et leur histoire appartient à celle de la science. *Garidel* et *Darluc* qui la professèrent avec succès dans notre université, rendirent peut-être des services plus immédiats au pays, dont ils firent connaître les richesses (b). L'*Histoire des plantes qui crois-*

(a) Robert-Paul de Lamanon, tué en 1787 par les sauvages dans l'île de Maouna, était né en 1751 à Salon, jolie ville de l'arrondissement d'Aix, célèbre par le tombeau de *Nostradamus*, et qui se glorifie aussi d'avoir donné le jour à *Adam de Crapone*, grand citoyen et grand ingénieur du XVI siècle ; au botaniste *Fusée-Aublet*, mort en 1778, auteur de l'Histoire des Plantes de la Guiane, 4 v. in-4., etc.

(b) Pierre de Garidel était né à Aix où sa famille existe encore, le 1 août 1659 ; il y mourut le 6 juin 1737. – Michel

sent aux environs d'Aix, du premier, imprimée aux frais de la province avec une espèce de luxe, (Aix 1715 in-fol.) n'a pas été inutile à la botanique par les détails qu'elle contient, et par plusieurs plantes inconnues qu'elle signale ; et l'*Histoire naturelle de la Provence* par Darluc, quoique arriérée sous beaucoup de rapports, est encore ce que nous avons de plus complet sur la contrée. Elle se fait lire avec intérêt, et on la consulte avec fruit, grâce aux détails de localité que l'auteur a su y répandre, et au plan descriptif qu'il a adopté, quoique cette forme soit peu scientifique. L'auteur fut encore un bon citoyen, et c'est le premier titre à nos yeux. On peut le regarder comme le créateur du jardin de botanique de la ville d'Aix, puisqu'il y consacra son revenu avant l'acquittement du legs fait pour sa fondation par le duc de Villars ; il l'enrichit, il le fit prospérer, et ne reçut guère d'autre récompense que les suffrages flatteurs d'Adanson et de Fusée-Aublet, ses compatriotes, qui loin de leur pays jouirent au moins de toute leur renommée.

Darluc était né à Grimaud, près de Fréjus, en 1717. Il est mort à Aix le 19 octobre 1783. Les tomes 2 et 3 de son ouvrage (publié de 1782 à 1786 à Avignon, in-8.), n'ont paru qu'après sa mort.

N'accusons que par notre silence l'administration qui laissa tomber après sa mort ce jardin de botanique si bien placé dans la patrie de Tournefort, dans un pays qui semble réunir tant de conditions pour un pareil établissement, tant d'éléments pour sa prospérité.

Le titre de bon citoyen convient aussi à ce *Fonscolombe*, magistrat intègre et juge éclairé, que les orages de la révolution respectèrent, et qui depuis, administrateur des hôpitaux et membre du conseil de la Commune, en fut l'âme jusqu'à sa mort arrivée en 1810. Comme minéralogiste, il a été utile à la science; comme agronome, il a été utile à nos campagnes, et nous ne connaissons point de titres plus solides à la reconnaissance du pays.

Il servit encore son pays et la science cet *Henri Pontier* (a), qui à la fois chimiste, agronome et minéralogiste, a laissé partout des traces de ses travaux et même de ses découvertes; et dont plusieurs mémoires insérés dans le recueil de notre Académie, attestent l'application qu'il a presque toujours faite de leurs résultats à l'agriculture.

Nous arrivons à la science du Droit. Nous serons courts ici, précisément parce que nous

---

(a) Ancien inspecteur des eaux et forêts, mort en 1826.

aurions beaucoup à dire si nous voulions indiquer tous les travaux des savants légistes, professeurs, avocats ou magistrats, qui comme jurisconsultes et comme orateurs illustrèrent le Barreau, l'Université et le Parlement. D'ailleurs plusieurs de leurs noms ont été déjà cités comme appartenant à diverses branches de l'histoire littéraire, et ont ainsi prouvé l'alliance heureuse du droit avec l'érudition et la littérature, sans lesquelles un avocat ne saurait espérer de connaître l'esprit et la marche des législations, ou de cueillir les palmes de l'éloquence.

A leur tête, à dater du XVIIe siècle, se trouve *Ch. Annibal Fabrot*, qui professa d'abord le droit à Aix sa patrie, et qui comme éditeur de *Cujas*, comme éditeur et traducteur de *Théophile* et des *Basiliques*, rendit un immense service à cette science. Très-versé dans la langue grecque et familiarisé avec l'histoire bizantine, il fut digne de concourir à la belle collection qui porte ce nom, et il montra qu'une grande érudition n'empêche pas d'approfondir le droit, si toutefois elle n'est pas nécessaire.

Scipion Dupérier, l'auteur des *Questions notables*, qui mérita le surnom de Papinien moderne, eut encore le bonheur de rendre des services importants à sa patrie dans les fonctions municipales, bonheur qui touche peu les

Universitas BIBLIOTHECA

âmes vulgaires, mais que savent bien apprécier les cœurs généreux et vraiment patriotes.

L'avocat *François Decormis*, mort en 1734, qu'il ne faut pas confondre avec le fougueux avocat général *Decormis de Beaurecueil* connu par ses prétentions nobiliaires, est l'auteur d'un recueil encore estimé de *Consultations* en 2 vol. in-fol. ; mais ce qui le rend encore recommandable, c'est le noble usage qu'il fit d'une immense fortune en la léguant aux hospices d'Aix. Il était digne d'être loué par *Pierre Saurin*, autre jurisconsulte aussi savant que pieux.

Boniface, avocat laborieux, les présidents *Debezieux* et *de Regusse*, le procureur *Janety*, etc. ont recueilli les arrêts du Parlement.

Ventre-la-Touloubre, mort en 1767, a donné la meilleure édition de Scipion Dupérier, (1760, 3 vol. in-4°), le *Recueil des actes de notoriété*, etc. (a).

Les deux *Montvalon* père et fils, le premier né à Marseille, le second à Aix, conseillers au parlement, se firent remarquer par la profondeur et la variété de leurs connaissances.

(a) Un de ses fils connu sous le nom de *Montjoie*, mort en 1816, a publié le roman intéressant des *Quatre Espagnols*, et plusieurs ouvrages historiques sur la révolution, assez semblables à des romans, tels que la *Conjuration de Robespierre*, etc.

Le père, correspondant de l'Académie des sciences, auteur de *l'Epitome juris* et du *Précis des Ordonnances*, eut plus d'une fois l'honneur d'être consulté par d'Aguesseau. Le fils, (Marc-Antoine Barrigue de Montvalon), mort en 1775, ami et vicaire général de l'archevêque d'Aix *de Brancas*, embrassa toutes les sciences, et fut à la fois théologien, musicien, jurisconsulte et mathématicien. De tous les manuscrits qu'il a laissés sur divers sujets, il n'y a eu d'imprimé que le *Traité des Successions* en 2 vol. in-4° qui fait encore autorité au Palais, malgré les changements introduits par la nouvelle législation.

Nous citerons comme de profonds jurisconsultes *Emérigon* (a), qui a si savamment écrit sur le Droit maritime, et dont les ouvrages viennent d'être réimprimés; *Julien* et *Dubreuil* excellents citoyens qui administrèrent le pays à des époques bien différentes, et dont les services sont inscrits dans les archives de la ville; Julien, auteur du *Nouveau Commentaire* sur les statuts de Provence et des *Eléments de jurisprudence*, mourut en 1789; Dubreuil, mort en 1824, est auteur des *Observations* sur quelques coutumes de Provence, de la *Législation des*

(a) Balthazar-Marie Emérigon, né à Aix en 1725, mort à Marseille le 2 avril 1784.

Eaux, etc. Adjoignons-leur l'abbé *de Coriolis*, mort à Paris la même année, à qui nous devons le traité le plus complet qui ait été donné sur l'administration de cette province (a).

Parmi les noms honorables que nous offre la magistrature du parquet, nous n'en citerons que deux qui sont véritablement illustres, ceux de *Monclar* (b) et de *Castillon* (c). D'Aguesseau appelait le premier *l'ami du bien*, et il mérita constamment ce titre au milieu de ses travaux multipliés. Sa plume infatigable traitait tour à tour de toutes les branches de l'administration, hospices, colléges, industrie, commerce, marine, tout était de son ressort, et partout il portait ces lumières supérieures, cette conscience, cet amour du bien public, que l'on retrouve dans ses célèbres réquisitoires, et dans divers mémoires imprimés et devenus très-rares.

Leblanc de Castillon, son digne émule, lui succéda dans les fonctions de procureur général, et peut-être la France n'avait jamais vu deux

---

(a) Traité de l'administration du comté de Provence. Aix, Calmen, 1788, 3 v. in-4. Un quatrième volume annoncé n'a point paru.

(b) Jean-Pierre-François Ripert de Monclar, né à Aix le 1 octobre 1711, mort dans sa terre de Saint-Savournin, pendant l'exil des Parlements, le 12 février 1773.

(c) Jean-François-André Leblanc de Castillon, né à Aix le 9 mars 1719, mort à Brignoles le 24 février 1800.

chefs aussi remarquables du parquet se suivre immédiatement. Les discours et réquisitoires de Castillon, assez difficiles à recueillir, sont remplis d'excellentes maximes de droit public comme ceux de son prédécesseur ; et si la longue lutte que ces deux magistrats soutinrent pour le maintien des libertés de l'église gallicane contribua beaucoup à leur célébrité, on peut dire que leurs lumières et leurs vertus les auraient illustrés partout où se seraient trouvés des citoyens dignes de les entendre.

Les succès du Barreau sont plus brillants que ceux du cabinet, mais ils laissent aussi moins de trace, et les noms qu'une génération transmet à l'autre sont bientôt effacés ou remplacés ; aussi à peine se rappelle-t-on quelques-uns de ces modèles que le barreau d'Aix offrit dans le dernier siècle, tels que les *Saurin*, *Gensollen* auteur anonyme du *Traité du Franc - Aleu*, *Pascal*, *Colonia*, *Gassier*, *Barlet*, *Pascalis* ; il est des noms plus célèbres que la tribune nationale réclame, et qui appartiennent à la France entière, mais que notre barreau salua d'abord, et qu'il citera toujours avec orgueil, ce sont ceux de *Portalis* et de *Siméon*, de *Mirabeau* (a) et de *Manuel*.

(a) Tout le monde sait que Mirabeau commença sa carrière

L'imagination méridionale ne fut certainement pas sans influence sur leur génie ; mais il faut avouer qu'elle n'a produit jusqu'ici dans nos contrées aucun poëte du premier ordre. Il est donc inutile d'exhumer les noms de quelques hommes que des succès éphémères n'ont pu soustraire à l'oubli au moins comme poëtes, et nous nous hâterons d'arriver à ceux de nos jours que recommandent des compositions plus remarquables, tels que l'auteur de la *Navigation*, *Esménard* de Pélissane ; *Richaud-Martelly*, auteur d'un recueil de fables et de la comédie des *Deux Figaro* (a) ; d'*Adaoust*, mort en 1819, auteur du poëme de *l'Air* et d'une traduction en vers de l'art poétique d'Horace, etc.

Parmi ceux qui se sont exercés dans la poésie latine, on ne se souvient plus que de *Charles Dupérier*, rival de Santeul en talent et en amour propre.

Le Parnasse provençal nous fournira plus de noms qui sont aussi presque oubliés même

---

oratoire en plaidant devant le parlement d'Aix, en 1783, contre sa femme, qui avait pour avocat l'illustre Portalis.

(a) Honoré-Antoine Richaud-Martelly, né à Aix en 1751, mort à Marseille le 8 juillet 1817. On lui doit quelques autres comédies qui n'ont pas été imprimées.

parmi nous. *Claude Brueys* ne mérite pas de l'être, et son recueil de comédies et autres pièces quelquefois gaillardes, publiées sous le titre de *Iardin deys musos provensalos* (a), est rare et recherché. Ce nom nous intéresse doublement puisqu'il est encore celui de l'un de nos bons poëtes comiques du second ordre, de l'auteur de *l'Avocat Patelin* et du *Grondeur*, *David-Augustin Brueys*. Né à Aix en 1640, il fut successivement avocat, ministre protestant et controversiste ; converti par Bossuet, il finit par embrasser l'état ecclésiastique, ce qui ne l'empêcha pas de faire des comédies et beaucoup d'autres ouvrages, dont le plus intéressant est l'*Histoire du fanatisme de notre temps*, en 4 vol. in-12, 1692.

Revenons aux muses provençales que cultiva avec succès l'avocat *Zerbin* dont les œuvres, très-rares aujourd'hui, furent publiées après sa mort par Roize, Aix 1655, sous le titre de *La Perlo deis musos et coumedies prouvensalos*, in-12. *Etienne Fontaine*, chirurgien et peintre

(a) Aix, David 1628, 2 vol. in-16 qui renferment les 4 parties annoncées sur le titre. Il ne faut pas confondre l'ouvrage de Brueys avec deux recueils dont le titre commence de même, publiés en 1665 et 1666, sans nom de ville, in-24, qui renferment un choix de pièces de divers auteurs.

médiocre, fit aussi des vers burlesques provençaux ; *Natte*, de Cucuron, bénéficier de Saint-Sauveur, a fait dans cette langue des cantiques spirituels ; et *Jean de Chazelles*, prévôt de la même église, mort en 1671, a laissé quelques pièces remarquables; nous ne pouvons que citer les noms de *Briançon de Reynier*, de *Louis Puech*, auteur du fameux noël *deis très Boou-mians* ; du P. *Cameron*, oratorien, et *d'Estienne Blégier* et de *Jean de Cabanes*, dont les œuvres restées manuscrites existent à la B. M. (a) Les paveurs *Roman* père et fils, figurèrent longtemps sous Louis XIV dans le *jeu de Momus*, à la suite des jeux de la Fête-Dieu, en chantant de véritables sirventes ou dialogues satyriques que leur hardiesse fit enfin supprimer en 1670. Ils n'ont rien laissé qui explique leur grande vogue, si ce n'est le souvenir de leur causticité. Nous mentionnerons ici *Pierre de Chastueil-Gallaup*, qui se distingua dans la poésie provençale, vengea les anciens troubadours dont il écrivit l'histoire, à laquelle il joignit celle des poëtes provençaux jusques à lui, et mourut en 1727 à 82 ans [23].

Il nous reste à payer notre dette à quelques

(a) M. Pontier a publié cependant *La Guerro doou duc de Savoyo en Prouvenço*, poëme de Cabanes, Aix 1830, in-8.

artistes. *Campra* et *Floquet*, sortis l'un et l'autre de la maîtrise de Saint-Sauveur, ont laissé des souvenirs comme musiciens. Contentons-nous de nommer *Toro*, sculpteur en bois, *Veyrier* de Trets, élève de Puget, et le grand Puget lui-même que nous n'avons pas la gloire de compter parmi nos compatriotes, mais dont nous possédons quelques ouvrages précieux.

Un sculpteur moins connu et qui mérite de l'être est *Chastel*, à qui la fontaine des *Prêcheurs*, la *Vierge* de l'église de la Madeleine, la *crédence* de Saint-Sauveur, et le fronton des greniers publics, assurent une gloire tardive peut-être, mais durable. La majesté, la simplicité du plan, la grâce, la perfection dans les détails avec tout le naturel, tout le grandiose de l'antique, nous semblent caractériser plus ou moins ces ouvrages. La composition du fronton surtout, et l'exécution des figures colossales en plein relief qui le décorent, annoncent une haute pensée, un ciseau patient et assuré, enfin un goût si noble et si pur, si différent de celui qui régnait dans l'école française du XVIIIe siècle, qu'il semble que Chastel à Paris aurait pu devenir le *David* de la sculpture. Peut-être la mode l'eût-elle asservi et l'eût conduit à la fortune; l'indépendance de la province le sauva et le laissa dans la misère ; il mourut à l'hospice des Incurables le 30 mars 1793.

N'oublions pas *J.-B. Giraud*, mort dans les environs de Melun en 1830, qu'un riche héritage enleva, sinon à l'étude et au culte des arts, du moins à la pratique de la sculpture dans laquelle il se serait illustré, s'il faut en juger par sa statue d'*Achille blessé*, qui le fit recevoir à l'Académie, et dont il a fait don au musée de sa ville natale, ainsi que d'une statue antique.

Nous n'avons ni la pensée ni la possibilité de compléter ici notre histoire littéraire à laquelle se lient nécessairement ces souvenirs des arts, et à laquelle appartiendrait aussi une esquisse des travaux de notre *Académie*, qui ne fut dans le principe qu'une *Société d'Agriculture*, ce qu'elle est loin d'avoir oublié [24]. Qu'il nous suffise de proclamer encore le nom de *Vauvenargues*, nom cher à l'humanité à plus d'un titre dans cette ville, et qui illustré par l'un de nos premiers moralistes, n'est pas moins cher aux lettres et à la philosophie qu'à la patrie et à la vertu [25].

Un nombre aussi considérable d'hommes distingués pendant l'espace de trois siècles [26], dans une population de 25,000 âmes au plus, se livrant à la culture des lettres, des sciences et des arts, suppose non-seulement le goût de l'étude et le sentiment du beau, mais encore une aisance, une prospérité dont la ville devait

se ressentir dans ses bâtiments, dans ses édifices publics. Les hôtels que les comtes de Tende et d'Alais, les Vendôme et les Villars, les Forbin et les Valbelle avaient habités, devaient être dignes de recevoir ces réunions brillantes où parurent les Sévigné, les Grignan et les Simiane, dont l'esprit et les grâces se retrouvent encore quelquefois, dit un critique, dans plusieurs salons qui ont conservé les formes et les traditions de l'ancienne société française.

Un nouveau quartier, celui d'*Orbitelle*, le plus régulier, le plus somptueux de tous, fut bâti vers le milieu du XVIIe siecle à la suite de ceux déjà mentionnés (p. 64). Le *Cours*, promenade magnifique, admirée et citée par tant de voyageurs, et dont les derniers ormes séculaires viennent de disparaître pour faire place à une plantation uniforme qui doit lui rendre son ancienne renommée, le *Cours*, qui dépouillé de ses ombrages et paré seulement de ses nombreux hôtels et de ses fontaines, semble plus vaste et plus imposant encore, fut tracé et planté à l'occasion de ce nouveau quartier d'Orbitelle en 1657 [27].

A la même époque on élevait l'*Hôtel-de-ville*, vaste bâtiment carré, qui n'est pas sans majesté, et qui en aura davantage lorsqu'il sera entièrement dégagé des maisons qui le cachent au nord

et à l'ouest ; et dont le voisinage peut lui être si funeste sous le rapport des incendies [28].

Le *Cours de Saint-Louis* ne fut établi qu'en 1666, ainsi que la fontaine de ce nom, renouvellée en 1819 et ornée d'une colonne antique de granit, provenant du mausolée du Palais, comme celle qui a été placée en 1820 sur la fontaine des *Augustins*.

Ce cours, ainsi appelé à cause de la porte de Saint-Louis, qui ouverte en 1613, prit son nom de celui du roi régnant (Louis XIII), et le donna à une partie du quartier de *Ville-neuve*, fut établi aux frais des habitants du voisinage. On y voyait déjà un vaste bâtiment commencé en 1640 sur un emplacement acheté par la ville pour y recevoir les mendiants qu'on essaya d'y enfermer à plusieurs reprises, et qui devint l'*Hôpital de la Charité*. Un conseiller au parlement, *Antoine de Très*, mort en 1702, en léguant plus de 400,000 fr. aux hospices, permit de lui donner ces développements considérables qui furent tracés, dit-on, sur le plan du maréchal de Vauban. Nous avons vu successivement ce beau local transformé en dépôt de mendicité (de 1810 à 1819), en Petit-Séminaire dirigé par les Jésuites dits Pères de la foi, et cette année même 1831 en nouvelle caserne, que l'on pourrait nommer, s'il conserve cette destination,

caserne de *Saint-Louis* ou de *Vauvenargues*, pour la distinguer de celle d'*Italie*, et pour honorer la mémoire du philosophe d'Aix qui servit la patrie de sa plume et de son épée.

En 1679 et 1680 on construisait l'église des Jésuites ou de Saint-Louis, attenante à l'ancien collége, que les amis des arts voudraient voir rendue au culte, pour mieux assurer l'entretien et la conservation de ce chef-d'œuvre d'architecture.

En 1691, on commençait à bâtir l'église des Prêcheurs, aujourd'hui paroisse de la *Madeleine*, qui ne fut terminée qu'en 1703, et à laquelle il ne manque qu'une façade pour en faire le plus beau temple moderne de la Provence.

Le 4 mars 1706, les consuls posaient la première pierre de l'église du Saint-Esprit (paroisse de Saint-Jérôme), bâtie sur le sol de l'ancien hôpital de ce nom, qui datait de 1213, et qui était dû en partie à l'archevêque d'Aix Bermond Cornuti.

Le vaste bâtiment des *Casernes*, dont la cour est immense et l'exposition si salubre, fut commencé en 1726 au faubourg Saint-Jean sur la route d'Italie, et fini en 1730 (a).

(a) Les prisonniers en occupent une partie depuis 1786; mais l'achèvement des nouvelles prisons commencées en 1787,

Sur la place qui précède l'église de la Madeleine, Chastel élevait en 1755 l'obélisque dont l'aigle nous rappelle l'origine romaine de la cité, et dont la magnificence est digne des plus belles fontaines de Rome moderne.

Peu après (en 1760), on construisait les *Greniers publics*, à la place de l'hôtel-de-ville qui venait d'être déblayée, et où l'on avait érigé sur une élégante fontaine une belle colonne antique de granit donnée par le Chapitre (14 février 1757). Les arts secondaient les vues de l'administration, et un admirable fronton, chef-d'œuvre de Chastel, représentant le Rhône et Cybèle ou la Provence, couronnait ce bâtiment consacré à l'utilité publique.

Des citoyens généreux concouraient même à l'embellissement de la cité. Ainsi le dernier des *Valbelle* (b), après avoir légué des sommes con-

---

suspendues par la révolution et reprises en 1829, permettra l'année prochaine de rendre entièrement ce local à la garnison, qui répartie entre ce *Quartier d'Italie* et le *nouveau*, pourrait être aisément portée à 3000 hommes logés dans les casernes les plus saines et les plus commodes peut-être de la France.

(b) Joseph-Alphonse-Omer comte de Valbelle d'Oraison, né à Aix en 1729, mort à Paris le 18 octobre 1778. Les arts et le pays qu'il chérissait, perdirent beaucoup à sa mort prématurée. D'Alembert prononça son éloge à l'Académie française le 25 août 1779 dans la séance où son buste fut inauguré.

sidérables pour venir au secours des familles pauvres, et pour encourager les jeunes talents en fondant un prix à l'Académie française, laissait des fonds pour l'embellissement du *Cours* d'Aix ; fonds qui furent affectés à faire l'esplanade qui le précède, et la grille qui en forme la principale entrée depuis 1783, dans l'endroit même où se trouvait une fontaine jaillissante dite *des Chevaux marins*, détruite en 1777.

Un autre citoyen qui a voulu rester inconnu (a) versait une somme dans la caisse publique pour faire construire la porte dite *Notre-Dame* commencée en 1787; la plus belle peut-être de la ville et la plus ancienne par sa position.

Non loin de là, un marchand de bois, noble artisan de sa fortune, fesait construire un faubourg presqu'entier à ses frais ; et le décorait d'un monument singulier qui a pour objet de montrer la puissance des lois, et dans lequel il a voulu être inhumé : *Monument*, dit l'inscription, *dédié le* 26 *février* 1792, *à la Municipalité de cette ville*, *observatrice de la Loi*, *par Joseph Sec* [29].

Dans ce siècle, d'autres citoyens non moins

(a) L'opinion publique se partage entre M. Sec dont il va être question, et M. Boyer de Fonscolombe ancien envoyé de France à Gênes. Nous n'avons pu trouver de motifs suffisants pour nous prononcer.

généreux et non moins dignes de mémoire, pensèrent à pourvoir aux besoins de leurs compatriotes, qui pleins de zèle pour l'étude ne trouveraient pas dans les ressources de la fortune le moyen de s'y livrer. Depuis long-temps il n'existait plus de trace de l'ancienne *Bibliothèque publique* fondée par la ville en 1418. Quoique plus d'un docte *Mécène* se fît un devoir d'accueillir le savant laborieux et de lui communiquer ses livres, cependant l'étranger, l'écolier, l'érudit obscur ou timide ne pouvaient guère en profiter (a). Un avocat, *André Tournon*, essaya d'y suppléer en remplissant les vues de son frère *François Tournon*, professeur de théologie, qui était mort sans pouvoir les réaliser. Par son testament du 17 février 1705, André Tournon légua tous ses livres et tous ceux qu'il avait recueillis de son frère à la ville d'Aix, avec un fonds de 7000 fr. *pour fonder une bibliothèque publique*, « afin, dit-il, que ceux qui souhaitent s'avancer aux sciences, et qui n'ont pas le moyen d'avoir les livres nécessaires, puissent les trouver en cet endroit; persuadé que quoique sa bibliothèque ne soit pas suffisante pour être

---

(a) Le cardinal de Grimaldi mort en 1685, et M. de Brancas mort en 1770, prélats très-recommandables à divers titres, léguèrent leur bibliothèque au Séminaire.

rendue publique, toutes choses ayant un commencement, elle augmentera insensiblement, au moyen de ce que beaucoup de personnes d'étude, pour éviter que les livres qu'ils ont choisis avec soin ne soient perdus par la négligence ou ignorance de leurs héritiers, les mettront eux-mêmes dans cette bibliothèque publique, ou les lui légueront, en sorte qu'elle deviendra immanquablement considérable dans la suite, surtout étant sous le soin et l'inspection de MM. les Consuls. »

André Tournon mourut peu de jours après.

Ce legs fut accepté avec reconnaissance par délibération du 4 avril 1705. M. *de Ricard* assesseur, dit même à cette occasion « que cet établissement était utile et honorable pour la ville, qui ayant pourvu à toutes sortes de besoins par le nombre des maisons hospitalières qui y sont établies, manquait encore d'un endroit où ceux qui ont du talent pour les lettres pussent trouver des livres et étudier ; qu'il était certain qu'à l'exemple du sieur *Tournon*, plusieurs personnes laisseraient leurs livres au public, et que ce commencement de bibliothèque qui est déjà composé de plus de 6000 vol. augmenterait de jour en jour, *pour peu qu'on eût d'attention à la conserver* ; qu'il paraissait être de l'utilité publique et de l'hon-

neur de la ville de donner tous ses soins à la perfection de cet établissement ; enfin que si la dépense qu'il fallait faire pour la placer à l'hôtel-de-ville, selon l'intention du testateur, ou dans tout autre endroit public appartenant à la ville, fesait quelque peine au Conseil, il demandait *la grâce de faire à ses dépens* tout ce qui serait nécessaire pour placer la bibliothèque d'une manière commode, etc. »

Le Conseil décida que la bibliothèque serait incessamment transportée à l'hôtel-de-ville, et que les Consuls seraient chargés d'y faire préparer un lieu propre pour l'y placer et pour y loger le bibliothécaire ; ainsi que de faire tels règlements qu'ils jugeraient convenables pour la commodité publique et pour la conservation des livres, *qui*, d'après la volonté expresse du testateur, *ne devaient jamais être déplacés pour être prêtés hors de la bibliothèque à qui que ce soit, et sous aucun prétexte.*

Le premier bibliothécaire fut le sieur *Donat Pellas*, prêtre, qui avait été nommé par le testateur lui-même, et qui par le testament avait le droit de désigner son successeur ; la nomination dut ensuite appartenir aux Consuls. Pellas réunit ses livres à ceux qu'avait légués le fondateur, et s'associa ainsi noblement à son bienfait.

Un autre bon citoyen suivit l'exemple de l'avocat Tournon peu de temps après. *Mathieu Margaillan*, ancien apothicaire, légua tous ses livres au nombre d'environ 2000, pour être réunis à la Bibliothèque publique. Un état de ces livres, presque tous consacrés à la médecine, existe encore sous la date du 28 novembre 1707. La remise en fut faite à la ville le 6 décembre suivant.

Après la mort de l'abbé *François Lebrun*, second bibliothécaire, M. *David*, imprimeur-libraire, dressa en 1742 un inventaire de la bibliothèque ; il y constate l'absence de quelques volumes qui se trouvent remplacés par d'autres.

On trouve dans les archives de la ville, à la fin du volume dit *Livre Roux*, du nom du laborieux archiviste auquel on le doit, la note des livres trouvés en 1761 à la bibliothèque de la ville, *bibliothèque*, dit-on, *qui n'est plus qu'un amas de quelques centaines de livres restants des* 8000 *légués à la ville par les sieurs* Tournon *et* Margaillan, *et où Ovide est placé à côté de St. Augustin, et Pétrone entre les Psaumes de David et le Tableau de l'innocence.*

La liste, car le nom de catalogue serait trop impropre puisque l'édition de chaque ouvrage n'est pas seulement indiquée, la liste est signée *de Regina prêtre*, *bibliothéquaire*,

et donne le titre de plusieurs ouvrages importants qui manquent encore aujourd'hui à notre Bibliothèque.

Cet abandon accuse gravement les administrateurs de cette époque, peut-être même le bibliothécaire, qui, n'étant ni soutenu, ni encouragé, ni surveillé par eux, renonça à faire tout le bien dont son titre lui imposait l'obligation. Que si son incapacité ou son ignorance l'empêchèrent de connaître ses devoirs, c'est encore l'administration qu'il faut accuser, car elle trahit à la fois les intentions libérales des fondateurs et les intérêts du public, elle assume sur elle une longue responsabilité, lorsque dans le choix d'un bibliothécaire, elle cède à d'autres considérations qu'à celles de la science, du zèle et de la probité la plus sévère.

Le résultat de ce délaissement fut la réunion des débris de la Bibliothèque de la ville à celle du collége, après la mort de l'abbé de Regina dernier bibliothécaire. (Délibération du 15 décembre 1773). Ce dépôt fut violé au commencement de la révolution, les portes enfoncées, et les plus beaux livres disparurent. Ce qui restait fut cédé tacitement à la nation, dit un registre, c'est-à-dire, *au premier occupant*, et l'on n'en trouve plus de trace.

Ces détails nous ont paru devoir être rap-

pelés, parce que si nous nous montrons jaloux de signaler à la reconnaissance publique les noms des administrateurs et des citoyens qui ont géré noblement les affaires de la cité, qui ont concouru à sa prospérité, à tout ce qui l'embellit et l'honore, nous devons signaler aussi les conséquences déplorables de la négligence et de la mollesse des autres.

Des intentions nobles et généreuses semblèrent à l'époque même où on laissait tomber la Bibliothèque publique, vouloir réparer cette indifférence coupable. Un don magnifique du duc *de Villars*, gouverneur de la province, eut pour objet de créer et de restaurer plusieurs établissements consacrés aux arts et aux sciences. Il légua d'abord 10,000 fr. à la bibliothèque du collége, pourvu et non autrement qu'à ladite bibliothèque soit réunie celle de l'hôtel-de-ville, et qu'elle devienne bibliothèque publique ; il lègua aussi pour augmenter le traitement du bibliothécaire, qui jusqu'alors avait été très-modestement rétribué ; pour des acquisitions annuelles de livres, et pour construire ou réparer le local ; pour la formation d'un cabinet d'antiquités et de médailles ; pour l'acquisition d'un terrain destiné à former un jardin des plantes ; pour la formation d'une école de dessin ; enfin il établit un fonds pour des professeurs de mathématiques, d'astronomie, pour

des expériences de physique et principalement de chimie, qui seront faites au collége, etc. etc. (Codicille du 27 juin 1765).

C'est ainsi que le duc de Villars honorait encore le nom du vainqueur de Denain, son père, dont il léguait en même temps la statue pour être placée dans la bibliothèque publique. Il mourut le 27 avril 1770 ; et si ses intentions n'ont pas toutes été réalisées, si ses bienfaits sont presque tous perdus pour nous à l'exception de l'École de dessin [30], n'oublions pas qu'il était impossible de préluder plus dignement, et par des institutions plus libérales à la fondation de la Bibliothèque Méjanes dont il est temps de parler. Elle en parut jadis le magnifique complément ; elle doit être aujourd'hui la base et le point central de tous les établissements scientifiques et littéraires que la ville d'Aix et les départements de l'ancienne Provence possèdent, ou qu'ils ont encore le droit de réclamer d'un Gouvernement ami de l'instruction et des lumières, dont les plus redoutables fléaux furent toujours le despotisme et l'anarchie.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

NOTICE

SUR

LA BIBLIOTHÈQUE MÉJANES.

SECONDE PARTIE.

PRÉCIS HISTORIQUE ET DESCRIPTION.

§ I.er

Précis historique.

La biographie de l'illustre fondateur de la Bibliothèque publique d'Aix, quoique peu riche en événements et même en détails domestiques, forme la partie la plus intéressante des souvenirs historiques de l'établissement. La vie de M. *de Méjanes* qui ne fut pas seulement un grand bibliophile, mais encore un excellent citoyen, un habile administrateur, fut pleine de bonnes actions, et l'on peut aisément la résumer en disant qu'elle fut entièrement consacrée à sa patrie, puisque même sa passion pour les livres devait dans sa pensée tourner au profit du pays.

Jean-Baptiste-Marie PIQUET, marquis de MÉJANES, naquit à Arles le 5 août 1729. Il se distingua dans ses études, qu'il fit au Collége de Louis-le-Grand à Paris, et l'on remarqua de bonne heure son goût ardent pour la lecture. De cette époque même datent les commencements de sa Bibliothèque, à laquelle il sacrifiait tout l'argent qui lui était donné pour les besoins et pour les fantaisies de son âge ; il serait curieux peut-être d'en connaître les accroissements successifs : accroissements qui durent n'avoir plus de terme le jour où il eut la noble pensée de la consacrer à l'utilité publique.

C'est alors que ses relations de *librairie* s'étendirent dans la France entière, et aucune vente importante n'eut plus lieu à Paris sans qu'il y assistât au moins par des commissionnaires ; aucune publication remarquable ne se fit dans l'étranger pendant trente années, particulièrement en Angleterre et en Allemagne, qu'il ne s'empressât de se la procurer. Les grandes collections historiques, les classiques grecs et latins, et les ouvrages sur l'histoire naturelle, semblent surtout avoir été l'objet de ses acquisitions, si toutefois au milieu de ce vaste dépôt, on peut remarquer quelques parties moins complètes que les autres.

Le résultat de ce zèle bibliographique fut la

collection la plus nombreuse et la plus riche peut-être que jamais un simple particulier ait formée à lui seul, et dans des vues aussi patriotiques. Cependant tous ses moments n'avaient pas été exclusivement consacrés à sa bibliothèque, et sa ville natale qui connaissait la variété de ses études, son zèle et sa capacité, l'appela à l'administration des affaires municipales, le 30 novembre 1760, pour être consul pendant l'année 1761.

Lorsque M. de Méjanes s'était vu en âge de délibérer sur le choix d'un état, il avait pensé un instant à suivre la carrière du parquet, que l'amour du bien et le désir d'être utile à la société lui signalaient comme la plus conforme à ses vues généreuses. Il fit des études en conséquence, mais il y renonça dans la suite. Doué à un degré peu commun d'un esprit d'ordre, d'exactitude et d'attention, qui se portait jusqu'aux plus petites choses et aux plus petits détails, et qu'il avait puisé peut-être dans ses goûts bibliographiques, il traitait à la fois les affaires les plus vastes, les plus importantes et les plus difficiles, et il trouvait encore du temps pour les plus indifférentes, celles même dont l'oubli n'aurait point été un tort pour un homme moins occupé.

Aussi à peine en exercice, il s'occupa d'éco-

nomie et de tous les objets qui peuvent concerner l'administration ; ses vues et ses recherches sont amplement détaillées dans un mémoire que nous ne pouvons analyser ici, mais dont nous devons citer quelques traits.

Pour prévenir les maladies épidémiques qui régnaient quelquefois dans le pays, il voudrait que les curés missent dans les *mortuaires* le genre de maladie qui a causé la mort, et que des commissaires fussent chargés de faire des observations météorologiques.

Partisan de l'inoculation et de toutes les méthodes ou découvertes favorables à la population, et par conséquent à l'agriculture, il propose d'inoculer tous les enfants des hospices et tous ceux qu'on y présenterait.

Mais la crainte de voir trop de bras enlevés à l'agriculture, le fait tomber dans une erreur qu'il aurait évitée de nos jours, et qui n'était pas sans fondement alors. Il ne voudrait pas que les enfants des hospices apprissent à lire ; il trouve même les établissements des frères des Écoles chrétiennes trop multipliés, et désire que l'archevêque les réduise, parce qu'ils portent un grand préjudice à l'agriculture à cause des nombreux sujets qu'ils lui enlèvent.

M. de Méjanes semblait avoir la raison pour lui lorsqu'il émettait cette opinion dans un pays

agricole, et dans un temps où le petit nombre de fils de cultivateurs qui savaient lire, devenaient aussitôt des personnages importants, et dédaignaient en conséquence les travaux pénibles de leurs pères, persuadés qu'il leur était et plus honorable et plus lucratif de se livrer à un trafic qui les fixait dans une ville, et qui les distinguait de leurs compatriotes restés bien inférieurs. Mais s'il avait pu espérer comme nous, de voir cette infériorité disparaître dans les campagnes par l'égalité d'instruction répartie entre tous ; s'il avait pu espérer de voir leur intelligence développée, s'appliquer à perfectionner la culture des champs par la connaissance rendue facile des nouvelles méthodes et des nouveaux instruments d'agriculture ; enfin, s'il avait cru à l'amélioration morale des individus devenus plus accessibles aux enseignements de la religion, aux leçons de la raison, et surtout bien convaincus que la vie des artisans dans les villes est souvent plus précaire et plus difficile que celle des paysans, M. de Méjanes aurait concouru à propager l'instruction élémentaire. L'aspect des campagnes où tout le le monde sait lire, comme en Suisse, en Hollande, en Écosse, démontrent les avantages qu'en retire l'agriculture, et la moralité bien connue de ces mêmes paysans en manifeste de plus grands encore.

Nous n'avons pas la pensée d'excuser l'opinion de M. de Méjanes ; un grand citoyen tel que lui n'a pas besoin d'apologie ; mais nous avons essayé de l'expliquer dans la crainte qu'on ne voulût en abuser.

Cette opinion au reste avait sa source dans un désir ardent de favoriser et d'accroître les exploitations rurales, ce qui le porta même à vouloir interdire les arts et métiers aux fils des paysans.

L'établissement d'une Société d'agriculture à Arles, pays essentiellement agricole, l'occupa aussi. Les détails dans lesquels il entre, les preuves qui accompagnent chaque assertion, montrent combien il avait travaillé et mûri tous ses projets d'utilité publique, qui la plupart restèrent, il faut bien le dire, sans exécution.

En 1766, la ville d'Arles députa le marquis de Méjanes à Paris pour une affaire fiscale qui se termina par une transaction à l'avantage de la Communauté. Il en fut encore nommé consul pour l'année 1774, et quoique ce deuxième consulat ne lui ait fourni aucune occasion éclatante de signaler son zèle, cependant toujours animé pour le bien public, il proposa dans le conseil du 27 novembre 1774 d'abolir l'usage pernicieux d'inhumer dans les églises, et par-là

devança la déclaration du Roi qui le défendit enfin.

En vertu d'un édit de François Ier de 1535, la ville d'Aix comptait alors au nombre de ses plus beaux priviléges celui de donner des administrateurs à la Provence, en élisant ses administrateurs particuliers. Ses consuls étaient Procureurs du pays, et l'on pense bien que toutes les fois qu'une grande et belle renommée s'élevait dans la province, elle ne manquait pas de l'appeler à ces fonctions. M. de Méjanes fut nommé Maire premier consul d'Aix, le 30 novembre 1776 pour l'année 1777, et il fut continué dans ses fonctions l'année suivante. Quoique ce poste brillant fût en opposition avec ses goûts, ses habitudes et la simplicité de ses mœurs, il sacrifia tout à ses devoirs de citoyen, et l'administration générale de la province, comme celle de la ville en particulier, en retirèrent de grands avantages.

Des encouragements donnés à diverses publications qui intéressaient le pays, comme l'Histoire de Provence par Papon, et le Commentaire sur les Statuts par Julien; des secours accordés pour des inventions utiles, telles que des métiers à filer le coton, etc., etc., signalèrent ce consulat.

Nous avons déjà vu combien M. de Méjanes

s'intéressait à la prospérité des campagnes. Aussi contribua-t-il beaucoup à constituer définitivement la Société d'agriculture d'Aix, qui jusqu'alors n'avait existé qu'en projet [24].

Tels sont les principaux bienfaits que la province et sa capitale recueillirent de son double consulat. Mais celle-ci lui dut peut-être encore d'être mieux connue et mieux appréciée sous le rapport littéraire, et comme ville paisible, centrale et éminemment propre aux études, puisqu'il la jugea digne peu d'années après de recevoir les immenses richesses littéraires qu'il ne cessa d'amasser jusqu'à sa mort.

Quelle ne devait pas être l'activité et l'esprit d'ordre de M. de Méjanes, quand on pense que les affaires publiques auxquelles il consacra une partie de sa vie, ne l'empêchèrent pas de poursuivre son généreux projet, et d'acquérir successivement plus de 80,000 vol. tant manuscrits qu'imprimés ; non-seulement il rédigeait, il copiait lui-même ses mémoires administratifs, mais il trouvait encore le temps de collationner, de compléter, de transcrire de sa main des manuscrits relatifs à l'histoire de Provence, manuscrits dont nous possédons plusieurs, et qui attestent sa patience et son amour pour le pays dont il voulait rassembler tous les souvenirs.

Né avec un tempérament fort et robuste que la sobriété et l'exercice entretinrent, il poussait celui-ci jusqu'à l'excès, puisqu'il lui est souvent arrivé de faire 8 à 9 lieues par jour à pied. Sa tempérance était extrême ; on lui a souvent ouï dire qu'il était étonné qu'un homme ne pût vivre et s'entretenir avec 400 f. par an, et les personnes qui l'ont connu de près assurent que si la décence et les raisons d'état l'avaient laissé maître là-dessus, il en aurait donné l'exemple. Sa figure était belle, ouverte et gracieuse (a). Elle inspirait la confiance, et annonçait la beauté de son âme. Aucune qualité morale, soit relative à ses semblables, soit à lui-même, ne lui était étrangère. Bon citoyen, bon ami, bon époux, il eût été certainement bon père si le ciel lui eût accordé cette faveur (b).

M. de Méjanes passa les trois dernières années de sa vie à Paris, où la ville d'Arles l'avait

---

(a) Le buste de Méjanes, gravé en tête de ce volume, rend parfaitement ses traits et l'expression de sa physionomie. Il est évident qu'il a été fait sur un moule pris au moment de sa mort : aussi les personnes qui l'ont connu le trouvent trop amaigri. Le graveur a dû légèrement diminuer cette maigreur excessive, suite d'une longue maladie.

(b) Documents inédits envoyés d'Arles en 1786.

député pour la seconde fois, et où le retinrent aussi les affaires de la province. Une longue maladie affaiblit sa constitution vigoureuse, mais l'âme du patriote conserva toute son énergie, et c'est au lit de mort qu'il ordonnait la restitution à sa ville natale de plus de 40,000 f. qu'il en avait reçus pour ses diverses missions, et que la crainte de blesser l'amour-propre de ses collègues de députation lui avait fait accepter (a); c'est au lit de mort qu'il confirmait et accroissait encore le bienfait dont les lettres et le pays doivent conserver un éternel souvenir. Il expira le 5 octobre 1786, âgé de 57 ans, et fut enterré à Saint-Roch où le registre mortuaire est signé par son ami le vertueux Dulau, archevêque d'Arles.

Voici ses principales dispositions concernant sa bibliothèque, extraites textuellement de son testament et de son codicille, reçus par le notaire *Rouen* à Paris, sous la date des 26 mai et 18 septembre 1786.

Après divers legs pieux aux églises et hospices d'Arles, ainsi qu'à l'Hôtel-Dieu de la ville d'Aix dont il avait été recteur pendant cinq ans, il s'exprime ainsi : « Je donne et lègue tous

---

(a) Disposition particulière du 30 août 1786.

les livres qui m'appartiennent tant à Arles, à Aix, qu'à Avignon et à Paris, et enfin toute ma bibliothèque, corps de ladite bibliothèque, tablettes et tous les manuscrits, *à la province de Provence....* sous la condition d'en tenir une bibliothèque ouverte *en la ville d'Aix*, pour l'avantage du public auquel ladite bibliothèque sera destinée, et à cet effet ouverte quatre fois la semaine....

» Plus sous la condition expresse qu'il ne pourra être prêté aucun livre de ladite bibliothèque à qui que ce soit, et sous quelque prétexte que ce soit et puisse être....

» Je donne et lègue en outre à la province de Provence pour être employé *uniquement* et *intégralement* à l'augmentation de ladite bibliothèque, et dont l'emploi sera justifié tous les ans par le bibliothécaire, divers contrats de rente énumérés dans le testament produisant un revenu de 1008 fr., et 2000 fr. de rente perpétuelle que j'entends expressément être exempte de toute retenue, au principal de 40,000 fr. sur M. le marquis de Lagoy, mon neveu, que j'instituerai ci-après mon héritier et légataire universel, à prendre sur ce qu'il recueillera dans madite institution; de laquelle rente de 2000 f. il ne sera toutefois tenu d'acquitter les arrérages qu'à compter du décès de Madame la mar-

quise de Méjanes mon épouse, par l'événement duquel décès, mondit héritier se trouvera déchargé des 3000 fr. de rente viagère que je léguerai ci-après à madite épouse; j'entends que M. le marquis de Lagoy mondit héritier, ait la faculté de rembourser les 40,000 fr. principal de cette rente, par partie de dix mille fr. qui diminueront d'autant la rente.... »

Enfin après le codicille du 18 septembre, M. de Méjanes remit encore à M. l'archevêque d'Aix *Boisgelin*, un paquet cacheté dans lequel étaient 16 actions de la compagnie des Indes, formant une rente de 1800 fr., avec une déclaration sous la date du 19 septembre, portant que ce revenu devait aussi être employé *exclusivement* à l'augmentation des livres légués à la province de Provence.

Il résulte de toutes ces dispositions, que M. de Méjanes avait laissé près de 5000 fr. de rente pour l'entretien de la Bibliothèque. Mais en vertu des lois de 1791, la nation substituée aux droits de la province, s'empara des rentes et des capitaux que celle-ci avait reçus, et il est inutile de dire que la volonté du testateur fut violée quant à leur emploi.

Depuis le retour de l'ordre, le Gouvernement n'a guère pu dédommager la bibliothèque d'Aix de la perte d'un capital de plus de

50,000 fr. qu'il a touchés, qu'en la favorisant dans la distribution des livres qu'il fait aux bibliothèques des départements, et cette faveur serait un acte de justice qu'un bibliothécaire zélé et une administration vigilante ne sauraient manquer de lui rappeler.

Heureusement la rente de deux mille francs qui ne devait être payée par l'héritier institué qu'après le décès de Madame de Méjanes, n'a pu être réclamée que depuis quelques années. Sans doute la ville d'Aix ne tardera pas à en obtenir la jouissance pour l'employer en acquisition de livres et accroître la bibliothèque, conformément à la volonté du testateur : condition positive, et si énergiquement exprimée dans le testament et dans le codicille, que l'héritier aurait incontestablement le droit de se refuser au payement de cette rente, si une autorité quelle qu'elle fût, la réclamait sans justifier de cet emploi [31].

Ces détails paraîtront minutieux et très-peu littéraires ; mais ils intéressent si fort la prospérité, l'existence même de la Bibliothèque qui, si elle restait incomplète et arriérée, finirait par n'être presque plus qu'un objet de luxe et d'ostentation, qu'on nous pardonnera de les avoir consignés ici dans l'intérêt de la science et du public.

Il importe encore à la gloire de M. de Méjanes de montrer quelle noble générosité, quelle sage prévoyance l'avaient inspiré lorsqu'il s'occupait de la fondation et de l'avenir de notre Bibliothèque publique ; et la simplicité de ces détails convient peut-être à la modestie de celui qui voulait qu'aucun honneur ne fût rendu à sa mémoire. C'est seulement par des faits ou par des citations qu'il nous convient ici de faire son éloge, et d'ailleurs ce sont les souvenirs historiques de la bibliothèque que nous recueillons. Voici comment l'archevêque d'Aix s'exprimait dans l'Assemblée générale des communautés de Provence, convoquée à Lambesc le 10 décembre 1786. (Séance du 14 décemb.)

« M. le marquis de Méjanes a légué à sa patrie une bibliothèque de la valeur de 400,000 francs. Il jouissait d'une fortune modique ; il laisse à sa famille ce qu'il en avait reçu, et ne laisse point de dettes. Un goût constant, une sage économie, une longue habitude des privations personnelles lui donnèrent les moyens de satisfaire au besoin d'une âme noble et généreuse et d'un esprit cultivé. Une province doit s'honorer des bienfaits de ses citoyens, et doit en perpétuer le souvenir.

» M. le marquis de Méjanes a désiré qu'on ne rendît aucun honneur à sa mémoire, et la

dernière disposition qu'il a signée d'une main mourante, et qu'il a déposée dans mes mains, est l'expression de sa modestie.

» Ses amis savent à quel point cette modestie était simple et sincère. Ses vertus, ses actions, les services qu'il rendit à ses concitoyens n'ont été connus que par des effets qui ne pouvaient être ignorés ; l'étendue de ses dons en fait aujourd'hui la célébrité. Sa dernière disposition n'a pu faire une loi de l'ingratitude, et ne doit pas étouffer la voix de la reconnaissance publique. Nous vous proposerons donc de déclarer, etc. »

L'Assemblée adopta ces propositions, en déclarant qu'elle acceptait avec reconnaissance le legs de la bibliothèque de M. de Méjanes, aux clauses et conditions exprimées dans son testament ;

Que les Procureurs du pays pourvoiraient, comme administrateurs, à l'établissement de la Bibliothèque ; que le buste de M. de Méjanes y serait placé, et qu'il serait payé au sieur Houdon, chargé de l'exécution de ce buste, la somme de 3000 fr. ;

Qu'il serait payé annuellement 2000 fr. pour les honoraires d'un bibliothécaire, 1000 fr. pour ceux d'un sous-bibliothécaire, et 4000 fr. pour les gages du concierge, du portier,

des domestiques, et pour l'entretien de la bibliothèque ;

Que le compte de l'emploi des fonds destinés à l'augmentation de la bibliothèque serait rendu annuellement par le bibliothécaire devant les administrateurs ;

Qu'il serait dressé un catalogue, etc. ; que les deux inscriptions latines, faites par Mgr l'Archevêque, seraient placées l'une au-dessous du buste de M. de Méjanes, et l'autre sur un marbre dans la bibliothèque (a).

La même Assemblée chargea les Procureurs du pays de témoigner en son nom à Mgr l'archevêque d'Aix toute la reconnaissance qu'elle lui devait, pour les soins vraiment utiles qui avaient préparé et consommé le don précieux fait par le marquis de Méjanes à sa patrie, etc.

On voit que l'Assemblée de Provence sut apprécier ce grand acte de munificence, auquel nous nous plaisons à rattacher le nom de M. de Boisgelin, qui digne ami de Méjanes,

---

(a) Voici la première de ces deux inscriptions, à laquelle on a substitué l'inscription française qui se lit aujourd'hui sous le buste; la deuxième inscription latine sera donnée dans le § 2. *N... marchio de Mejanes, cum patriam hæredem faceret, memoriam sui voluit iniqua oblivione damnari : at bene memor patria optimi civis munificentiam modestiamque æternæ posteritati commendavit.*

montra constamment le plus vif intérêt pour l'établissement de la Bibliothèque, dont plus qu'un autre il devait sentir tout le prix (a).

En conséquence de ces délibérations, les administrateurs nommèrent pour bibliothécaire, le 26 décembre 1786, le fameux abbé *Rive*, qui avait été long-temps chargé de la précieuse collection de livres du duc de la Vallière; et pour sous-bibliothécaire le docteur *Jacques Gibelin*, à qui l'on devait déjà plusieurs traductions utiles de l'anglais et de l'italien.

Ils décidèrent que ce dernier (sans doute à cause de la juste confiance qu'il inspirait, ou des infirmités de l'abbé Rive) ferait seul un inventaire de tous les livres, tel qu'il avait été ordonné par l'Assemblée générale; que tous seraient marqués d'une estampille portant: *Bibliothèque de Méjanes*; et qu'il n'en serait prêté

(a) Jean-de-Dieu-Raymond de Boisgelin de Cucé, né à Rennes en 1732, archevêque d'Aix en 1770, reçu à l'Académie française en 1776, membre de l'Assemblée Constituante, après laquelle il fut forcé de se réfugier en Angleterre; nommé archevêque de Tours et cardinal en 1802, il est mort le 22 août 1804. Littérateur et orateur distingué, les souvenirs de son administration ne sont point effacés en Provence, et le canal qui porte son nom atteste ses efforts pour la prospérité du pays.

aucun à qui que ce fût, conformément aux intentions expresses du donateur ;

Enfin, qu'indépendamment des honoraires assignés au bibliothécaire et au sous-bibliothécaire par l'Assemblée générale, il leur serait fourni un logement convenable, et à défaut une indemnité fixée à 1000 fr. pour l'un, et à 500 fr. pour l'autre.

Les administrateurs du pays se transportèrent ensuite à Arles, où était la majeure partie des livres légués, pour en ordonner la translation à Aix ; ce qui se fit successivement, et tous ceux que l'on recueillit furent déposés dans les salles de l'hôtel-de-ville où ils étaient encore entassés lorsque la révolution éclata ; ce fut sans doute un bonheur pour leur conservation, puisqu'ils échappèrent ainsi aux fureurs du vandalisme, qui peu d'années après essaya de faire reculer la civilisation.

Cependant en 1790, M. *Meyran de Lagoy*, héritier institué de M. de Méjanes, son oncle maternel, réclamait vivement dans quelques pages imprimées l'exécution du testament, dont *l'une des dispositions qui tenait le plus au cœur du testateur*, disait-il, *était l'établissement de sa bibliothèque publique à Aix....* La nouvelle division de la Provence en trois départements, fesait craindre quelques prétentions de leur côté

pour un partage en trois lots des livres légués *au Pays*; mais l'impossibilité de procéder exactement à ce partage, et la dispersion de ce dépôt précieux, véritable encyclopédie où tout s'enchaîne, qui en aurait été la conséquence, les firent aisément écarter. Bien que la force des choses ne permit point alors d'ouvrir la bibliothèque, il fut reconnu qu'elle devait rester intégrale, et qu'elle ne pouvait être établie qu'à Aix selon la volonté du testateur. Aussi lorsque plus tard Marseille devenue chef-lieu du département, manifesta quelque velléité de nous enlever encore ce trésor, il suffit de lui opposer cette volonté sacrée, confirmée depuis par une décision du Gouvernement.

La demande de M. de Lagoy, qui avait noblement et généreusement rempli les intentions de son oncle, ne put alors être accueillie par l'administration, quoiqu'*elle lui fût commandée par la loi, inspirée par le zèle pour l'utilité publique, et étayée de deux délibérations.* Toutefois ce fut un bien, comme nous l'avons dit, que les livres restassent pour ainsi dire inédits et cachés dans les salles de l'hôtel-de-ville. Bientôt la mort du fougueux abbé Rive (a),

---

(a) Jean-Joseph Rive, né à Apt en 1730, mourut à Marseille le 20 octobre 1791. On lui doit beaucoup d'ou-

qui ne s'occupa de la bibliothèque que pour toucher son traitement et solliciter de nombreuses indemnités, laissa au docteur Gibelin, devenu bibliothécaire, tout le soin et toute la responsabilité de ce dépôt. Il s'en acquitta dignement, et l'on peut dire que c'est à sa prudence, à sa sagesse que l'on en doit peut-être la conservation, à une époque où les droits de la science comme ceux de l'humanité furent trop souvent méconnus. On lui pardonna même alors la modération de ses opinions, qui véritablement libérales, et pures de tout excès, furent constamment celles d'un bon citoyen habitué à se réfugier au milieu des livres pour servir à sa manière la patrie, dont la gloire repose aussi sur le culte des lettres et des arts. Il sut même, chose difficile à un bibliothécaire zélé, mettre de la mesure dans son désir de voir s'accroître ses trésors. Lorsque les livres des émigrés furent confisqués et réunis à ceux des couvents

---

vrages ou opuscules bibliographiques, indépendamment de ceux qui sont restés inédits ou en projet. Doué d'une mémoire prodigieuse, d'une âme ardente et vindicative, s'il n'a pas été le plus savant, il a été du moins le plus colérique et le plus haineux des bibliographes. Il est inutile de parler ici des fureurs politiques qui souillèrent les dernières années de sa vie. V. son article dans la Biogr. universelle où le savant *Daunou* l'a très-bien jugé.

supprimés, il refusa d'en recevoir aucun, et par là mit la Bibliothèque à l'abri des réclamations souvent exagérées qui eurent lieu plus tard, lorsque les émigrés rentrés furent autorisés à reprendre dans les dépôts publics les faibles débris de leur mobilier.

Il n'en est pas moins déplorable qu'une quantité prodigieuse de livres provenant en grande partie des maisons religieuses et déposés à Aix, aient été dans les premiers mois de 1802 charriés à Marseille, par ordre du préfet Charles Delacroix, pour former la bibliothèque départementale, dont le surplus au moins aurait dû nous être restitué, et non point vendu au poids pendant long-temps sur la place publique. Ce fut une opération véritablement vandale, quand on pense que les trois arrondissements des Bouches-du-Rhône auraient pu chacun, avec les richesses qui leur appartenaient, former une bibliothèque aussi nombreuse que celle du chef-lieu. Il est vrai qu'il n'y aurait eu alors ni vol, ni gaspillage, ni bonne fortune pour les épiciers.

M. Gibelin, long-temps privé de traitement, ne cessa point de s'occuper de la bibliothèque de Méjanes, soit en transcrivant sur plus de 30,000 cartes les titres de tous les ouvrages avec une exactitude minutieuse, soit

en sollicitant auprès des administrations les moyens de faire jouir le public de tant de richesses.

Ses efforts furent inutiles jusqu'à ce qu'un Gouvernement puissant et régulier eût rétabli l'ordre et la sécurité sur tous les points de la France, l'ordre sans lequel la gloire et la liberté même ne seraient que de brillantes chimères, et n'empêcheraient pas la société de périr.

M. Sallier fut bientôt nommé Maire, et l'une de ses premières pensées fut de préparer l'ouverture de la bibliothèque, en secondant le zèle de M. Gibelin. Elle avait été mise *à la disposition et sous la surveillance du Conseil municipal d'Aix*, en vertu de l'arrêté du gouvernement du 8 pluviôse an 11 (28 janvier 1803), et conformément à la décision du ministre de l'intérieur, du 29 fructidor an 13 (16 septembre 1805).

Dès le 15 pluviôse (4 février 1805), le Conseil municipal avait délibéré, sur la proposition de M. Sallier, que la bibliothèque serait placée dans les salles de l'hôtel-de-ville disposées à cet effet. Les travaux préparatoires commencèrent bientôt, et grâce à l'administration éclairée et vigilante de MM. de Fortis et de Saint-Vincens, successivement maires après M. Sallier, grâce aux diverses allocations votées

par un Conseil municipal qui appréciait toute l'importance de l'établissement pour la cité, la Bibliothèque fut solennellement ouverte au public le 16 novembre 1810, sous la seconde mairie de M. de Fortis.

Ce magistrat méritait par ses lumières et par le soin qu'il avait mis à accélérer les travaux, l'honneur de présider à cette cérémonie qui eut lieu en présence des autorités, au nombre desquelles on remarquait le sénateur *Fouché*, duc d'Otrante, ministre d'état, nommé à la Sénatorerie d'Aix, où il résidait alors.

Le Maire et le vénérable bibliothécaire prononcèrent dans cette circonstance des discours qui ont été imprimés dans le procès verbal d'*Ouverture de la bibliothèque de Méjanes*, et dont nous regrettons de ne pouvoir citer quelques fragments. M. Gibelin disait à la fin du sien : « Je ne dois point passer sous silence les dons de livres que nous avons reçus de quelques amis des lettres et du bien public. Le plus considérable est celui dont M. *Etienne Michel*, notre compatriote, enrichit la bibliothèque, et qui n'est rien moins que la magnifique édition qu'il publie du *Traité des arbres et arbustes de Duhamel....* »

Nous aussi nous n'avons point l'intention de passer sous silence les hommes généreux qui,

en déposant dans notre bibliothèque leurs propres ouvrages, ou ceux des écrivains qui les ont instruits et charmés, semblent en faire hommage au grand citoyen qui leur a donné un si bel exemple de philantropie. Ils s'associent au bienfait de Méjanes ; ils pensent à l'avenir en fournissant à la jeunesse studieuse, au savant laborieux les moyens de servir et d'honorer le pays en l'éclairant. Leur exemple est bon à citer, et c'est aussi justice que de leur payer publiquement ce que nous leur devons.

Les auteurs du règlement délibéré le 24 septembre 1706, pour la bibliothèque léguée à la ville par l'avocat *Tournon* (V. ci-dessus p. 114), avait bien senti la nécessité de cet hommage rendu aux bienfaiteurs de l'établissement. Aussi ils y insérèrent cet article, que l'on regrette de ne point retrouver dans le règlement arrêté le 15 septembre 1810 pour la bibliothèque Méjanes. — Art. 9. *Le portrait du sieur Tournon, fondateur, sera mis à l'endroit où sera la bibliothèque, aussi bien que celui de tous ceux qui laisseront des livres pour l'augmenter, pourvu qu'ils en laissent pour le moins jusqu'à la quantité de* 500 *volumes. Il sera néanmoins permis à ceux qui en voudront laisser une moindre quantité, en quelque nombre que ce soit, de mettre leurs armoiries à la tête de chaque*

volume qu'ils laisseront, et d'y marquer leur nom, et qu'ils en ont fait don à la bibliothèque publique : ce qui sera aussi mentionné dans l'inventaire laissé aux archives.

Au reste, la faculté accordée par cet article aux donateurs existe de droit; et depuis *le* 1er *octobre* 1830, un registre spécial mentionne chronologiquement tous les dons faits à la Bibliothèque. Notre mémoire et quelques notes nous serviront à compléter autant que possible la liste des dons faits antérieurement, et nous nous ferons un devoir de joindre à nos publications bibliographiques ou *bibliothécales,* des listes supplémentaires, à moins que les donateurs ne manifestent une intention contraire.

Nous nous applaudirons surtout d'avoir à citer ceux de nos compatriotes qui, après avoir amassé des matériaux dans nos tablettes, après s'être enrichi au milieu de nos trésors, se sont distingués par des publications importantes, dont la première idée nâquit et fermenta peut-être à la vue de tous ces produits de la pensée humaine. S'ils regardent en arrière dans la vie, leurs jeunes espérances, leur gloire naissante leur paraîtra quelquefois plus douce que la réalité la plus éclatante. En déposant leurs ouvrages là où une grande pensée, un vaste plan furent conçus, ils retrouveront ces premiers

moments de bonheur où se déploie un glorieux avenir, et ils acquitteront en même temps une dette qui pourra aussi féconder quelque jeune et noble imagination.

L'histoire d'une bibliothèque ne consiste guère que dans ses accroissements, et nous devons au moins mentionner ici les principaux, en renvoyant dans une note la liste des dons faits par des particuliers [32]. Nous en signalerons seulement deux ici, après avoir parlé de quelques acquisitions faites par la ville, et de plusieurs ouvrages importants accordés par le gouvernement sur la demande de nos députés.

Les renseignements nous manquent pour les acquisitions antérieures à celle que fit la ville en 1821, des manuscrits et de quelques livres d'antiquités du président de Saint-Vincens. Lorsque nous nous occuperons des manuscrits, nous indiquerons spécialement ceux-là, parce qu'ils sont presque tous relatifs à la Provence, et qu'ils intéressent particulièrement la ville d'Aix. Ils forment plus de cent volumes.

En 1825, une vente de plus de 3000 volumes *doubles*, se fit tractativement avec l'autorisation nécessaire. Elle produisit la somme de 1500 fr., qui furent employés à acheter des ouvrages dont la liste est conservée.

M. *de Lagoy*, député de l'arrondissement

d'Aix, qui devait à tant de titres s'intéresser à la bibliothèque Méjanes, obtint pour elle du ministère quelques ouvrages capitaux ; il nous suffira de citer la *Description de l'Egypte*, le plus beau trophée que les sciences et les arts aient jamais élevé à la victoire.

Le marquis *de Bausset*, député d'Aix pendant longues années, a fait accorder divers livres à la bibliothèque ; et c'est en partie sous ses auspices que nous eûmes le bonheur d'en obtenir à Paris en 1827 un grand nombre, qu'il est inutile d'énumérer ici.

L'Académie des sciences et celle des inscriptions voulurent bien nous accorder aussi à cette époque la collection de leurs Mémoires, et la suite des grands ouvrages que cette dernière publie, tels que le Recueil des historiens de France, les Ordonnances de la troisième race, l'Histoire littéraire de la France, les Notices et extraits des manuscrits, etc.. Il est juste de rappeler que MM. *de Pastoret* et *Raynouard*, fidèles au souvenir de la Provence qui s'honore de les compter au nombre de ses enfants, s'intéressèrent vivement à notre demande.

Le baron *de Damas*, ministre des affaires étrangères, nous accorda la collection des classiques latins de Lemaire.

Le général d'*Arbaud-Jouques*, mort dernière-

ment, obtint du ministère de la guerre pour la bibliothèque les cartes de Cassini, qu'il fit relier et expédier à ses frais.

Nous remplissons un devoir en consignant ici ces détails, et c'est là notre excuse si nous en avons besoin ; les Lettres doivent avoir de la mémoire. Nous avons encore deux bienfaiteurs de la bibliothèque à citer.

Le premier est M. Gibelin qui mérite ce nom à plus d'un titre. Il fit plus que de l'enrichir, il nous la conserva peut-être, ainsi que nous l'avons déjà dit. Ce vénérable docteur mourut bibliothécaire honoraire le 4 février 1828, peu de temps après avoir été mis à la retraite. Une notice de tous les services qu'il rendit aux sciences par ses nombreuses traductions de Priestley, de Fergusson, de Fontana, de Swédiaur, de Kirwan, etc., serait déplacée ici, et d'ailleurs cette tâche a été remplie avec autant de savoir que de goût au nom de la compagnie dont M. Gibelin fut le secrétaire perpétuel et l'un des principaux fondateurs (a). Avant sa mort, il avait manifesté le

---

(a) V. la Notice historique sur M. le docteur Gibelin lue à la séance publique de l'Académie, le 7 juin 1828, par M. Ch. Giraud, avocat, imprimée à la suite du procès verbal de cette séance. J. Gibelin était né à Aix le 16 septembre 1744.

désir de donner à la bibliothèque une partie de ses livres, et nous avons reçu de Madame sa veuve plus de 200 volumes de médecine, de botanique, etc.

Nous devons placer à côté des *Tournon* et des *Margaillan*, qui au commencement du siècle dernier léguèrent tous leurs livres pour une bibliothèque publique, le docteur *Jean-Joseph* Baumier, né à Signe vers 1749, mort à Aix le 7 décembre 1828. Après avoir rendu de longs services à l'humanité comme médecin et comme homme de bien, M. Baumier que son état n'avait point enrichi, mais à qui il avait procuré une existence honorable et le moyen de satisfaire son goût pour les livres, a voulu être encore utile au public après sa mort. Par son testament olographe du 10 octobre 1827, il a légué *à la ville, qui lui avait fourni en grande partie les moyens de les acquérir, tous ses livres*, pour être réunis à la bibliothèque publique; et la ville, autorisée à recevoir ce legs par ordonnance du 27 janvier 1830, en a pris possession au mois de mars suivant.

Cette bibliothèque, qui ne contient pas moins de 6000 vol., renferme beaucoup de livres singuliers et même rares, et quelques ouvrages importants qui manquaient à la Bibliothèque Méjanes. Il y en a cependant une partie qu'elle

possédait déjà, et ces livres doubles, qu'une délibération autorise à vendre ou à échanger, serviront aussi à l'enrichir, soit en complétant ses grandes collections *encore* dépareillées, soit en achetant des ouvrages récents, conformément à la pensée du testateur, qui voulait ouvrir au public de nouvelles ressources littéraires.

Une délibération du Conseil municipal porte qu'un marbre placé dans la bibliothèque, rappellera le souvenir de ce bienfait. Il rappellera aussi que la ville n'oublie pas toujours les citoyens qui l'ont servie, et qui même après leur mort lui laissent des marques de leur affection. C'est par les éclatants témoignages de la reconnaissance publique décernés aux amis, aux bienfaiteurs du pays, aux administrateurs vigilants et désintéressés, qu'il faut guérir, qu'il faut refouler la lèpre hideuse de l'égoïsme, et féconder un sol généreux où tant d'illustres, tant de bons citoyens, dont nous sommes heureux de recueillir les noms, ont bien mérité de la patrie en lui consacrant leurs veilles et leur fortune.

§ II.

Description de la Bibliothèque Méjanes.

La Bibliothèque publique ou de Méjanes est placée dans les salles supérieures de l'Hôtel-de-Ville, où étaient jadis les archives de la Province. On y arrive par le grand escalier en face de l'entrée, sur le premier palier duquel est la statue du maréchal de Villars, donnée jadis par son fils pour être placée dans la bibliothèque du Collége, qu'il voulait rendre publique Cette statue en marbre, exécutée en 1714 par *Nicolas Coustou*, offre une ressemblance parfaite; elle est travaillée avec soin, et c'est un ouvrage remarquable; mais la pose en est forcée et rappelle trop le goût français du XVIIIe siècle. Si les figures que *Chastel* a placées au fronton des Greniers publics étaient plus à la portée du spectateur, si elles étaient à côté de celle-ci, nous doutons que l'on pût contester sous plusieurs rapports la supériorité de l'artiste de province, dont le génie indépendant a senti tout le prix du naturel et de la simplicité antique.

Le piédestal de la statue de Villars, très-convenablement placée en cet endroit sous la mairie de M. de Gras en 1812, porte cette inscription :

A LA MÉMOIRE
DE LOUIS-HECTOR DUC DE VILLARS
MARECHAL DE FRANCE
GOUVERNEUR DE PROVENCE.
HONORÉ-ARMAND DUC DE VILLARS
SON FILS
AUSSI GOUVERNEUR DE PROVENCE
A DONNÉ CETTE STATUE
A LA VILLE D'AIX
OU IL A FONDÉ
UN GRAND NOMBRE
D'ÉTABLISSEMENS UTILES.

Hic novus Hector adest, quem contrà nullus Achilles (a).

La rampe à gauche conduit à la bibliothèque. On voit dans la première pièce le buste en terre cuite de Peiresc donné par M. Pontier, imprimeur-libraire; et l'inscription suivante placée sur un marbre au-dessus de la porte. (V. p. 136).

EXIMIUM HUNC
SCIENTIARUM LITERARUMQUE THESAURUM
NEQUE REGUM SUMPTU NEQUE MAGNIS OPIBUS
SED LABORE ASSIDUO
AC GENEROSÆ MENTIS INDUSTRIA
COMPARATUM
JOAN-BAPT. DE PIQUET
MARCH. DE MEJANES
COMMUNI CIVIUM UTILITATI
CONSECRAVIT.

(a) On sait que ce beau vers latin ainsi traduit :
Cet Hector que tu vois n'a point trouvé d'Achille,
est d'un Allemand qui le fit pour le vainqueur de Denain.

Manuscrits.

Cette première pièce, qui précède les grandes salles de la Bibliothèque, contient les manuscrits au nombre de plus de mille renfermés dans des armoires. Il n'y en a point de très-anciens, aucun qui appartienne à la littérature classique, c'est-à-dire, grecque ou romaine, si ce n'est peut-être un *Macrobe* de 1445. Beaucoup sont relatifs à l'histoire de France et surtout à celle de Provence, quelques-uns à l'histoire d'Espagne, d'Italie, d'Angleterre, et même d'Allemagne et de Genève..... Ce n'est point le moment d'en donner le catalogue, et encore moins de les décrire ; mais ce travail n'est qu'ajourné, et nous espérons en faire l'objet d'une publication qui fera suite à celle-ci. Nous voulons cependant en indiquer quelques-uns aujourd'hui, et signaler les généralités, comme nous le ferons en parcourant les autres salles de la Bibliothèque.

Presque tous ceux qui concernent la ville d'Aix, ou le parlement de Provence, viennent de M. de Saint-Vincens.

Dans les premiers on compte l'Histoire d'Aix en 25 livres, par *de Haitze*, collationnée récemment, et complètée autant que possible, car plus de la moitié du 19e livre (1650—1651)

manque dans les exemplaires que nous connaissons : elle forme 5 vol. in-fol°, y compris celui des *Sommaires* qui est autographe, ainsi que diverses parties de l'histoire.

Notes et Recherches sur la ville d'Aix, avec cette dédicace bien digne de l'auteur : *Patriæ, parenti sanctissimæ, Alex. Jul. Ant. de Fauris S. Vincens Jul. Francisci Paul. F. V. S. L. M. incohat auspice patre ann.* 1779, 3 vol. in-fol. C'est souvent un extrait de Haitze.

Recueil sur la Provence et sur Aix, par le même président de Saint-Vincens, 2 vol. in-fol.

Divers manuscrits intéressants sur l'Église et le Chapitre d'Aix, ou en provenant, tels que : Ordre successif ou catalogue historial des seigneurs archevêques d'Aix..... jusqu'en 1686, par Jean-Claude Sobolis, prêtre bénéficier de la métropole, 2 vol. in-fol. — Le Missel dit de *Murri*, grand in-fol. sur vélin, écrit en 1423, par Jacques de Murri, clerc bénéficier de St. Sauveur. — *Concordantia bibliorum*, où se trouvent des pièces intéressantes pour l'histoire de cette Église. — Enfin, le fameux Martyrologe d'Adon, qui date de 1318. (33).

Les manuscrits relatifs au parlement de Provence sont nombreux comme de raison, et

forment la collection la plus complète. Outre diverses histoires de ce parlement depuis son institution en 1501, par *Honoré d'Agut*, *Guidi*, *d'Esmivi de Moissac* mort en 1745, etc., on y trouve une belle copie en 16 vol. grand in-fol. des délibérations du parlement, de 1571 à 1788; — 10 vol. in-4° de tables de ces mêmes délibérations, et 4 vol. in-fol. d'analyses par les Thomassin-Mazaugues. — Le recueil des *Lettres royaux* enregistrées au parlement, et avant sa création par Louis XII, au Conseil éminent, de 1460 à 1789, en 8 volumes grand in-folio — Un recueil de 73 pièces relatives au parlement, et provenant de la bibliothèque des Mazaugues; il renferme des manuscrits autographes de Peiresc, tels que le résumé des lettres écrites à cette cour pendant la ligue, morceau d'histoire précieux, etc. etc.

Pour l'histoire générale du pays nous possédons en latin les Annales de Provence jusques en 1538, par *Denys Faucher*, savant moine de Lerins, natif d'Arles, ouvrage dont l'authenticité est contestée, mais qui n'en est pas moins curieux.

Le manuscrit autographe de *Jules-Raymond de Solier* dont il a été question dans la première partie.—Une description aussi en latin de la Provence par *Honoré Burle*, probablement autographe.

La plupart des mémoires relatifs à diverses époques de l'histoire du pays, comme ceux de *Bertrand Boisset*, citoyen d'Arles, écrits partie en latin, partie en provençal, et qui vont de 1376 à 1414 ;—l'Extrait du journal de *Jean Lefebvre*, évêque de Chartres, chancelier de Louis II, comte de Provence, de 1381 à 1387.

Les mémoires de *Castellane de Besaudun*, de *Caïus de Viraillh de Valée*, de *Forbin-Saint-Cannat*, depuis 1578 jusqu'à 1588 ; du procureur *Sobolis*, de 1561 à 1607; d'Antoine de *Valbelle*, seigneur de Montfuron, mort en 1682 ; — de Charles de Grimaud, marquis de *Regusse*, de 1630 à 1662 ; de Jean et Gaspard de Pontevés, comtes de *Carces*, père et fils, rédigés par *Barthélemy Augier*, leur secrétaire, etc. etc.

Enfin, deux vol. in-fol. de mémoires pour l'histoire de Provence, provenant de Peiresc qui avait fait recueillir les originaux, ou au moins des Mazaugues. Ils appartiennent au recueil dont le troisième volume doit se trouver à Carpentras, puisque le P. Lelong le cite dans la Bibliothèque de la France, comme étant chez les Mazaugues, t. 3 p. 554 n° 38116 ; ce sont les deux volumes égarés dont parle aussi Montfaucon, *Bibl. man.*, tom. 2 p. 1187. Nous n'avons pu voir ce 3° vol. en 1829, à Carpentras.

On pense bien que beaucoup de villes de Provence doivent trouver ici leurs histoires particulières, ou des mémoires les concernant. Nous citerons celles d'Orange, de Pertuis, Carpentras, Avignon, Castellane, Manosque, Tarascon, Apt, etc. Mais la ville d'Arles surtout pourrait y retrouver presque tous ses matériaux historiques ; antiquités, histoire ecclésiastique, annales, fastes consulaires, mémoires particuliers, compilations de tout genre, familles, armoiries, etc., tout se trouve ici, et tout devait se trouver en effet dans la bibliothèque d'un citoyen d'Arles comme Méjanes. S'il n'est point de ville dans nos contrées plus riche en souvenirs depuis Constantin, on doit dire aussi qu'il y en a peu où quelques citoyens aient montré plus de zèle et plus de soin pour les recueillir. Presque tous ces manuscrits sont parfaitement copiés, et sont aussi faciles à parcourir que les imprimés. Ils forment plus de 40 vol. in-4° ou in-fol.

Signalons encore parmi les manuscrits relatifs à la Provence, un recueil en original des lois et lettres de Louis III, depuis 1423 jusqu'à 1434, intitulé *Registrum Ludovici* III *comitis Provinciæ*. — Les *Heures* du roi René, enluminées par lui-même avec beaucoup de goût, précédées d'un calendrier où sont notés à la

marge les principaux événements de sa vie ; enfin, une Histoire de ce roi, in-fol., par M. de Saint-Vincens, qui s'est servi des matériaux recueillis par le P. *Bicaïs*, oratorien.

Lyon est ensuite la ville de France sur laquelle la Bibliothèque possède le plus de manuscrits. Ils forment une vingtaine de volumes presque tous in-folio, reliés avec soin, et modernes. La plupart concernent son histoire ecclésiastique.

Pour l'histoire générale de France, nous possédons diverses chroniques des XIVe et XVe siècles, en vers ou en prose, et beaucoup de mémoires particuliers et de recueils ; un grand nombre sont relatifs au règne de Louis XIV, sans compter la collection des mémoires sur les provinces, fournis par les intendants à la fin du XVIIe siècle, qui forme près de 40 vol. in-4°, véritable statistique de la France à cette époque.

On peut indiquer parmi les chroniques celle de *Guillaume de Nangis* ; — une chronique en vers contenant la vie du connétable *Duguesclin*, écrite vers la fin du XIVe siècle, très-volumineuse et très-intéressante, dont il est question dans le P. Lelong, tome 3, pag. 144, et qui n'a jamais été imprimée ; — la chronique françoise de *Crestin* et de *Macé*, aussi en vers ; — un volume séparé de cette même

chronique, belle copie sur vélin avec des lettres *tourneures* richement enluminées, et d'une fraîcheur admirable, etc

Parmi les manuscrits modernes, il faut remarquer deux vol. in-fol. provenant du cardinal de *Forbin-Janson*, qui se rapportent à son ambassade de Rome pour l'affaire des bulles. Ils renferment beaucoup de pièces autographes de divers personnages marquants, et notamment plusieurs lettres de Louis XIV. La plus curieuse est celle qui est relative à l'enseignement des quatre articles de 1682 que le roi consent à ne plus prescrire. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle s'y trouve à triple original, avec cette seule différence que dans les deux premiers, le roi parle au pluriel *nous*, et dans le troisième, il dit *je*, comme l'a imprimé M. *Daunou*, qui a publié cette lettre dans le tome 2 de son Essai historique sur la puissance temporelle des Papes. Les trois originaux datés de Versailles le 14 septembre 1693, ont été fermés et cachetés aux armes de France avec de la soie blanche, etc.

Un recueil non moins précieux en trois vol. in-4°, est celui des lettres originales écrites de 1709 à 1717, à M. *de Basville*, intendant de Languedoc; il y a beaucoup de lettres de princes et autres personnages historiques.

Cette collection, qui provient du marquis d'*Aubais*, est surtout intéressante pour la guerre des Cévennes.

Dans les manuscrits qui appartiennent à l'histoire étrangère, et qui sont peu nombreux, il faut citer une chronique de Richard II, des *Mémoires du fait du roy Richard d'Engleterre* et *de sa destruction*, et surtout plus de 30 lettres de *Marie Stuart*, de 1564 à 1582. Ce ne sont que des copies, mais nous les croyons inédites.

Il y a un grand nombre de relations de divers pays en italien, adressées à la république de Venise par ses ambassadeurs, et nous ne saurions oublier en ce moment des Mémoires pour servir à l'histoire de Jean Sobieski, IIIe du nom, roi de Pologne, par M. *Dupont* qui l'a servi pendant 30 années à la cour et dans les armées, 2 vol. in-4°.

Plusieurs chroniques soit originales, soit traduites, concernent l'histoire d'Espagne, telles que celle de *Henriquez*, ou *Enriquez*, flatteur et chroniqueur de Henri IV, dit l'Impuissant, roi de Castille ; — la *Chronica de Cavallers Cathalans* ; — des extraits de la Chronique de Valence, de *Martin Viciana*, dont le premier volume imprimé en 1564 a été supprimé ; enfin, une traduction de la chro-

nique d'Espagne de *Diego Valera*, dont l'épilogue mérite d'être cité au moins en partie (a).

Nous ne devons pas oublier de mentionner parmi les Mss. historiques une collection importante sur l'Ordre de Malte, que nous devons à M. *Joseph de Boisgelin*, qui a fait plusieurs autres dons à la bibliothèque. Cette collection, qui se compose de plus de vingt volumes in-fol. ou in-4° transcrits et reliés avec soin, dont plusieurs remplis de dessins et de cartes, et en outre d'un très-grand nombre de cartons ou étuis pleins de notes et documents, provient du chevalier *Louis de Boisgelin* (b). On y trouve les matériaux du bel ouvrage qu'il

---

(a) Cette chronique fut terminée au Port-Sainte-Marie, en 1481. L'épilogue est du traducteur qui dit en parlant de l'imprimerie dont l'invention était encore récente: « Ceste art d'imprimer novelle et mervilleuse par laquelle retornons en l'eage d'or, nous restituant par habondance de livres la cognoissance du temps passé, présent et advenir, tant comme engin humain le peut comprendre enluminé du Sainct-Esperit inventeur de cest art d'imprimer, que sans erreur povons appeller divine, à l'honeur du souverain Dieu éternel ung en essence et troix en persones. »

(b) Pierre-Louis-Marie de Boisgelin de Kerdu, né dans la paroisse de Plélo, diocèse de Saint-Brieux en 1758, chevalier de Malte, etc. mort le 10 septembre 1816, à Pleubihan (Côtes-du-Nord). Outre plusieurs ouvrages restés manuscrits, on lui doit encore des Voyages en Danemark et en Suède, Londres 1810, 2 vol. in-4°, et quel-

publia à Londres en 1804, sous le titre de Malte ancienne et moderne, avec carte, plans, et portraits, ainsi que le Ms. de la traduction de l'anglais qui en fut donnée par *Fortia de Piles*, Paris 1809, 3 vol. in-8° (Marseille, 1805). Cette traduction fut alors cartonnée, et l'on se proposait d'en donner une autre plus complète.

Nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui sur ces Mss., si ce n'est que deux volumes in-fol. qui en font partie, dont l'un contient le texte et l'autre les dessins, sont intitulés : Mausolées des grands-maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui étaient en Rhodes, etc., *avec l'explication des mots grecs, par M. Jean-Jacques Rousseau.*—Une lettre du bailly de Froullay, avec lequel Rousseau eut des rapports vers 1750 (*Confessions*, l. VIII), atteste en effet que c'est le célèbre citoyen de Genève qui transcrivit le Ms. dont le nôtre est une copie faite en 1781 ; qu'il traduisit aussi les inscriptions grecques, etc. Il nous semble que rien n'indiquait jusqu'ici que Jean-Jacques connût le grec.

---

ques autres livres publiés aussi en anglais. Il fut étranger à l'édition, quoiqu'il eût coopéré à l'ouvrage, que M. de de Fortia de Piles donna en 1796 du Voyage de deux Français dans le nord de l'Europe, Paris, 5 vol. in-8°.

Nous citerons encore quelques Mss. qui appartiennent plus spécialement à la littérature et à la poésie.

Quant aux monuments de la langue romane, on sera surpris que la bibliothèque d'Aix ne possède presque rien des œuvres des Troubadours, si ce n'est deux pièces remarquables à la suite du Martyrologe d'Adon. Cependant M. de Saint-Vincens avait un recueil de ces poésies qui aurait dû se retrouver chez lui, et M. de Méjanes en avait sans doute aussi recueilli. — Nous avons une copie moderne du *Philomena*, le seul roman en prose qui nous reste dans cette langue. Cet ouvrage contient le récit des exploits de Charlemagne dans le midi de la France contre les Sarrasins, parle des sièges de Carcassonne et de Narbonne, et semble avoir été fait principalement pour célébrer la fondation de l'abbaye de Notre-Dame de la Grasse. Il a dû être composé de 1180 à 1200 ; et *Philomena* est le nom du prétendu historiographe de Charlemagne.

La vie de S. Honorat, premier abbé et fondateur du monastère de Lerins, roman ou légende en vers dont les premières pages manquent, et dont l'écriture paraît être du XIVe ou XVe siècle. Le troubadour *Raymond Feraud*, qui avait été toute sa vie amoureux et vrai cour-

tisan, dit Nostre-Dame, et qui finit par se faire moine, le traduisit du latin à la demande de Marie de Hongrie, femme de Charles-le-Boiteux, et le lui dédia l'an 1300. Cette légende est suivie de la *passion*, aussi en vers romans, de S. Porcaire et de cinq cents autres moines de Lerins, massacrés par les Sarrasins vers l'an 730.

Nous pourrions rattacher aussi à ces monuments de la langue romane quelques autres pièces isolées et un cartulaire du XIIIe siècle, contenant divers titres du comté de Toulouse, classés par diocèses, Toulouse, Alby, Agen, Cahors, Rhodez, Auch, Avignon. L'intitulé des actes est souvent en roman, et leur contenu offre des mots et des phrases dans cette langue; mais nous n'avons pu encore le dépouiller en entier. C'est un in-4° sur parchemin assez bien conservé, qui très-anciennement a été mal relié, et qui paraît incomplet.

Indiquons encore quelques Mss. d'ancienne littérature française, tels que le roman du *Jouvencel*, ouvrage allégorique, qui est une espèce de manuel pour un jeune militaire. L'auteur et le héros de l'ouvrage en même temps est le fameux *Jean de Beuil*, amiral de France sous Charles VII.

L'Arbre des Batailles, ou Histoire des Tribulations, c'est-à-dire, des révolutions de l'Église

et des empires, composé par *Honorat Bonnet* ou *Bonnor*, prieur de Salon en Provence, qui le dédia à Charles VI. Il a été plusieurs fois réimprimé depuis 1481; mais ce qu'il y a de curieux, c'est que l'éditeur de 1493 jugea à propos de remplacer le nom de Charles VI, à qui l'auteur l'avait dédié, par celui de Charles VIII, qui régnait alors. C'était rajeunir l'ouvrage et faire sa cour à bon marché.

Enfin, quelques volumes d'anciennes poésies sur vélin ou sur parchemin, telles que celles d'*Alain Chartier*;—une espèce de bergerie intitulée *le Mariage de Robin et de Marote*, enrichie d'une foule de miniatures, avec la musique notée;—*le débat de Cuidier et de Fortune*, etc. (par Olivier de la Marche).

Tel est l'aperçu que nous pouvons donner aujourd'hui de nos Mss. ou plutôt de quelques-uns de nos Mss., car nous n'avons point entendu signaler tous ceux qui méritent de l'être. Rangés à présent sous une seule série de numéros, et en général par ordre de matière lorsque le format l'a permis, il nous arrivera sans doute d'en découvrir ou d'en acquérir d'autres, qui seront numérotés ou placés moins régulièrement, mais la recherche en sera toujours facile. Quant aux recueils qui sont nombreux et peu en ordre, ils n'ont pu

être indiqués dans le catalogue que sommairement, et il faudra long-temps pour les dépouiller tous et en faire des tables complètes. Mais le travail d'arrangement et de classification que nous sommes à la veille de terminer, et auquel nous avons consacré les vacances de ces dernières années, sera peut-être de quelque utilité ; il facilitera beaucoup la publication d'un catalogue complet des Mss., dans lequel tous seront indiqués, et un grand nombre décrits, indépendamment des notices et extraits que nous espérons en donner.

PREMIÈRE SALLE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Théologie. — Jurisprudence. — Sciences et Arts.

La première salle de la Bibliothèque doit renfermer tout ce que l'on place ordinairement dans les premières divisions de la Bibliographie, c'est-à-dire, la Théologie, la Jurisprudence, les Sciences et les Arts. La seconde salle sera consacrée aux Belles-Lettres, la troisième à l'Histoire, et une quatrième salle projetée et indispensable sera affectée à l'histoire de France, et spécialement à tout ce qui se rapporte à la Provence ; l'Histoire littéraire autant que possible, et tout ce qui tient à la Bibliographie doit se trouver dans le cabinet du bibliothé-

caire. Tel est le projet d'arrangement qui existe, mais qui ne pourra se réaliser que peu à peu, parce que le déplacement simultané des livres entraînerait un désordre qui entraverait, s'il ne l'empêchait tout-à-fait, le service public de l'établissement. On trouve aujourd'hui les livres par le moyen des nos qu'ils portent, mais le jour où le classement raisonné aura remplacé l'ordre actuel qui est l'effet du hazard, parce qu'avant tout on a dû placer les livres dans les rayons tels qu'ils se présentaient, la recherche en sera bien plus facile. Alors la mémoire des personnes qui doivent donner les livres sera servie par l'ordre rationnel, et le public pourra voir et apprécier d'un coup d'œil les ressources que chaque branche de la science peut lui fournir. Un examen rapide des tablettes sera une espèce de cours de classification bibliographique, et laissera des souvenirs vraiment utiles; enfin, nos trésors dispersés gagneront beaucoup à être vus groupés et disposés par ordre de matières.

Cet arrangement que nous avions tenté précédemment, a été repris cette année; il sera suivi désormais, nous l'espérons, autant que le permettront les autres travaux de la bibliothèque, et notamment la confection du catalogue qui aurait dû marcher de front, puisque l'ordre

des matières adopté dans celui-ci est le même en général que celui des livres rangés dans les tablettes, sauf les exceptions forcées par la diversité des formats.

Dans les indications brièves et rapides que nous allons faire non des principaux ouvrages, mais de quelques-uns dans chaque partie, nous supposerons toujours qu'ils sont déjà placés dans les salles qui leur sont destinées. Ainsi dans la première salle affectée à la Théologie, à la Jurisprudence, aux Sciences et aux Arts, nous indiquerons les suivants :

Théologie : *Écriture-Sainte et Philologie sacrée.*

Biblia sacra Polyglotta complectentia textus originales Hebraicum cum Pentateucho Samaritano; Chaldaicum, Græcum; Versionumque antiquarum Samaritanæ, Græcæ LXXII interpret. Chaldaicæ, Syriacæ, Arabicæ, Æthiopicæ, Vulg. lat. quidquid comparari poterat, cum textuum et versionum orientalium translationibus latinis.... Edidit Brianus Waltonus. *Londini*, Roycroft, 1657, 6 vol. gr. in-fol.

Lexicon heptaglotton Edm. Castelli. *Lond.* 1669; 2 vol. in-fol.

Cette Polyglotte de Walton, à laquelle il faut joindre le Lexicon de Castel, est la plus recherchée, parce qu'elle est la plus complète, la plus correcte, et qu'elle est en neuf langues. On trouve dans notre exemplaire qui est beau

et bien conservé, l'épître dédicatoire à Charles II ; elle fut ajoutée par Walton, après la restauration, et elle est assez rare pour qu'on en ait nié l'existence. Il n'est pas besoin d'ajouter que la phrase relative au *Sérénissime Protecteur* (Cromwell), qui avait favorisé cette entreprise colossale, a disparu.

Deux Bibles arméniennes, l'une in-4° de 1686, l'autre de 1702, in-8°.

'El Kha Wlu — 'Ldjadîd, etc.; la S. Bible traduite en langue malaise. *Amsterdam*, 1731, in-4°.

La Biblia... en espagnol, dite la Bible de l'Ours (par Cassiodoro Reyna. *Bâle*), 1569, in-4°.

La Bible latine de Lyon 1542, in-fol., avec des notes marginales et une préface par Michel Servet.

Le Nouveau Testament, texte grec. *Oxonii* 1763, in-4°, typis Baskerville.

L'Oraison dominicale en 140 langues par Chamberlayne. *Amsterdam*, 1715, in-4°.

La collection des Livres apocryphes de l'ancien et du nouveau Testament, par J. A. Fabricius, 7 t. in-8°.

La Bible dite de Mortier. *Amsterdam*, 1700, 2 vol. in-fol, fig.

Les Discours historiques sur la Bible, par Saurin, etc. 6 vol. grand in-fol., papier super-royal, avec un grand nombre de belles gravures. *Amsterdam*, 1728-1739.

Tous les volumineux ouvrages de D. Calmet sur la Bible.

La Physique sacrée de Scheuchzer, 4 vol. in-fol. *Ausbourg*, 1731, etc.

Liturgie.

Parmi une foule d'ouvrages curieux, rares ou savants sur les diverses liturgies, nous n'indiquerons que la *Missa latina* de Flacius Illyricus (Mathias Francowitz), *Argentinæ*, 1557, in-8°, complet; et un exemplaire unique sur vélin de la première édition du Bréviaire de l'Église d'Aix, imprimé à Lyon, par Michel Thopie, in-8°. (1499).

Conciles et SS. Pères.

Ph. Labbæi et Cossartii Sacro-Sancta Concilia. *Paris.*, 1671, 18 vol. in-fol.

J. Harduini Collectio max. Conciliorum. *Paris.*, 1715, 12 vol. in-fol.

J. Mansi supplementum ad collect. Conciliorum. *Lucæ*, 1748, 5 vol. in-fol.

Les Collections, Extraits et Fragments des PP., donnés par d'Achery, Mabillon, Baluze, Montfaucon, Grabe, etc.

Philonis judæi opera, gr. et lat. *Lond.*, 1742, 2 vol. in-fol., gr. pap., édit. donnée par Th. Mangey.

S. Justini opera. *Lond.*, 1742, in-fol.

S. Clementis Alex. Opera. *Oxon*, 1715, 2 vol. in-fol.

S. Hippolyti opera. *Hamburg.*, 1716, 2 vol. in-fol.

S. Augustin. De civitate Dei. (*Romæ*, 1470) , gr. in-fol.--Confessionum lib. XIII. *Medionali*, 1475, in-4°

S. Athanasii opera. *Paris.* , 1698, 3 vol. in-fol.

S. Basilii opera. *Paris.*, 1721, 6 vol. in-fol., gr. pap.

S. Joannis Chrysostomi opera. *Paris.*, 1718, 13 vol. in-fol. gr. pap.

S. Cypriani opera. *Paris.*, 1726, in-fol.

Lactantii opera. *Paris.*, 1748, 2 vol. in-4°.

S. Hilarii opera. *Paris.*, 1693, in-fol.

S. Hieronymi opera. *Paris.* , 1693, 5 vol. in-fol.

Pour les Théologiens proprement dits, il en existe un bon nombre, orthodoxes ou hétérodoxes ; nous nous contenterons de citer les ouvrages de quelques-uns de ces derniers qui, à raison des condamnations dont ils ont été l'objet, sont célèbres par leur rareté.

De Trinitatis erroribus libri septem, 1531, *suivi de* Dialogorum de Trinitate libri duo..... , per Michaelem Serveto, aliàs Reves, ab Aragonia Hispanum, 1532, petit in-8°, caract. italiq.

Ces deux ouvrages réunis forment un volume très-rare qui s'est vendu jusqu'à 700 fr. Notre exemplaire, comme plusieurs de nos livres précieux, vient de Girardot de Préfond.

Histoire de la Mappemonde papistique... composée par M. Frangidelphe Escorche-Messes, imprimée en la ville de Luce Nouvelle (*Geneve*), par Brifaud Chasse-diables, 1567, in-4° (attribué à Théodore de Bêze ou à P. Viret).

La cena de le Ceneri, 1584, in-8°, et *le* Spaccio de la Bestia Trionfante. *Parigi*, M D LXXXIIII in-8°, par Bruno Nolano. — Exemplaires magnifiques rel. en mar. à compart., provenant aussi du *musée* de Girardot de Préfond.

La Béatitude des Chrestiens, ou le Fléo de la Foy, par Geoffroy Vallée natif d'Orléans, etc., in-8° de 8 feuillets. — Exemplaire annoncé comme *unique* d'un livre dont l'auteur fut pendu et brûlé le 9 février 1574, à Paris. V. Debure, Peignot et la Biog. univ. C'est l'exempl. de Gaignat et de la Vallière, avec la note en tête de La Monnoye, etc.

Nous pourrions citer encore quelques ouvrages presque aussi rares d'Ochin, de Postel, de Simon Morin, de Derodon, etc. etc.; mais pour que cela présentât quelque intérêt, il faudrait y joindre des notes bibliographiques, et nous ne devons donner ici que des indications, sans que nous puissions, pour ainsi dire, choisir au milieu de tant de trésors.

Religion des Juifs et des Gentils, des Chinois, des Indiens, des Mahométans, etc.

Surenhusii Mischna. *Amstel.*, 1738, 6 vol. in-fol.

Bibliotheca magna Rabbinica Julii Bartolocci. *Romæ*, 1675-93, 4 vol. in-fol.

Zend-Avesta, ouvrage de Zoroastre, trad. en franç. sur l'original Zend, par Anquetil-du-Perron. *Paris*, 1771, 3 vol. in-4°, fig.

Le Chou-King de Confucius, traduit par le P. Gaubil, revu par de Guignes, 1770, in-4°, fig.

Alcorani textus universus, arab. et lat. cum notis et refutatione Lud. Maraccii. *Patavii*, 1698, 2 vol. in-fol.

Jurisprudence : *Introduction*, *Droit de la nature et des Gens.*

Histoire de la Législation, par Pastoret. *Paris*, Didot, 1817, 9 vol. in-8°, non encore termin.

Code de l'Humanité, ou Législation universelle, (par de Felice, etc.) *Yverdon*, 1770, 13 vol. in-4°.

Grotius, Puffendorf, Burlamaqui, Vattel, Montesquieu, Bonald, etc.

Corps universel diplomatique du droit des gens, ou Recueil des Traités de paix, etc., faits en Europe, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, par Dumont et Rousset. *Amsterdam*, 1726, 8 vol. in-fol. qui avec les 11 vol. in-fol. de Barbeyrac, Saint-Prest etc., forment la collection dite du Corps diplomatique, 19 vol. in-fol.

Fœdera, Conventiones, Literæ et cujuscumque generis Acta publica inter Reges Angliæ et alios quosvis Imperatores, Reges, Pontifices, ab anno 1101, ad nostra tempora. Accurantibus Thoma Rymer et R. Sanderson; collata et emendata studio G. Holmes. Edit. 3ª. *Hagæ Comitis*, Néaulme, 1745, 20 tom. en 10 vol. in-fol.

Droit civil, criminel et maritime.

Leges Atticæ, gr. lat., cum observ. Vesselingii, ed. S. Petitus. *Lug. Bat.*, 1742, in-fol.

Heineccii Antiquitates romanæ jurisprudentiæ. *Argent.*, 1755, 2. vol. in-8°.

Justiniani Corpus juris civilis. *Amstelod.* Dan. Elzevier, 1663-64, 2 vol. in-8°.

Corpus juris civilis cum D. Gothofredi et aliorum notis. *Amst.* Elzev., 1663, 2 vol. in-fol. rel. en 1.

Pandectæ Justinianeæ in novum ordinem digestæ auct. R. J. Pothier. *Paris.*, 1821, 3 vol. in-fol.

Ev. Ottonis Thesaurus juris romani. *Traj.*, 1733, 5 vol. in-fol.

Capitularia Regum francorum, collegit Baluzius rursùs edita à P. de Chiniac. *Paris.*, 1780, 2 vol. in-fol.

Ordonnances des rois de France de la 3e race, recueillies par ordre chronologique, par Laurière, Secousse, de Brequigny, Villevault et Pastoret, 1723-1820, 17 vol. in-fol.

Anciennes Loix des François conservées dans les coutumes anglaises, par Littleton, avec des notes, par Houard. *Rouen*, 1766, 2 vol, in-4°.

Traité sur les Coutumes anglo-normandes, par Houard. *Rouen*, 1776, 4 vol. in-4°.

Coustumes de Beauvoisis, par Ph. de Beaumanoir, Assises et bons usages de Jérusalem, par J. d'Ibelin; et autres anciennes coutumes avec des notes et un glossaire, par Thaumas de la Thaumassière. *Bourges*, 1690, in-fol.

Collection de Lois maritimes antérieures au XVIIIe siècle, par J. M. Pardessus. *Paris*, impr. royale, 1828—31, 2 vol. in-4°. — recueil précieux qui se continuera sans doute.

Il est inutile de citer ici d'autres ouvrages

d'ancien droit français. Quant au nouveau, il existe un vide considérable qui est à combler. Nous n'indiquerons, comme appartenant au *Droit ecclésiastique*, que l'ouvrage suivant qui malheureusement n'a pas été continué.

Epistolæ romanorum Pontificum et quæ ad eos scriptæ sunt à S. Clemente I, usque ad Innocentium III, studio et labore P. Coustant. *Paris.*, 1721, in-fol.

Sciences et Arts : *Introduction*, *Dictionnaires*, *Philosophie.*

Encyclopédie, par Diderot et d'Alembert. *Paris*, 1751--80, 35 vol. in-fol. dont 12 de planches ; édition originale.

Bruckeri Historia critica philosophiæ. *Lipsiæ*, 1767, edit. 2a, 6 vol. in-4o.

Omnia Platonis opera (græcè, *Venetiis*, in ædibus Aldi, 1513, ed. Marco Musuro), in-fol. ; édition *princeps.*

Platonis opera omnia, gr. et lat. ex nova Joan. Serrani interpret. cum H. Stephani annotationibus. *Paris.*, excudebat H. Stephanus, 1578, 3 vol. in-fol.

Proclus, éd. de Cousin. *Paris*, 1820-27, 6 v. 8o

Aristotelis opera, gr. lat. autore G. Duval. *Paris.* typis regiis. 1619, 2 vol. in-fol.

Plotin, Porphyre, Sextus Empiricus, Julien, Cicéron, Sénèque, etc.

Bacon, Descartes, Gassendi, Hobbes, Leibnitz, Mallebranche, etc.

Introduction à la connaissance de l'Esprit humain (par Vauvenargues). *Paris*, 1746, in-12.—Exemplaire enrichi de notes et corrections autographes qni ont servi pour l'édition de 1747. On lit en tête de la méditation sur la Foi : *à renvoyer dans un autre ouvrage de piété.*

Nous passons rapidement sur les Sciences morales et physiques, qui en général offrent peu d'ouvrages remarquables sous le rapport de la rareté ou de l'exécution typographique, et dont les progrès journaliers rendent moins utiles les anciens auteurs ; la Bibliothèque est encore incomplète à cet égard.

Histoire Naturelle.

Pline. Historiæ Naturalis libri xxxvii. Impressum Rome in domo Petri et Francisci de Maximis juxta campu flore presidetibus Magistris Corado Suueynheym et Arnoldo Panaratz (*sic*). Anno m. cccc. lxx. —Bel exemplaire de la 2e édition de Pline le naturaliste, dont nous possédons aussi les éditions de 1669, Variorum ; de 1685 ad usum, et de 1723, 3 vol. in-fol., l'une et l'autre avec les commentaires du P. Hardouin.

Histoire Naturelle générale et particulière, par Buffon, Daubenton, Montbeillard et Lacépède. *Paris*, impr. roy., 1749—1804, 44 vol. in-4°, fig., édit. originale.

Histoire naturelle des Oiseaux, par Buffon, etc. *Paris*, impr. roy., 1771 — 86, 10 vol. grand

in-fol., bel exempl. dont les derniers vol. manquent.

De la Richesse minérale, par Héron de Villefosse. *Paris*, 1810—19, 3 vol. in-4°, atlas in-fol.

Recueil des monumens des catastrophes que le globe terrestre a essuyées, contenant des pétrifications dessinées, gravées et enluminées d'après les originaux, etc., par Knorr et Walch, traduit de l'allemand. *Nuremberg*, 1777, 5 vol. in-fol. rel. en 4.

Il n'existe point d'ouvrage mieux exécuté et plus étendu sur cette partie de l'Histoire naturelle.

Recherches sur les ossements fossiles des Quadrupèdes, etc., par Cuvier, nouvelle édition, 1821, 7 vol. in-4°, suiv. du volume de Brongniart sur l'Histoire naturelle des Crustacés fossiles.

Tous les ouvrages de Duhamel du Monceau, de Palissy, d'Olivier de Serres, etc., sur l'Agriculture et l'Économie rurale ; mais la partie de la Botanique est une des plus riches de la Bibliothèque, et nous ne pouvons nous refuser au plaisir de citer quelques-uns des beaux ouvrages qu'elle possède en ce genre ; ouvrages dont le luxe et la magnificence n'intéressent pas moins l'ami des arts que l'amateur de cette science, et dont la vue semble faite pour en inspirer le goût.

Théophraste, Daléchamp, Matthiole, Bauhin, Cæsalpin, Malpighi, Ray, Vaillant, Tournefort, Garidel, Hedwig, Linnée, Gouan, Gérard, Ventenat, etc.

Phytonomatechnie universelle, c'est-à-dire, l'art de donner aux plantes des noms tirés de leurs caractères, par Bergeret. *Paris*, Didot, 1783, 2 vol. in-fol. fig. color.

Les divers ouvrages de botanique de Léonard Plukenet, édit. originale. *Londres*, 1691—1705, 6 vol. petit in-fol.

Jacquin, célèbre botaniste de l'empereur d'Autriche, etc., mort en 1817 à 90 ans. — Floræ austriacæ, sive plantarum selectarum... icones ad vivum color. *Viennæ austr.*, 1773—78, 5 vol. grand in-fol.

— Hortus botanicus Vindobonensis. *Vindobonæ*, 1770—76, 3 vol. grand in-fol. fig. col.

— Selectarum stirpium americanarum historia, etc. adjectis iconibus ab autoris archetypâ pictis. (*Viennæ austr.* circà 1780) in-fol. max.

C'est le plus précieux des magnifiques ouvrages de Jacquin, et le plus rare, car il n'a été tiré qu'à 12 exemplaires. Il se compose de 142 pages de texte, compris les tables, et de 264 fig. peintes et non gravées.

Trew. Hortus nitidissimis omnem per annum superbiens floribus, etc. *Noribergæ*, 1768, in-fol. max. tab. color.

— Plantæ selectæ. 1771—73, in-fol. max. cum 100 tab. col.

Dieterich. Phytanthoza iconographia, sive conspectus aliquot millium plantarum, arborum, etc. à J. G. Weinmanno collectarum; cum explic. germ. et lat. *Ratisbonæ*, 1737—45. 4 v. in-fol. avec 1025 pl. col.

Icones lignorum exoticorum et nostratium germanicorum, ex arboribus, etc. (germ. et lat.) *Nürberg*, 1773—74, petit in-fol. fig. col.

Jean Mayer. Pomona franconica. *Nuremberg*, 1776—79, 2 v. in-4° franç. et allem. — Nous n'avons pas le 3e vol. de cet ouvrage terminé en 1801 ; il est bien exécuté et le plus étendu que nous ayons sur les fruits. *Brunet.*

L'Héritier. Stirpes novæ, aut minùs cognitæ. *Paris*, Pierres, 1784, très-grand papier figures doubl. en noir et en couleur.

— Cornus, specimen botanicum, etc. *Paris*, Didot 1788, très-grand format sur vélin, fig. color. et noires, etc.

Dillenius. Historia muscorum. *Oxoniæ*, 1741, 2 vol. in-4o.

La Botanique mise à la portée de tout le monde, ou Collection des plantes d'usage dans la médecine, dans les aliments et dans les arts. Ouvrage publié et exécuté par les Sr et Dr Regnault. *Paris*, 1774, 3 vol. in-fol. max. fig. col.

Flore française par de Lamarck. *Paris*, imp. roy. 1778, 3 vol. in-8o.

Bulliard. Flora Parisiensis. *Paris.*, 1776—80, 5 vol. in-8o.

Choix des plus belles fleurs, etc., gravées, imprimées en couleur, et retouchées au pinceau, par P.-J. Redouté, in-fol.

Zoologie.

Le règne animal distribué d'après son organisation, etc., par Cuvier. *Paris*, 1817, 4 vol. in-8°, fig.

Elien. De naturâ animalium libri XVII, gr. lat., cum animadv. Gesneri et Trilleri, curante Gronovio. *Londini*, 1744, 2 vol. in-4°.

— Variæ Historiæ libri XIV, gr. lat., cum notis diversorum, et interpretatione Vulteii, curante Gronovio. *Amstelod.*, 1731, 2 vol. in-4°.

Histoire naturelle des Mammifères, avec des figures originales coloriées, dessinées d'après des animaux vivants, par Geoffroy Saint-Hilaire et Frédéric Cuvier. *Paris*, 1826 et suiv., in-4°.

Représentation des Oiseaux d'Allemagne, etc., peints avec leurs couleurs naturelles, par J. L. Frisch. *Berlin*, 1763, 2 vol. rel. en 1 in-fol.

Nouveau Recueil de planches coloriées d'Oiseaux, publié par Temminck et Meiffren Laugier, baron de Chartrouse. *Paris*, in-4°. Nous en avons déjà 88 livraisons.

Ichthyologie, ou Histoire naturelle des Poissons, par Marc-Eliezer Bloch. *Berlin*, 1785—97, 6 vol. grand in-fol., 432 planch. col. — Nous n'avons que les premières parties de ce bel ouvrage, trad. de l'allemand par Laveaux, et dont la publication fut regardée comme une entreprise nationale en Allemagne, où l'on s'empressa de venir au secours du savant naturaliste juif, qui n'aurait pu suffire aux frais de la gravure.

Histoire naturelle des Poissons, par le baron Cuvier et Valenciennes. *Paris*, 1828, in-4°, planch. Il y a déjà 7 vol. de publiés.

Choix de Coquillages et de Crustacés, peints d'après nature, (avec des explications en français et en allemand), par Regenfuss. *Copenhague*, 1758, in-fol. max, fig. color.

Papillons exotiques des trois parties du monde, par P. Cramer. *Amsterdam*, 1760, 4 vol. in-4° rel. en 3, fig. color.

Les Délices des yeux et de l'esprit, ou Collection de Coquillages, par Knorr. *Nuremberg*, 1767, 2 vol. in-4°, fig. color.

Délices de la nature, ou Choix de tout ce que les 3 règnes renferment de plus digne des recherches d'un curieux..., par Knorr. *Nuremberg*, 1779, 2 vol. in-fol.

Hans Sloane's voyage to the islands Madera, Barbados... and Jamaica, etc. *London*, 1707—25, 2 vol. in-fol. fig.

Catesby (Marc). Histoire naturelle de la Caroline, de la Floride et des isles de Bahama. *Londres*, 1755 angl. franç., 2 vol. grand in-fol. avec 220 pl. col.

J. Petiveri Opera, historiam naturalem spectantia. *London*, 1767, 2 vol. in-fol., fig.

Edwards (*George*). Histoire naturelle d'Oiseaux peu communs, et d'autres animaux rares qui n'ont pas été décrits, etc. *Londres*, 1751, 4 vol. in-4°, rel. en 2, fig. color.

— Glanures d'histoire naturelle, consistant en figures de Quadrupèdes, etc. *Londres*, 1758—64, 3 vol. in-4°. — Ces deux ouvrages que l'on doit réunir, et qui sont recherchés des naturalistes autant que des curieux, renferment plus de 360 planch. color.

Seba (*Albert*). Locupletissimi rerum naturalium thesauri accurata descriptio, et iconibus artificiosissimis expressio, per universam physices historiam, (lat. gall.) *Amstelœdami*, 1734—65, 4 vol. grand in-fol., fig.

Médecine. — *Anatomie*, *Physiologie*, *etc.*

Nous ne citerons dans cette section que trois ou quatre ouvrages : l'*Hippocrate* de Vander Linden, *Lugd. Batav.*, 1665, 2 vol. in-8°, gr. lat.; — Albini Tabulæ sceleti et musculorum corporis humani. *Lugd. Batav.*, 1747, gr. in-fol.; — Hunter, Anatomia uteri humani gravidi tabulis illustrata, anglicè et latinè. *Birmingh.* J. Baskerville, 1774, in-fol. max; — Anatomie et physiologie du systême nerveux en général et du cerveau en particulier, par Gall et Spurzheim. *Paris*, 1810—19, 4 vol. in-4° et atlas in-fol.; — Recherches anatomiques, physiologiques et pathologiques sur le systême veineux, publ. en ce moment par le docteur Breschet. *Paris*, in-fol. fig. lithograph. et color.

Mathématiques et Sciences qui en dépendent.

Veterum mathematicorum Opera, gr. lat. *Paris.*, typis reg. 1693, grand in-fol.

Apollonii Pergæi conicorum lib. xiii, etc. gr. lat. *Oxoniæ*, 1710, in-fol., fig.

Nous ne saurions indiquer, même en nous bornant à un seul ouvrage, toutes les parties des Mathématiques et les Sciences qui en dépendent. Nommons Bailly, Lalande et Delambre

pour ce qui tient à l'Astronomie ou à son histoire, et sans nous arrêter à l'Optique, à la Marine, à l'Art militaire, etc., hâtons-nous d'arriver aux Arts et Métiers, et surtout à la section des Beaux-Arts ; car tout en suivant dans cette description l'ordre bibliographique, nous ne devons pas oublier que c'est en nous promenant dans les salles, que nous signalons presque au hazard quelques ouvrages qui nous paraissent de nature à fixer les regards des curieux. Beaucoup de livres à gravures se trouvant par leur sujet appartenir aux Sciences naturelles et aux Beaux-Arts, la description de la première salle doit renfermer plus d'indications. Les *curiosités* littéraires et bibliographiques en exigeraient un bien plus grand nombre dans les salles suivantes, mais ce n'est que dans un *Catalogue* qu'on pourrait les détailler convenablement, et ce n'est ici qu'une *Notice*.

Arts et Métiers : *Beaux-Arts*.

Description des Arts et Métiers, faite ou approuvée par l'Académie des Sciences. *Paris*, 1761—89, 113 cahiers grand in-fol., fig. — On les relie ordinairement en 27 ou 30 vol. Il nous en manque plusieurs cahiers.

Manuel typographique, par Fournier. *Paris*, 1764, 2 vol. petit in-8°.

Essai sur l'Art de vérifier l'âge des miniatures peintes dans des Mss. depuis le XIVe jusqu'au XVIIe

siècle, composé de 26 tableaux peints et rehaussés d'or, in-fol. — On sait que le texte explicatif de cet ouvrage magnifique de l'abbé Rive n'a pas été publié, et l'on n'en connaît que le *Prospectus*, qui parut en 1782, in-12 de 70 p. (A Paris chez Didot l'aîné).

La grande Galerie de Versailles, par Ch. Le Brun, dessin. par J.-B. Massé, etc. *Paris*, imp. roy., 1752, in-fol. max.

Recueil d'Estampes d'après les plus beaux tableaux, etc. qui sont en France dans le cabinet du Roi, etc., (connu sous le nom de cabinet de Crozat, avec une description historique, par P.-J. Mariette). *Paris*, 1729—42, 3 vol. in-fol. max.

La Galerie électorale de Dusseldorf, par Nicolas de Pigage. *Bâle*, 1778, 1 vol. in-fol. oblong.

Recueil d'Estampes d'après le cabinet du duc de Choiseul, gravé par les soins de Basan. *Paris*, 1771, in-4o.

Recueil des plus beaux Tableaux du cabinet de M. J.-B. Boyer, seigneur d'Aguilles, conseiller au parlement de Provence. *Aix*, chez Coelemans, marchand et graveur en taille douce, à la place des Prêcheurs, 1709, in-fol. max. (a).

(a) Nous avons déjà dit que cette première édition est plus recherchée que la seconde donnée en 1744, par Mariette. C'est qu'elle renferme les premières épreuves et un certain nombre de planches gravées par Boyer d'Aiguilles et par Sébastien Barras, qui n'existent pas dans l'autre, à laquelle Mariette a joint une description.

Le Musée royal, publié par Henri Laurent, ou Recueil de gravures d'après les meilleurs tableaux, statues et bas-reliefs de la collection royale. *Paris*, Didot, 1816 et suiv., 2 vol. gr. in-fol., 160 pl.

Recueil de gravures à l'eau forte d'après quelques dessins originaux de la collection de M. le marquis de Lagoy, (au nombre de 39 gravés par lui-même); collection rare et précieuse qui n'est pas dans le commerce. — etc., etc.

SECONDE SALLE.

BELLES-LETTRES.

Tout ce qui appartient aux Belles - Lettres doit être réuni dans la seconde salle, et l'on sait que ce titre embrasse les grammairiens et les philologues, les orateurs, les poëtes, les auteurs dramatiques, les romanciers, les polygraphes, etc. En signalant quelques ouvrages importants dans chacune de ces divisions, nous voudrions être encore plus concis qu'en décrivant la première salle, pour éviter l'aridité d'un catalogue sans en offrir les avantages, qui consistent surtout à présenter un travail complet. Si nous avons cité, ou si nous citons encore quelques livres moins rares et moins précieux que beaucoup d'autres que nous avons, c'est pour marquer les subdivisions, et parce que

nous avons cru que l'indication de certains ouvrages, rappellerait ou ferait supposer avec raison l'existence d'un grand nombre d'autres livres analogues qui se trouvent nécessairement dans un dépôt aussi riche que le nôtre, dont le catalogue pour les livres remarquables seulement, remplirait plusieurs volumes si on voulait les décrire.

Grammaire.

Golii Lexicon arabico-latinum. *Lugd. Batav.* Elzev. 1653, in-fol.

Constantini Lascaris Erotemata, etc. *Venetiis*, Alde Manuce, 1494—95, in-4°. — Ouvrage très-rare qui est le premier, ou au moins le second, imprimé chez Alde Manuce.

Thesaurus Cornu copiæ et Horti Adonidis (græcè). *Venetiis*, in domo Aldi Romani, 1496, in-fol.

Etymologicum magnum. (*Venetiis*, operâ Calliergi, 1499), grand in-fol. tout grec, avec la préface de Marc Musurus, éditeur.

Suidas, græcè. *Mediolani*, 1499, in-fol. ed. princeps. — *Le même*, édit. de Kuster. *Cantabrigiæ*, 1705, 3 vol. in-fol.

Thesaurus græcæ linguæ, ab Henrico Stephano constructus, post editionem anglicam novis additamentis auctum, ordineque alphabetico digestum tertiò ediderunt C.-B. Hase, G.-R.-L de Sinner et Th. Fix. *Paris*, Didot, 1831, in-fol. — Publication nationale qui honore la France, et dont la première livraison vient de paraître.

CATHOLICON JANUENSE. MOGUNT. FUST. 1460, edit. 1aria.

Tel est l'intitulé au dos de ce précieux in-folio, qui est le 4e livre imprimé avec la date; les trois autres étant le *Psautier* de 1457, Mayence, grand in-fol., par Fust et Schoeffer, réimprimé par eux en 1459; et le *Rationale* de Guillaume Durand, in-folio, aussi à Mayence.

Le *Catholicon* a été très-probablement imprimé par Guttemberg, qui depuis 1455 s'était séparé de Fust et de Schoeffer, que la postérité associe à sa gloire comme inventeurs de l'Imprimerie. C'est par erreur que notre volume a été attribué à Fust. La première colonne du premier feuillet commence ordinairement par ces deux lignes imprimées en rouge, qui manquent pourtant quelquefois comme dans notre exemplaire, d'ailleurs parfait et d'une belle conservation :

Incipit summa que vocatur Catholicon. edita a fratre ihoanne de Janua ordinis fratrum predicatorum.

Ensuite vient le texte : *Prosodia quedam pars grammatice nuncupatur.....*

Ce volume, qui manque de chiffres, de réclames et de signatures, et dont les initiales

coloriées ont été ajoutées au pinceau ou à la plume, est composé de 373 feuillets imprimés en lettres de somme sur deux colonnes, dont celles qui sont entières ont 66 lignes. On lit au recto, 2e colonne de l'avant-dernier feuillet, cette souscription remarquable, singulièrement abrégée, qu'il faut rapprocher de l'épilogue du Mst., cité en note p. 161 :

Altissimi presidio cuius nutu infantium lingue fiunt diserte. Quique numero sæpè paruulis revelat quod sapientibus celat. Hic liber egregius. catholicon. dominice incarnacionis annis M.CCCC.LX. *Alma in urbe maguntina nacionis inclite germanice. Quam dei clemencia tam alto ingenij lumine. donoque gratuito. ceteris terrarum nacionibus preferre. illustrareque dignatus est non calami. stili. aut penne suffragio. sed mira patronarum formarumque concordia proporcione et modulo. impressus atque confectus est. Hinc tibi sancte pater nato cum flamine sacro. Laus et honor domino trino tribuatur et uno Ecclesie laude libro hoc catholice plaude Qui laudare piam semper non linque mariam DEO. GRACIAS*

L'auteur de cet ouvrage, fini en 1286, est Jean de Balbis, de Gênes, d'où il a été appelé *Januensis* ou *de Janua* ; il l'a intitulé *Catholicon*, parce que ce mot signifiant uni-

versel, convient à un livre qui renferme les termes de presque toutes les sciences et de tous les arts ; c'est une espèce d'Encyclopédie ou plutôt un Dictionnaire étymologique qui abonde en mots de la moyenne et basse latinité, et qui peut encore être consulté utilement.

Novus linguæ et eruditionis romanæ Thesaurus post Rob. Stephani et aliorum curas digestus.... a J. Math. Gesnero. *Lipsiæ*, 1749, 4 vol. in-fol. rel. en 2.

Les deux Glossaires de Ducange pour les auteurs grecs et latins du moyen âge ; le second, édit. de 1736, avec le supplément de Carpentier ; 10 vol. in-fol. rel. en 8.

Le Vocabulaire *italien* de la Crusca, *Florence*, 1729, 6 vol. in-fol. — *Portugais*, par Bluteau, *Coïnbre*, 1712, 10 vol. in-fol. — *Espagnol*, de l'Académie royale, *Madrid*, 1726, 6 vol. in-fol., etc.

Antiquæ Litteraturæ Septentrionalis libri duo, quorum primus Georgii Hickesii linguarum *Vett.* Septentrionalium thesaurum... et Fountaine Numismata Saxonica et Dano-Saxonica complectitur ; alter continet Humfredi Wanleii librorum *Vett.* Septentrionalium... catalogum historico-criticum, etc. *Oxoniæ*, 1705, 2 vol. in-fol., fig.

Rhétorique et Orateurs.

Guillermi Ficheti rhetorici libri. — On lit au recto de l'avant-dernier feuillet : *In Parisiorum Sorbona conditæ Ficheteæ rhetoricæ finis.* (*Ulricus Gering, Martinus Crantz et Mich. Friburger*, 1471), petit in-4°, lettres initiales en couleur.

C'est un des premiers livres imprimés à Paris, où Guillaume Fichet, docteur de Sorbonne, et surtout son ami le prieur Jean de La Pierre (*von stein*), appelèrent en 1469 ces trois imprimeurs et les logèrent en Sorbonne; cette Rhétorique y fut composée, dictée et imprimée: *condita*, dit la souscription.

Orationes horum rhetorum, Æschinis, Lysiæ, Alcidamantis, etc. (græcè). *Venetiis*, apul Aldum, 1513, 2 part. en 1 vol. in-fol.

Isocrates, etc. Aldus, 1534, *Venetiis*.

L'Isocrate en 3 vol. et le Lysias en 2, d'Auger, *Paris*, Didot 1782 et 1783, beaux exempl. en grand pap. tirés à 100. — Les deux Lysias de Taylor, *Lond.* 1739, in-4, et *Cantabrig.*, 1740, in-8o. — Le Démosthène et l'Eschine du même philologue, 1769, 2 vol. in-8o, ainsi que les deux discours de Démosthène et de Lycurgue, 1743, in-8o. — L'Aristide de Jebb, *Oxonii*, 1722, 2 vol. in-4o, etc.

Nous ne saurions citer ici quelques belles ou bonnes éditions de Longin, de Cicéron, de Quintilien, de Pline le jeune, etc., et bien moins encore les orateurs modernes.

Poëtique et Poëtes.

Della storia e della ragione d'ogni Poesia, di Francesco Saverio Quadrio. *Milano*, 1741, 6 vol. in-4o.

Poëtes Grecs.

Poetæ græci principes heroici Carminis et alii nonnulli..., studio Henrici Stephani. *Paris*, 1566, in-fol.

On pourra juger de nos richesses en fait de poésie grecque par l'énumération de nos diverses éditions d'Homère, que nous désignerons brièvement.

L'Homère d'Alde, 1524, avec les scholies qui font suite, 3 vol. in-8°. — L'Iliade, *Paris*, typis regiis, 1554, apud Ad. Turnebum, in-8o. — Les œuvres complètes, édit. de Barnés, *Cantabrig.*, 1711, 2 vol. in-4°. — Édit. de Clarke, *Londini*, 1754 et 1740, 4 vol. rel. en 2 in-4o. — Édit. de *Glascow*, Foulis, 1756—58, 2 vol. in fol. — La Batrachomyomachie, édit. de Maittaire, *Londini*, 1721, grand in-8°. — Et l'Homère, avec la traduction de Dugas-Montbel, *Paris*, Didot, comm. en 1828 grand in-8o.

Nous ne citerons plus que quelques éditions rares de nos poëtes grecs :

Pindare : Alde, *Venetiis*, 1513, édit. *princeps*. — Celui de *Rome*, (1515). — Et le meilleur de tous peut-être, donné par West et Welsted, *Oxonii*, 1697, in-fol., etc.

Théocrite : curâ Calliergi, *Romæ*, 1516, in-8°, tout grec, excepté le privilége accordé par Léon X *sub pena excommunicationis latæ sententiæ*; — de Warton, *Oxonii*, 1770, 2 vol. in-4o, etc.

Apollonius de Rhodes : Argonauticon lib. IV, græcè, *Florentiæ* (de Alopa), 1496, in-4°, prem. édit. ; exécutée en lettres capit. — *Venetiis*, Aldus, 1521, in-8°. — De Shaw, *Oxonii*, 1777, 2 vol. grand in-4°, etc.

Poëtes latins.

Nous nous dispenserons encore d'énumérer les collections *ad usum*, des *variorum*, et de *Lemaire*, etc., que nous possédons à peu près complètes, et qui comprennent aussi les prosateurs comme les poëtes ; beaucoup d'autres éditions remarquables pourraient être citées, comme celles des Burmann, des Havercamp, etc. Nous devons nous borner à un très-petit nombre.

Opera et Fragmenta veterum poetarum latinorum profanorum et ecclesiasticorum. *Londini*, 1713 (ed. Maittaire) ; 2 vol. in-fol.

Lucrèce : *Venetiis*, apud Aldum, 1500, in-4°, et les meilleures éditions jusqu'à celle de Baskerville, *Birmingham*, 1772, grand in-4°.

Virgile : Antiquissimi codicis virgiliani Fragmenta et picturæ, ex bibl. vaticana, ad priscas imaginum formas à Pet. Sancte Bartholi incisæ. *Romæ*, 1741, in-fol. — Opera è cod. mediceo-laurent. descripta; ab Ant. Ambrogi, italico versu reddita, annotationibus, etc. illustrata. *Romæ*, 1763—65, 3 vol. gr. in-fol. fig. — Bucolica, Georgica et Æneis. *Birmingh.*, typis Baskerville, 1757, grand in-4o. — C'est le chef-d'œuvre de Baskerville, dont nous avons la collection latine en 7 vol. in-4o.

Horace : Éditions de Bentley, 1713, in-4o, et de Cuningham son adversaire, 1721. — De J. Pine, tout gravé, fig., 1733—37, 2 vol. grand in-8o. — De Baskerville, 1762, in-12, et 1770, in-4°, etc.

Indépendamment des bonnes éditions des autres poëtes latins et de quelques éditions *princeps*, plusieurs *Alde* pourraient être cités dans cette section, que nous fermons par les *Poetæ Christiani* de cet imprimeur célèbre, 1501, 2 tom. en 1 vol. in-4°; auquel on joint les vers de S. Grégoire de Nazianze, Alde, 1504, in-4°, grec lat., recueil alors aussi rare que précieux.

Poëtes français.

Combien de trésors d'anciennes poésies françaises nous aurions à signaler dans un catalogue, en commençant par le *Choix des poésies originales des Troubadours*, que les travaux immenses de M. Raynouard nous ont pour ainsi dire restituées, ou plutôt par le *Roman de la Rose* (Paris, 1529, petit in-8° fig.), qui appartient bien plus directement à notre ancienne poésie! Quelques éditions anciennes très-rares, et quelques autres modernes, remarquables par leur exécution, suffiront pour remplir notre cadre.

Le Doctrinal du temps présent, composé par Pierre Michault en 1466, in-fol. carré, goth., fig., sans frontispice ni indication de ville, d'imprimeur, ni de date; mais très-bien imprimé; superbe exempl. rel. en mar. à compart. Il provient probablement du baron d'Heiss. V. Brunet.

Matheolus : Le livre de matheolus
Qui vous monstre sans varier
Les biens et aussy les vertus
Qui vieignent pour soy marier
Et a tous faictz considerer
Il dit que lomme nest pas saige
Sy se tourne remarier
Quant prins a este au passaige
(*Paris*, Ant. Verard, 1492, in-fol. goth., fig.)

Jehan le Febvre est l'auteur ou le traducteur de ce poëme violent contre les femmes, dont Christine de Pisan prit la défense dans sa *Cité des femmes*. Le poète en publiant le *Rebours de Matheolus*, sembla reconnaître sa faute. V. La Vallière n° 2774 et 2775.

Les OEuvres de Boileau. *Paris*, P. Didot l'aîné, 1819, 2 vol. grand in-fol. pap. vélin, tiré à 125 ex.

La Henriade. *Paris*, P. Didot l'aîné, 1819, grand in-fol. pap. vélin, tiré à 125 exempl.

Poëtes étrangers.

Pour les poëtes étrangers nous ne citerons que le Dante de Zatta, *Venise*, 1757, 4 vol. in-4°, grand pap., fig. en camayeu, rel. en mar. r.

— L'Arioste de Baskerville, 1773, 4 vol. in-4°, fig., magnifique exempl.

Le Tasse de Bottari, Opere in sei Tomi. *Firenze*, Tartini, 1724, in-fol.

— Le Milton de Baskerville, *Birmingh.*, 1759.

— Le Parnasse espagnol d'Ibarra, *Madrid*, 1768, 9 vol. in-8°.

— Le *Romancero general* de Pedro Flores, *Madrid*, 1614, dont un prétendu second volume, *recopilados por* Miguel de Madrigal, porte la date de 1605, *en Valladolid*, in-4°.

— Edda Islandorum, an. Chr. M.CC.XV islandicè conscripta, per Snorronem Sturlæ, Islandiæ nomophylacem, nunc primùm islandicè, danicè et latinè ex antiquis codicibus Mss. Bibliothecæ Regis et aliorum in lucem prodit operâ et studio Petri Johannis Resenii. *Havniæ*, 1665—73, in-4°.

Art Dramatique.

Les belles et bonnes éditions des poëtes dramatiques grecs abondent encore dans notre bibliothèque; mais nous ne citerons que l'Eschyle *princeps*, Alde 1518; celui de Stanley, *Londini*, 1663, in-fol; et celui de Pauw, *Hagæ comit.*, 1745, 2 v. in-4°.

Le Sophocle d'Henri Etienne, 1568, in-4°.—De Capperonnier et de Vauvilliers, *Paris*, 1781, 2 v. in-4°.

L'Euripide de Barnés, *Cantabrigiæ*, 1694, in-fol; et celui de Musgrave, *Oxonii*, 1778, 4 v. gr. in-4°.

Enfin l'édit. *princeps* d'Aristophane (cum scholiis græcis et præfatione græcâ Marci Musuri), *Venetiis*, Aldus, 1498, in-fol. — L'excellente édition de Kuster, *Amstelod.*, 1710, in-fol. — Et celle de Burmann, avec les notes de Bergler et de Duker, *Lugd. Batav.*, 1760, 2 vol. in-4°.

Nous négligerons quelques bonnes éditions des dramatiques latins, telles que le Térence de Westerhovius, 1726, 2 vol. in-4°, etc.,

pour arriver aux premiers essais de l'art dramatique en France. Plusieurs mystères, moralités, farces et soties, intéresseraient vivement les amateurs de cette partie curieuse et piquante de notre littérature ; nous en citerons quelques-uns, d'autant que nous ne nous arrêterons point sur les auteurs dramatiques étrangers, ni sur ceux qui ont illustré la scène française, dont les chefs-d'œuvres sont familiers non seulement aux Français, mais à toutes les nations civilisées.

Le mirouer et exemple Moralle des enfants Ingratz, in-4o fig. (Moralité à 18 personnages, attribuée à Antoine Tyron, ou plutôt à Eustorge de Beaulieu). Exempl. de La Vallière.

Moralité nouvelle du mauuais Riche et du Ladre, à douze personnages, in-8o, impr. en lettres goth. sans date, fig.

L'homme juste et l'homme mondain, nouvellement composé et imprimé à Paris cum privilegio. (1508 pour Antoine Vérard), in-4o. V. Debure sur cette Moralité excessivement rare, nº 3248.

Le mistere de la saincte hostie nouvellement imprimé à Paris. in-8º, goth. Exempl. de La Vallière.

Le très-excellent et sainct mystère du vieil Testament par personnages ouquel sont contenues les histoires de la bible ; reveu et corrigé de nouveau et imprimé avecques les figures pour plus facile intel-

ligence nouvellement imprimé à Paris. l'an 1542. in-fol. fig. V. Debure n° 3180.

Recueil renfermant : 1° Le mistere de la conception nativité mariage. Et annonciation de la benoiste vierge marie. avec la nativité de J. C. et son enfance contenant plusieurs belles matières... imprimé nouvellement à Paris (par Alain lotrian, in-4° fig.)

2° Sensuit le mistere de la passion de nostre Seigneur J. C. nouvellement corrigée, avec les aditions faictes par très-éloquent et scientifique docteur M. Jehan Michel. Lequel mistere fut joué à Angiers moult triumphantement, et dernierement à Paris. (imp. par Alain lotrian, imp. et lib.) in-4° fig.

3° Sensuit la Resurrection de nostre seigneur J. C. par personnages, etc. nouvellement imprimée à Paris (par Alain loctrian et Denys ianot) in-4° fig.

Le mystère des Actes des Apôtres, par Arnoul et Simon Greban, avec l'Apocalypse par Louis Choquet, formant un vol. à part; bel exempl. de l'édition des Angeliers, *Paris*, 1541, 2 vol. in-fol. goth. fig.

Le jeu du Prince des Sotz : et de mere sotte. Joué aux halles de Paris le mardy gras iiij (1511). A la fin on lit : fin du cry sottie moralité et farce du prince des Sotz et de mere sotte nouvellement imprimé à Paris. in-4° goth. fig. 16 feuill. rel. à comp. mar. Exempl. de La Vallière, n° 3368. — On sait que l'auteur de ce livre précieux, qui ne porte aucune autre indication, est le fécond et joyeux Pierre Gringore, auteur aussi du suivant.

Sensuyvent les fantaisies de mere Sote : contenant plusieurs belles hystoires moralisées imprimées nou-

vellement à Paris (par la veufve feu Jehan Trepperel et Iehan Iehannot) in-4° fig.

Recueil de plusieurs farces tant anciennes que modernes. *Paris*, N. Rousset 1612, in-12. V. La Vallière, n° 3313.

Romans.

Nous indiquerons, parmi les romans grecs, le *Longus* donné par d'Ansse de Villoison, Paris, Didot, 1778, 2 vol. in-4°, et le *Chariton* de d'Orville, Amsterd., 1750, 2 vol. in-4°; parmi les latins, la bonne édition d'*Apulée*, *ad usum*, par Julius Floridus (Julien Fleury), 1688, 2 vol. in-4°; et nous nous arrêterons ensuite un instant sur les vieux romans de chevalerie, auxquels nous sacrifierons encore, comme pour les auteurs dramatiques, les innombrables romanciers modernes, qui présentent peu d'intérêt sous le rapport bibliographique.

S'il est vrai, comme on nous l'annonce, que les premiers romans de chevalerie, aient éte traduits ou imités d'après les versions latines que les moines auraient faites des antiques chants nationaux des Celtes; si les annales druidiques, si les poëmes des Bardes, traduits par les premiers propagateurs du christianisme, qui sentaient l'importance de *latiniser* ces poésies populaires pour faire adopter la nouvelle liturgie

latine, doivent se retrouver dans ces prétendus romans, notre ancienne histoire va changer de face, et nous aurons aussi nos âges héroïques et mythologiques. Alors nos romans de chevalerie, où l'on ne voyait jusqu'ici que l'histoire et les mœurs du moyen âge, deviendront des espèces de livres sacrés, de vastes épopées semblables à celles que possèdent tant d'autres peuples; et nous y chercherons, avec moins de vénération toutefois que de curiosité, les antiques *origines* de la nation (a).

Il nous conviendra peut-être alors de tâcher d'exhumer notre vieux *Galfredus*, le premier historien de Provence qui vivait peu après Charlemagne, et qui fut mis en vers par *Hugues Trobi*, le père des troubadours selon quelques-uns; car nous y trouverons aussi les *origines* plus ou moins fabuleuses de notre pays. Dans son histoire des rois de Ligurie, on lit que le premier, nommé *Solanus*, était fils du Soleil, et de plus pontife et législateur de son peuple, (il ne régnait que 3000 ans avant J.-C.); que ses descendants conquirent et les Gaules et les Espagnes et les rivages d'Afrique, mais que

---

(a) V. le rapport à M. le ministre des travaux publics sur les épopées françaises du XII. siècle, par M. Edgard Quinet, inséré dans la Revue de Paris, t. 27. Juin 1831.

l'un d'eux cependant, nommé Comatulle, vit sous son règne les Gètes ravager la Provence, ruiner la ville de Contestine ou Constantine aux bords de l'étang de Berre ; ainsi que la cité des Ricartins, dont peut-être les restes considérables se voient encore sur le plateau qui domine la ville d'Aix au nord, où le hameau de Puy-Ricard (*Podium Ricartinorum*) a conservé leur antique nom....

Après cette digression, justifiée sans doute par le désir de rompre la monotonie de cette espèce de catalogue, et par l'importance historique que l'on veut attacher aux traditions de ce genre recueillies par les auteurs du moyen âge, et regardées jusqu'ici comme fabuleuses, nous passons à l'indication de quelques - uns des nombreux romans de chevalerie que possède la B. M. Indépendamment des célèbres prophéties de Merlin, mises en latin par Geoffroy de Monmouth vers 1150, nous citerons :

L'hystoire du sainct Greaal qui est le premier livre de la Table ronde. *Paris*, 1516, in-fol.

Lancelot du Lac. *Paris*, 1520, in-fol.

Perceval le Galloys, jadis chevallier de la Table ronde, lequel acheva les adventures du Sainct Graal, etc. *Paris*, 1530, in-4°.

Gyron le Courtoys. (*Paris*, Anthoine Vérard), in-fol. goth., fig.

Les haults faicts et prouesses du noble et puissant roy Meliadus, etc. *Paris*, 1532, in-fol.

Tristan prince de Leonnois, et Yseulte princesse d'Yrlande, royne de Cornouaille. *Paris*, 1554, in-fol., et 1586, in-4°.

Cronique et histoire faicte et composée par révérend pere en Dieu Turpin archevesque de Reims. *Paris*, 1527, in-4°; et en latin 1566, in-fol.

Ponthus et la belle Sidoyne. *Lyon*, imprimé par maître Caspar Ortuin, in-fol., fig.

Amadis de Gaule (les 21 livres d'). *Lyon*, 1575—81, 21 vol. in-16, et les 3 derniers livres, *Paris*, 1615, in-8°.

La très-élégante, délicieuse, melliflue et très-plaisante hystoire de Perceforest, roy de la Grant-Bretaigne, *Paris*, 1531, 6 tom. rel. en 3 vol. in-fol.

L'Istoire du noble et vaillant chevalier Pierre de provence. Et aussi de la belle Maguelonne, fille du roy de naples. In-4o fig., sans lieu ni date. 28 feuill. écrit originairement en provençal vers la fin du XII. siècle, par Bernard de Treviez (*de Tribus viis*), chanoine de Maguelonne, retouché par Pétrarque pendant qu'il fesait son droit à Montpellier vers 1320, mis en français en 1454 (ou 57), et rajeuni par Jean Castillon dans la Bibliothèque bleue, *Paris*, 1769, 4 vol. in-8o).

Philologie et Polygraphes.

Les deux sections des Philologues et des Polygraphes, qui embrassent un si grand nombre d'écrivains et des collections si volumineuses,

nous fourniront quelques éditions rares, et un petit nombre d'auteurs qui suffiront pour caractériser ces deux classes.

Aulu-Gelle : édit. *princeps*, *Romæ*, in domo Petri de Maximis, 1469, in-fol. — d'Alde, 1515, in-8°.

Feyjoo : Teatro critico-universal, etc. *Madrid*, 1742 et suiv., 9 vol. in-4°. — Illustracion apologetica, etc. 1746, in-4s. — Cartas eruditas y curiosas, 1742, 2 vol. in-4°. — Demonstracion critico-apologetico, etc. 1739, 2 vol. in-4°. — etc.

Pétrone : Curante P. Burmanno, *Amstel.*, 1743, 2 vol. in-4o.

Plutarque : Opera omnia, gr. lat. *Paris*, typis reg., 1624, 2 vol. in-fol. — Vitæ, de Bryan, *Londin.*, 1729, 5 vol. in-4°.

Lucien : Opera; icones Philostrati..... græcè, in ædibus Aldi, 1503, in-fol. — édit. de Bourdelot, *Paris*, 1615, in-fol. — *Amstelod.*, 1687, 2 v. in-8°. — La meilleure de toutes, donnée par Hemsterhuis et Reitze, *Amsterd.*, 1743, avec l'*index*, 1746, 4 vol. in-4o.

Cicéron, le plus fécond peut-être des polygraphes illustres après Voltaire. — Opera omnia, Juntæ, *Venetiis*, 1534—37, 4 vol. in-fol. — *Venetiis*, Aldus, 1582, 3 vol. in-fol. — Elzevir, *Lugd. Batav.*, 1642, 10 vol. in-12. — De Verburgius, *Amstelod.*, Wetsten, 1724, 12 vol. in-8°. — De l'abbé d'Olivet, *Paris*, 1740, 9 vol. in-4°. — etc.

TROISIÈME SALLE.

HISTOIRE.

C'est surtout sous le rapport de l'Histoire, que les dépôts publics doivent être de véritables ressources pour ceux qui soumettent le passé à leurs doctes investigations. Obligés de consulter tout ce qui a été publié sur la matière qu'ils veulent traiter, comment parvenir à réunir sous la main, comment trouver dans les bibliothèques particulières tant de pamphlets éphémères, et ces grands corps d'ouvrages qui sont à eux seuls de véritables bibliothèques? Il n'y a que les établissements publics qui puissent les rassembler, et aussi conserver une foule de livres médiocres, insignifiants, que l'on repousse avec raison d'une bibliothèque ordinaire, mais qui sont bons à consulter long-temps après qu'on les a oubliés. La B. M. possède beaucoup de ces pièces fugitives, qui agitèrent nos ayeux au temps de la Ligue ou de la Fronde, et l'on est étonné de leur quantité prodigieuse et de leur variété, parce qu'on est trop disposé à penser qu'on lisait peu alors ou point du tout, et à croire que la puissance et la fécondité de la presse ne datent que de nos jours. Elle possède également de nombreux corps d'ouvrages historiques que l'on ne trouve

pas toujours même dans les autres établissements publics, et c'est surtout pour l'histoire du Nord et pour celle de l'Italie, qu'elle offre des ressources précieuses. Nous en indiquerons un petit nombre, après avoir signalé rapidement, comme nous l'avons fait jusqu'ici, quelques bonnes éditions des historiens de l'antiquité, qui sous le rapport classique ou littéraire, ainsi que sous le rapport bibliographique, méritent nos premiers hommages ; mais la Géographie et la Chronologie formant la base de l'Histoire, nous commencerons par citer quelques-uns des ouvrages qui leur appartiennent.

Géographie, Voyages, Chronologie.

Strabon : édit. donnée par Almeloveen, avec les notes de Casaubon, etc. gr. lat. *Amstelœd.* 1707, 2 vol. in-fol. — Traduction française, par Laporte du Theil, Coray, Letronne, etc. *Paris*, 1805—19, 5 vol. grand in-4°.

Geographiæ veteris Scriptores græci (et arabici) minores. *Oxonii*, 1698—1712, 4 vol. in-8° gr. lat.

Peutingeriana tabula, ed. Scheyb. *Vind.*, 1753, gr. in-fol., fig.

Précis de Géographie universelle, par Malte-Brun, édit. de 1831, annoncée en 10 vol. in-8°.

Plusieurs Atlas, et un grand nombre de Voyages, parmi lesquels nous nous bornerons à citer ceux de Chardin en Perse, édit. de 1735, 4 vol. in-4° ;

— de Norden, en Égypte et en Nubie, 1755, 2 vol. gr. in-fol. ; — de Niebuhr en Arabie, 1776, 2 vol. in-4°; — de Choiseul-Goulfier en Grèce, 1782—1824, 3 vol. in-fol. ; — de Tournefort et de Forbin dans le Levant, le premier en 2 vol. in-4°, *Paris*, imp. roy., 1717: le second, *Paris*, 1819, imp. roy., 1 vol. in-fol. max ; — de l'abbé de Saint-Non, dans le royaume de Naples et de Sicile, 5 vol. grand in-fol., 1781—86; — de Pacho dans la Cyrénaïque, 1827, in-4o ; — les trois Voyages de Cook autour du monde, 14 vol. in-4°, 1774—89, avec sa vie ; — ceux de La Pérouse, 1797, 4 vol. in-4° ; — de Bruni d'Entrecasteaux, 1808, 2 vol. in-4° ; — de Vancouver, 1800, 3 vol. in-4°; — de Péron, 1807, 2 vol. in-4°; — du capitaine Freycinet... ; — enfin les Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, de MM. Ch. Nodier, Taylor et de Cailleux, si remarquables sous le rapport typographique, et qui pour l'exécution des planches lithographiées ne laissent rien à désirer.

L'Art de vérifier les dates, et l'Atlas de Le Sage (Las Cases), suffiront pour indiquer la section de la Chronologie.

Histoire religieuse.

Cérémonies et Coutumes religieuses de tous les peuples du monde, etc., dessinées par B. Picart. *Amsterdam*, 1723, etc. 11 vol. in-fol.

Il est inutile de citer pour l'église chrétienne les Eusèbe, les Socrate, les Sozomène, etc. les Baronius, les Fleury, les Dupin, les Sainte-Marthe, et tous ces livres qui font la base d'une grande bibliothèque ; mais on doit men-

tionner le *Monasticon anglicanum* de Dodsworth et Dugdale, *Londini*, 1655, 3 vol. in-fol., difficile à trouver même en Angleterre, et très-curieux à cause des monuments que ses nombreuses planches représentent ; et l'ouvrage encore plus rare de William Prynne, en 3 vol. in-fol., dont on prétend qu'il n'échappa que 70 exemplaires des deux premiers volumes dans l'incendie de Londres de 1666. Voici le titre de ce livre, connu en Angleterre sous le nom de *Records*, et qui peut être classé ailleurs : *Exact chronological vindication and historical demonstration of our British, Roman, Saxon, Danish, Norman, English Kings Supreme Ecclesiastical Jurisdiction, etc.* London, 1666—68 ; vendu plus de 3800 fr. en 1813.

Liber Conformitatum (vitæ S. Francisci ad vitam J. C.), authore Fr. Bartholomæo degli Albizzi. *Mediolani*, 1510, in-fol. — Livre célèbre par son excessive rareté et par les absurdités qu'il contient, dont nous avons aussi l'édition de 1513, semblable à celle-ci, et celle de 1590, altérée par les Franciscains, qui cependant y laissèrent encore bien des extravagances.

Acta Sanctorum, dit le recueil des Bollandistes. *Anvers*, 1643—1760, 46 vol. in fol. — Le 53e vol. a paru en 1794, mais on trouve très-rarement la collection complète.

Histoire ancienne.

Hérodote : édit. de Th. Gale, *Lond.*, 1679, in-fol. — De J. Gronovius, *Lugd. Batav.*, 1715, pet. in-fol. — De Wesseling, *Amstelod*, 1763, grand in-fol.

Thucydide : édit. *princeps*, Alde 1503, *Venetiis*, in-fol. — De Duker, *Amstelod.*, 1731, in-fol.

Xénophon : d'Henri Étienne, 1561, in-fol. — De Leunclavius, *Paris*, 1625, in-fol. — De Wells, *Oxonii*, 1703, 5 vol. in-8o.

Diodore de Sicile : édit. de Wesseling, *Amstel.*, 1746, 2 vol. in-fol.

Polybe : de Casaubon, 1609, in-fol. — De Gronovius, 1670, 3 vol. in-8o.

Denys d'Halicarnasse : édit. d'Hudson, *Oxoniæ*, 1704, 2 vol. in-fol.

Dion-Cassius : édit. de Reimar, *Hambourg*, 1750, 2 vol. in-fol.

Salluste : entr'autres l'édition d'Havercamp, *Amsterd.*, 1742, 2 vol. in-4o; et la traduction faite en espagnol par l'infant D. Gabriel, chef-d'œuvre typographique d'Ibarra, *Madrid*, 1772, petit in-fol.

César : la magnifique edition de Clarke, *Londres*, Tonson, 1712, grand in-fol. fig., avec la planche du taureau sauvage.

Tite-Live : de Crévier, *Paris*, 1755, 6 vol. in-4o. — De Drakenborch, *Amsterd.*, 1738, 7 vol. in-4o.

Tacite : curâ Beroaldi, *Romæ*, 1515. — Édition précieuse, regardée comme *princeps*, parce qu'elle

contient pour la première fois les 5 premiers livres des Annales, que l'on doit au zèle et à la munificence de Léon X, dont on lit à la fin cette déclaration : *Nomine Leonis X Pont. max. proposita sunt præmia non mediocria his qui ad eum libros veteres neque hactenus editos attulerint.* (La plus grande partie de ce qui nous reste de Tacite, parut d'abord à Venise chez Jean ou Vindelin de Spire vers 1470; la vie d'Agricola ne fut impr. que dans l'édit. aussi sans date, probablement de Milan vers 1496). Entr'autres édit. que nous avons, nous citerons celle de Pichon, *ad usum*, *Paris*, 1682, 4 vol. in-4o, et la très-belle et très-bonne édition de Brotier, *Paris*, Delatour, 1771, 4 vol. grand in-4o, avec cartes, etc.

Histoire Byzantine, ou du Bas-Empire. — La B. M. possède un superbe exemplaire de la *Byzantine*, qui a appartenu au ministre Colbert, pour lequel il a été relié, et qui avec les suites forme une collection précieuse de près de 50 vol. in-fol., avec les vol. rares en gr. pap.; et en outre les Traductions in-4o du président Cousin, etc.

Histoire moderne.

Nous continuerons en général à suivre dans nos *indications* toujours plus succintes l'ordre méthodique adopté et amélioré par l'auteur du Manuel du Libraire, ouvrage devenu pour ainsi dire classique en bibliographie, et qui, s'il ne présente point le meilleur système possible, offre du moins celui qui a le moins d'incon-

véniens ; il est le plus généralement reçu depuis Gabriel Martin, libraire très-instruit de Paris, mort en 1761, à qui on le doit, et qui en tenait le fond du savant jésuite Jean Garnier. Aussi nous n'avons point hésité à l'admettre pour le catalogue, comme pour l'arrangement de la B. M., excepté en ce qui concerne l'histoire de France. L'importance de cette partie nous a paru mériter une salle à part, salle qui n'est encore que projetée, et où doit figurer spécialement tout ce qui est relatif à la Provence ; mais nous n'en suivrons pas moins dans cette description, qui n'est qu'un tableau méthodique incomplet, le plan tracé par M. Brunet ; et si le succès de son excellent ouvrage, avait entre autres résultats celui de faire adopter définitivement son système de bibliographie, il aurait rendu un grand service aux bibliothécaires et aux personnes chargées de la confection des catalogues, qui lui ont déjà tant d'autres obligations.

Histoire générale de l'Europe. — Histoire de France.

Corpus historicum medii ævi.. auctore J. G. Eccardo. *Francofurti et Lipsiæ*, 1743, 2 vol. in-fol.

De Thou : J. A. Thuani Historiarum sui temporis Libri cxxxviii, ab anno 1543—1607, *Londini*, 1733, 7 vol. in-fol.

Moniteur universel depuis 1789.

Expilly : Dictionnaire géographique des Gaules et de la France. *Paris*, 1762—70, 6 vol. in-fol., malheureusement interrompu à la lettre S.

Montfaucon : Les Monuments de la monarchie françoise. *Paris*, 1729—33, 5 vol. in-fol.

Croniques de France (dites de Saint Denys), depuis les Troyens jusqu'à la mort de Charles vii, en 1461; compilées, par ordre de ce roi, par Jean Chartier, son historiographe, chanoine de Saint-Denis, et frère d'Alain Chartier. —On lit à la fin du 3e vol. : fait à Paris en lostel de Pasquier Bonhome... 1476. 3 vol. in-fol. goth. — Première édition de ces Chroniques, et le premier livre français connu imprimé à Paris avec date.

Les mêmes, 3 vol. in-fol. goth. : imprimé à Paris le 10 septembre 1493, par Anthoine Vérard libraire. — C'est ce qu'on lit à la fin du tom. premier; voici l'extrait de la souscription du tom. second : imprimé à Paris par Jehan Maurand pour Anth. Vérard. 9 juillet 1493. Le 3e vol. dont le dernier feuillet a été réimprimé, n'a point de souscription.

Dans la première édition, les initiales sont tracées à la main et enluminées; dans la seconde, beaucoup mieux imprimée, il y a un grand nombre de curieuses gravures en bois, mais peu ou point d'augmentations. L'une et l'autre sont également précieuses. Notre exempl. de la 2e, qui provient du baron d'Heiss, a été acheté 246 fr. V. Brunet.

Il existe une 3e édition sous le titre des

Grandes Chroniques de France, continuées jusqu'en 1513, avec la chronique de Robert Gaguin, Paris, Eustace, 1514, 3 vol. in-fol, mais elle est bien moins recherchée. On les réimprime par extraits dans le recueil commencé par D. Bouquet. V. le tom. XV des mémoires de l'Académie des inscriptions, p. 580; XVI, p. 175; XX, p. 263, sur la manière dont elles ont été rédigées, etc.

Recueil des historiens des Gaules et de la France, par D. Bouquet, etc. *Paris*, 1738—1818. 18 vol in-fol.; récemment complété comme celui des Ordonnances.

Catalogue des Rolles Gascons, Normans et François, conservés dans les archives de la Tour de Londres, (avec la préface de Th. Carte). *Londres*, (Paris), 1743, 2 vol. in-fol.

Histoire des Français, par Simonde Sismondi. *Paris*, 1821—31, 15 vol. in-8°, (doit en avoir 24).

On concevra aisément que nous ne nous engagions pas dans l'indication d'autres ouvrages relatifs à l'histoire générale de la France, ou à celle de ses Provinces. Le nombre en est très-considérable, et la mention seule des livres importants remplirait bien des pages.

Italie, Espagne, Portugal.

Nous sommes presque aussi riches sur l'Italie, la Sicile, Malte, l'Espagne et le Portugal. Des

Histoires, des Chroniques assez nombreuses, serviront à étudier les Annales de ces deux derniers royaumes dans les originaux. Les immenses collections de Grœvius (45 vol. in-fol. pour les antiquités de l'Italie et de ses isles), de l'infatigable Muratori, à qui l'on ne doit pas moins de 30 vol. in-fol. compris les 2 de Tartini (1723—70), pour son recueil des historiens de l'Italie depuis l'an 500 à l'an 1600; 6 vol. in-fol. pour les antiquités du moyen âge, 4 vol. in-fol. d'inscriptions, 12 in-4° d'Annales, etc.; — les historiens recueillis par Assemani, 4 vol. in-4°; le *Codex Italiæ diplomaticus*, de Lunig, 4 vol. in-fol.; enfin beaucoup d'autres compilations et diverses histoires, fruits de l'érudition féconde ou du génie politique des Italiens, pourront familiariser avec les souvenirs de toute espèce d'un pays qui, pendant près de deux mille ans, a gouverné le monde connu par la puissance des armes, ou par celle de la religion et des arts.

Allemagne, Angleterre et Peuples septentrionaux de l'Europe.

C'est ainsi que nous pourrions parcourir toutes les autres contrés de l'Europe, en signalant les principaux ouvrages qui ont été publiés pour recueillir leurs annales. Les Trésors de

Schilter, de Pistorius, de Meibomius, de Marquard Freher, etc. pour l'histoire générale de l'Allemagne; et en outre les collections d'historiens d'Autriche, de Hongrie et de Bohême; Cambden, Twysden, Th. Gale, etc., pour l'Angleterre; de Kolof pour la Pologne; Olaüs Magnus, Snorro-Sturleson pour l'histoire générale du Nord; Langebeck, Saxo-Grammaticus, Wormius et Torfée, pour le Danemark et pour la Norwège, etc., etc., seraient des indications trop incomplètes pour donner une idée de nos richesses historiques, et nous aimons mieux y renoncer. La même raison nous fera passer sous silence l'histoire des autres peuples du monde, à moins que pour marquer l'Asie, nous ne citions l'ouvrage capital de Jh. de Guignes sur l'histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols, etc. Paris, 1756, 5 vol. in-4°; pour l'Afrique, la Description de l'Égypte, véritable monument de gloire nationale qu'aucun revers ne saurait nous ravir; et pour l'Amérique enfin, les ouvrages de M. Alexandre de Humboldt, que nous espérons obtenir: dignes peut-être d'être comparés au précédent pour la beauté de l'exécution, et que le génie de la science, appuyé sur celui des voyages, semble avoir inspiré à un homme qui presque toujours seul, sans flotte et sans armée, a aussi fait des conquêtes dont la gloire ne périra jamais.

Antiquités.

Les Antiquités forment une division importante de l'Histoire, que nous serons obligés de signaler aussi rapidement, malgré les grandes richesses que nous possédons dans cette partie. Des collections volumineuses, de nombreuses gravures de toute espèce, la distinguent et la rendent intéressante non-seulement pour les antiquaires, mais encore pour l'ami des arts et pour le curieux qui joint au goût de l'instruction le désir de comparer les mœurs et la civilisation des anciens, aux usages et à la supériorité souvent contestée des modernes. Après les livres de voyages qui nous dépeignent nos contemporains, rien n'est plus propre à nous faire connaître l'homme privé que les débris des objets qui furent à son usage, que les monuments qui sont l'ouvrage de ses mains et de son génie, et en présence desquels il a vécu.

A la tête des collections d'antiquités, il faut placer les énormes compilations de Grœvius et de Gronovius, qui avec les compléments de Sallengre, de J. Polenus, de Pitiscus et de Gruter, que nous possédons, ne forment pas moins de 39 vol. in-fol., auxquels on joint encore les 45 vol. de Grœvius, déjà cités plus haut sur les antiquités de l'Italie et de ses isles.

Montfaucon : l'Antiquité expliquée et représentée en figures. *Paris*, 1719—24, 15 vol. in-fol.

Winkelmann : Monumenti antichi inediti. *Roma*, 1767, 3 vol. in-fol. compris le vol. du P. Raffei.

Kircher : OEdipus Ægyptiacus. *Romæ*, 1652, 4 vol. in-fol. — Le plus érudit peut-être et le plus recherché des nombreux ouvrages de ce savant jésuite, que nous possédons presque tous.

Zoega : De origine et usu Obeliscorum, *Romæ*, 1797, in-fol.

Millin : Monuments antiques, inédits, ou nouvellement expliqués, *Paris*, 1803, 2 vol. in-4°.

Caylus : Recueil d'antiquités. *Paris*, 1752, 7 vol, in-4o.

La Sauvagere : Recueil d'antiquités dans les Gaules. *Paris*, 1770, in-4°.

Gori : Museum Florentinum, *Florentiæ*, 1731—66, 12 vol. in-fol. max, fig.; et plusieurs autres collections de Gori de ce genre.

Tableaux, Statues, etc. de la galerie de Florence et du palais Pitti, dessinés par Wicar, avec les explications par Mongez. *Paris*, 1788—1807, 48 liv. rel. en 4 vol. in-fol.

Musée de Sculpture antique et moderne, publié depuis 1826 par le comte de Clarac, in-4°.

Zanetti : Delle antiche statue greche e romane, che nell' antisala della libreria di San-Marco, etc., si trovano. *Venezia*, 1740, 2 part. grand in-fol.

Bayardi : Le Antichita di Ercolano, esposte con

qualche spiegazione, *Napoli*, regia stamp. 1757—92, 7 vol. in-fol. max., au lieu de 9; fig.

Le Roy : Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce. *Paris*, 1758, 2 tom. en 1 vol. in-fol. max., fig.

Les Ruines de Balbec, autrement dite Heliopolis, (par Robert Wood et Dawkins). *Londres*, 1757, in-fol. max.

Les Ruines de Palmyre, autrement dite de Tedmor au désert, (par Wood, Borra et Dawkins). *Lond.*, 1753, in-fol. max.

Major : Les Ruines de Pæstum, ou de Posidonie dans la grande Grèce. *Londres*, 1768, in-fol. fig.

Chandler : Ionian antiquities. *Lond.*, 1769, 1 vol. gr. in-fol. (Le second n'a paru qu'en 1800).

Antiquités étrusques, grecques et romaines, tirées du cabinet de M. Hamilton (par d'Hancarville), en anglais et en français. *Naples*, 1766—67, 4 vol. grand in-fol., fig. col. — Très-bel exempl. d'un ouvrage magnifiquement exécuté.

Collection des Vases grecs de M. le comte de Lamberg, expliquée et publiée par le comte Alexandre de Laborde. *Paris*, 1824—28, 2 vol. grand in-fol., fig. col.

Mariette : Traité des pierres gravées. *Paris*, 1750, 2 vol. in-fol.

Passeri : Picturæ Etruscorum in Vasculis. *Romæ*, 1767, 3 vol. grand in-fol., fig. col.

Goltzius : Opera omnia Numismatica. *Antuerpiæ*, 1644, 5 vol. in-fol.

Morell (André) : Thesaurus Morellianus, sive familiarum Romanarum Numismata omnia. *Amstel.*, 1734, 2 vol. in-fol. en 1. — *Idem*, XII priorum Imperat. Rom. *Amstel.*, 1752, 3 vol. en 2, gr. pap.

Vaillant (J. Foy) : Numismata Imperatorum romanorum præstantiora. *Romæ*, 1743, 3 vol. gr. in-4°, et la plupart de ses autres ouvrages.

Pembrochiæ comitis Numismata. (*Lond.*), 1746, 2 vol. gr. in-4°.

Marmora Oxoniensia, gr. lat. *Oxonii*, 1676, in-fol. — Première édition avec les commentaires de Prideaux, etc., bien moins estimée que celle de 1763, *Oxonii*, in-fol. max. fig., dont l'exécution est magnifique, et que l'on doit au savant voyageur Richard Chandler, mort en 1810 ; nous la possédons aussi.

Il nous sera permis de rappeler que ces marbres célèbres, connus sous le nom de marbres d'Oxford ou d'Arundel, ont été sur le point de porter le nom de marbres d'Aix ou de Peiresc, (la partie la plus intéressante du moins qui est la *Chronique de Paros.*) Notre illustre compatriote en avait fait l'acquisition par le moyen de son agent Samson qui les avait découverts à Paros; mais ils furent détournés et vendus plus tard à lord Arundel (vers 1627), qui les fit transporter en Angleterre, où ils furent d'abord déchiffrés et publiés par Selden en 1629.

Il ne reste plus, comme dépendances de l'Histoire, que les sections de l'histoire littéraire,

de la bibliographie et de la biographie. Il serait à désirer que ces trois branches pussent être réunies dans le cabinet du bibliothécaire, parce qu'ayant souvent besoin d'y recourir, il doit les avoir sous la main, pour être prêt à chaque instant à fournir au public des renseignements qui doivent lui être familiers. Quoiqu'il en soit, nous les mentionnerons encore ici comme appartenant à cette troisième salle, en nous bornant à signaler pour l'histoire générale de la littérature, Struve et Jugler; l'Histoire littéraire de la France commencée par les Bénédictins, et continuée par l'Institut; et l'Histoire de la littérature italienne par Tiraboschi.

Pour les Langues et la Diplomatique, la Paléographie grecque de Montfaucon, gr. in-fol. Mabillon, *De re diplomaticâ*, et le Nouveau Traité de Diplomatique par deux Bénédictins, (D. Toustain et D. Tassin). Paris, 1750—65, 6 vol. in-4° fig. Pour les Sociétés savantes, les mémoires de l'Académie des Sciences, de l'Académie des Inscriptions qui vont être complétés, de l'Institut, indépendamment des collections académiques étrangères.

Quant à la Bibliographie, les *Monumenta Typographica* de Wolfius, Maittaire, Schœpflin, Meermann, Prosper Marchand, et une foule d'autres ouvrages et de catalogues, parmi les-

quels de très-précieux, qu'un bibliophile comme M. de Méjanes s'empressait nécessairement d'acquérir, et qu'un bibliothécaire ne saurait se dispenser de connaître.

Enfin pour la Biographie, nous avons presque tous les dictionnaires et les compilations de ce genre depuis Morèri et Bayle, jusqu'à la Biographie universelle de Michaud, le plus riche dépôt d'histoire littéraire qui existe ; et en outre diverses collections de Vies et de portraits d'hommes célèbres, parmi lesquelles nous nous contenterons de citer les Hommes illustres de la France dans le XVIIe siècle, par Perrault, avec lesportraits par Edelinck, *Paris*, 1696 ; 2 vol. in-fol. en 1 : exempl. *parfait* ; les portraits des illustres personnages de la Grande Bretagne, par Houbraken, avec des notices par Birch, 1 vol. in-fol. grand papier, *Londres*, 1743, ouvrage rare et d'une belle exécution ; mais que l'on ne saurait comparer à l'Iconographie grecque et romaine de Visconti et de Mongez, publication magnifique commencée en 1808, dans laquelle l'art de la gravure et la science de l'érudition semblent rivaliser : digne en un mot du Gouvernement à qui l'on doit la Description de l'Égypte.

Nous ne saurions finir plus dignement notre aride et incomplète nomenclature bibliographi-

que. Nous avons dû chercher à la varier, en citant quelquefois des ouvrages secondaires qui nous ont paru devoir intéresser diverses classes de lecteurs, et en indiquant, pour ainsi dire, des jalons dans presque toutes les parties pour présenter l'ensemble de la bibliographie : science immense aujourd'hui trop négligée, et plus nécessaire que jamais à cause de la multiplication prodigieuse des livres ; science que n'ont point dédaignée des esprits distingués, indispensable au savant, utile à l'homme du monde ami de la littérature, et pour laquelle nous souhaiterions que le tableau de notre Bibliothèque inspirât quelque goût à la jeunesse.

Notre travail avait surtout pour objet de faire connaître quelques-uns de nos trésors aux étrangers, et de donner à nos concitoyens une idée des ressources précieuses que la B. M. leur offre ; non-seulement sous le rapport de l'étude et de la science, mais encore, nous osons le dire, sous celui de la curiosité, et de cette instruction facile que l'on acquiert comme distraction, comme délassement, et qui convient à tous les âges. L'esprit naturel et la vive imagination des habitants du midi, ne sauraient toujours remplacer cette instruction, qui est indispensable aujourd'hui dans une société où tant de faits plus ou moins hazardés,

tant de notions plus ou moins superficielles, sont mises en circulation par les journaux, et ne laissent qu'une impression fausse ou éphémère sur l'immense majorité des lecteurs, s'ils n'ont jamais ouvert les livres qui pourraient les éclairer ; ou au moins vu, dans des livres encore, les objets qu'on leur dépeint, et que l'art de la gravure, qui supplée aux voyages, remet si heureusement sous les yeux.

Pour achever la description de la troisième et dernière salle, au milieu de laquelle on a dressé provisoirement, en 1830, la bibliothèque léguée à la ville par le docteur Baumier, il nous reste à parler du monument que l'on y voit à la mémoire de M. de Méjanes ; monument bien modeste si on le compare à la grandeur du bienfait, mais qui ne pouvait être mieux placé qu'au milieu des trésors que son patriotisme nous a légués. Il fait face au cabinet du bibliothécaire qui se trouve à la tête de la première salle, et il offre ainsi une perspective de 45 mètres, la 3e salle formant un angle droit avec les deux autres. C'est un piédestal, revêtu de marbre du pays ou du Tholonet, qui porte le buste en marbre blanc de M. de Méjanes, sculpté par le célèbre Houdon, et digne de la renommée de ce statuaire. (V. p. 129 et 135). Ce buste a été gravé pour la pre-

mière fois, avec tout le talent qui distingue notre jeune compatriote M. *Marius Reinaud*, pour être placé à la tête de cette Notice.

Devant le piédestal et entourée d'une grille, on voit une mosaïque antique, découverte à Aix près de l'hôpital en 1790, avec plusieurs autres, et représentant Thésée qui dompte le Minotaure, dont la forme est celle d'un homme à tête de taureau (a). Les trois urnes trouvées dans le mausolée de l'ancien Palais, dont une en porphyre et deux en marbre blanc [5],

---

(a) Cette Mosaïque, qui pourrait être du troisième siècle, et dont le dessin quoique un peu lourd ne manque ni de vigueur ni de correction, a 116 cent. de hauteur sur 95 de largeur, indépendamment de la bordure formée par des sinuosités en forme de labyrinthe. Elle a été dessinée et gravée par le soin des Saint-Vincens, avec deux autres qui furent découvertes dans le même endroit et à la même époque : dont l'une représentait une scène de comédie, et l'autre le combat d'Entelle et de Darès. Elles furent l'objet d'un mémoire adressé par Saint-Vincens le père à l'Académie des Inscriptions, et on peut les voir à la suite de la Notice in-4. publiée sur lui par son fils, et dans l'Atlas de Millin. — On nous permettra de faire ici un singulier rapprochement : notre jeune compatriote Ramus (Joseph-Marius), qui promet à la sculpture un sujet distingué, a remporté à Paris, en 1830, un *second grand prix*, dont le sujet était aussi Thésée domptant le Minotaure. Il vient d'en envoyer le plâtre à sa ville natale, qui ne l'a point oublié, et qu'il honorera sans doute par de nouveaux succès.

complètent la décoration du monument, et ces trois urnes qui renferment encore les cendres de divers Patrons de la Colonie, ne pouvaient être plus convenablement placées qu'auprès de l'image du grand citoyen qui administra si dignement la cité, et qui la dota après sa mort avec tant de munificence. Trois inscriptions, sur des tables de marbre blanc, rappellent avec autant de précision que de simplicité le bienfait du fondateur, et les noms de ceux qui ont mérité l'honneur de lui être associés, en fesant jouir le public de la bibliothèque. Voici la première de ces inscriptions, placée sous le buste et gravée avec le portrait :

A LA MÉMOIRE
DE J. B. MARIE PIQUET
MARQUIS DE MÉJANES
I.ER CONSUL D'AIX
PROCUREUR DU PAYS,
QUI PAR SON TESTAMENT
DU XXVI MAI M.DCCLXXXVI
A LÉGUÉ
A LA PROVINCE DE PROVENCE
CETTE PRÉCIEUSE BIBLIOTHÈQUE
POUR ÊTRE RENDUE PUBLIQUE
DANS LA VILLE D'AIX
SA CAPITALE.

L'inscription placée à la gauche du spectateur, rappelle les services du docteur Gibelin, etc. :

CETTE BIBLIOTHÈQUE
QUE M. GIBELIN D. M.
AVAIT SOIGNEUSEMENT CONSERVÉE DEPUIS 1786,
A ÉTÉ MISE PAR LE GOUVERNEMENT
A LA DISPOSITION ET SOUS LA SURVEILLANCE
DU CORPS MUNICIPAL D'AIX,
A LA SOLLICITATION DE M. SALLIER
MAIRE DE CETTE VILLE.

L'inscription de droite donne le nom des magistrats qui veillant à tous les besoins de la cité, au premier rang desquels est l'instruction, ont ordonné les travaux nécessaires pour établir la bibliothèque :

LES OUVRAGES
POUR L'ÉTABLISSEMENT DE CETTE BIBLIOTHÈQUE
ONT ÉTÉ DÉTERMINÉS ET COMMENCÉS
PAR M. SALLIER MAIRE D'AIX,
CONTINUÉS
PAR MM. DE FORTIS ET DE S.T VINCENS
SES SUCCESSEURS,
AUGMENTÉS ET ACHEVÉS
SOUS LA SECONDE MAIRIE DE M. DE FORTIS,
QUI A OUVERT LA BIBLIOTHÈQUE
AU PUBLIC
LE 16 NOVEMBRE MDCCCX.

Peut-être ce simple marbre paye-t-il dignement, aux yeux de l'étranger et du citoyen, la dette contractée envers les magistrats qui ont administré *libéralement* ; et qui ont pensé que le culte des lettres, dont une bibliothèque d'environ cent mille volumes pouvait être désormais le sanctuaire, devait être entretenu dans une ville à laquelle il a donné quelque illustration. Leurs enfants, leurs descendants trouveront un double charme à venir se préparer aux fonctions publiques, et aussi à s'en délasser dans cette espèce d'asile littéraire, où la prévoyance de l'administration doit chercher constamment à attirer la jeunesse studieuse, en y réunissant tous les moyens d'instruction que la science enfante chaque jour. — Sans doute de nouveaux marbres rappelleront les noms des citoyens généreux qui, à l'exemple du docteur Baumier, enrichiront la bibliothèque de leurs dons : et ceux des magistrats qui, préoccupés de l'état présent comme de l'avenir de la cité, concourront à la prospérité de ce précieux dépôt. Si jamais il restait délaissé et sans accroissement, l'activité du bibliothécaire ne l'empêcherait pas de n'être tôt ou tard, pour bien des personnes, qu'un objet onéreux de luxe, à la garde duquel suffirait une espèce de concierge pour le montrer aux curieux,

et qui n'intéresserait plus que les savants et les étrangers ; mais il sera un grand et véritable établissement d'utilité publique, lorsque surveillé, entretenu et dirigé convenablement, il s'enrichira chaque jour de tous les nouveaux ouvrages qui marquent les progrès des sciences et de l'industrie, et qu'il offrira à toutes les classes de la société, des moyens d'étude et d'instruction qu'elles ne sauraient trouver ailleurs.

Aujourd'hui nous avons plus que jamais cette espérance. Le complément de la fondation de M. de Méjanes, les derniers 40,000 f. légués par lui pour l'accroissement de la bibliothèque, que la ville est en droit de réclamer depuis plusieurs années, vont être demandés, et sans doute que rien ne retardera plus l'accomplissement des dernières volontés du fondateur. Les lettres n'y sont pas moins intéressées que le pays, et elles en conserveront aussi la mémoire. Si nous avons à regretter, et nous le regrettons vivement, de ne pouvoir citer ici, à la suite des Sallier, des Saint-Vincens et des de Fortis (a), le nom du Maire à qui la

---

(a) On peut apprécier le zèle de ce dernier magistrat pour les intérêts de la Bibliothèque, par ce qu'il disait au Conseil municipal, le 1 décembre 1810, dans un mémoire sur la dotation : « Ce qui n'a pas été fait, peut et doit se faire ;

bibliothèque devra ce bienfait, nous avons du moins la certitude que l'administration municipale s'en occupe (septembre 1831). Déjà elle a pensé à l'aggrandissement du local de la bibliothèque que nos richesses actuelles rendent nécessaire, et qui le sera bien davantage, lorsque l'achat des ouvrages modernes viendra les augmenter.

Une délibération récente du Conseil municipal a pour objet l'acquisition d'une maison attenante à l'hôtel-de-ville, dans laquelle sera construite une quatrième salle qui fera suite à la troisième, avec laquelle elle communiquera directement ; et l'administration qui complètera cette mesure éminemment libérale, en ordonnant les travaux d'éxécution, méritera bien des amis de l'étude, qui pourront explorer nos trésors avec plus de facilité.

Cette nouvelle salle sera pour ainsi dire nationale, puisqu'elle doit être consacrée à l'histoire de France, et particulièrement à la Provence, dont tous les souvenirs nous touchent si vivement. Il appartient à l'ancienne Capitale de réunir dans un dépôt public tout ce qui a

---

les administrateurs de cette ville seraient coupables s'ils négligeaient de réclamer la dotation de la Bibliothèque dont la surveillance leur est confiée, etc. »

paru sur la contrée, tout ce qui a été écrit par les auteurs provençaux : littérature, histoire, antiquités, droit, statuts, généalogies, tout doit être concentré ici, comme l'ancienne administration. C'est en se montrant jalouse de réunir ce qui intéresse le pays, de propager l'instruction dans toutes les classes, de faire prospérer les études, et d'offrir tous les moyens de les compléter, que la ville d'Aix, en conservant son ancienne renommée d'urbanité et de foyer d'érudition, assurera la prospérité de son avenir, qui tient en partie peut-être aux établissements littéraires dont la Bibliothèque Méjanes doit être la base, et auxquels on ne saurait offrir nulle part dans le Midi tant de trésors scientifiques; c'est ainsi qu'elle pourra régir encore la province par l'éloquence qui illustra son barreau, par les lettres et par les arts, qui pendant plus de trois siècles, cultivés dans son sein, souvent avec éclat, y trouvèrent constamment des amis si nombreux, si éclairés, et de si riches sanctuaires.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

Notes.

NOTES.

[1] Alexandre-Jules-Antoine Fauris de Saint-Vincens, Président à la Cour Royale, etc., etc., né à Aix le 2 septembre 1750, mort dans la même ville le 15 novembre 1819. On lui doit un assez grand nombre de Notices historiques et de Mémoires sur divers objets d'érudition, particulièrement sur les antiquités de la Provence, qu'on lui signalait, ou qu'on lui adressait de toute part lorsqu'il se faisait quelque découverte. On lui doit encore la publication d'une partie de la correspondance de Peiresc, dont il semble avoir été le dernier représentant parmi nous, et dont il possédait la correspondance presque entière reliée en 15 vol. in-fol., déposés aujourd'hui à la B. M. Voyez ci-dessus p. 75 et 80, v. aussi l'article de cet excellent homme dans la Biogr. univ. t. 40, et la Notice publiée sur sa vie par M. *Marcellin de Fonscolombe*. Aix, Pontier 1820, in-8°, insérée dans le tom. 3 des Mémoires de l'Académie d'Aix.

Son père, Jules-François-Paul Fauris de Saint-Vincens, né à Aix en 1718, mort le 22 octobre 1798, président comme lui au Parlement et associé libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à laquelle il adressa plusieurs mémoires sur les antiquités d'Aix, ne fut pas moins recommandable par ses vertus que par sa science. En 1778, il avait fait élever dans l'église des Dominicains ou Prêcheurs (aujourd'hui de la *Madeleine*), un monument à Peiresc,

dont les cendres y reposent encore. Le savant *Barthélemy*, son ami et son compatriote, lui écrivait à cette occasion qu'il *avait payé la dette du siècle passé.* Ce monument détruit par le vandalisme en 1793, a été rétabli par son fils en 1803 dans le chœur de la métropole de Saint-Sauveur, où il semble attendre de la reconnaissance publique un hommage pareil consacré aux *deux* Saint-Vincens, qui ont si bien mérité du pays par leurs vertus et par leur érudition.

La belle collection qu'ils avaient formée en livres et manuscrits, en médailles et autres antiquités fut acquise en 1820 par le département des Bouches-du-Rhône, sous les auspices du comte de Villeneuve, préfet, à qui rien n'échappait de ce qui pouvait être utile aux sciences et aux lettres; et répartie entre les villes d'Aix, d'Arles et de Marseille. Cette dernière eut les médailles, et les livres qui s'y rapportent; Arles eut à peu près tous les autres; Aix, les Mss. et les antiquités qui forment la plus riche partie de son Musée, établi provisoirement à l'hôtel-de-ville, et qui doit être transféré cette année à l'École de dessin.

Outre cette riche collection, nous devons encore aux Saint-Vincens plusieurs porte-feuilles d'estampes et de dessins déposés aujourd'hui à la B. M., et notamment un Recueil de Monuments qui existaient en Provence avant la révolution, et dont ils prévoyaient la destruction prochaine. Églises, tombeaux, antiquités de tous les âges, peintures, bas-reliefs, statues, inscriptions, ils ont tâché de tout recueillir, et le plus souvent ces dessins sont tout ce qui nous reste de ces monuments. Ils satisfaisaient ainsi leur goût pour les antiquités nationales, et leur besoin

de bienfaisance en occupant, en encourageant de jeunes artistes, dont plusieurs se sont illustrés depuis, tels que MM. *Constantin*, *Granet*, etc.

[2] p. 9. La Province romaine, ou simplement la Province, *Provincia*, ne comprit d'abord que la basse Provence où dominaient les Salyens à la tête de dix autres peuples gaulois ou celto-liguriens, appelés *Ligyens* par les Grecs, et visités dès la plus haute antiquité par Hercule, selon Eschyle et Diodore de Sicile. (V. fragment d'Eschyle cité par Strabon l. IV, et Diod. l. IV)

Ensuite les Romains ayant poussé leurs conquêtes au delà du Rhône et au nord de la Durance, la Province dite alors *Narbonaise* comprit bientôt le Languedoc, le Vivarais, le Dauphiné et même la Savoie. Plus tard, de nouvelles divisions romaines la modifièrent, et au VIe siècle le mot *Provincia* semble affecté à la Provence proprement dite. A la fin du IXe siècle, le royaume éphémère de Provence, démembré de l'empire des Carlovingiens, renfermait le pays entre le Rhône et les Alpes depuis Genève jusqu'à la mer, auquel il faut joindre les diocèses de Besançon, de Lausanne, de Lyon, de Macon, de Châlons-sur-Saône, d'Usez et de Viviers. Enfin le Comté de Provence fut moins étendu, et ne dépassa guères les villes de Nice et de Gap, qui en furent définitivement détachées, la première en 1388, et la seconde, dont l'évêque eut presque toujours la propriété réelle, en 1460.

Cette province, en y comprenant Avignon et le comtat Vénaissin qui en avaient été séparés, forme

aujourd'hui les départements de Vaucluse, des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône et du Var.

Pline le naturaliste la caractérise en ces termes, (lib. III, c. 5 et 7) : *Narbonensis Provincia appellatur pars Galliarum, quæ interno mari alluitur, Braccata antè dicta, amne Varo ab Italia discreta... Agrorum cultu, virorum, morumque dignatione, amplitudine opum, nulli provinciarum postferenda. breviterque Italia veriùs quam provincia... In qua oppida latina : Aquæ-Sextiæ Salyorum... Ligurum ultrà Alpes celeberrimi Salyi...*

[3] p. 10. *C. Sextius Calvinus qui venait enfin de vaincre les Salyens...* en prenant leur capitale dont il fit vendre les habitants à l'encan, et en forçant leur roi *Teutomal* à se réfugier chez les Allobroges. Ce nom de *Salyens* est écrit diversement dans les anciens auteurs, qui désignent sans doute le même peuple par les mots de *Salyes*, *Salies*, *Salvii*, *Salluvii*, en grec Σάλυες, Σάλυκες, dont l'étymologie (sans la chercher dans l'hébreu סלה, *sales*, *facetiæ*, comme le bon Pitton et de Haitze), paraît être ἅλς, ἁλὶς, *sal*, le sel, au commerce duquel ce peuple semble s'être livré dès la plus haute antiquité. Leur nom, comme celui des *Liguriens*, s'est conservé aux environs d'Aix dans le quartier de *Saint-Jean-de-la-Sale*, où l'on voyait d'antiques constructions, et qui est appelé dans les vieilles chartes *Sanctus Joannes a Salyis*. Les collines des *Ligours*, et le plateau des *Ligourets*, entre Aix et la Durance, nous ont conservé celui des *Liguriens*, nom générique de la nation (celtique d'origine) répandue sur les

rivages de la Méditerranée depuis l'Arno jusques aux Pyrénées. Les Salyens étaient donc les Liguriens de la Provence, et les plus célèbres en deçà des Alpes, selon Pline.

Voici quelques textes des anciens relatifs à la fondation d'Aix au pays des Salyens. Il est bien à regretter que le livre de Tite-Live qui en donnait les détails soit perdu comme tant d'autres; on lit seulement dans l'Epitome de ce LXIe livre :

C. Sextius Proconsul, victâ Salluviorum gente, coloniam Aquas Sextias condidit, ob aquarum copiam è calidis frigidisque fontibus, atque a nomine suo ita adpellatas....

Strabon en parle en ces termes au livre IV :

Σέξτιος γοῦν ὁ καταλύσας τοὺς Σάλυας, ἐπολύ ἀπωθεν τῆς Μασσαλίας, κτίσας πόλιν ὁμώνυμον ἑαυτοῦ τε καὶ τῶν ὑδατων τῶν θερμῶν, ὧν τινα μεταβεβληκέναι φασὶν εἰς ψυχρά, ἐνταῦθα τε φρουράν κατώκισε Ρωμαίων, καὶ ἐκ τῆς παραλίας τῆς εἰς Ιταλίαν ἀγούσης ἀπὸ Μασσαλίας, ἀνέστειλε τοὺς βαρβάρους, ἐ δυναμένων τῶν Μασσαλιωτῶν ἀνειργειν αὐτοὺς τελέως. ἐδ' αὐτὸς δὲ πλέον ἴσχυσεν, κ. τ. α.

« Sextius, le vainqueur des Salyens, ayant bâti, non loin de Marseille, une ville qui prit son nom du fondateur et des eaux thermales que l'on y trouve, dont quelques-unes, dit-on, ont perdu leur chaleur, y mit une garnison romaine, et chassa du rivage qui s'étend de Marseille vers l'Italie, les barbares

que les Marseillais ne pouvaient repousser complètement ; mais il ne fit guères plus que ces derniers, etc. »

Velléius-Paterculus, l. I c. 15..... *Sextio Calvino qui Salyes apud Aquas, quæ ab eo Sextiæ appellantur, devicit....*

Florus l. III c. 2. *Primi trans Alpes arma nostra sensere Salyi; quum de incursionibus eorum fidissima atque amicissima civitas Massilia quereretur.*

[4] p. 11. Il convient peut-être de joindre ici une petite bibliographie des ouvrages publiés sur les eaux thermales d'Aix ; ils sont tous à la B. M. Indépendamment des auteurs anciens qui en ont parlé, tels que Strabon, Pline le naturaliste, Solin, etc., nous trouvons dans le moyen âge le troubadour Guilhem Boyer, de Nice, mort en 1365, qui selon Jean de Nostredame, avait fait un traité de la bonté des bains d'Aix et de Digne, etc., dédié au roi Robert, comte de Provence.

En 1600, plusieurs médecins distingués de la ville d'Aix, tels que Bertrand-Aimar, Fontaine, Constantin, Grassi et Mérindol, réunirent leurs efforts pour relever l'antique renommée de ces bains, sur lesquels on a publié les livres suivants :

1o Des Bains d'Aix et du moyen de les remettre. Par A. M., docteur en médecine (Antoine Mérindol). Aix, par Jean Courraud, imprimeur, CIↃ. DC, 44 p. in-8°.

2o Traité des bains de la ville d'Aix en Provence, et la manière d'en user, par le sieur de Castelmont, médecin espargérique. Aix, par Jean Tholosan, imprimeur, 1600, in-8°, 30 p.

3° Apologie pour les bains d'Aix, par M. Anthoine Mérindol, docteur en médecine, contre le sieur de Castelmont, chymiste. Aix, par Jean Tholosan, imprimeur, 1600, in-12, 35 p.

4° Les Eaux chaudes de la ville d'Aix, de leur vertu, à quelles maladies elles sont utiles, et de la façon de s'en servir, par J.-S. Pitton, docteur médecin. Aix, Ch. David, 1678, in-8° de 220 p.

5° Lettre écrite à M. M. M. sur une source d'eau chaude et minérale d'Aix, découverte l'an 1704, etc. Aix, chez J.-B. Albaye, (de l'imprimerie d'Antoine David), datée d'Aix, 20 décembre 1704, et signée des initiales R. M. (Rouard, médecin), 47 p. in-12.

6° Traité des eaux minérales d'Aix en Provence, (79 p.) avec les observations sur différentes maladies guéries par l'usage de ces eaux (48 p.) par M. Louis Arnaud, docteur aggrégé en la faculté de médecine de cette ville. Avignon, et se vend à Aix chez J.-F. Plaignard, 1705, in-12.

7° Analyse des eaux minérales de la ville d'Aix en Provence, avec des réflexions sur leurs vertus, et sur l'usage qu'on doit en faire, par le sieur Antoine Aucane-Emeric, docteur en médecine de la même ville. Avignon, 1705. — VIII et 184 p. suiv. d'une Méthode générale pour boire nos eaux chaudes, 22 p. in-8°.

8° Histoire naturelle des eaux chaudes d'Aix, avec les avis et la méthode nécessaire de se servir de ces eaux utilement, par M. Honoré-Maria Lauthier, premier professeur de l'ancienne institution et doyen de la faculté de médecine en l'université d'Aix. Aix, chez David, 1705, III p. in-8°; suiv. d'une lettre curieuse à l'abbé de Tricaud, datée d'Aix le 27 mars

1705, et signée C. G. (Chastueil Gallaup). Elle est relative à un autel consacré à Priape avec ces lettres I. H. C., qui venait d'être découvert dans nos antiques bains; ce qui semble prouver la vertu *génératrice* de ces eaux, comme l'a heureusement exprimé le docteur Muraire dans ce distique placé au-dessous de cet autel mutilé, que l'on voit aujourd'hui aux Bains de Sextius :

Præses Phallus abest, erasit barbara dextra ;
Sed latet in calidis ipse Priapus aquis.

Cette lettre se retrouve dans l'ouvrage suivant, le dernier et le plus complet qu'on ait publié sur nos bains.

9° Essai historique et médical sur les eaux thermales d'Aix, connues sous le nom d'Eaux de Sextius, avec cette épigraphe : *Juvant hæ conjugiis*. Par L.-J.-M. Robert, docteur en médecine, etc. Aix, G. Mouret, 1812, in-8° 380 p.

[5] p. 12. Ce mausolée, qui d'après un fragment d'inscription, avait été élevé pour trois Patrons de la colonie d'Aix, consistait en une tour de 12 toises d'élévation (plus de 23 mètres), en y comprenant le carré massif sur lequel elle avait été bâtie. La tour était entourée de colonnes en demi-relief, et couronnée par dix colonnes de granit qui soutenaient vraisemblablement un dôme, que le tonnerre renversa. Elles furent alors liées entre elles par un massif de maçonnerie, sur lequel on plaça en 1545 une horloge. Les colonnes que l'on a conservées au nombre de 9, dont une seule brisée, et dont deux ornent aujourd'hui des fontaines publiques,

ont 355 centimètres de hauteur et 45 de diamètre à la base du fût, pour 35 au sommet. Cette tour était massive, et l'on arrivait à sa plate-forme par un escalier tournant. Lorsqu'on en commença la démolition en 1778, on trouva d'abord dans le noyau de l'escalier une urne de marbre blanc d'un travail assez recherché, et couverte entièrement d'un tissu de feuilles de laurier sculpté. Elle renfermait des ossements encore parfumés, et sa hauteur est de 53 centim. sur 35 de diamètre. Vers le milieu de la tour, on en trouva une seconde d'un travail moins recherché et peut-être de meilleur goût, qui renfermait aussi des ossements, et dont la hauteur est de 60 centimèt. sur 35 de diamètre. Elle fut découverte entre deux pierres creuses qui étaient réunies par plusieurs crampons de fer, entre lesquelles étaient avec l'urne, les débris du bucher qui n'était composé que de bois de pin. Enfin le 9 août 1786, lorsque l'on démolissait le massif carré sur lequel s'élevait la tour, on trouva vers la base même, et scellée de la manière la plus solide, au milieu de pierres énormes et dans une espèce d'auge ou de pile (*arca*), une urne du plus beau porphyre, de la forme la plus élégante et d'un travail fini; sa hauteur est de 36 centimètres et son diamètre de 30. Le couvercle est composé de deux pièces. Outre des ossements, qui parurent ceux d'un adulte, l'urne contenait deux bagues d'or et deux médailles, l'une d'argent, de Trajan; l'autre de cuivre, de Lucius Ælius mort César l'an 137; ce qui, joint au caractère d'architecture du monument, a fait penser qu'il avait dû être élevé vers l'an 140. Dans un coin de la pile où était l'urne, il y avait une *bulle* d'or

d'une forme singulière, et remplie d'une matière humide qui fut répandue avant qu'on eut eu le temps de l'examiner. Ces derniers objets sont aujourd'hui au cabinet des antiques de la Bibliothèque du Roi. L'urne de porphyre avait été aussi portée à Paris en même temps, parce que en l'an v (1797), quelques administrateurs s'avisèrent d'en faire hommage au Directoire. C'est à M. Sallier, maire d'Aix, que nous en dûmes la restitution en 1805.

Ces trois urnes, dont deux renferment encore les cendres de deux patrons de la colonie, sont placées avec juste raison dans la Bibliothèque publique auprès du buste de Méjanes, qui mérite aussi le titre de patron des lettres et de la cité. Elles sont précieuses pour nous, puisque c'est tout ce qui nous reste de ce beau mausolée qui avait échappé aux ravages des Sarrasins et de tant d'autres barbares, et qui fut détruit parce qu'il plût à quelques vandales civilisés du XVIIIe siècle de bâtir là où les Romains avaient eu leur Prétoire : car deux autres tours antiques, voisines du mausolée, furent aussi rasées à cette occasion. Du moins au moyen âge, lorsque les comtes de Provence élevèrent leur palais en cet endroit, palais où siégea depuis le Parlement, ils respectèrent ces monuments en les renfermant dans l'enceinte de l'édifice ; mais au siècle des lumières, souvenirs de nos Comtes, souvenirs des Romains, rien ne fut respecté dans le pays de Peiresc et des Saint-Vincens... On a fini par avoir au bout de 50 ans un Palais de justice, dont l'intérieur n'est certainement pas sans magnificence, mais dont la façade, grâce à la centralisation peut-être, n'y répond guères,

parce qu'elle manque d'un fronton, et que la colonnade semble avoir été appliquée après coup. Un dôme nécessaire, dit-on, et indiqué dans l'ancien projet, rehausserait ce bel édifice, d'ailleurs parfaitement *fini*, et entièrement couronné par une superbe corniche, qui ne saurait cependant remplacer le fronton de la façade principale (a).

Le Mausolée, dont la destruction a particulièrement excité l'indignation de Walter Scott, comme de tous les amis des arts et de l'antiquité, a été l'objet d'un mémoire de M. de Saint-Vincens le père, qui fut lu à la séance publique de rentrée de l'Académie des Belles-Lettres en 1787, et qui devait être imprimé dans la collection de cette Académie. Il est gravé dans quelques cartes d'Aix ou de la Provence, et beaucoup mieux avec les trois urnes et la bulle, à la suite de la Notice de M. de Saint-Vincens le fils sur son père, Aix, an VII, an VIII, in-4°. V. aussi Lettre sur les Tours antiques qu'on a démolies à Aix, etc., par A.-E. Gibelin, peintre d'histoire. Aix, chez Gibelin-David et Emeric-David, avocats, imprimeurs du Roi. 1787, in-4o de 34 p., avec 14 pl. au trait.

[6] p. 13. *Aix devint la Métropole de la seconde Narbonaise, et le siége des principaux établissements civils et ecclésiastiques*, vers l'an 370, sous Valentinien Ier, époque au plus tard de la division définitive des Gaules en XVII provinces. Celle-ci

(a) Ce Palais, commencé en 1787, suspendu par décret de l'Assemblée nationale, du 24 octobre 1790, n'a été repris qu'en 1822, et terminé cette année 1831. La Cour royale doit y siéger l'année prochaine.

fut formée aux dépens de l'ancienne Narbonaise et de la Viennoise. Voici sa composition :

PROVINCIA NARBONENSIS SECUNDA.

Metropolis	*Civitas Aquensium*.....	Aix.
	Civitas Aptensium.....	Apt.
	Civitas Reiensium.....	Riez.
	Civitas Forojuliensium..	Fréjus.
	Civitas Vappincensium..	Gap.
	Civitas Segesteriorum...	Sisteron.
	Civitas Antipolitana.....	Antibes.

Arles, Marseille, Avignon, appartenaient à la province de Vienne, ou *Viennoise*, etc. V. l'ouvrage du P. Lacarry, intitulé : *Historia Galliarum sub præfectis Prætorio Galliarum. Claromonti*, 1672, in-4o.

[7] p. 16. *Les Honorat, les Hilaire et les Basile, les Eucher, les Cassien et les Salvien, qui avaient tant illustré les Églises de Provence.*

S. Honorat, originaire de Toul, mort évêque d'Arles en 429, après avoir établi le monastère de Lerins vers l'an 405, peu avant l'époque où *Cassien* fondait l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Il eut pour successeur au siége d'Arles *S. Hilaire*, son disciple, qui nous a laissé son éloge funèbre, et qui osa lutter long-temps contre les prétentions des Papes à la suprématie dans les Gaules. Mort en 449.

Nous devons nommer après S. Hilaire, son disciple *Basile*, évêque d'Aix en 472, qui négocia la paix en 474 avec *Evarix*, ou *Euric*, roi des Goths; et à la science duquel Sidoine-Apollinaire se plaît à rendre hommage, en l'appelant doublement son maître, dans une lettre qu'il lui adresse. *Lib.* 7, *ep.* 6. *Sidonius domino Papœ Basilio.*

S. Eucher évêque de Lyon, mort en 455, était

originaire d'Aix où il avait un frère sénateur. Il habita long-temps sur les bords de la Durance une grotte que la dévotion a consacrée, entre Beaumont et Mirabeau. Plusieurs de ses opuscules ont été conservés ; imprimés à Rome en 1564, on les retrouve dans la Bibliothèque des Pères, et dans le recueil si intéressant pour l'histoire ecclésiastique de Provence intitulé : *Chronologia Sanctorum et aliorum virorum illustrium ac abbatum sacræ insulæ Lerinensis. Lugduni*, 1613, in-4°, par D. Vincent Barral, de Salernes.

Salvien, moine de Lerins, après avoir été marié, et depuis prêtre à Marseille où il mourut vers 484 selon Tillemont, jouit d'une telle considération, que consulté de tous côtés par les prélats des Gaules, il fut surnommé le *Maître des Évêques*. On l'appela aussi le *Jérémie* de son siècle parce que dans son traité de la Providence (*de Gubernatione Dei*), il déplore et peint vivement l'empire romain inondé et ravagé par les Barbares. On a encore de lui quatre livres contre l'avarice et neuf lettres. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Paris, 1684, in-8°, donnée par Baluze; il y a joint ce qui nous reste de *Vincent de Lerins*.

Au reste, c'est dans les ouvrages ascétiques et autres des écrivains *ecclésiastiques* de cette époque qu'il faut en apprendre l'histoire, en étudier les mœurs; car ils étaient alors, à peu de chose près, la véritable expression de la société, qui s'écroulait de toute part devant les Barbares.

Leur première invasion en Provence eut lieu en 408. Ce furent les Vandales qui sous la conduite de leur roi Chrocus la ravagèrent et vinrent assiéger

Arles. Chrocus y fut défait et pris par Marius, général des troupes romaines. (V. fragments de Frédégaire). En 480, Euric, roi des Visigoths, s'empara d'Arles et enleva la Provence aux Romains ; puis vinrent les Bourguignons et les Ostrogoths, dont le roi Vitigès fit cession du pays aux Francs en 536. Les Lombards, en 573, y firent de grands ravages, et assiégèrent Aix, qui s'en délivra moyennant 22 livres d'argent pesant, selon l'historien Grégoire de Tours : *Aquensibus autem obsidionem paravit, de quibus viginti et duabus libris argenti acceptis, abscessit.* l. 4. c. 45. Mummol, patrice de Gontran, roi de Bourgogne, les défit près d'Embrun. En 574 les Saxons traversèrent la Provence...

Charles Martel, après la bataille de Poitiers, vint soumettre le pays qui, attaqué par les Sarrasins, paraît s'être mis sous la protection de Eudes, duc d'Aquitaine. Mais après son départ, le patrice Mauronte appela lui-même, en 736, les Sarrasins déjà maîtres de la Septimanie : ils ravagèrent la Provence, et saccagèrent particulièrement Arles, Aix, Cimiez, les monastères de Lerins et de Saint-Victor, etc. L'année suivante, Charles Martel vint délivrer ce pays et poursuivit les Barbares jusqu'en Languedoc : sous Charlemagne, qui paraît n'être jamais venu en Provence, malgré les chartes de Lerins, l'Arioste et la tradition, les Sarrasins ne s'y montrèrent qu'une fois. Mais après sa mort, ils reparurent notamment devant Marseille en 838. En 850, ils remontèrent le Rhône jusqu'à Arles qu'ils pillèrent; les Normands suivirent leur exemple en 859, et s'établirent même dans la campagne d'où ils furent chassés en 860, par le brave Gérard de Rous-

sillon, si célèbre dans les romans de Chevalerie.

En 888, quelques pirates sarrasins jetés sur la côte de Provence surprennent le village de Fraxinet, aujourd'hui la Garde-Fraînet, et s'établissent sur cette position formidable, adossée à une immense forêt qui a conservé le nom de *Forêt des Maures*. Vainement le roi Hugues, parvient à les en chasser en 942, ils y rentrent bientôt pour reprendre leurs brigandages en Provence et sur toute la chaîne des Alpes. St Bobon, ou Beuvon, seigneur de Noyers près de Sisteron, Gibalin de Grimaldi, Boniface de Castellane, et d'autres héros provençaux luttèrent glorieusement contre la domination étrangère; et le comte Guillaume I, fils de Boson II, conquit le beau titre de *Père de la Patrie*, en les chassant pour toujours de ce repaire, l'an 972. Il semble que dès ce moment le pays commença à respirer, et c'est peu de temps après que nous retrouvons quelques traces d'instruction et d'enseignement dans l'Église d'Aix.

[8] p. 18. Peiresc et nos anciens historiens, dit Saint-Vincens, ont pensé qu'il avait existé sur l'emplacement de la métropole de Saint-Sauveur, un temple consacré au Soleil ou Apollon. Lorsqu'en 1654, on creusa la terre au milieu du chœur de cette église pour y faire des tombeaux, on trouva des débris de colonnes en granit et en verd antique, des fragments d'un Zodiaque où l'on voyait les signes du Lion et de l'Écrevisse, et des parties d'inscription où on lisait en belles et grandes lettres : SOL.. VS. AQ.. C. AVG., etc. (*Soli populus Aquensis coloniœ Augustœ*, etc. selon Pitton.) On découvrit en outre

la cuisse et le torse nu, mais traversé par une courroie destinée à supporter un carquois, d'une statue probablement d'Apollon, dont les proportions, *au sentiment de Rambot, un des galants sculpteurs et architectes à qui notre ville ait donné naissance*, selon le même Pitton, indiqueraient un colosse de 24 pieds.

Ces débris intéressants ont disparu, et il ne reste de ce temple que les 8 belles colonnes qui soutiennent le dôme du Baptistère actuel, dont 6 sont en marbre et 2 en granit; ce dôme fut élevé en 1577; sa forme et ses ornements conviennent bien peu à la majesté vraiment antique de la colonnade (a).

Outre ces colonnes, on en a trouvé d'autres dans les environs, et 2 de granit ont été long-temps gissantes à droite de la façade de l'église, devant le mur antique sur lequel s'appuyent le Baptistère et l'ancien logement des chanoines. L'une d'elles orne la place de l'Hôtel-de-Ville depuis 1757; l'autre fut donnée en 1801 par la commune d'Aix à celle de Marseille, pour être érigée *A Bonaparte, vainqueur et pacificateur*, sur le cours qui portait ce nom.

Revenons à notre Cathédrale, dont le prévôt Benoît ne fit bâtir que la nef dite *Corpus Domini*, près d'une antique chapelle qui ne fut comprise que plus tard dans l'enceinte de l'église, et qui a été détruite en 1808, parce qu'elle nuisait à la symétrie

---

(a) Ces colonnes ont 6 mètres de hauteur, et 75 cent. de diamètre. Anciennement les *Fonts*, ou le Baptistère, étaient au même endroit, mais dans une tour séparée de l'église, et l'on y voyait bien d'autres colonnes de granit, plus petites, que l'on enleva comme inutiles en 1577.

de cette nef prolongée depuis. Elle ne s'étendit d'abord que jusqu'à la voûte où aboutit latéralement la porte du cloître, bâti aussi par ce prévôt Benoît ; mais dont les colonnes, fort remarquables par la bizarrerie de leurs chapitaux, sont de divers temps, et quelques-unes bien antérieures au XIe siècle. Ce cloître a fourni à notre compatriote Granet un charmant tableau, qui a été remarqué à l'exposition de cette année.

Le grand vaisseau de Saint-Sauveur ne fut commencé qu'en 1280 avec les aumônes du peuple, et achevé aux frais des chanoines et de l'archevêque Olivier de Pennart, sous le roi René.

Le clocher qui est une belle tour octogone d'un style aussi simple que majestueux, fut commencé en 1325, repris en 1411, achevé et orné de ses cloches en 1425. Sa hauteur depuis le sol est de 49 m. 50 c., 152 pieds. La hauteur de la façade de l'église est de 19 m. 30 c., 59 pieds. (V. pour le portail et ses portes les p. 57 et 58, et la note 18.)

Les colonnes du maître-autel, chargées d'un baldaquin et de statues, proviennent de l'ancienne église des Carmélites, et ont été placées en 1810. Les 3 bas-reliefs méritent d'être vus, et sont l'ouvrage de Veyrier, élève du Puget. On croit même que celui-ci a travaillé aux 2 qui ornent les bases des colonnes. Celui de droite est le plus précieux, et semble digne de ce grand statuaire. A côté et derrière cet autel il faut remarquer la crédence faite par Chastel, le monument de Peiresc, et la chapelle de S. Mitre, dont le tombeau antique est porté sur des colonnes au milieu desquelles est un tableau intéressant peint sur bois ; on y voit le martyre

de ce Saint, et la façade du palais de justice ainsi que celle de la métropole, telles qu'elles étaient à la fin du xve siècle.

Quelques autres monuments et diverses inscriptions curieuses ornent cette église, véritable Musée historique et religieux, qui n'est pas sans éloquence; non-seulement pour ceux qui chérissent les souvenirs antiques et pieux de la cité, mais encore pour le peuple, qui dès l'enfance et par tradition, aime dans les grandes solennités, à se réunir à *San-Sauvairé*, dont les voûtes ont vu passer tant de pompes, tant de cortèges, et entendu des vœux si divers et tant d'actions de grâces.

[9] p. 19. *Albert d'Aix*. Bongars a fait imprimer dans le 1er vol. du *Gesta Dei per Francos* (Hanoviæ, 1611, 2 vol. in-fol.) l'histoire d'Albert ou Alberic, que Reineck publia pour la première fois en 1584, à Helmstædt, 2 vol. in-4°, sous le titre de *Chronicon Hierosolimitanum*, avec des commentaires, etc. M. Guizot en a donné la traduction dans sa collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au xiiie siècle, Paris, 1823 et suiv., 31 vol. in-8°; et l'on en trouve une bonne analyse dans le tom. 1er, pag. 43, de la Bibliothèque des Croisades, par M. Michaud, éd. de 1829.

Pitton avait allégué une charte de l'Église d'Aix, datée de 1158, souscrite d'un *Aldebertus Sacrista et Canonicus*, pour prouver que l'historien de la croisade était provençal. Cependant, bien qu'il soit reconnu qu'il n'a pas assisté à l'expédition, on le fait mourir généralement vers 1121, peu après l'époque

où s'arrête son histoire, qu'il aurait prolongée sans doute s'il eût vécu jusqu'en 1158. Mais des chartes de la même Église, de 1075 et 1103, souscrites d'un *Albertus canonicus*, nous paraissent beaucoup plus concluantes; et il est difficile de ne pas reconnaître dans le chanoine d'Aix de cette époque l'historien contemporain de la première croisade, revendiqué d'ailleurs par la tradition locale, que les auteurs de la *Gallia christiana*, et de l'Histoire littéraire de la France n'avaient pas hésité à adopter.

[10] p. 25. *Cours d'Amour.*

Voici ce qu'en dit M. de Sismondi dans son Histoire de la Littérature du midi de l'Europe, tom. 1, p. 227, éd. de 1829 « Non-seulement des Cours d'Amour temporaires étaient érigées dans tous les manoirs des Barons, après chaque fête et chaque tournois; quelques-unes semblent encore avoir reçu une forme plus solennelle et une existence plus durable. Ainsi l'on parle de la Cour d'Amour de Pierrefeu, présidée par Stephanette des Baux, fille du comte de Provence, et composée de dix dames, les plus considérables de tout le pays; de la Cour d'Amour de Romanin, présidée par la dame du même nom; de celle d'Aix; de celle d'Avignon, qui fut établie sous la protection immédiate des Papes. Ces quatre Cours paraissent avoir été des corps permanents qui s'assemblaient à des époques fixes, et qui avaient acquis une assez haute réputation de délicatesse et de galanterie, pour qu'on leur soumît des causes d'amour que des Cours subalternes n'osaient décider. »

Chastueil-Gallaup, dans son Discours sur les Arcs triomphaux (Aix, 1701, in-fol.), et dans deux

lettres manuscrites ; le président Rolland dans ses Recherches sur les Cours d'Amour, etc. (1787, in 12); Bouche le jeune, dans son Essai sur l'histoire de Provence, avaient dit à peu près tout ce que l'on savait sur l'existence de ces Cours que bien des personnes niaient encore. Ce n'est que dans l'ouvrage d'André le chapelain, intitulé : Livre de l'Art d'Aimer et de la réprobation de l'Amour, et dont l'auteur, selon Fabricius (Bibl. latine du moyen âge), vivait vers 1170, que la réalité de cette institution dès le XIIe siècle est démontrée.

Ce livre, qui paraît avoir été imprimé très-anciennement sous le titre de *Tractatus amoris et de amoris remedio Andreæ capellani Papæ Innocentii IV*, serait plus récent si le titre de cette édition était exact. Il a été imprimé en 1610, sous celui-ci: *Erotica seu amatoria Andreæ capellani regii*, *Dortmundæ*, et en 1614, *Tremoniæ*, (Dortmund) *typis Westhovianis*. Ne serait-ce pas la même édition ? Enfin, il existe un manuscrit à la Bibliothèque du Roi côté 8758. En voici le premier titre: *Hîc incipiunt Capitula libri de arte amatoriâ et reprobatione amoris*. On lit au second titre : *Incipit liber de arte amandi et de reprobatione amoris*, *editus et compillatus à magistro Andreâ Francorum aulæ regiæ capellano*, *ad Galterium amicum suum*, *cupientem in amoris exercitu militare : in quo quidem libro*, *cujusque gradus et ordinis mulier ab homine cujusque conditionis et status ad amorem sapientissimè invitatur; et ultimo in fine ipsius libri de amoris reprobatione subjungitur.* »

Ce livre rare, et long-temps inconnu, nous a paru mériter ces details que nous tirons de la solide

Dissertation de M. Raynouard sur les Cours d'Amour, insérée dans le second vol. de son Choix des Poésies originales, et à laquelle nous renvoyons. Mais nous croyons devoir donner ici la liste que Jean de Nostre-Dame, ou Nostradamus, nous a conservée de plusieurs Dames des Cours d'Amour de Provence : c'est encore de l'histoire littéraire, car ces Dames n'étaient pas moins juges d'amour que juges de poésie, puisque le plus souvent les tensons des poëtes ne traitaient que des questions de pure imagination, proposées sans doute par le tribunal lui-même ; et la beauté provençale, qui du feu de ses regards a fécondé le génie poétique du troubadour, valait bien la muse de l'Hélicon ou du Permesse.

« Les Dames qui présidaient à la Cour d'Amour de ce temps (à Pierrefeu et à Signe, châteaux voisins l'un de l'autre, entre Brignoles et Toulon), étaient celles-ci : (p. 27).

Stephanette dame des Baulx, fille du comte de Provence.
Adalazie, vicomtesse d'Avignon.
Alalete, dame d'Ongle.
Hermyssende, dame de Posquières.
Bertrane, dame d'Urgon.
Mabille, dame d'Yeres.
La comtesse de Dye.
Rostangue, dame de Pierrefeu.
Bertrane, dame de Signe.
Jausserande, de Claustral. »

Parmi les Dames qui siégeaient à la souveraine Cour d'Amour de Romanin, Nostradamus nomme : (p. 131).

Phanette des Gantelmes, dame de Romanin.
La marquise de Malespine.
La marquise de Saluces.
Clarette dame des Baulx.
Laurette de sainct Laurens.
Cecille Rascasse, dame de Caromb.
Hugonne de Sabran, fille du comte de Forcalquier.
Heleine, dame de Mont-Pahon.
Ysabelle des Borrilhons, dame d'Aix.
Ursyne des Ursieres, dame de Montpellier.
Alaette de Meolhon, dame de Curban.
Et Elys, dame de Meyrargues.

Enfin Nostradamus nomme encore, p. 217:

Jehanne dame des Baulx.
Huguette de Forcalquier, dame de Trects.
Briande d'Agoult, comtesse de la Lune.
Mabile de Villeneufve, dame de Vence.
Beatrix d'Agoult, dame de Sault.
Ysoarde de Roquefueilh, dame d'Ansoys.
Anne, vicomtesse de Tallard.
Blanche de Flassans, surnommée Blankaflour.
Doulce de Moustiers, dame de Clumane.
Antonette de Cadenet, dame de Lambesc.
Magdalène de Sallon, dame dudict lieu.
Rixende de Puyverd, dame de Trans. »

[11] p. 31. Nous réunissons dans cette note ce qui concerne l'église de Saint-Jean, une citation de M. Émeric-David relative à celle de Saint-Trophime d'Arles, et le souvenir de M. de Villeneuve, qui a fait rétablir dans Saint-Jean le mausolée des Comtes de Provence.

Quoique des événements immenses aient passé sur le pays depuis la mort du Comte de Villeneuve (a), nous ne ferons l'injure à personne de supposer que l'éloge du *bon Préfet* puisse paraître inopportun. Il n'a pu, il ne saurait jamais l'être.

M. de Villeneuve fut bon; il aima le pays, et il administra en conséquence; il voulut le fertiliser, en fesant revivre le beau projet du canal de Provence, qui immortalisera l'administration à qui on en devra l'exécution; il le couvrit de monuments nouveaux ou restaurés; il favorisa les Lettres et les Arts, spécialement en tout ce qui se rattachait à nos souvenirs provençaux; voilà pourquoi nous parlons de son patriotisme éclairé.

Nous ne saurions entrer dans aucun détail ici, mais en parcourant le département, on trouve partout des traces de son administration. Pour ne parler que des monuments, la ville d'Arles lui doit la restauration de ses antiquités et notamment des *Arènes*, qui enfin déblayées, peuvent rivaliser avec celles de Nîmes et de Vérone, les seules qu'on puisse leur comparer, ce nous semble, car le *Colysée* à Rome, est hors de ligne; Marseille lui doit son arc de triomphe, un nouveau port sanitaire, des fontaines publiques, le cabinet d'histoire naturelle; Aubagne et Salon, le monument consacré à leurs plus nobles enfants, à l'auteur du Voyage d'Anacharsis, et au créateur du canal de Craponne.

(a) M. Christophe de Villeneuve-Bargemont, Conseiller d'État, Préfet des Bouches-du-Rhône depuis le 8 octobre 1815, est mort à Marseille le 12 octobre 1829. Il était né à Bargemont (Var), en 1771.

N'est-ce pas à M. de Villeneuve, que la ville d'Aix doit son nouveau Palais de justice, dont la construction long-temps interrompue semblait mettre en question la conservation de sa Cour royale désormais assurée; et la statue du bon roi René, sur la plus belle de ses promenades; et le mausolée de quelques-uns de ses anciens souverains? — Nous savons personnellement tout l'intérêt qu'il portait à notre précieuse Bibliothèque, à laquelle il avait pensé que nous pourrions être utile, en témoignant le désir de nous y voir attaché; et s'il eut un instant l'intention de l'ériger en Bibliothèque départementale, ce n'est pas qu'il crût à la possibilité d'en priver jamais la ville d'Aix, la justice et l'intérêt des études s'y opposent, mais il aurait voulu la voir plus largement dotée que les revenus de la ville ne le permettaient.

Enfin on doit à M. de Villeneuve, qui non-seulement aimait et protégeait les lettres, mais qui les cultivait encore au milieu des soins et des ennuis de l'administration, on lui doit, disons-nous, la *Statistique* du département des Bouches-du-Rhône, qui va être terminée (4 vol. in-4° avec atlas, Marseille, 1821 et suiv.) C'est encore pour le pays un beau monument, dans lequel plusieurs erreurs locales, presque inévitables dans une aussi vaste compilation, ne doivent point nuire à l'importance des matériaux que l'on y a réunis sous ses auspices. Combien n'apprécierait-on pas un pareil travail pour une époque quelconque des temps antérieurs?

Faut-il s'étonner maintenant si les amis des lettres et du pays ont conservé le souvenir de cet homme de bien? Déjà son éloge historique a été prononcé au

nom de la Société de Statistique de Marseille par M. Augustin Fabre, et l'Académie d'Aix, à laquelle il appartenait, a chargé un de ses membres de cette tâche honorable.

M. de Villeneuve croyait qu'il nous importait de rattacher les anciens souvenirs au temps où nous vivons. En effet, souvent accablées par le présent, que resterait-il aux âmes aimantes et généreuses, si lorsqu'elles sont désenchantées de presque toutes les illusions qui dans la jeunesse enrichissent l'avenir, elles ne pouvaient reporter leurs hommages, leurs affections même, si souvent déçues, vers ceux qui ne sont plus, et sur lesquels on n'est guère exposé à être détrompé. En rétablissant le tombeau d'Ildephonse II et de Raymond-Bérenger IV, il voulut honorer deux princes qui furent aimés des Provençaux, et à qui les Lettres et les Arts eurent de grandes obligations.

L'artiste moderne, (M. Pesetti-Bastiani) nous a rendu parfaitement le travail remarquable du XIIIe siècle, qu'il a exactement copié sur les dessins que les Saint-Vincens en avaient fait faire avant la révolution. Le monument est divisé en trois parties par des colonnes très-légères qui soutiennent un fronton orné de feuilles d'acanthes, d'arêtes et de trois pyramides. Sous ce fronton qui est cintré en ogive et orné de rosaces soutenues par des anges, est la statue couchée d'Alphonse ou Ildephonse II, vêtu de la robe et du manteau des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean. Au-dessus était suspendu son bouclier, en bois couvert d'un cuir épais, brisé en partie dans les combats ou les tournois, et sur lequel étaient peints des pals d'or et de gueule, qui étaient

les armes de la maison d'Arragon. Il disparut au moment de la révolution, et l'artiste l'a figuré en pierre.

A gauche, sous une niche aussi élégamment décorée que le monument principal, est la statue de Raymond-Bérenger IV, son fils, debout, et entièrement couvert d'une cotte de mailles; ses gantelets, son haubert ou camail, et ses cuissarts sont également maillés; il tient dans sa main droite la rose d'or que le pape Innocent IV lui donna en 1244, comme témoignage d'estime et d'affection; il s'appuye de l'autre main sur un grand bouclier pareil à celui d'Alphonse II.

Dans la niche qui est à droite, et dont les ornements sont à peu près semblables, on voit la statue de Béatrix de Savoie, épouse de Raymond, morte en 1266; elle a une longue robe, une couronne sur la tête, et une espèce de fleuron suspendu au cou.

Les bas-reliefs du tombeau d'Alphonse sont aussi très-intéressants pour le costume, et la composition en est bonne. L'inhumation de ce prince en est le sujet.

Dans la chapelle vis-à-vis était le tombeau de Béatrix de Provence, femme de Charles I d'Anjou. On y voit orné d'un buste celui d'un fameux Prieur de Saint-Jean, qui fit restaurer l'église et rebâtir le prieuré, Jean-Claude Viany, mort en 1726. C'était un bel esprit très-lié avec de Haitze qui a fait son épitaphe, et dont le père, avocat célèbre, aimait beaucoup les livres: trop même si, comme on le dit, il employait les plus belles étoffes des robes de sa femme pour les faire relier richement.

Le nouveau mausolée des comtes de Provence fut

solennellement inauguré le 12 novembre 1828, en présence de la Cour royale, du Préfet, de l'Archevêque d'Aix, Bausset de Roquefort, etc. etc., et les cendres que cette église avait reçues depuis près de six cents ans y furent encore déposées. L'architecture du mausolée se marie très-bien avec celle du vaisseau qui est purement gothique, et qui n'a pas été défiguré comme celui de la métropole par des constructions modernes.

Le clocher de Saint-Jean est particulièrement remarquable par son élévation et par son élégance; il a près de 62 mètres, environ 191 pieds de hauteur, et c'est surtout en venant de la *Torse* par le petit chemin du Tholonet que l'on peut apprécier ses belles proportions. Il est difficile de voir une flèche plus légère, et en même temps plus majestueuse. Ce beau monument, si intéressant pour les arts et pour notre cité, fut cependant sur le point d'être rasé à l'approche de Charles-Quint, en 1536, parce qu'alors il se trouvait hors la ville qu'on voulait mettre en état de défense. Voici comment le poëte macaronique dont nous avons déjà parlé (p. 62), rend compte de cette circonstance. On ne sera peut-être pas fâché de voir un échantillon de cette poésie singulière, qui, comme le style burlesque de Scarron, fatigue bientôt le lecteur qu'une citation fait sourire.

Clocherium pulchrum Sanctique Joannis Aquensis
Foygarunt multùm, fortè cavando pedem.
Plures martellos de ferro rompere vidi,
Ponere per terram quandò volebat eum.
Jam quasi per ventos illum tramblare videbam,
Et totus populus fort regretabat eum;

Sed numquam potuit Mestrus componere fidem :
Sic excapavit, auxiliante Deo.

Pour finir cette longue note, nous avons encore à citer un passage fort intéressant de M. Émeric-David sur l'église de Saint-Trophime d'Arles. Terminée peu avant notre église de Saint-Jean, elle semble marquer l'époque où l'art grec disparut pour ainsi dire devant une religion, des mœurs et des idées dont une nouvelle architecture, qui produisit aussi des chefs-d'œuvre, fut sans doute la véritable expression en Occident.

« Parvenue au XIIe siècle de notre ère, la sculpture grecque n'offrait plus qu'une pure routine, mais étonnante dans ses vieux jours, cette routine n'avait point entièrement oublié la savante théorie dont elle avait reçu l'héritage. Le portail de l'église de Saint-Trophime d'Arles, terminé en 1152, dernier soupir du ciseau grec, reporte l'imagination vers les plus belles époques de l'art ; on y trouve encore dans les attitudes du naturel, dans les draperies de la simplicité, dans les têtes de la vérité, de la dignité, de l'énergie, et quelquefois sur les bas-reliefs, d'heureuses réminiscences des compositions antiques. » *Essai sur le classement chronologique des sculpteurs grecs les plus célèbres.* (3e édit., 1831), p. 35.

[12] p. 34. Cette cérémonie eut lieu le 21 février 1790, jour de la proclamation, faite par les derniers Consuls, de la Municipalité qui venait d'être élue par le peuple, conformément aux nouvelles lois. Le Maire et le corps municipal, après avoir été installés à l'hôtel-de-ville, se rendirent en grand cortège à la cathédrale où l'on célébra une messe solennelle. Ils vinrent ensuite *à l'Abbaye de Saint-*

Barthélemy pour visiter les reliques et le tombeau de Charles II respectant, dit le Cérémonial de la ville, *un usage antique et religieux constamment observé par les nouveaux administrateurs le jour de leur installation. Ensuite*, ajoute-t-il, *s'étant rendus à la porte Saint-Jean, M. le maire et après lui les officiers municipaux ont été mis en possession par l'attouchement des clés de la porte, qui leur ont été présentées dans un bassin, etc. etc.*

Ce premier maire d'Aix fut M. *Jean Espariat*, avocat, dont le nom ne doit pas être oublié. On nous permettra de le consigner ici en rappelant un acte de courage civique qui l'honore, et qui a été gravé dans les Fastes de la Nation française, par Ternisien d'Haudricourt. Le 26 mai 1790, deux régiments français qui étaient à Aix, allaient terminer de longues querelles par la voie des armes, lorsque le Maire accourut, et parvint au péril de sa vie, par son énergie et par sa fermeté, à désarmer ces furieux, qui cédèrent enfin à la voix et au dévouement de ce digne magistrat du peuple. M. Espariat fut ensuite nommé député à l'Assemblée législative; trop bon citoyen pour ne pas être proscrit sous le régime de la terreur, il ne dut sa vie qu'à la chute de Robespierre. Après le retour de l'ordre, il fut nommé procureur général près la Cour de justice criminelle d'Aix, où il est mort le 14 janvier 1827, à 79 ans.

[13] p. 37. Voici le titre de cette chronique de Raymond de Turenne :

« Discours das troublés que fouron en Prouvenso dal temps de Loys segond dal nom, filz de Loys

premier, reys de Sicillo et contés de Prouvenso, par aquel Reymond Rougier dict de Thouraino, surnoumat lou viscomté de Thouraino, et Aliénor de Comingés, sa mairé, en l'annado 1389.»

Nous avons eu l'intention de la publier, mais nous en avons été détourné par l'impossibilité jusqu'à présent de nous procurer un manuscrit assez ancien. Nous l'avons vainement cherché dans la bibliothèque de Carpentras, où nous n'avons vu qu'un Mst. aujourd'hui incomplet, sur lequel Peiresc, ou les Mazaugues avaient probablement fait transcrire le nôtre qui est entier. Nous n'en connaissons point d'antérieur à Peiresc, et selon M. Raynouard, juge souverain en cette matière, le langage paraît avoir été un peu altéré par les copistes dans ceux que nous avons. La publication de cette chronique, citée dans le P. Lelong, et d'ailleurs connue de la plupart de nos historiens, devrait présenter à la fois un intérêt historique et *linguistique*, c'est-à-dire, nous donner l'état exact de la langue provençale parlée à la fin du XIVe siècle. En voici les derniers mots :

Maïs nouëstré Signour et bouën Diou Jesu Christ non volguet plus soffrir eitallos meissansetas, permetet que tout aguez fin per la mort dal dich Reymond de Thoureno, et revenguez la vrayo et desirado pax. Per o lou siou benestruc nom sio benesit et sanctificat. Amen.

[14] p. 40. *Université d'Aix.* 1409—1413.

Après l'établissement par Louis II des Chaires de Droit canon et de Droit civil, on créa successivement d'autres professeurs pour diverses facultés.

En 1462, le roi René fonda une chaire d'Anatomie. En 1510, six médecins furent aggrégés à l'Université. En 1557, des chirurgiens et des pharmaciens le furent aussi (*chirurgi* et *pharmacopolæ*).

L'édit d'Henri IV, du mois d'octobre 1603, institue en la ville d'Aix, un Collége, Académie, ou Université *tant éz Lettres humaines et Philosophie*, *que Faculté de Théologie*, *Jurisprudence et Médecine.*

On voit par les détails de cet édit, qui créait le *Collége Bourbon*, que l'ancienne Université était en même temps réorganisée. En 1655, on y fonda la chaire de Botanique, et en 1669, celle de Chimie.

Un arrêt du Parlement, du 8 octobre 1765, porte règlement pour l'exécution des lettres patentes du 25 décembre 1764, qui créaient une quatrième Faculté dans l'Université, celle des *Arts*; et c'est alors seulement que le Collége fut aggrégé à l'Université; car la Faculté des *Arts* comprenait l'enseignement des langues, des humanités, de la rhétorique, ainsi que les cours de logique, métaphysique et morale, de mathématiques et de physique.

Les premières années de la révolution virent disparaître presque tous les établissements littéraires. La loi du 22 ventôse an XII (13 mars 1804), institua les Écoles de Droit, qui reprirent le nom de Facultés en 1808, et l'une d'elles fut fixée à Aix. L'installation en eut lieu solennellement le 15 avril 1806, et les cours furent ouverts le lendemain.

Le décret d'organisation de l'*Université Impériale* (17 mars 1808) a créé des *Académies*, qui remplacent en quelque façon les anciennes Universités, et à la tête desquelles est un recteur. Il y en eut une d'établie à Aix, ainsi qu'une Faculté de Théologie qui

commença ses cours en 1810 ; mais qui les a suspendus, depuis que l'enseignement des Séminaires a paru suffisant aux ecclésiastiques.

La ville d'Aix a donc à regretter encore, non-seulement son ancienne Faculté de Médecine, mais encore les Facultés des Lettres et des Sciences, qui représentent aujourd'hui la Faculté des Arts, et dont l'organisation est depuis long-temps désirée dans l'intérêt des élèves en droit, comme dans l'intérêt général.

[15] p. 40. *Statuts de l'Université.*

Il est curieux de voir dans ces Statuts comment on savait allier les cérémonies les plus graves avec les plaisirs les plus bruyants.

Le jour de la Pentecôte, le nouveau Recteur accompagné de 6 ou 8 étudiants à cheval et décemment vêtus, devait aller signifier à l'Archevêque, aux chanoines, aux docteurs, etc., qu'il recevrait le lendemain les marques de sa dignité dans Saint-Sauveur, à la grand-messe, *cum magno festo tympanorum sive aliorum instrumentorum.* Il signifiait en même temps aux dames qu'il y aurait bal au Palais, selon l'usage à cette occasion, etc. *Et equidem intimabunt Dominabus et mulieribus honestis qualiter fient chorisationes sive dansœ in Palatio, ut assuetum est fieri cras sumpto prandio, et ibi dabitur collatio. Similiter ibunt Domini Studentes per conventus ad intimandum Dominis Magistris. Et Bidellus ibit antè eques cum Massa Studii, et mimi sive menestries equidem equites, etc.*

Dans ces mêmes statuts, l'obligation imposée à l'étudiant nouveau de payer sa bienvenue, (*facere*

bejanum suum) est solennellement consacrée, ainsi que l'usage des *charivaris*, vainement interdits par les conciles et par les arrêts de parlement.

La bienvenue (*bejanum*) se payait d'abord à l'Université; 2 florins si l'étudiant était noble, et 1 seul s'il ne l'était pas; puis au promoteur, au bedeau, etc.; mais le recteur pouvait dispenser pour cause de pauvreté. Ensuite il fallait donner un repas, (*prandium sive cœnam*) aux dignitaires, et aux étudiants, du moins à un certain nombre, puisqu'on prévoit le cas où ces Messieurs trop gais ou trop pétulants, *propter bonum cherubin* (a) *eisdem factum per dictos bejanos*, excèderaient le nombre des *tapes* que le nouveau venu, *bejanus* (b), devait encore recevoir. Elles ne devaient point dépasser le nombre de trois de la part de chacun; et si des dames y assistaient, ces trois tapes (*ictus*) se réduisaient à une pour leur faire honneur; *propter mulierum honestatem, quia parùm prodesset ipsas vocare et invitare, si aliquod relevamen et suffragium non obtinerent, nisi dictus bejanus esset superbus et ingratus Domino Promotori, cùm obedientia æquiparetur sacrificio: et quòd tunc procedatur sine aliquâ misericordiâ: videlicet quòd habeat tres ictus modo et forma quòd non superveniant rixæ et trepidationes.*

(a) *Facere bonum cherubin*, signifie *faire bonne chère*, s'enluminer la face comme un chérubin, faire le chérubin.

(b) *Bejanus* doit venir de *béjaune*, bec-jaune, oiseau jeune et niais, qui a encore le bec jaune, oison; *béjaune* est resté dans notre langue pour signifier nigaud.

Le statut relatif au *charivari* n'est pas moins curieux, et tous les membres de l'Université y étaient soumis jusqu'à ce qu'ils eussent payé un droit proportionné à leur grade, droit qui était double lorsqu'ils épousaient une veuve. Il est intitulé : *De Charavarino fiendo Dominis Studentibus ducentibus uxorem*, *etc.*, *etc.*

[16] p. 44. *Le Monge des isles d'or*, François d'Oberto, originaire de Gênes et de la maison de Cybo, était religieux de Lerins, où il mourut en 1408. Il fut surnommé des *isles d'or*, parce qu'il aimait à se retirer dans un ermitage des isles d'Hières, dites aussi isles d'or, et *Stœchades* par les Grecs. Ce *monge* (religieux) en découvrant l'ancien recueil d'Hermentaire, dont il fit une copie pour Louis II, « fut cause, dit Nostre-Dame, que les souverains poëtes (les Troubadours), qui avaient été si longtemps mis en oubli, furent révoqués en lumière ; il écrivait divinement bien, ajoute-t-il, de toute façon de lettres ; quant à la peincture et illumineure, il était souverain et exquis.. » Entre autres ouvrages, il avait exécuté pour Yolande d'Arragon, mère du roi René, des *Heures* de la Vierge, richement enluminées d'or et d'azur, *dont les peintures correspondaient au texte de la lettre.* César Nostradamus vit ce volume précieux entre les mains du commandeur de Panisse. Le cardinal de Grimaldi, archevêque d'Aix, en fit l'acquisition et le donna à son Séminaire, qui l'a conservé jusqu'au moment de la révolution. Confisqué alors, il passa dans la bibliothèque des Écoles centrales, d'où il revint au Séminaire, lorsque l'archevêque Champion de Cicé obtint

d'y établir une bibliothèque en prenant dans les dépôts de livres alors existants. Il est bien probable que c'est ce volume, attribué au roi René ainsi qu'on le croyait au Séminaire, que Millin vit entre les mains de l'Archevêque à l'époque de son voyage en 1804, et dont il parle tom. 2, p. 351. Ce livre curieux devrait se trouver dans la bibliothèque du Séminaire où nous l'avons vainement cherché, et où il paraît qu'il n'est pas rentré depuis la mort de M. Champion de Cicé (1810), qui peut-être en avait disposé; peut-être encore, existe-t-il à Aix dans quelque bibliothèque particulière. Nous avons cru devoir consigner ici ces détails pour mettre sur la voie de ce volume intéressant, que l'on était disposé à confondre avec les *Heures du roi René* dont nous avons parlé p. 49, et qu'il serait important d'examiner pour s'assurer de l'identité avec celui que le Monge des isles d'or avait fait pour la reine Yolande.

[17] p. 46. *Statue du roi René.*

D'après le vœu émis par le conseil municipal d'Aix, d'ériger une statue au roi René, vœu qui fut partagé par le conseil général du département, le comte de Villeneuve, préfet, plaça solennellement la première pierre du monument, le 24 août 1813. M. Revoil, de Lyon, peintre distingué, en traça le plan, et c'est d'après son dessin que la statue colossale de René fut exécutée à Paris. Le marbre en fut fourni par le Gouvernement, et M. David, jeune sculpteur angevin, dont la renommée a bien grandi depuis, aujourd'hui membre de l'Institut, etc., fut chargé de son exécution. L'inauguration en eut lieu avec beaucoup de pompe, le 19 mai 1823, en présence de Madame la duchesse d'Angoulême et d'un

concours immense. Les *jeux* de la Fête-Dieu, institués par ce roi, eurent lieu à cette occasion ; le livre qui en contient l'*Explication*, avait été déposé dans la base du monument (a).

Le travail du statuaire a été jugé *sévèrement* dans le pays, selon l'usage, mais non par les gens de goût et par les artistes. On a critiqué surtout la pose et la figure, et l'on a oublié que le dessin envoyé d'Aix, avait été imposé à M. David ; on a peu apprécié la beauté des détails, le jet des draperies, et la physionomie pleine de bonté, de bénignité, du *bon* Roi, que l'on a trouvé peu ressemblant ; peut-être parce qu'habitué que l'on est à le voir coiffé d'une calotte, on a méconnu son front chargé d'une couronne.

Il tient un sceptre dans la main droite, et son bras qui semble encore le porter avec peine, est appliqué d'une manière choquante le long du corps. C'est presque la seule partie de la statue que l'on ait justement critiquée, et ce défaut tient sans doute à un accident arrivé lorsqu'on taillait le marbre. Sa main gauche tient une couronne de roses et de raisins muscats qu'il introduisit en Provence ; à ses pieds, des livres, des pinceaux, une palette, etc. annoncent son goût pour les lettres et les arts.

(a) V. la note de la p. 53. M. Gaspar Grégoire, auteur de cet ouvrage, dont sa fille vient d'offrir un bel exemplaire à la B. M., était né à Aix en 1714 ; il y est mort le 4 juillet 1795. Les figures du livre ont été dessinées et gravées par ses deux fils, Paul et Gaspar ; le fils aîné, Louis-Denis, a noté et gravé la musique.

Les médaillons de Palamède de Forbin et de Jean de Matheron, amis et conseillers de René, ornent les deux côtés du piédestal, chargé d'une double inscription *latine*, où l'on n'a rien oublié sans doute, si ce n'est de dire que René était comte de Provence; mais peu importe, puisque l'explication de ce monument populaire n'a pas été faite pour le peuple, et que l'on a demandé à Paris ces inscriptions, qui devraient avant tout donner la pensée et la couleur locales. Deux lignes en provençal auraient mieux valu peut-être, et nous aurions préféré ces mots de la belle médaille gravée et frappée à cette époque par notre compatriote M. Chardigny, dont le père a laissé parmi nous des souvenirs honorables comme sculpteur et comme statuaire : *Au bon roi René, mort à Aix en* 1480, *dont la mémoire sera toujours chère aux Provençaux.*

Ce que l'on peut blâmer avec raison dans ce monument, bien placé d'ailleurs à la tête du *grand cours*, c'est le défaut d'unité dans la pensée, dans le but, principe inviolable dans les arts ; c'est d'avoir confondu un noble souvenir de reconnaissance populaire, avec un objet d'utilité publique ; c'est d'avoir posé cette statue sur une fontaine. On pouvait l'ériger très-convenablement un peu moins haut, entre la rue des Carmes et celle de la Monnaie, là où nous nous rappelons avoir vu une assez belle statue colossale de *la Patrie* (a), que l'autorité fit disparaître brusquement

---

(a) Cette statue en plâtre, élevée en 1794, était de Chardigny, dont il nous reste encore un beau buste du roi René, aujourd'hui au Musée ; un bas-relief ; et dans le

dans une nuit, vers la fin du Consulat avant le commencement de l'Empire; quelque temps après qu'elle eut fait enlever *l'arbre de Liberté*, qui était planté un peu en arrière de la statue.

[18] p. 57. *Portail de Saint-Sauveur.*

Les entrepreneurs de ce portail, auquel contribuèrent l'Archevêque, le Chapitre, le Diocèse, et même le Corps de ville, furent deux architectes nommés *Léon Alveringue* et *Pierre Soqueti*, dont les noms méritent d'être conservés. Au-dessus de la porte et dans le cintre, on voyait la *Transfiguration*. Ce premier cintre est bordé de chérubins; le second porte les figures des prophètes assis. De chaque côté de l'entrée, sont des statues représentant les douze apôtres. Au-dessus des cintres, étaient celles de S. Maximin et de Ste. Madeleine, regardés comme fondateurs de l'église primitive d'Aix. A l'extérieur du portail proprement dit, S. Jean-Baptiste, S. Mitre, S. Louis, évêque de Toulouse; et Louis XI, sous le règne duquel le portail fut achevé. La façade est couronnée par une galerie au milieu de laquelle s'élève la statue de S. Michel terrassant le dragon. A l'exception de cette dernière, toutes les autres furent renversées en 1793, et nous venons de les voir remplacer en *décembre* 1830.

Il est bien à regretter que la restauration de ce portail, et surtout l'entreprise de ces 18 statues, aient

---

réfectoire du Collége les modèles en plâtre, malheureusement dégradés, des statues de Henri IV et du roi René, destinées jadis à la décoration du palais de justice.

été données *au rabais*, et que l'on ait préféré en conséquence un artiste qui passait, à un homme très-capable que la ville possède, à M. Bastiani Pesetti qui nous a si heureusement rendu le monument de Saint-Jean. Ce qu'il y a de plus déplorable encore, c'est qu'aucune commission, personne, n'a paru chargé de surveiller l'artiste dans un travail aussi intéressant pour l'Histoire et pour les Arts. Il en est résulté que le costume n'a pas été plus respecté que la ressemblance historique, et qu'il serait difficile de reconnaître dans ces statues tous les personnages indiqués ci-dessus. C'est à la même époque que le baptistère de Saint-Sauveur a été pavé en marbre, ce qui n'aurait été qu'inutile, si l'on n'avait eu en même temps le tort grave de couvrir plusieurs *tombes*, dont les inscriptions pouvaient présenter de l'intérêt, et auraient dû au moins être placées contre le mur.....

C'est dans l'intérêt des arts, dans celui du pays, que nous nous permettons ces observations qui pourraient ne pas se borner là, et qui ne sauraient être trop énergiques dans la ville qui a laissé détruire ce Mausolée, ces Tours romaines, qui feraient aujourd'hui son ornement et son orgueil.

[19] p. 64. *Collége d'Aix.*

Le Collége de *Villeneuve* ou de *Bourbon*, créé ou réorganisé par Henri IV, fut régi par des séculiers, avec honneur et profit, dit Pitton (p. 592), jusqu'en 1620. A cette époque les Consuls appelèrent les Jésuites pour leur en donner la direction. Le Parlement, le Conseil de ville s'y opposèrent successivement, mais en vain, et des lettres patentes de jussion réitérées, obtenues par le crédit du P. Suffren,

confesseur de Louis XIII, firent prévaloir les Jésuites qui dirigèrent ce Collége jusqu'en 1763, époque de leur suppression. Alors des séculiers en furent chargés; en 1773, les Pères de la Doctrine leur succédèrent, et l'ont régi jusqu'à la révolution.

La loi du 18 germinal an III (7 avril 1795), établit à Aix l'une des Écoles centrales créées par la loi du 7 ventôse précédent (25 février). Elle subsista jusqu'en 1802, époque où les Lycées remplacèrent ces Écoles. Toutefois le Lycée fut alors établi à Marseille. Malgré ses justes réclamations, Aix n'obtint qu'une École secondaire, placée dans le beau local des *Andrettes*, aujourd'hui changée en Collége communal ou Collége Bourbon, administré aux frais de la ville qui l'accroît continuellement. C'est un des plus beaux établissements de ce genre que possède l'Université, offrant un cours complet d'études comme dans les Colléges royaux, dont il ne lui manque que le nom. Un beau jardin de botanique est destiné aux élèves qui en suivent le cours; enfin un professeur spécial d'histoire y sera attaché cette année.

[20] p. 65. *Cours de justice à Aix.*

Ce n'est pas seulement dans l'intérêt de la ville d'Aix, qu'il importe de maintenir dans son sein ces Cours dont la conservation lui est acquise par tous les titres du passé, par tous les souvenirs historiques, et par l'existence aujourd'hui de tant de familles qui s'y rattache : c'est dans l'intérêt de la Magistrature et de la justice, dans celui du Gouvernement et des administrés, qu'il importe que ces Cours soient placées à Aix dont la population ne dépasse pas 23,000 âmes, plutôt qu'à Marseille, par exemple, qui en compte plus de cent mille. Que de-

viendrait la considération due aux magistrats perdus dans une pareille population, livrée exclusivement au commerce et à l'industrie? Et qu'on ne cite pas Bordeaux, ville plus *littéraire* que Marseille, où d'ailleurs la magistrature, indépendamment de sa dignité personnelle, vit sur des souvenirs illustres qui l'obligent à son tour; l'existence d'un juge doit être exposée au grand jour, et la considération dont il jouit ne tient pas moins à ses mœurs privées qu'à sa vie publique.

Quant aux garanties nécessaires à la justice, pour l'indépendance des magistrats, quant au respect que les arrêts doivent obtenir ou commander, est-ce dans une immense population agglomérée, et sous le soleil du midi, que l'on est sûr de les trouver toujours? Nos souvenirs sont là, de 1789 à 1831.... Si le Gouvernement n'a pas toujours la certitude, lorsqu'il s'agit d'administration, de faire respecter des lois, des décisions transmises au loin pour ainsi dire, sera-t-il plus sûr du succès lorsqu'il s'agira d'imprimer le respect à des arrêts rendus, au milieu des masses agitées, ardentes, et par des hommes que la foule ne connaît pas, et qu'elle ne juge que d'après ses passions. Enfin, l'intérêt des administrés qui plaident, peut-il se trouver dans le séjour plus ou moins long qu'ils sont forcés de faire au milieu d'une grande ville, où toutes les dépenses sont presque doublées, depuis celles de l'auberge jusqu'à celles du procès, car la loi à la main, l'avoué doublera ses frais, et sans doute l'avocat ses honoraires, puisque le Gouvernement lui-même sera aussi obligé d'augmenter le traitement des magistrats?

Si nous jetons ici cette note, qui paraîtra peut-

être inutile ou intempestive, c'est que nos souvenirs littéraires se lient trop à ceux de notre magistrature pour ne pas croire qu'il en sera de même à l'avenir; c'est que trop souvent on a fait grand bruit de la demande de translation de la Cour royale à Marseille, faite par quelques personnes qui, par dévouement à leur ville sans doute, et non point par intérêt et par calcul, ont cru la servir ou lui être agréables, en lui promettant de s'employer à dépouiller la ville d'Aix de ce qui fait son existence. Ces tentatives, peu dignes d'une grande cité, et qui rappellent le moyen âge, où chaque ville devait constamment guerroyer avec ses voisins, comme quelques villages font encore aujourd'hui, ont été plusieurs fois réitérées. Elles avaient été repoussées lorsque tout fut réorganisé sous le Gouvernement impérial, qui appréciait l'importance d'Aix et celle de Marseille, et qui était bon juge de ce qui convenait au pouvoir et à l'administration. Renouvellées depuis peu, elles n'ont pas été et ne sauraient être mieux accueillies. Ce qui est fort indifférent au reste pour la ville de Marseille, à peu près étrangère à ces démarches; elle doit se contenter d'être l'une des plus florissantes et des plus belles villes de la France, si elle n'est la plus belle de toutes aux yeux de l'étranger arrivé à ce nouvel arc de triomphe, qui de la rue d'Aix à l'extrémité de celle de Rome, offre un si magnifique point de vue.

Il sera curieux toutefois de voir comment cette ville, dont la prospérité commerciale intéresse si vivement la Provence et tout le midi, envisageait cette question il n'y a pas deux cents ans, lorsqu'elle jetait les fondements de cette grandeur, qui dans

le XVIIe et dans le XVIIIe siècles, fut portée à son plus haut degré.

Au mois de juillet 1635, la Cour des comptes d'Aix, toujours en guerre ouverte avec le Parlement, sollicita sa transférence à Marseille, avec la jurisdiction universelle dans l'enceinte de cette ville. Le Parlement, la ville d'Aix et la Province s'y opposèrent. Le Conseil même de la ville de Marseille délibéra, le 28 août, des remontrances contre cet établissement. Il est dit dans la délibération « Que cette ville n'a établi sa grandeur que sur le commerce maritime, qui ne doit pas être diverti par la pratique judiciaire entièrement contraire au fait du négoce, lequel ne subsiste que par la bonne foi; que d'ailleurs il n'y a pas assez loin de Marseille à Aix, pour qu'on n'y puisse aller chercher les décisions de la justice souveraine, et que cet éloignement est nécessaire pour ne pas trop les multiplier. »

[21] p. 79. *Bibliothèque d'Arles.*

C'est un événement intéressant pour les Lettres comme pour la contrée, que la fondation d'une Bibliothèque publique à Arles, ville aujourd'hui peu *littéraire*, et qui l'était éminemment sous Louis XIV, puisque la première Académie de la province y fut érigée par lettres patentes dès 1668. Il est vrai que dans le principe, tous les académiciens, au nombre de 20, devaient être gentilshommes et originaires d'Arles; ce qui prouve au moins qu'il y avait beaucoup de noblesse dans ses murs, et qu'elle y cultivait généralement les lettres. Aussi, comme nous l'avons remarqué, existe-t-il beaucoup de Manuscrits

sur cette ville qui a joué un si grand rôle, et dont les antiquités présentent encore tant d'intérêt.

Nous croyons qu'il nous convient de signaler l'établissement de cette bibliothèque, parce que le fond en a été formé à Aix, comme pour celle de Carpentras ; et que c'est une occasion de rendre hommage, en les mentionnant, aux magistrats éclairés qui ont marqué leur administration par un pareil bienfait.

En 1817, M. *de Jonquieres*, maire d'Arles, eut l'idée d'y établir une bibliothèque publique, idée qui remontait peut-être à la mairie de M. *de Grille*, lequel en 1809, avait commencé à faire réunir au collége les livres des couvents sauvés du vandalisme. Mais ce ne fut qu'en 1821, M. *de Giraud* étant maire, que la bibliothèque fut réellement formée par l'acquisition de plus de 5000 vol. provenant du président de Saint-Vincens (V. p. 232) ; elle fut définitivement constituée le 1er mai 1822, par les soins du comte de Villeneuve, préfet, et de l'Administration locale ; celle-ci alloua des sommes considérables pour son accroissement, et M. *Laugier de Chartrouse* étant devenu maire en 1825, l'accrut beaucoup par son zèle, et en obtenant du ministère une foule de livres importants, tels que la Description de l'Égypte, les ouvrages de Cuvier, les Voyages récents autour du monde, etc., etc. Le nombre total des volumes est aujourd'hui d'environ 9000.

La ville d'Arles et la science doivent encore à M. Laugier de Chartrouse un cabinet d'Histoire naturelle, très-riche et très-intéressant surtout pour l'Ornithologie de la contrée.

[22] p. 96. *Géologie d'Aix.*

Nous ne pouvons en aucune manière donner ici des détails sur la Géologie de nos environs ; mais nous renverrons aux Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1754, p. 131, pour des observations sur des stalactites ou blocs d'*albâtre* trouvés en 1753 au-dessus de Saint-Eutrope dans un aquéduc romain, avec lesquels on fit des tables et autres ornements ; aux Mémoires de 1760, p. 209, pour des observations de M. *Guettard*, auteur des précédentes, sur les os fossiles trouvés en grand nombre le 28 janvier 1760 dans un rocher (le rocher du *Dragon ?*) entre les Minimes et l'Hôpital ; aux Voyages de Saussure, pour nos carrières de plâtre si riches en produits fossiles, notamment en poissons, et en particulier à la *Géognosie des terrains tertiaires... du midi de la France*, par Marcel de Serres (Montpellier, 1829, in-8°), qui le premier a signalé les arachnides et les insectes fossiles que l'on y trouve ; au *Journal de physique* de 1780, pour le Mémoire de Lamanon; à l'Histoire Naturelle de la Provence, par Darluc ; enfin à la Statistique des Bouches-du-Rhône, etc. Mais nous devons indiquer spécialement un *Mémoire géognostique sur une partie des environs d'Aix*, lu à l'Académie des Sciences en avril 1827, par M. Rozet, officier au corps royal des ingénieurs géographes, et inséré dans le tom. 16, p. 113 de l'excellent recueil intitulé : *Annales des Sciences naturelles.*

Il y est dit que la connaissance approfondie de notre territoire est de la plus haute importance pour la science de la géognosie, et qu'il faut attirer l'attention des observateurs sur un pays très-intéressant

qui n'est pas suffisamment connu. MM. Cordier, Elie de Beaumont, etc., l'ont visité postérieurement, et ont pensé de même ; et M. Delcros, qui avait accompagné M. Rozet, a publié son travail dans le tom. 15 des *Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle.*

La partie explorée par ces Messieurs est celle qui présente les phénomènes les plus extraordinaires ; elle s'étend depuis la ville jusqu'à Sainte-Victoire, dont le bel escarpement méridional, admirablement nuancé de teintes rougeâtres vers sa base, appelle à la fois le pinceau du peintre et l'œil scrutateur du géologue, étonné de plonger sans peine dans les entrailles déchirées de la montagne.

Cette partie comprend le vallon romantique du *Tholonet*, dont l'air est si pur et si suave, les ombrages si magnifiques, les sites variés si pittoresques, si riants, et en même temps si sauvages ; vallon enrichi même de ruines imposantes, nobles débris de la grandeur romaine, à travers lesquels se précipitent encore ces eaux écumantes que les légions avaient recueillies, ou dirigées pour l'usage et l'embellissement de la Colonie (a). Rien ne manquerait à ce nouveau Tempé, à ce vallon digne de la renommée de Vaucluse, si la voix du poëte, si un Virgile ou un Pétrarque l'avait célébré, si Lamartine l'avait chanté et consacré dans ses vers immortels.

(a) Il est difficile de décider si ces murs remarquables étaient destinés à former un grand réservoir dans la partie supérieure du vallon qui s'appelle encore la *petite mer*, ou à supporter un aquéduc dont on retrouve diverses parties dans le voisinage, notamment vers Saint-Antonin.

Le marbre du Tholonet, qui est une *brêche* dont il existe plusieurs variétés, et qui est aussi connu sous le nom de brêche d'*Alep* ou d'*Anet*, appartient selon M. Rozet aux roches secondaires d'ancienne formation, quoiqu'on l'ait regardé jusqu'ici comme de formation tertiaire. V. à ce sujet le *Rapport*, fait à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale par M. Héricart de Thury, *sur les marbres, brêches et poudingues provenant des carrières du Tholonet, appartenant à M. le marquis de Gallifet;* (Paris 1829, in-4°) ainsi qu'un autre rapport demandé par l'administration à l'Académie d'Aix.

[23] p. 106. *Chastueil-Gallaup* ou *Gallaup de Chastueil*, famille honorable d'Aix, qui a bien mérité des lettres et du pays pendant plusieurs générations, Le premier, Louis de Gallaup de Chastueil, mourut en 1598, avec le titre de conseiller d'état que lui donna Henri IV, à cause des services qu'il lui avait rendus pendant la ligue. Il fut l'ami de Malherbe et du président Fauchet. Il s'était occupé d'une histoire d'Aix, que des mécontentements lui firent abandonner, dit-on, et dont son fils *Jean*, procureur général à la Cour des comptes, a donné un fragment dans son *Discours sur les Arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix* pour l'arrivée de Louis XIII. Aix, Tholosan, 1624, in-fol. fig., ouvrage curieux pour les souvenirs du pays. L'auteur, qui était aussi poëte et antiquaire, fut très-lié avec Peiresc, et mourut en 1646. Son frère, nommé *François*, connu sous le nom du *Solitaire provençal*, et du *Solitaire du Mont-Liban*, où il passa les douze dernières années de sa vie, cultiva passionnément

toutes les sciences, et s'appliqua surtout aux langues orientales pour l'intelligence de l'Écriture-Sainte. Le désir de s'y perfectionner sans doute, et sa grande piété le conduisirent en Syrie auprès des Maronites dont il refusa plus tard d être le Patriarche. Il finit par se retirer dans un couvent de Carmes à Mar-Elicha, où il succomba sous le poids des austérités le 15 mai 1644. Notre biographe Augeri, et Marchetti, prêtre de Marseille, ont écrit sa vie. Cette dernière, plus estimée, a été revue par le docteur Antoine Arnauld.

Nous ne citerons plus de cette famille que le dernier, Pierre de Chastueil-Gallaup, fils de *Jean*, auteur aussi d'un *Discours sur les Arcs triomphaux de la ville d'Aix*, à l'arrivée des ducs de Bourgogne et de Berry. Aix, 1701, in-fol., fig., ouvrage non moins curieux pour nous que celui de son père. On lui doit encore le suivant, que le Dictionnaire des Anonymes attribue par erreur à Louis-Antoine Ruffi : Apologie des anciens Historiens et des Troubadours ou Poëtes provençaux, servant de réponse aux dissertations de Pierre-Joseph (de Haitze), sur divers points de l'histoire de Provence. Avignon, (Aix, Adibert), 1704, in-12.

Nous avons à regretter de Chastueil-Gallaup une *Histoire manuscrite des Troubadours ou Poëtes provençaux, continuée jusqu'à présent, composée sur des anciens manuscrits et sur des mémoires particuliers*, avec une pièce de vers de chaque poëte accompagnée de la traduction française; ouvrage précieux cité comme étant dans le cabinet de l'auteur, et dont nous n'avons pu jusqu'ici retrouver la trace, quoiqu'une note de Saint-Vincens nous apprenne

qu'il était chez M. David, libraire, en 1770, et que probablement M. de Méjanes en avait fait l'acquisition.

[24] p. 108. *Académie d'Aix.*

Nous devons nous borner à transcrire ici la note *historique* insérée dans le procès verbal imprimé de la séance du 13 mai 1829. Cette séance eut pour objet la réception de l'ordonnance du Roi du 5 avril, rendue sur le rapport M. de Martignac, Ministre de l'intérieur, qui *reconnaît*, *et autorise la Société Académique d'Aix*, *à prendre le titre d'Académie.* Indépendamment de ses titres littéraires, cette Compagnie méritait cette faveur par le zèle qu'elle a mis à s'occuper spécialement des intérêts agricoles, et l'on n'a pas oublié entre autres services, l'heureuse influence qu'obtint le mémoire de M. Quenin, sur les Prairies artificielles, couronné en 1811. Nul doute qu'elle ne continue à être utile, et à servir de point central et de réunion aux véritables amis des lettres et du pays, aux sincères amis du bien....

« La Société Académique d'Aix, avait été installée le 11 février 1808, sous le titre de *Société des Amis des Sciences*, *des Lettres*, *de l'Agriculture et des Arts.* Elle eut d'abord pour Président, le Comte *Jérôme-Marie Champion de Cicé*, Archevêque d'Aix ; pour Vice-Président, M. *Charles d'Arbaud-Jouques*, Sous-Préfet de l'Arrondissement, et M. *de Fortis*, Maire. Le premier Secrétaire perpétuel a été M. le docteur *Gibelin*, Bibliothécaire de la Ville, chez lequel eut lieu le 30 janvier de la même année, la première assemblée où furent nommés ces fontionnaires, et qui contribua beaucoup

à l'établissement ou plutôt au rétablissement de la Société ; car le principal objet de cette association fut de ressusciter sur un plan plus étendu, l'Institution qu'avait établie dans cette Ville l'Administration de la Provence sous le nom de *Bureau*, et ensuite de *Société d'Agriculture*, et qui avait des succursales à Tarascon, à Draguignan, et à Sisteron ; institution qui disparut dans la révolution avec l'autorité bienfaisante qui l'avait fondée.

Cette première Société dont le projet avait été présenté en 1762 par le fameux avocat *Pazèry*, Assesseur ou second Consul d'Aix et Procureur du pays, à l'Assemblée générale des Communes de Provence qui dès-lors l'approuva, confirmée par arrêt du Conseil du 20 janvier 1765, ne fut définitivement constituée qu'en 1777, sur la proposition de l'illustre fondateur et donateur de la Bibliothèque d'Aix, le marquis de *Méjanes*, alors Maire premier Consul d'Aix et Procureur du pays; elle ne tint sa première séance publique qu'en 1779, sous l'Assessorat du célèbre *Portalis* (Jean-Étienne-Marie), mort Ministre des cultes en 1807, qui prononça le discours d'ouverture (inséré en entier dans le Dictionnaire de jurisprudence et des arrêts, par Prost de Royer, Lyon 1783, in-4o t. 3 p. 767).

Son fils le Comte Portalis, depuis Pair de France, successivement Garde des sceaux et Ministre des affaires étrangères, présida avec éclat la Société Académique dans l'année 1812 — 1813. Chaque année depuis sa fondation, excepté en 1815, elle a tenu une séance publique, où elle a souvent décerné des prix d'agriculture, de science ou de littérature; séances, dont les procès verbaux sont imprimés séparé-

ment ; enfin elle a publié 3 vol. in-8o de Mémoires en 1819, 1823 et 1827. »

Les deux autres procès-verbaux imprimés avant celui-ci donnent : 1° l'Extrait de la séance du 2 août 1828, dans laquelle M. Sallier lut un rapport sur la découverte, faite dans ses *papyrus* par M. Champollion le jeune, du récit d'une expédition du roi *Sésostris Rhamsès*, écrit en caractères *hiératiques* ; manuscrit que M. Champollion a examiné, *lu* et vérifié de nouveau à son retour d'Égypte en février 1830, et dont il croit avoir trouvé *l'original* sculpté sur les murs du palais des rois à Thèbes, avec divers bas-reliefs relatifs à cette expédition dirigée contre les Scythes. L'Académie ne prétendit point juger cette découverte de la plus haute importance, si elle est confirmée ; mais elle s'empressa de la signaler à l'Europe savante, sur la foi de M. Champollion, nommé depuis membre de l'Institut.

2o L'Extrait des séances des 5 et 11 mars 1829, dans lesquelles M. Braccini a fait un rapport sur une nouvelle méthode d'enseignement élémentaire, inventée par M. Louis-Antoine Maître, de Brignoles, etc. ; méthode que le succès a si bien justifiée.

[25] p. 108. *Vauvenargues.*

Outre François de Clapiers, seigneur de Vauvenargues, mort en 1588, et mentionné p. 66. nous devons citer avec honneur parmi ses descendants, Joseph de Clapiers de Vauvenargues. Premier Consul d'Aix à 30 ans, à l'époque de la peste de 1720, il resta à son poste au milieu de la désertion générale, avec un seul de ses collègues, Joseph Buisson, avocat ; et rendit les plus grands services

à la ville par son dévouement et par sa fermeté. Son humanité, son patriotisme furent récompensés par Louis XV, qui érigea, à cette occasion, la terre de Vauvenargues en marquisat (a). Il mourut le 30 avril 1762. C'est au pays à le récompenser aujourd'hui en lui conservant un religieux souvenir.

La mémoire de son fils, le célèbre moraliste, enlevé à 32 ans aux lettres et à la philosophie (b), a déjà reçu parmi nous l'hommage que lui devaient les amis du goût, de la morale, et de tous les sentiments purs et généreux qu'inspire si bien la lecture de ses ouvrages. La Société Académique d'Aix mit au concours, en 1819, l'éloge de Vauvenargues, et le prix fut décerné en 1821. Ce concours eut cela de remarquable, que l'auteur de l'ouvrage couronné obtint en même temps une *mention honorable spéciale* pour un autre travail sur le même sujet ; et M. de Saint-Maurice, désigné par erreur dans la Biographie universelle comme ayant remporté le prix, eut

---

(a) La terre et le village de Vauvenargues se trouvent à 2 lieues d'Aix, à la base du revers septentrional de *Sainte-Victoire*. Le château, remarquable par sa position pittoresque, et intéressant par les souvenirs du philosophe, appartient aujourd'hui à M. le cardinal d'Isoard, archevêque d'Auch, qui long-temps auditeur de Rote, s'est toujours montré fidèle *au malheur*, et qui jouissait à Rome de la plus haute et de la plus juste considération. Nous n'avons pas oublié avec quelle bienveillance, avec quelle aménité il y accueillait ses compatriotes.

(b) Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, né à Aix le 6 août 1715, mort à Paris le 28 mai 1747.

l'*accessit*. L'auteur deux fois proclamé est M. Adolphe Thiers, alors avocat près la Cour royale, aujourd'hui conseiller d'état et député de la ville d'Aix.

[26] p. 108. *Hommes célèbres nés à Aix.*

Nous n'avons point dû comprendre les hommes vivants dans ce nombre, qui fesait dire à Millin, (Voyage t. 2, p. 365) qu'aucune autre ville d'une égale population, si l'on en excepte Dijon, n'avait réuni plus d'objets d'art, et n'a donné le jour à plus d'hommes instruits. Nous pourrions ajouter qu'excepté Toulouse et Bordeaux, il n'est aucune ville dans le midi, quelle que soit sa population, qui pût présenter autant de titres littéraires. Nous aurions pu aussi rappeler, si notre plan nous l'eût permis, quelques autres illustrations dans un autre genre, et qui sont la gloire de la France entière : telles que le chevalier de Forbin, chef d'escadre sous Louis XIV, et le bailli de Suffren : l'un et l'autre nés aux environs d'Aix, le premier à Gardanne en 1656, le second à Saint-Cannat en 1729; Bruni d'Entrecasteaux, illustre navigateur qui fut envoyé à la recherche de la Pérouse, et qui après avoir fait de belles découvertes, mourut en mer en 1793; le vertueux maréchal du Muy, mort ministre de la guerre en 1775; enfin pour arriver jusqu'à nos jours, le lieutenant général Sextius Miollis, qui fit la guerre en Amérique, défendit Mantoue, éleva un monument à Virgile, et fut gouverneur de Rome; mort à sa campagne de la *Sextia*, près d'Aix, le 18 juin 1828; etc., etc.

[27] p. 109. *Quartier d'Orbitelle, — de Saint-Jean. — Le Cours.*

Le quartier qui porte le nom d'*Orbitelle*, dont

l'étymologie mérite d'être connue, est au midi de la ville ; il est postérieur au quartier Saint-Jean, ainsi qu'il est facile de le voir. On commença vers 1615 à bâtir celui-ci, qui tire son nom de l'église de Saint-Jean de Malte ; mais ce n'est qu'en 1646 que des lettres patentes permirent d'enfermer ce faubourg dans la ville, avec le nouveau quartier que l'on se disposait à bâtir. C'est alors que la porte actuelle fut construite ; elle était auparavant au haut du Cours et avait le même nom. Une délibération de la Commune, du 2 nivôse an VI (22 décembre 1797), lui donna celui de *Porte d'Italie*, ainsi qu'à la rue qui y conduit, parce qu'elle est sur la route de Nice, et qu'on a voulu consacrer avec raison le souvenir des glorieuses campagnes de nos armées à cette époque. Cette dénomination offre encore l'avantage de ne plus confondre cette rue avec plusieurs autres, qui s'appellent aussi de Saint-Jean ou à peu près.

Le quartier d'*Orbitelle* fut bâti ensuite à l'ouest du précédent, et voici à quelle occasion on lui donna ce nom, pris d'une ville sur la côte de Toscane, devant laquelle venait d'échouer une flotte française commandée par le duc de Brézé, qui y fut tué d'un coup de canon le 14 juin 1646. Le 10 août suivant, l'archevêque d'Aix, Michel Mazarin, frère du ministre à qui le pape venait de refuser le chapeau de cardinal pour ce prélat, (circonstance qui ne fut pas étrangère à cette expédition navale, préparée aussi par notre Archevêque,) vint solennellement en procession, accompagné de tout son clergé, poser la première pierre de ce quartier, là où est la porte actuelle. Elle devait porter le nom de *Saint-Sauveur*

et le quartier celui de *Ville-Mazarine*, attendu qu'on le bâtissait sur un terrain archiépiscopal. Au moment de la cérémonie, une boîte, que l'on tirait en signe de réjouissance, éclata et tua ou blessa plusieurs personnes ; la procession fut dispersée, et le peuple de s'écrier que c'était une entreprise manquée tout comme à Orbitello. Il est probable que le désir de railler l'Archevêque, qui d'ailleurs fesait une spéculation de la construction de ce quartier sur son domaine, contribua beaucoup à maintenir ce sobriquet, qui est resté à la porte et au quartier d'Orbitelle.

Cette époque de 1646 doit être aussi la date de la construction de la fontaine dite des *Quatre Dauphins*, placée au milieu de ce quartier, fontaine d'un assez mauvais goût, mais qui est entourée d'arbres, parmi lesquels il y en a un extrêmement remarquable, planté sans doute la même année; c'est un micocoulier (*celtis australis*), appelé en provençal *farabrèguié* ou *falabreguié*, véritable phénomène végétal de la plus grande beauté, qui mérite d'attirer les regards du peintre et du botaniste.

Le *grand cours*, ou simplement le *cours*, qui est au nord de ce quartier d'Orbitelle, et qui le sépare en partie de la ville, du levant au couchant dans une étendue de 220 cannes (438 mèt.) sur 20 de largeur (près de 40 m.), fut tracé et exécuté à cette époque ; mais non sans de grands obstacles de la part de quelques intérêts privés, qui contre l'ordinaire ne l'emportèrent point sur l'utilité publique.

Le projet en fut déterminé en décembre 1649, par arrêt du Parlement; mais le cours ne fut définitivement aligné et planté de 4 rangs d'arbres qu'en 1657, et c'est moins d'un demi-siècle après que cette prome-

nade est citée par les voyageurs. Les trois fontaines qui l'ornent, et dont celle du milieu donne de l'eau chaude, ont été faites et restaurées successivement; il ne reste de la quatrième, qui était à l'entrée du cours, qu'un vaste bassin, sur lequel on a jeté un pont depuis environ 50 ans, pour en faire la principale entrée de la ville. Les arbres qu'on était obligé de remplacer depuis long-temps en avaient changé l'aspect, et l'on a dû les renouveler en entier, en remuant et en préparant complètement le terrain.

Les travaux pour cette grande opération commencèrent en décembre dernier, et c'est au printemps de 1831 qu'a eu lieu une nouvelle plantation d'ormeaux, le seul arbre peut-être qui convienne à notre climat pour les promenades, plantation d'ailleurs qui a pleinement réussi.

Le cours Sainte-Anne ou des Casernes, sur la route d'Italie, et celui du Faubourg ou de la Bourgade, dit de *Sextius*, parce qu'il sert d'avenue aux Eaux thermales, datent de 1680, etc.

[28] p. 110. *Hôtel-de-ville.*

L'ancien Hôtel-de-ville était situé entre la rue de l'Official et celle de Beauvezet ou de la Pureté. Il est très-probable que celui qui fut brûlé par Charles-Quint en 1536, était sur l'emplacement actuel, puisque des cartes du XVIe siècle l'indiquent déjà à cet endroit. En 1652, on délibéra de rebâtir l'Hôtel-de-ville, parce qu'il menaçait ruine; mais les travaux ne furent commencés qu'en 1656, et terminés en 1668. On voit par une délibération de 1673, qu'on y avait préparé des appartements pour les premiers Consuls, qui comme procureurs du pays pouvaient

être choisis dans toute la Province. Une délibération de 1741, ordonne l'exécution de la place qui le précède.

En 1716, on arrêta de construire la grande salle, qui fut continuée en 1726 et ornée de tableaux historiques sous la direction de De Haitze. Ces peintures, qui n'étaient pas sans mérite, furent exécutées successivement par Cellony père et fils, Vial, Dandré-Bardon, et Arnulphy. On y voyait les portraits des comtes de Provence et de plusieurs rois de France, entre autres un grand portrait de Louis XIV, par Levieux, et 9 grands tableaux historiques et allégoriques peints par Dandré-Bardon. Ils représentaient : 1° la fondation d'Aix par Sextius ; 2° la venue en Provence de Raymond-Bérenger Ier, qui épousa Douce, héritière du comté ; 3° la proclamation faite en 1263 sur la place du Palais dite de la Madeleine, de Charles Ier d'Anjou, comme roi de Sicile, par Simon de Brie, légat du Pape Urbain IV ; 4° l'établissement des tribunaux en Provence ; 5° les filles de Raymond-Bérenger IV, dites les quatre Reines ; 6° Marseille pillée par les Arragonais en 1423, et secourue par les habitants d'Aix ; 7° l'union de la Procuration du Pays au consulat d'Aix en 1535 ; 8° la ville d'Aix reconnaissant l'une des premières Henri IV pour souverain légitime, en 1594 ; enfin l'entrée de Louis XIII à Aix en 1622.

Cette salle fut dévastée le 22 août 1792 par des brigands dits Marseillais, qui après avoir massacré deux prisonniers, vinrent arracher ces tableaux et les brûler sur la place de l'Hôtel-de-ville. (M. Espariat n'était plus maire.) Ils partirent d'Aix le lendemain emmenant l'administration départementale, qui fut forcée de siéger à Marseille...

Peu après il fut question, sur la proposition de M. Gibelin, peintre, de restaurer cette salle, et de faire de nouveaux tableaux : projet qui a été renouvelé plusieurs fois depuis, mais qui ne pourra se réaliser que lorsque la Cour d'assises, qui y tient ses séances, aura été transférée au nouveau Palais.

[29] p. 113. *Monument de M. Sec.*

Ce monument, qui n'est pas de bien bon goût, ne manque pas de légèreté, ni même d'élégance. C'est un carré de 50 pieds de hauteur orné de pilastres et de bas-reliefs, et surmonté d'une statue représentant Thémis ou plutôt la Loi, qui est la pensée dominante du monument: véritable expression de l'époque (1792), où ce mot se trouvait partout. Dans la niche en-dessous est la statue de Moïse, montrant les tables de la loi ; dans la niche opposée, S. Jean-Baptiste, précurseur d'une nouvelle législation. Les figures de l'Europe et de l'Afrique s'inclinent devant les tables de Moïse. Plusieurs bas-reliefs rappellent des histoires de l'ancien et du nouveau Testament : Tobie qui ensevelit les morts ; S. Joseph dans son atelier de menuisier, etc. Enfin, d'autres plus petits représentent la fonte des cloches pour faire de la monnaie, la fabrication des assignats, dont plusieurs sont sculptés sur le marbre, etc. ; on y voit encore des inscriptions en vers et en prose, dont nous avons donné la principale dans le texte.

M. Joseph Sec, mort à l'âge de 79 ans, le 24 février 1794, fut enterré dans ce monument comme il l'avait désiré. Il avait fait commencer le faubourg de Notre-Dame vers 1770.

[30] p. 120. *École de dessin.*

La fondation de l'École gratuite de dessin, par suite du testament du duc de Villars, remonte à l'année 1771. Les États de la Province s'empressèrent de compléter cette création, en y joignant, en 1774, une École de sculpture, dont le premier professeur fut Jean-Pancrace Chastel, déjà plusieurs fois mentionné (p. 107 et 112). Il était difficile de faire un meilleur choix, et le succès des élèves y répondit. La révolution emporta tout. En 1803, M. Sallier, maire d'Aix, parvint à rétablir l'École de dessin, en la plaçant au couvent des Andrettes, près du Collége, alors École secondaire; ce n'est qu'en 1805, que la ville la rendit à peu près gratuite, et alloua un traitement au professeur, M. Clérian, qui depuis plusieurs années avait réuni les éléments de cette école, et qui la dirigeait avec un zèle et un désintéressement qui ne se sont pas démentis jusqu'à ce jour.

En 1828, elle fut transférée au local actuel qui est l'ancien prieuré de Malte, bâti en 1671 par le prieur Viany. On lit sur la porte d'entrée : *École gratuite spéciale de Dessin.* Des travaux considérables ont été nécessaires pour disposer ce bâtiment, qui va aussi recevoir le Musée de la ville, dont une Notice fera sans doute connaître les richesses consistant surtout en antiquités et en inscriptions. Ces objets, qui offrent un intérêt général, et qui sont toujours d'un grand intérêt local, abondent dans un pays classique comme le nôtre, d'où malheureusement un grand nombre ont disparu, parce qu'il n'existait pas de dépôt public; espérons que des découvertes successives nous dédommageront de ce qui s'est perdu.

Un cours gratuit de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, est joint à l'École de dessin, où l'on donne aussi des leçons de sculpture. Elle possède une magnifique collection de plâtres, envoyés la plupart par le Gouvernement sur la proposition de notre compatriote M. le comte de Forbin, directeur général des Musées, toujours aussi fidèle au culte des arts qu'au souvenir de sa ville natale. L'influence heureuse de ces divers établissements se fait sentir depuis long-temps dans le pays, et il en est sorti plus d'un élève dont les ouvrages ont été remarqués à l'exposition du Louvre. L'École et le Musée ont aujourd'hui le même directeur, et sont également sous la surveillance d'un Bureau d'administration, présidé par le Maire de la ville.

[31] p. 133. *Rente de deux mille francs, que la ville doit réclamer, léguée par M. de Méjanes pour l'accroissement de la Bibliothèque, et payable après le décès de sa veuve.*

Le Conseil municipal, dans la séance de ce jour, 28 octobre 1831, a autorisé M. le Maire à en poursuivre le recouvrement.

[32] p. 146. *Dons des particuliers à la Bibliothèque.*

Avant de parler des dons des particuliers, nous aurons la satisfaction de consigner ici que M. Thiers, notre député, vient d'obtenir du Ministère plusieurs livres pour la bibliothèque d'Aix, parmi lesquels nous citerons comme les plus importants les deux Voyages autour du monde des capitaines Duperrey et d'Urville; ouvrages d'une exécution magnifique, aussi utiles à

la science qu'honorables pour le Gouvernement qui les ordonne, et dont lui seul peut favoriser la publication.

Que deviendraient ces belles entreprises, aussi glorieuses pour les Arts que pour la France, utiles et nécessaires à cette foule d'artistes qui y concourent, si le Gouvernement, si le Roi lui-même, n'étaient à la tête des principales, et n'en facilitaient beaucoup d'autres, par des souscriptions dont les départements recueillent les fruits? Nos bibliothèques publiques ne pourraient offrir de pareils trésors à l'avidité des curieux et des savants, à l'émulation des artistes de province où ils ne parviennent guère autrement, si le ministère ne les distribuait aux plus importantes, et ne propageait ainsi les travaux de la science et les chefs-d'œuvre des arts dans la France entière. La Bibliothèque d'Aix a bien des titres pour n'être point négligée dans ces distributions, et nos députés ne sauraient manquer de les faire valoir, après avoir noblement soutenu dans la Chambre les intérêts généraux du pays.

Nous espérons recevoir bientôt les ouvrages de MM. Thiers et Mignet, nos compatriotes; mais indépendamment des dons déjà indiqués, nous devons en mentionner d'autres dans cette note, et particulièrement ceux des personnes d'Aix, qui se sont fait un devoir de déposer leurs ouvrages dans la Bibliothèque de leur ville natale. Notre liste sera nécessairement incomplète, car ce n'est que depuis l'année dernière, qu'un registre spécial est ouvert pour cet objet; quelques notes et nos souvenirs ne sauraient suffire.

MM. d'*Adaoust*, l'Air, poëme, 1816. — d'*Arbaud-*

Jouques, Traduction et imitation de quelques poésies d'Ossian, 1801. — Le cardinal de *Bausset*, Histoires de Fénelon et de Bossuet. — *Bausset-Roquefort*, archevêque d'Aix, Portraits contemporains (dessinés) de divers personnages de la cour de François Ier. — Jh. de *Boisgelin*, OEuvres du cardinal de Boisgelin, 1818, etc. — *Cabasse*, Essais historiques sur le Parlement de Provence, 1826, 3 vol. in-8°. — Le président *Cappeau*, Traité de la législation rurale et forestière, 1824—26, 3 vol. in-8°, etc. — *Moïse Crémieu*, Commentaire sur les prières, 3 vol. in-8°, 1829—31, ouvrage entièrement en hébreu imprimé à Aix. — *Diouloufet*, Leis Magnans, pouèmo, 1819; Pouesios prouvençalos, 1826. — *Dubreuil*, Observations sur quelques coutumes de Provence; Analyse de la législation sur les Eaux, 1815—17, 2 v. in-4°; Didymi Taurinensis (Valperga di Caluso) De pronunciatione divini nominis, etc. Parmae, typis Bodonianis, MDCCIC. — *Emeric-David*, Recherches sur l'Art statuaire, 1805, in-8°; Discours historiques, etc. — de *Foresta*, Lettres sur la Sicile, 1821, 2 vol. in-8°. — *Amédée Jaubert*, Voyage en Arménie et en Perse, in-8° 1821. — *Laboulie*, Eléments de Jurisprudence, par J.-J. Julien, in-4°. — *Michaud*, Histoire et Bibliothèque des Croisades, 1829, 8 v. in-8°. — *Pastoret*, Histoire de la législation, 9 vol., etc. — *Porte*, Aix ancien et moderne, 1823. — *Raynouard*, Histoire du Droit municipal en France, 1829, 2 vol. in-8°. — *Reinaud*, de Lambesc, Description des Monumens Musulmans, 2 v. in-8°. — *Siméon*, Choix de discours et d'opinions, 1824, in-8°. — *Zallony*, Traité sur les princes de la Valachie et de Moldavie, dits Fanariotes, 1830, in-8°. etc.

[33] p. 154 *Martyrologe d'Adon.*

Nous jugeons à propos de donner à la fin de cet ouvrage un extrait de la notice de ce manuscrit précieux, qui renferme deux pièces très-curieuses en langue romane. Nous les transcrirons ici exactement avec une traduction littérale, parce qu'elles sont rares et peu connues, bien qu'on les ait imprimées depuis quelque temps. C'est encore un hommage aux souvenirs du pays. Elles intéresseront peut-être, non-seulement les philologues et les amateurs de la langue et de la poésie des Troubadours, mais encore les Provençaux, qui apprécieront par là combien leur langue ou leur dialecte actuel diffère du langage des Troubadours. Quoique nous lui devions de charmantes poésies, ce dialecte même, modifié par chaque localité, et tous les jours *francisé* ou altéré par la langue française qui tend à l'effacer, pourrait bien dégénérer en *patois*, car nous n'en connaissons point de grammaire un peu étendue, qui le fixe et qui en donne les règles. Nous ne pensons pas qu'on doive regarder comme telles deux anciennes grammaires romanes manuscrites, dont l'une a été composée par le troubadour Raymond Vidal, et l'autre connue sous le nom de *Donatus Provincialis*, le Donat Provençal, a pour auteur Hugues Faidit. Notre véritable grammaire serait alors dans le beau travail de M. Raynouard, qui a, non pas inventé, mais retrouvé la langue romane : monument qu'il appartenait à un Provençal d'élever, et qui nous a rendu toute une littérature.

Le manuscrit intitulé *Martyrologe d'Adon*, provient du chapitre de Saint-Sauveur. C'est un grand in-folio, très-bien écrit sur vélin, en lettres de

forme, ou ancienne bâtarde, composé de 176 feuillets, sans compter les trois premiers non paginés, qui donnent quelques anciens statuts du chapitre d'Aix.

Ensuite vient le *Martyrologe*, composé par Adon, archevêque de Vienne, mort en 875, et imprimé plusieurs fois, notamment à Anvers 1613, et Rome 1745, 2 v. in-fol. Il commence au 9 des calendes de janvier (24 décembre), et donne des notices sur les Saints provençaux qu'on ne trouve point ailleurs. Mais ce qu'il y a de plus intéressant pour nous, ce sont les notes marginales qui commencent dès l'année 1200 et finissent vers 1590. Elles sont principalement relatives aux fondations et aux anniversaires légués à l'église de Saint-Sauveur, dont elles forment pour ainsi dire le livre de raison. On peut dire encore qu'elles sont une espèce d'état civil de la ville d'Aix, puisqu'on y trouve les noms d'un grand nombre de familles, les dates des décès, et quelquefois des noms de rues et de quartiers où se trouvaient les propriétés léguées.

Enfin ces notes, que nous avons commencé à recueillir, sont quelquefois relatives aux événements remarquables du pays; ainsi l'on y voit à la date du 14 des calendes de septembre (19 août 1245) la mort de Raymond-Bérenger IV, avec un grand éloge de ce prince; à celle du 16 des calendes de juillet (16 juin 1323 et non 1325), le commencement de la bâtisse du clocher de Saint-Sauveur, etc.; mais nous devons nous borner à donner ici la *souscription* qui se trouve au recto de la page 162, ainsi que les deux pièces en langue romane, qui, contemporaines peut-être des premiers Troubadours, ont dû être transcrites comme le Martyrologe en 1318:

Notum sit cunctis præsentibus et futuris quod anno Domini millesimo. CCCOXOVIIIO. Capitulum Ecclesiæ Aquensis, scilicet dominus Archidyaconus, dominus Sacrista, et dominus Guillelmus Stephani Canonicus Ecclesiæ Aquensis, vicarius generalis, et quam plures alii voluerunt et ordinaverunt quod Martilogium VETUS *scriberetur et renovaretur de novo per me Johannem de Treesas scriptorem in minium; et super hoc constituerunt dominum Jacobum de Vallebelle in principio supradicti operis Martilogii. scilicet de parcamenis, et de scripturâ et illuminaturâ et ligaturâ, usque ad completionem sicut nunc est.*

Il paraît qu'en copiant cet ancien Martyrologe, qui devait remonter vers l'époque d'Adon même, puisque les siècles l'avaient usé, le copiste transcrivit aussi les deux anciens monuments de la langue romane qui sont à la suite, et qui d'après le style même doivent être antérieurs à cette copie. M. Raynouard, qui donne le premier (*Leis planchs de Sant Esteve*) comme antérieur aux poésies qui nous restent des Troubadours, et avec quelques légères différences, d'après un autre manuscrit du chapitre d'Agen, différences que nous indiquerons par des crochets, remarque avec raison que l'usage de faire d'autre lecture pendant la messe que celle de l'Écriture sainte, tient à l'ancien rit gallican que Charlemagne remplaça par le rit romain. Cette pièce est alors d'autant plus ancienne, qu'elle doit remonter à une époque où il existait des rapports entre les Églises du midi de la France, puisqu'à très-peu de chose près, le texte d'Aix est le même que celui d'Agen.

Mais l'Église d'Aix est la seule qui ait maintenu

cet usage jusqu'ici, et il se pratique encore tous les ans le 26 décembre, jour de S. Étienne, à la messe dite du *peuple*, qui s'y rend en foule dès 7 heures du matin. Lorsqu'on est parvenu à l'épître, un ecclésiastique en habit de chœur monte en chaire, et le sous-diacre qui sert à cette messe, vient se placer vis-à-vis, l'auditoire étant entre deux. Après s'être salués mutuellement (ce qu'ils observent encore à la fin), ils chantent alternativement, savoir le sous-diacre une partie de l'épître du jour sur un ton particulier à cette épître, tirée des ch. VI et VII des Actes des Apôtres, et l'ecclésiastique qui est en chaire un couplet de cette complainte sur l'air du *Veni Creator*. C'est ce qu'on appelait *Epître farcie*, *farsa*, *farcia*, de *farcire*, remplir, entremêler. V. Ducange, Lebeuf, *Traité du chant ecclésiastique*, l'Histoire littéraire de la France, t. 13, p. 108.

Nous joignons le texte *provençal* de 1655 au texte *roman* tel que le donne notre manuscrit; car ce dernier ayant cessé d'être intelligible pour le peuple, on fut obligé de le rajeunir, et l'on en fit la version un peu libre que l'on chante aujourd'hui; version qui a vieilli elle-même, tant la langue de nos pères a toujours été successivement modifiée: par le catalan sous les comtes de la maison de Barcelone; par l'italien, sous les princes de la maison d'Anjou, devenus rois de Naples; et par le français, depuis le XVIe siècle. Nous hasardons une traduction littérale des deux monuments de la langue romane, que nous placerons sous le texte; traduction pour laquelle nous aurions eu besoin d'un véritable Dictionnaire de la langue romane, que nous devrons bientôt sans doute à l'infatigable et savant M. Raynouard.

PLANCHS (*Planctus*) DE SANT ESTEVE.

Écrits en 1318, *tels qu'on les chantait.*

Sezes , Senhors, e aias pas ,
So que direm ben escoutas :
Car la lisson es de vertat ;
Non hya mot de falssetat.

Écrits en 1655, *tels qu'on les chante aujourd'hui.*	*Version des Planchs de* 1318.
Ausez , Messus, et ayas pax,	Siégez, Seigneurs, et ayez paix,
Ce que diren bèn escoutas ;	Ce que dirons bien écoutez ;
En la lisson de veritat	Car la leçon est de vérité ;
Non l'y a mout de faussetat.	Non y a mot de fausseté.

Esta lisson que ligirem
Dels fachs dels Apostols trayrem ;
Lo dich San Luc recontarem ,
De Sanc Esteve parllarem.

Lectio actuum Apostolorum.

En la lisson que legiren	Cette leçon que lirons
Das Sants Apouestos trataren ,	Des actes des Apôtres tirerons ,
Lou dich de Sant Luc contaren	Le dit de S. Luc raconterons ,
De Sant Estève parlaren.	De Saint Étienne parlerons.

En aquel temps que Dieus fom nat ,
Et fom de mort ressuscitat ,
Et pueys el cel el fom puiat ,
Sant Esteve fom lapidat.

In diebus illis.

En aqueou tèmps que Diou fon nat ,	En ce temps que Dieu fut né
Et fon de mouert ressuscitat ,	Et fut de mort ressuscité ,
Et puis au ceou fouguet montat,	Et puis au ciel il fut monté ,
Sant Estève fon lapidat.	Saint Étienne fut lapidé.

Auias, Senhors, per qual razon
Lo lapideron los fellons;
Car connogron Dieus en el fon,
Et fes miracle per son don.

Stephanus plenus gratiâ et fortitudine faciebat prodigia et signa magna in populo.

Ausez, Messus, per que rezon	Oyez, Seigneurs, pour quelle raison
San Estève lapideron;	Le lapidèrent les félons,
Vegueron que Diou en el fon,	Car ils connurent que Dieu en lui fut,
Fasie miracle per son nom.	Et fit miracle par son don.

En contre el corron e van
Los fellons Losbertenians,
Et los cruels Cilicians,
Els autres Alexandrians.

Surrexerunt autem quidam de Synagogâ, quæ appellatur Libertinorum et Cyrenensium et Alexandrinorum, et eorum qui erant à Ciliciâ et Asiâ, disputantes cum Stephano.

Contro eou s'eleveron cridans	Encontre lui courent et vont
Lous felons Alexandrians,	Les félons Losbertinians,
Et lous cruels Cilicians,	Et les cruels Ciliciens,
Et aussi lous Libertinians.	Et autres Alexandrians.

Lo ser de Dieu e la vertut, [las vertuts]
Los messongies a connogut;
[Los a messongiers conoguts]
Los plus savis a rendut mutz,
Los bons el malz [Los paucs, los grans]
totz a vencutz.

Et non poterant resistere sapientiæ et spiritui qui loquebatur.

L'ami de Diou, per sa vertu,
Sous ennemis a convencus ;
Lous plus savèns a rendu muts,
Et lous plus fouerts a confondus.

Le serviteur de Dieu en la vertu,
Leurs mensonges a connus ;
Les plus sages a rendu muets,
Les bons et mauvais tous a vaincus.

Qant an auzida la razon,
Els connogron que vencutz son ;
D'ira lur enflan lo polmon,
Las dens cruysson coma leons. [cum al leo]

Audientes autem hæc dissecabantur cordibus suis et stridebant dentibus in eum.

Quand avien auzi la rezon,
Conneissen que vencus fouron;
D'iro enfleron sous poulmons,
Seis dènts crucion commo lyons.

Quand ils ont entendu la raison
Ils connurent que vaincus sont;
D'ire leur enfle le poumon,
Les dents grincent comme lions.

Qant lo Sant vi lur voluntat,
Non quer secors d'ome armat ;
Sus en lo cel a regardat,
Auias, Senhors, com a parllat :

Cum autem esset Stephanus plenus Spiritu Sancto, intendens in cœlum vidit gloriam Dei, et Jesum stantem à dextris virtutis Dei, et ait :

Lou Sant vezènt sa voulontat,
Non sarquet aido d'homme armat ;
Mai au ceou anet regardar,
Ausez coumo li va parlar :

Quand le Saint vit leur volonté
Ne cherche secours d'homme armé ;
Sus dans le ciel a regardé,
Oyez, Seigneurs, comme il a parlé.

Or escoutas nos, (non) vos sia grieu, [greu]
Que sus el cel ubert vech yeu ;
E connost la lo Filh de Dieu,
Que crucifixeron Juzieus.

Ecce video cœlos apertos, et filium hominis stantem à dextris virtutis Dei.

Escoutas tous, non vous sié greou,
Aro ubèrt vezi lou ceou ;
Vesi Jésu, lou Fiou de Diou,
Ista à la man drecho siou.

Or, écoutez, ne vous soit grief,
Que sus le ciel ouvert vois-je :
Et connais là le Fils de Dieu,
Que crucifièrent les Juifs.

D'aisso foron fort corrosat
Los fals Juzieus, et en cridat :
Prennam lo, que trop a parllat,
Gittem lo for de la ciutat.

Exclamantes autem voce magnâ, continuerunt aures suas, et impetum fecerunt unanimiter in eum, et ejicientes eum extra civitatem, lapidabant.

Lous faus Jusious tous courroussas
Cridon coumo desesperas ;
Giten lou fouero la citat,
Et que siege bèn lapidat.

De ceci furent fort courroucés
Les faux Juifs, et ont crié
Prenons-le, que trop il a parlé,
Jetons-le hors de la cité.

Non se pot plus l'orgueilh celar,
Lo Sant prenon per tormentar ; [per lo penar]
Deforas el lo van menar,
Comensson a lo lapidar.

Ne se peut plus l'orgueil céler,
Le Saint prennent pour tourmenter ;
Dehors ils le vont mener,
Commencent à le lapider.

Vevos qu'es pes d'un bachallier
Pausan lur draps, per miels lancier ;
Saul li apelleron li premier,
Sant Paul cels que vengron darrier.

Et testes deposuerunt vestimenta sua secus pedes adolescentis qui vocabatur Saulus.

As pès d'un jouine adoulescènt ;
Van mettre sous habillamens ;
Et tous à las peirous courrien,
Et Sant Estève lapidien.

Voici qu'aux pieds d'un bachelier,
Posent leurs habits pour mieux lancer ;
Saul l'appelèrent les premiers,
S. Paul ceux qui vinrent les derniers.

Lo sans vit las peyras venir,
Doussas li son, non quer fugir ;
Per son Senhor suffri martir,
E comensset aysso a dir :

Et lapidabant Stephanum invocantem et dicentem :

Quand veguet las peirous venir,
Non si mettet pas à fugir :
Son amo à Diou recoumandet,
Et veici commo li parlet :

Le Saint vit les pierres venir,
Douces lui sont, ne cherche à fuir ;
Pour son Seigneur souffrit martyre,
Et commença ceci à dire :

Senher Dieus, que fezist lo mont ;
E nos trayssist d'unfern pregon, [d'infer prion]
E nos domnest lo tieu sant nom,
Recep mon esperit amont.

Domine Jesu suscipe Spiritum meum.

Seignour Diou, qu'avez fach lou mond,
Et nous tiras d'infèrt pregond,
Per lou merit de vonestre nom,
Recebez mon esprit amon.

Seigneur Dieu, qui fis le monde,
Et nous tiras d'enfer profond,
Et nous donnas le tien S. Nom,
Reçois mon esprit en haut.

Apres son dich, saginolhet,
Don annos exemple donet ;
Car per sos enemios preguet,
E so que volc el accabet.

Positis autem genibus clamavit voce magnâ, dicens :

Quand aguet dich s'agenouillet;	Après son dire s'agenouilla ;
Puis bonen exemple nous dounet;	Dont à nous exemple donna ;
Car, per sous ennemis preguet,	Car pour ses ennemis pria,
Et veici coumo eou accabet.	Et ce qu'il voulut il acheva.

Senher Dieus, plen de gran doussor,
So dis lo Sant a son Senhor,
Lo mal quels fan perdona lor,
Non aian pena ni dolor.

Domine, ne statuas illis hoc peccatum.

Seignour Diou, plen de grand douçour,	Seigneur Dieu, plein de grande douceur,
Diguet lou Sant à soun Seignour,	Ce dit le Saint à son Seigneur,
Mon bouen Jèsus, pardounas lour	Le mal qu'ils font pardonnez-leur
Toutos mas penons et doulours.	N'en ayent peine ni douleur.

Qant lo sermon fom tot fenit,
[Quant aquest sermo fo fenit]
El martire fom adymplit ;
De so quel ques el fom auzit,
[Sanct Esteve foc exausit]
El regnum de Dieus s'es adormit.

Et cum hoc dixisset, obdormivit in Domino.

Quand lou martyre fon finit,	Quand le discours fut tout fini,
Sant Esteve en Diou dourmit ;	Le martyre fut accompli,
Et puis fouguet ensevelit,	De ce qu'il demanda il fut exaucé,
Ensin fouguet tout accomplit.	Et au royaume de Dieu s'est endormi.

La pièce suivante, encore moins connue, mérite de l'être davantage selon nous; il y a plus de mouvement, plus de passion, enfin plus de poésie. Les plaintes de la Vierge, car ce sont encore des *Planchs*, y ont bien plus de dignité et de charme, que dans les histoires versifiées, ou dans les mystères, des poëtes français des XIVe et XVe siècles, qui prêtent souvent aux personnages les plus graves un langage aussi indécent que ridicule. Rien d'imposant et de touchant comme le début de cette pièce, qui est une espèce de paraphrase du *Stabat Mater*. Remarquez que le mot Planch, *Planctus*, est intraduisible en français; plainte le rend bien faiblement.

Planch sobre planch, dolor sobre dolor,
Que cel e terra an perdut lur Senhor,
E yeu mon filh, el solelh sa clathor,
Car, sens razon, l'an mort Juzieu trachor;
Dieus, com mortal dolor!

Lanca (Lo cor) mi dol, non pot hom aziemar,
Que lur Senhor an fach Juzieus naffrar,
Sus en la cros, e pueys fach abeurar
De vin mirrat mesclat an fel amar:
Dieus.

Plainte sur plainte, *et* douleur sur douleur;
Parce que ciel et terre ont perdu leur Seigneur,
Et moi mon fils, le soleil sa clarté,
Car, sans raison, l'ont tué les Juifs traitres.
Dieu, ô combien (avec) mortelle douleur!

Le deuil (Le cœur) me perce, homme ne peut apprécier
Que leur Seigneur ont fait les Juifs navrer
Sus en la croix, et puis fait abreuver
De vin de myrrhe mêlé au fiel amer,
Dieu!

Filhs, vos fezest los iiij elemens,
Fuoc, terra, ayre, e aygua eyssamens;
Do lo pobol agues son compliment,
Ar vos a mort aytant amarament
Dieus.

Dygas, Juzieus fellons e reunegas,
Non vos a el de servitut gitas
De Pharaon, hon avias tant estat?
Per guisardon l'aves en cros levat.
Dieus.

Non vos det terra el de promission,
Et vos ploc manna el dezert à foyson?
Per ben aves rendut mal guisardon,
Pendut l'avès en † coma layron.
Dieus.

Fils, vous fîtes les 4 éléments :
Feu, terre, air, et eau également;
Du peuple avez son compliment (remercîment),
Maintenant vous a tué si amèrement.
Dieu!

Dites, Juifs félons et renégats,
Ne vous a-t-il de servitude tirés,
De Pharaon, où vous aviez tant été,
Pour récompense l'avez en croix levé!
Dieu!

Ne vous donna-t-il pas terre de promission,
Et ne vous fit-il pleuvoir manne au désert à foison?
Pour bien avez rendu mal récompense,
Pendu l'avez en † (croix) comme larron.
Dieu!

Non puest ausir sens ni entendement
Que cel que era vengut salvar la gent,
O fes lo mont, e tot cant es vivent,
Vech estar mort aytant vilaynement.
Dieus.

Ben a dur cor cel que non pot plorar
Que son Senhor vera pendut estar
Sus en la †, e qui so pot penssar
Qu'el Filh de Dieu auzes justiciar.
Dieus.

Senhors e donnas, lo cor mi voul partir;
Car yeu mon filh vech en la cros morir:
Tant n'ay gran dol, bocca non ho pot dir;
Si esser pogues, ambel volgra morir.
Dieus.

Ne peut entendre sens ni entendement,
Que celui qui était venu pour sauver les gens,
Qui fit le monde, et tout ce qui est vivant,
Je voye être mort aussi vilainement.
Dieu !

Bien a le cœur dur qui ne peut pleurer,
Qui verra son Seigneur être pendu,
Sus en la † (croix), et qui cela peut penser
Que le fils de Dieu osiez justicier.
Dieu !

Seigneurs et dames, le cœur me veut faillir,
Car je vois mon fils en la croix mourir,
Tant j'en ai grand' douleur, bouche ne peut le dire;
Si *ce* pouvait être, avec lui *je* voudrais mourir.
Dieu !

Qui pot suffrir tant mortal marriment,
Que cel que mont a creat de nient
Vech estar mort tant descausidament !
Meravilhi mi car terra non si fent.
Dieus.

Filh, vos sias de mi tot mon conort,
Tot mon solas, mon gauch e mon deport;
Dolenta suy, qu'yeu vech que, a gran tort,
Sus en la † pena suffres tant fort.
Dieus.

La Verges dis : lassa, ou annaray?
De grant dolor morray, que ben ho say :
Negun solas say que may non auray,
Car senssa filh yeu vech que restaray.
Dieus.

Qui peut souffrir si mortelle douleur,
Que celui qui le monde a créé de néant;
Je voye être mort si pitoyablement !
Je m'étonne, car la terre ne se fend point.
Dieu !

Fils, vous êtes de moi tout mon appui,
Tout mon soulagement, ma joie et ma consolation;
Je suis dolente, *par ce* que je vois qu'à grand tort,
Sus en la croix, peine souffriez si forte.
Dieu !

La Vierge dit : hélas, où irai-je ?
De grande douleur je mourrai, je le sais bien;
Aucun soulagement je sais que jamais je n'aurai,
Car sans fils je vois que je resterai.
Dieu !

Filh, car amic, yeu non puesc plus parlar ;
Lo cor mi fent, vuelhas mi ajudar ;
Si vos plegues, yeu vos volcia pregar
Que d'aquest mont pogues yeu trespassar.
Dieus.

Filh, si vos plas, digas mi que faray ;
E digas mi anqui mi mantendray :
Car yeu non say si mays yeu vos veiray ;
An dol, amplor yeu tostemps estaray.
Dieus.

Qant ac tot dich, Jesus la regardet,
E emplanhens e el li respondet :
Bella frema, Juhan aures per cert,
Lo qual de vos sera filh tot decert.
Dieus.

Fils, cher ami, je ne puis plus parler,
Le cœur me fend, veuillez-*bien* m'aider,
S'il vous plaisait, je voudrais vous prier
Que de ce monde je puisse trépasser.
Dieu !

Fils, s'il vous plaît, dites-moi que ferai-je ;
Et dites-moi sur qui m'appuyerai-je ;
Car je ne sais si jamais je vous verrai ;
Dans la douleur, dans les pleurs, toujours je resterai.
Dieu !

Quand elle eut dit, Jésus la regarda,
Et compatissant il lui répondit :
Belle femme, vous aurez Jean pour certain,
Lequel de vous sera fils tout dévoué.
Dieu !

E tu, Juhan, d'ella non partiras,
May tostemps mays amb'ella tu yras;
E en apres mayre l'apellaras,
E coma filh tu la governaras.
Dieus.

E Sant Juhan ac al cor gran dolor,
E respondet, plorant, a son Senhor:
Tostemps seray della yeu servidor;
Mays, per ancor, yeu en ay grant tristor.
Dieus.

Ar preguen Dieus payre omnipotent,
Qu'el nos perdon el jorn del jujament
Nostres peccatz, e nostres falhimens;
E pueys, amb'el, nos en annen ensemps.
Plasse li par sa merce. Amen.

Et toi, Jean, d'elle ne t'éloigneras,
Mais en tout temps avec elle tu iras,
Et désormais mère l'appelleras,
Et comme fils tu la gouverneras!
Dieu!

Et Saint-Jean eut au cœur grande douleur,
Et répondit, pleurant, à son Seigneur:
En tout temps d'elle je serai serviteur;
Mais cependant j'en ai grande tristesse.
Dieu!

Maintenant prions Dieu père tout-puissant,
Qu'il nous pardonne au jour du jugement
Nos péchés, et nos manquements;
Et puis avec lui nous en allions ensemble.
Qu'il lui plaise par sa grâce. Amen.

FIN.

TABLE.

Académie d'Aix, p. 108, 279.
Académie, v. Université.
Adanson (Michel), né à Aix le 7 avril 1727, mort à Paris le 3 août 1806, 96.
Adaoust (d'), 104.
Adon (Martyrologe d'), 154, 293.
Aix. Sa fondation, 9, 10, 234.
-- Accroissements, 29, 64, 283
-- Eaux thermales, 11, 94, 236.
-- Métropole, 13, 17, etc.
-- Portes, 64, 110, 284, etc.
Albert d'Aix, 19, 248.
Alphonse ou Ildephonse, 20, 26, 255.
Apollon (Temple d'), 18, 245.
Arbaud-Jouques (d'), 147, 277.
Arena (Ant.), 62, 257.
Argens (Boyer, marquis d'), mort en 1771, 90.
Arles. Saint-Trophime, 31, 258
-- Bibliothèque, 79, 272.
-- Manuscrits, 157.
-- Arènes, 253, etc.
Arnaud de Villeneuve, 35.
Avocats, Jurisconsultes, 100, 103.

Bagarris, 71.
Bains d'Aix, 11, 94, 236.
Barbares en Provence, 17, 243.
Barras (Sébastien), peintre et graveur, né à Aix, 1670, mort 1706, 83, 184.
Basile, évêque d'Aix, 16, 242.
Basville, 159.
Baumier, 149, 221.
Bausset (de), 147.
Bausset-Roquefort, 294,
Beisson, 83.
Bellevue (J. de), 22.
Benoît (le Prévôt), 17, 246.
Bibliothèques anciennes d'Aix, 41, 114, 117.
— Méjanes, 131, 151, etc.
— d'Arles, 79, 273.
-- de Carpentras, 79.
Bicaïs, 94, 158.
Boisgelin, 137, 161, 292.
Boisson-de-la-Salle, 88.
Boniface, 100.
Borrili, 76, 77.
Bouche (H.), 85.
-- (Ch.-Fr.), 88.
Bougerel, 89.
Bourguignon-Fabregoule, 82.
Boyer d'Aiguilles ou d'Aguilles 83, 184.
Brancas, 59, 114.
Briançon de Reynier, 106.
Brici (Jourdain), 41.
Brueys, 105.
Brunet, 208.

Cabanes (Jean de), 106.
Campra, mort en 1744, 107.
Casernes, 111.
Castillon (Leblanc de), 102.
Catholicon januense, 187.
Champollion jeune, 82, 281.
Chardigny, 267.
Charité (Hôpital de la), 110.
Charles d'Anjou Ier, 32; II, 33; III, 56.

Chastel, 10, 107, 112, 289.
Chastueil-Gallaup, 106, 277.
Choiseul - Gouffier, et non Goulfier, 205.
Cibon, 78.
Clérian, 289.
Collége d'Aix, 64, 269.
Colonia, 89.
Constantin, 233.
Coriolis, 72, 102.
Cours d'amour, 25, 249.
Cours de justice, 65, 270.
Cours (le grand), 109, 113, 285.
— Saint-Louis, 110.
— Sainte-Anne, 286.
— de Sextius, 286.

Dandré-Bardon, 83, 287.
Daret, 83.
David, sculpteur, 265.
Darluc, 96.
Decormis, 100.
Dubreuil, 90, 101, 294.
Dupérier, 99, 104.
Durand (G.), 21.
Duvair, 61, 65.

Ecole de dessin, 120, 289.
Ecoles (premières), 16, etc. v. Collége.
Eglise d'Aix, 14, 15, etc.
Eglises, v. Saint - Sauveur, Saint - Jean, Saint - Louis, Saint-Esprit, la Madeleine, etc.
Emeric-David, 31, 258.
Emerigon, 101.
Entrecasteaux, 283.
Esménard, 104.
Espariat, 259.
Estienne-Blégier (d'), 106.
Eucher (S.), 16, 242.

Fabre (Augustin), auteur d'une bonne histoire de Marseille, 255.
Fabrot, 99.
Feraud (R.), 163.
Fête-Dieu, 52.
Floquet, mort en 1785, 107.
Fonscolombe, 84, 98, 113.
Fontaine, 105.
Fontaines, 110, 112, 113, etc.
Forbin, 59, 109, 205, 283, 290.
Forbin-Janson, 159.
Fortis, 143, 226.
Fusée-Aublet, 96.

Galfredus, 199.
Gallaup-Chastueil, 106, 276.
Gardane, et non Gardanne, 283, (en latin *Gardana*, bulle de Grégoire VII, de 1079).
Garidel, 96.
Gassendi, 91.
Gaufridi, 88.
Gautier, prieur de la Valette, 91, 92.
Gensollen, 103.
Géologie d'Aix, 275.
Gibelin, D. M., 95, 141, 148.
— peintre, 83, 241, 188.
Gibert (les), 89.
Giraud (J.-B.), 108.
Granet, 273.
Grégoire (G.), 53, 266.
Greniers publics, 112.
Grimaldi, 114, 264.
Guiran, 58.

Haitze, 87, 153, 287.
Henricy, 63, 95.
Hermentaire, 27.
Heures manuscrites, 49, 264.

Hommes illustres, 283.
Hôtel-de-Ville, 110, 286.
Hôtel-Dieu, 59.
Honorat (S.), 16, 162.
Humboldt, 213.

Imprimerie, à Aix, 63, etc.
Jacquin, 178.
Jeanne I, 36.
Julien (J.-J.), 101.

Keirié (Tour de la), 38.

La Cépède, 73, 64.
Lagoy (de), 82, 138, 185.
Lamanon, 96.
Langue romane, provençale, 23, 295, etc.
Lauthier, 78.
Lieutaud, 95.
Louis I, II, 37, III, 46, 157.
Louis IX (S.), 28; XIII, 77, 277, XIV, 83.

Madeleine (église de la), ou des Prêcheurs, 111, 231.
Magnan la Roquette, 82.
Malte (Mss. sur), 160.
Manuel, 103.
Marbres d'Oxford, 217.
Margaillan, 117.
Marie Stuart, 160.
Martin (Gabriel), 209.
Matheron, 59, 92.
Maure (Bertrand), 69.
Mausolée du Palais, 12, 238.
Mazaugues (les), 78.
Médecins d'Aix, 95.
Méjanes, 121, 223, etc.
Mérindol, 89, 94.
Micocoulier remarquable, 285.
Miollis, 283.
Mirabeau, 103.
Monclar, 102.
Monge des isles d'or, 44, 264.
Montjoie, 100.
Montvallon, 100.
Mosaïques, 222.
Muy (du), 283.

Narbonne, 12.
Nostradamus, ou Nostredame, 66, 73.
Notre-Dame de la Seds (église de), 18.

Orbitelle (quartier d'), 109.

Palais de justice, 240.
Papyrus, 82, 281.
Parlement, 61, 154.
Pastoret, 147, 292.
Peiresc, 74, 91, 217, 231.
Peyron, 83.
Philomena, 163.
Pitton, 86, 94.
Planchs de Sant Esteve (Plaints de Saint-Etienne), 297.
— de la Vierge, 303.
Pontier, 95, 98, 152.
Portalis, 103, 204, 280.
Pouillard, 90.
Prisons, 111.
Provence, 9, 233.
Puech, 100.
Puppio (de), 43.
Puy-Ricard, 200.

Quartier des Cordeliers, 29.
— de Saint-Jean, 283.
— d'Orbitelle, 109, 283.
— Ville-neuve ou S. Louis, 64.
— Villeverte, 64.
Quiqueran de Beaujeu, 65.

Ramus (J.-M.), 222.
Raymond-Bérenger, 23, 28, 256.
Raynouard, 193, 293, 296.
Reboul (J.), 79.
René (le roi), 46; sa statue, 265.
Richaud-Martelly, 104.
Rive (l'abbé), 139, 184.
Robert (le roi), 34.
Roman, 106,
Roque (Jacques de la), 59.
Rousseau (J.-J.), 162.

Saint-Cannat, 13, 283.
Saint-Césari (H. de), 44.
Saint-Esprit (église du), 111.
Saint-Jean (quartier de), 284.
— Eglise de, 30, 255.
Saint-Jean de Matha, 20.
Saint-Louis (église de), 111.
Saint-Sauveur, 17, 57, 245, 268, 294.
Saint-Vincens, 3, 76, 80, 153, 231, etc.
Sainte-Victoire (montagne de) 11, 276.
Sallier, 81, 240.
Salon, 96.
Salvien, 16, 243.
Salyens, 10, 234.
Sarrasins en Provence, 244.
Saurin, 100, 103.
Sec (Jh.), 113, 288.
Séguiran, 22, 48, 65.
Sextius Calvinus, 9, 234.
Siméon, 100.
Solier (J. Raymond de), 68.
Statue de la Patrie, dite aussi de la Liberté, et par le peuple la mère de la Patrie, 267.
Statue du roi René, 65, etc.
-- de Villars, 151.
Suffren, 283.

Tacite, 207.
Thiers, 283, 290.
Tholonet (le), vallon, commune et château à une lieue d'Aix, 276.
Thomassin-Mazaugues, 78.
Toro, 107.
Tour de la Keirié, 38.
-- de la grande horloge, 58.
-- des Augustins, 58.
-- du Palais, 238.
Tournefort (Joseph Pitton de), né à Aix le 5 juin 1656, mort à Paris le 28 décemb. 1708, 41, 96.
Tournon, 114.
Très (Antoine de), 110.
Troubadours, 23, 36.
Tuaire, 83.
Turenne (Raymond de), 37.

Université et Académie, 21, 30, 40, 62, 260, 262.

Valbelle, 112.
Valera (Diégo), 161.
Vanloo, 83.
Vauvenargues, 66, 108, 281. 282.
Ventre la Touloubre, 100.
Viany, 256, 289.
Villars, 119, 151, 152.
Villeneuve (Romée de), 32.
Villeneuve-Bargemont, 31, 253.

Zerbin, 105.

AIX, IMPRIMERIE DE PONTIER FILS AINÉ,
Rue des Jardins, N° 14.

AIX
4980 4

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

OCT 31 1979

a39003 005653760b

CE Z 0798
.A3R8 1831
COO ROLARD, ETIE NOTICE SUR L
ACC# 1303059